LE PLUS FORT TIRAGE QUOTIDIEN AU CANADA

LA PRESSE

CIRCULATION MOYENNE PAR JOUR 63,846

QUATORZIEME ANNEE—N° 166 MONTREAL, VENDREDI 20 MAI 1898 DOUZE PAGES—UN CENTIN

L'EXPIATION

Le rideau tombe sur la boucherie de Rawdon

L'EXECUTION

Joliette, 20 — Après une nuit d'orage, de tonnerre et d'éclairs, le jour se lève radieux, avec des odeurs de miel qui émanent des arbres fruitiers que la pluie a fait fleurir.

Il souffle une bonne brise de l'ouest ; le soleil fait espérer un été superbe.

C'est un trop beau jour pour mourir !

Dès quatre heures, ce matin, les curieux entourent la prison par envie de voir les apprêts de l'exécution. Toute la ville est sur pied ; les hôtels regorgent.

Nous laisserons à M. l'abbé Clairoux, aviseur spirituel de Tom, de raconter les derniers moments du condamné à mort.

De sept heures trente jusqu'à neuf heures, hier soir, j'ai été en compagnie du prisonnier qui était très résigné et exprimait sa satisfaction d'expier son crime. Sa conduite pieuse et réservée m'édifia beaucoup. A neuf heures, quelques Soeurs de la Providence vinrent s'installer dans le corridor où elles marchèrent toute la nuit en récitant des prières. Nulty qui n'avait voulu prendre à son souper qu'une légère tranche de gâteau dormit très peu, c'est au plus s'il a dormi deux heures de temps. A six heures, ce matin, je retournai à la prison où je trouvai les révérendes religieuses et le condamné en prières. Ce dernier me fit sa confession et avec une piété édifiante il se prépara à recevoir la sainte communion.

A sept heures, j'officiai à une messe basse dite dans une salle située près de la cellule de Tom. Ce dernier se tint agenouillé tout le temps de la messe au pied de l'autel improvisé, entre le Rév. Père E. Geoffroi et deux religieuses. Quatre frères des écoles chrétiennes étaient présents ainsi que MM. Archer et de Salaberry, avocats du condamné, et plusieurs autres personnes. Le condamné, les religieux et les religieuses présentes reçurent la sainte Communion.

Après la messe, le condamné resta agenouillé un quart d'heure, faisant une prière d'actions de grâces et offrant à Dieu le sacrifice de sa vie. Je restai avec lui jusqu'au moment fatal.

Vers huit heures, le malheureux sortit alors sa confession.

LE BOURREAU

A 8.58 heures précises, le bourreau accompagné du shérif et du géolier fit son apparition dans la cellule.

Tom Nulty serra la main à tout le monde et à Radcliffe. Il ne souffla pas un mot durant les quelques secondes que le bourreau mit à lui lier les bras sur la ceinture.

Le condamné refusa de prendre aucune nourriture ce matin. Il semblait absorbé par une idée extérieure.

En dehors de son aviseur spirituel et dernier consolateur, il semblait vouloir nullement s'inquiéter de leur présence.

Il ne faiblit pas un seul instant et pria avec ferveur.

Les glas commencèrent à 8.45 et arrêtèrent de sonner à neuf hrs précises.

Le drapeau noir qui flotte depuis le matin sur la prison, est mis en berne.

On commande le silence et l'on se découvre.

Deux cents personnes sont dans la cour ; près de trois cents sont grimpées sur le hangar où à cheval sur les murs.

Le cortège sort par la porte de la cuisine de la prison, et en trois pas, il a atteint l'escalier de treize marches, qui conduit à l'échafaud.

M. le shérif Rivard ouvre la marche, suivi du R. P. Geoffroy, du collège de Joliette, M. l'abbé Clairoux, qui porte le crucifix, le Dr Boulet, puis vient Tom suivi de MM. DeSalaberry et Archer, puis enfin le bourreau Radcliffe.

Tom a une veste et un gilet noirs, un pantalon d'étoffe brun et des souliers noirs, il a une chemise blanche, un faux-col de caoutchouc et une cravate de soie bleu-clair.

Il a une forte courroie de cuir qui lui tient les bras au corps. Sa démarche est ferme.

Il est pâle et monte les treize marches la tête haute.

Radcliffe porte une jaquette noire (morning coat), des souliers bruns.

Il a l'air ravi de voir ainsi se comporter son homme.

Tom se place de lui-même sur la trappe et le bourreau lui enfonce le bonnet noir et ajuste le noeud coulant sur la carotide.

M. l'abbé Clairoux se tient au devant de Tom, dans l'angle Est de l'échafaud.

Tom a la face tournée vers le public, vers le nord ; il ne bronche pas.

Aucun de ses muscles ne tremble.

M. Clairoux dit la prière des agonisants et Tom semble murmurer des réponses.

Radcliffe fait un signe de la main en demandant au confesseur s'il a quelque chose à dire, puis il tire le levier qui ouvre la trappe.

NEUF HEURES

Il est exactement neuf heures et une minute on entend le bruit sec d'une corde qui se raidit, d'un bois neuf qui s'assouplit sous le choc : la corde se balance une minute et s'arrête.

Le bourreau descend à l'étage inférieur de l'échafaud où le docteur Boulet, le shérif et M. DeSalaberry se trouvent, et au bout de 13 minutes le pouls a cessé de battre.

A neuf heures cinq minutes, les glas reprennent et continuent un quart d'heure, la foule du dehors enfonce la grande porte de la cour et pénètre jusqu'à l'échafaud.

La police est impuissante à la refouler.

L'on tourne autour de la boîte de l'échafaud, cherchant un trou pour voir le cadavre.

Celui-ci est suspendu immobile, la tête penchée en avant, le noeud maintenant à l'arrière du cou justement sur l'occipital.

Deux ou trois photographes dressent leurs appareils dans la cour et prennent la photographie de la potence.

Radcliffe qui se tient sur l'escalier de l'échafaud, la jambe droite sur le bras, aperçois le camera fixé vers lui et interpelle l'artiste.

Hola ! a-t-on jamais vu pareille indécence ; chef, jetez ce voyou à la porte, et Radcliffe descend l'escalier et rentre dans la prison.

A 9.20 heures, le magistrat Demartigny et M. le shérif Rivard rédigent leur déclaration qui sera envoyée au ministre de la justice, au procureur général et affichée pendant 24 heures aux portes de la prison de Joliette.

A 10 heures moins 15 minutes, le cadavre est détaché de la potence et mis sur tréteau, et quatre hommes le transportent à la salle des enquêtes où le coroner Bernard a convoqué ses jurés. Au détour d'un corridor, le passage est trop étroit, pour laisser passer les porteurs du cadavre : le tréteau chavire et le corps tombe par terre.

L'un des porteurs l'empoigne, le jette sur ses épaules et l'emporte à la salle suivi de la foule, qui force les portes et renverse les constables.

Enfin, le cadavre arrive à la salle des enquêtes où l'on constate l'identification et la mort du prisonnier.

M. le docteur Boulet, médecin de la prison, déclare que la mort a été causée par asphyxie et par la rupture de la première vertèbre.

La figure du supplicié est bouffie d'un sang violet.

Les lèvres entr'ouvertes laissent échapper une écume bleuâtre, que le bourreau s'empresse de faire disparaître avec son mouchoir.

Les yeux sont à demi ouverts.

La figure a un air horrible, qui semble réjoui. Les bras sont ballants de chaque côté de la table, où il est couché sur le dos.

On enlève son faux-col de caoutchouc qui a été brisé par la corde ; on défait sa chemise. Les médecins constatent la rupture de la colonne vertébrale.

L'un des jurés, M. le docteur Léonard, de Ste Cunégonde, présente une motion à l'effet de faire l'autopsie du cadavre. M. Archer qui représente la famille Nulty, s'y oppose, et le coroner déclare que le corps du jury n'a pas le droit de faire l'autopsie.

A onze heures moins quelques minutes, le père Nulty entre dans la salle de l'enquête. La scène est navrante. Il aperçoit le corps de son malheureux fils étendu sur la table, la figure bleuie, le cou cassé.

"Oh ! my poor son, oh ! my poor son !" Et le veillard se jette sur le corps encore chaud du malheureux jeune homme, et l'embrasse avec délire. Les jurés le retirent et lui font comprendre que son fils est maintenant plus heureux que lui, lui qui n'a plus à souffrir. M. DeSalaberry le console en lui disant qu'il enverrait le cadavre à Rawdon dans un corbillard. Le père remercie avec des pleurs M. DeSalaberry et demande au geôlier de lui permettre de prndre les habits qu'a laissés son fils dans sa cellule.

Cette permission lui est accordée et le vieux Nulty s'en retourne à son hôtel avec un paquet de linge du supplicié sous le bras. Le cadavre est mis dans un cercueil et part à midi et demi pour Rawdon, accompagné de MM. DeSalaberry et Archer.

A l'hôtel de Radcliffe, on se partage les bouts de corde du pendu.

LE PROCES

Joliette, Qué., 20 — Nous ne considérons pour le moment que ce que nous pourrions appeler les faits généraux résultant de la preuve de la couronne et qui constituent pour ainsi dire le récit des événements sans entrer dans cette multitude de détails dont vous avez entendu les témoins vous faire le récit et qui ne peuvent être que des incidents quant aux faits principaux. Le procès, cet examen a pour but tout en mettant sous vos yeux l'exposé des événements principaux tels qu'ils se sont passés, de vous aider à décider les deux points que la couronne avait à établir, savoir ce fait que l'accusé. Au canton de Rawdon, à quelques milles du village du même nom, au mois de novembre dernier, demeurait la famille de M. Nulty et de sa seconde femme. Elle Ricard, ils y vivaient avec cinq enfants, savoir : L'accusé, ses soeurs Elizabeth, Annie, Hélène et son frère Patrick. C'était une famille de pauvres cultivateurs ; ils travaillaient à la terre et un peu partout pour gagner leur vie. Le père Nulty a 58 ans, la mère 52 ans et des enfants restant avec eux. Tom qui a 21 ans. Elizabeth avait 17 ans, Annie 14 Hélène 11 et Patrick environ 9 ans.

La couronne a fait entendre le père de l'accusé. Celui-ci a expliqué qu'au commencement de novembre dernier il avait décidé de se rendre au village de Sainte-Julienne avec sa femme pour y vendre les mousses et acheter des effets et hardes pour sa famille. L'accusé a eu connaissance de ce projet de voyage de son père et de sa mère. Le 3 novembre, la veille du crime, il a même prêté $2 à son père pour ce voyage ; il savait que ce voyage aurait lieu le lendemain si son père pouvait avoir la voiture d'un nommé Tracy, un voisin. Le 3 novembre, dans l'avant-midi, l'accusé est allé d'abord chez un nommé André Morin s'acheter quelques effets, puis de là il s'est rendu chez une de ses soeurs, dame Poudrier ; il y est arrivé vers 2 heures de l'après-midi ; il y a passé le reste de la journée et couché là. Le 4 novembre, vers les 9 heures du matin, après déjeuner, les époux Nulty sont partis pour Sainte-Julienne laissant leur maison et leurs animaux sous les soins de leurs quatre enfants, surtout Elizabeth. C'est pendant que le père et la mère de l'accusé étaient ainsi à Sainte-Julienne que le crime a été commis. Le père et la mère Nulty ont raconté qu'après leur arrivée à leur maison ils cherchaient leurs enfants. Comment ces derniers furent-ils trouvés? Elizabeth était dans la grange, Annie, entre la grange et la maison, Hélène et Patrick étaient dans la maison, tous les quatre portant une blessure mortelle au cou et ils furent relevés baignant dans leur sang. Revenant maintenant à ce qui concerne l'accusé que nous avons vu aller le 3 novembre chez sa soeur, Mme Poudrier la couronne a produit des témoins tendant à établir ce qui suit :

Le 3 novembre, veille du meartre, Mme Poudrier raconte que l'accusé est arrivé chez elle vers 2 heures de l'après-midi ; il paraissait comme d'ordinaire. Il passa l'après-midi chez elle, s'y coucha, vu qu'il se plaignait du mal de tête, ne soupa point, dormit peu, prétextant de la chaleur dans la maison.

Le jeudi, 4 novembre au matin, après déjeuner, il partit vers 8.30 heures, paraissant gai et partant en sautant. A ce moment un nommé Johnny Trudel passait en voiture, avec un de ses frères, pour aller travailler sur une de ses terres. L'accusé sauta dans cette voiture et la conversation s'engagea entre eux ; ils parlèrent des filles et l'accusé, qui disait d'abord qu'il désirait aller chez M. Beaudry, où demeurait une demoiselle Rose Lespérance, changea d'idée et déclara qu'il s'en allait chez lui. Il descendit de voiture à trois ou quatre milles de chez lui et les jeunes Trudel continuèrent leur route.

Une dame Azilie Trempe, épouse de Louis Riopel, cultivateur, de Chertsey, atteste qu'elle a vu passer l'accusé entre 9 et 10 heures de l'avant-midi, le matin du meurtre. Il se dirigeait vers sa demeure et n'est pas arrêté ; il y a une soixantaine d'arpents de chez ce M. Riopel, pour se rendre chez les Nulty. Nul n'a vu l'accusé avant trois heures ce jour-là. C'est un nommé Napoléon Grenier, cultivateur, de Wexford, qui dit l'avoir alors vu. Il marchait, dit-il, assez vite, il sortait du bois et allongeait son chemin, en passant par les champs. Il pouvait, dans cette direction, se rendre vers la maison Beaudry, où demeure Mlle Lespérance. Ce témoin a trouvé étrange de voir que l'accusé ne suivait pas le grand chemin ordinaire, du lac à Ricard, comme tout le monde le fait, et qu'il devait avoir abandonné ce chemin pour passer par les champs et les bois.

La couronne a fait entendre le nommé Jules Grenier, qui dit que vers 4 heures, l'accusé est allé lui demander de l'ouvrage. De là on croit que l'accusé s'est dirigé vers la demeure de Mlle Lespérance.

Le nommé Louis Beaudry, fils, qui était occupé à travailler à sa porte, sur le chemin du lac à Ricard, vit en effet passer l'accusé à une quarantaine de pieds de lui, sur le chemin public.

C'était vers 5 heures de l'après-midi, et il le vit entrer chez Mlle Lespérance.

Ce témoin remarqua que l'accusé avait un air triste. Mlle Lespérance raconte que l'accusé est venu chez elle, c'est-à-dire chez le grand'père Louis Beaudry, vers 5 heures, le 4 novembre, et il y est resté jusqu'à 9 ou 10 hrs du soir, alors qu'il est reparti pour s'en retourner chez lui.

Louis Beaudry, père, corrobore ce témoignage de Mlle Lespérance.

Le soir, Morin, qui venait de chez les Nulty, rencontra l'accusé sur le chemin de Chertsey, un peu après avoir dépassé ces derniers. L'accusé lui dit qu'il venait de veiller. Il était à peu près 11 heures du soir. Morin lui dit qu'un malheur était arrivé chez lui et l'accusé lui a dit quelque chose que le témoin exprime par ces mots : "C'est bien de valeur." Puis ils continuèrent chacun leur chemin. Tom arriva chez lui vers minuit. A son arrivée son père lui dit : "Vois-tu, si tu avais resté ici pendant notre absence, la chose ne serait pas arrivée peut-être", et Tom lui répondit : "Mais, je n'y étais pas, malheureusement."

La preuve de la couronne fait voir ensuite que le soir même du meurtre, le 4 novembre,, M. le coroner Lafontaine, prévenu du crime, se rendit chez les Nulty ; plusieurs voisins, informés des faits, étaient déjà rendus.

Le coroner plaça une hache et la maison des Nulty sous la garde d'un nommé Tracy. Le lendemain, le 5 novembre, le père de l'accusé envoya ce dernier chez sa soeur, Mme Poudrier, pour l'informer des événements. Tom Nulty est parti en voiture ,et avait reçu la commission d'arrêter à Chertsey, faire ferrer leur cheval.

Il est ensuite allé chez le nommé Morin qui tient la malle à Chertsey, où il a reçu une lettre de Mlle L'Heureux. L'accusé avait visité quelque temps avant cette jeune fille. Elle était partie pour les Etats-Unis et ils correspondaient ensemble. Tom ne savait lire ni écrire, et se faisait lire et écrire ses lettres. Il se rendit de là chez sa soeur, Mme Poudrier. Il lui dit qu'Elizabeth était morte, et si elle voulait venir veiller le corps, elle pourrait s'y rendre. Mme Poudrier fut fort surprise: "Comment, dit-elle, Elizabeth est morte ; ces pauvres enfants que vont-ils devenir?" "On l'a trouvée morte dans la grange, dit-il, le cou coupé. Elle ne s'est pas tuée, dit-il, elle ne s'est pas coupé le cou ; un passant, paraît-il, est passé par là et on a des doutes sur lui." Tom ne parla pas à Mme Poudrier des autres victimes.

Mme Poudrier fut ensuite informée quant aux autres victimes par les Morin. Le coroner tint une enquête et la Couronne a fait entendre MM. les docteurs Bernard et Smylie pour établir d'une manière scientifique et certaine, la cause de la mort des victimes.

Ces messieurs ont décrit les blessures. Les quatre cadavres portaient chacun au cou, une blessure presque identique, longue de 4 pouces environ et profonde de 2, 1, 2 pouces dans les quatre cas ; la colonne vertébrale a été brisée et la mort a dû être instantanée. Ces deux médecins se sont accordés pour dire que les blessures présentaient un caractère de similitude,toutes les victimes avaient été frappées au cou, deux à droite, deux à gauche, Helen et Patrick. Suivant ces médecins, ces blessures ont été portées par une main vigoureuse, ainsi que l'atteste la rupture des vertèbres, ce qui exige un coup violent, et il a fallu beaucoup de précision pour frapper ainsi. Le Dr Smylie parait y voir un indice de détermination précise chez le meurtrier.

La Couronne a fait entendre plusieurs témoins, pour établir que l'accusé, après son crime, n'en a pas fait une confession immédiate, que le soir du crime, il a déclaré n'en rien connaitre et que même il a cherché à détourner les soupçons contre un vagabond ou mendiant. En parlant de ce dernier qui avait été arrêté, il dit : "Ils n'auront pas grand chose de lui, c'est un fin." L'accusé a dit cela à Johnny Trudel, ce qui a détourné l'arrestation de Tom Nulty et que dans ses conversations avec diverses personnes, il avait toujours dit que dans l'après-midi du 4 novembre, jour du meurtre, il était allé chez un M. Tassé et chez M. Grenier. Mme Poudrier dit qu'elle avait comprise que l'accusé allait chez Lacasse pour avoir de l'ouvrage.

Les détectives ayant cherché à vérifier, si, en effet, l'accusé était allé chez ces personnes, découvrirent qu'il n'était pas allé chez Lacasse. Alors ils lui dirent qu'il avait conté un mensonge.

Alors l'accusé ne persista pas et dit qu'il était venu près de la maison chez lui et avait vu le corps d'Annie près de la grange, et que là effrayé, il s'était enfui dans le bois, parce que si quelqu'un l'avait vu aller, il aurait pu être soupçonné du crime.

En présence de ces contradictions, l'arrestation de l'accusé fut décidée et il fut arrêtée le 6 novembre dans l'après-midi, après les funérailles des quatre victimes.

Ce n'est qu'après son arrestation,mais le même jour que, en revenant de Rawdon, à Joliette, Tom entra dans la voie des aveux.

La Couronne a fait entendre plusieurs témoins pour établir ces aveux, MM. Lévesque, Spaniard, Rodier, Leduc, Beaudoin. La défense elle-même corrobora ces confessions par les témoignages, entre autres de M. le curé Baillargé et de M. Renaud.

AVEUX DE L'ACCUSE

La Couronne n'avait pas seulement à établir que le meurtre avait été commis et comment il l'avait été. Elle avait à établir que l'accusé en était l'auteur. Elle prétend l'avoir fait par les admissions que l'accusé a faites trois jours après le meurtre et les jours suivants. Dans sa preuve en chef, la Couronne a produit les témoins : A. Rodier, Rosario Provost, McCaskill, Jos. Beaudoin, le coroner Lafontaine, Peter Spaniard, Alfred Lévesque.

Lorsque cette preuve fut offerte, les avocats de la défense déclarèrent qu'ils n'avaient aucune objection à faire eux-même à preuve des aveux de l'accusé, dès lors que ces aveux étaient donnés librement. La couronne procéda cependant à établir la nature des aveux.

La substance de ces aveux est la même tant de la part des témoins de la Couronne que de ceux de la défense.

En substance, Tom Nulty, le 10 novembre, aurait rapporté des faits devant le coroner Lafontaine comme suit :

En revenant de chez sa soeur, Mme Poudrier, le jeudi matin, 4 novembre, il serait allé à la maison de son père, il enleva son habit, l'accrocha à un clou, a pris une hache et est sorti dehors pour bûcher du bois, il vit sa soeur Elisabeth se dirigeant vers la grange, il la suivit, se rappelle l'avoir frappé et vu tomber ; elle ne l'avait pas vu venir, ne l'a pas vu s'élancer sur elle et n'a pas crié, puis il a vu accourir sa soeur Annie, se rappelle être allé à sa rencontre, mais ne se rappelle pas l'avoir frappée, ni elle, ni Helen, ni Patrick, dans la maison, il est parti et n'est revenu à lui-même qu'à 2 milles sur le grand chemin. De là il s'est rendu chez Jules Grenier et chez Louis Beaudry, grand'père de Rose L'Espérance, chez qui il est resté jusque vers 10 heures.

Les témoins Rodier et Spaniard ont rapporté les aveux de l'accusé dans la station de police de Joliette et relatent les faits en substances un peu moins circonstanciés que tels que rapportés par le coroner Lafontaine et Lévesque au témoin Rodier. L'accusé a dit qu'alors il ne pensait pas à tuer ses soeurs. Le témoin Provost prouve que l'accusé a reconnu un télégramme adressé à l'honorable Procureur Général reconnaissant qu'il avait fait des aveux.

Les témoins Leduc et Beaudoin confirment les aveux.

La Couronne conclut de ces aveux que l'accusé a admis volontairement et librement être l'auteur du crime, et que ces admissions démontrent une mémoire des faits qui indiquent qu'il avait son intelligence lors du crime.

Avec cette preuve, la Couronne prétend avoir établi : 1o. Que le crime a été commis tel que relaté dans l'accusation ; 2o. Que l'accusé est l'auteur de ce crime et, partant, que c'est à lui à prouver son irresponsabilité pour éviter une condamnation.

Pour bien comprendre le sens et la portée de l'article II de notre criminel, il est nécessaire de rappeler en quelques mots les diverses phases du droit anglais sur cette matière. La défense a opposé à l'accusation un plaidoyer de non coupable, entendant plaider et prouver qu'au moment du crime l'accusé était atteint de maladie mentale, au point de le rendre incapable d'apprécier la nature et la gravité de son acte et de se rendre compte que cet acte était mal.

Comprenant que, suivant les dispositions de la loi, tout accusé est présumé sain d'esprit lorsqu'il a commis un crime, jusqu'à ce que le contraire soit prouvé. La défense a produit des témoins en vue d'établir certains faits de nature à lui permettre ensuite une preuve médicale pour apprécier la valeur de ces faits, au point de vue médical, en les présumant vrais ou prouvés.

Pour établir chez l'accusé l'existence d'une maladie de la nature de celle dont la défense prétend que l'accusé est atteint il lui a fallu remonter dans la vie de ce dernier et rechercher des faits pouvant servir à la preuve médicale.

On connait les suites des événements, et la sentence du juge de Lorimier, qui vient d'être exécutée ce matin.

CONFESSION DU CONDAMNÉ

Voici le texte même de la confession du fratricide, écrite à sa demande et signée d'une croix de sa main, en présence de quatre témoins :

CONFESSION PUBLIQUE DE TOM NULTY

Avant de mourir, je tiens à déclarer publiquement que je suis coupable du crime pour lequel j'ai été condamné ; j'en demande pardon de tout cœur au Dieu infiniment miséricordieux qui, je l'espère, sera touché de mon repentir et aura pitié de moi. J'en demande pardon à ma famille que j'ai plongée dans le deuil et l'affliction. J'en demande aussi pardon à la société que j'ai grandement scandalisée.

Je désire aussi donner le mobile de mon crime afin de calmer tout à fait la conscience de ceux qui ont eu le pénible devoir de me condamner. Je voulais absolument me marier, et, afin d'avoir de la place dans la maison de mon père pour ma femme et moi, je n'ai pas reculé devant le meurtre de quatre innocentes victimes que j'aimais pourtant et, je les ai sacrifiées à ma passion. Réunissez, Seigneur, dans un même séjour de lumière d'amour et de paix ceux qui, ici-bas, n'auraient dû avoir qu'un cœur et qu'une âme.

J'ai pensé plus d'une fois à mon acte monstrueux avant de l'accomplir. Toutefois, je déclare que personne ne m'a conseillé, soit directement, soit indirectement de faire ce que j'ai fait. J'accepte maintenant la mort comme une peine méritée et comme une expiation. Je remercie tous ceux qui se sont montrés si bons pour moi, ceux qui m'ont instruit de mes devoirs, qui m'ont visité (en particulier Sa Grandeur Mgr Bruchési) consolé, fortifié, dans mes derniers moments, et je leur demande de prier encore pour le pauvre pécheur qui va bientôt paraître devant son Juge.

Encore une fois, á tous pardon, merci, ayez pitié. Jeunes gens, que mon triste sort vous soit un avertissement. Voyez où mène le vice. Je prie le Rév. M. I. Clairoux, mon directeur spirituel de publier cette confession, après ma mort. Puisse cette confessien que je fais bien librement, mais aussi bien humblement, me mériter de Dieu, de ma famille et de la société le pardon que je sollicite.

Prison de Joliette,
20 mai au matin 1898.

(Signé) TOM (†) NULTY.

Témoins :

A. M. RIVARD, shérif,
J. TURCOTTE, geolier,
J. H. A. TURCOTTE,
ass.-geôlier,
I. CLAIROUX, ptre.

LA JOURNÉE D'HIER

Il est Recommandé aux Prières

Joliette, 19 — Tom Nulty qui doit mourir demain, a été recommandé aux prières des fidèles à Joliette et à Rawdon, aux messes, ce matin. Il se prépare d'une manière édifiante à faire le grand voyage. Il disait ce matin, à son geôlier qu'il avait hâte d'en avoir fini. Ce qui me sera le pire, dit-il, ce sera le trajet de ma cellule à l'échafaud. Une fois rendu, on m'offrirait de me sauver la vie et de me renvoyer à Rawdon, que je refuserais. J'ai commis un crime envers la société, il n'est que juste que l'expiation vienne. Je suis bien préparé et ne crains pas la mort.

Le condamné semble en effet, résolu et très courageux. Il passe la journée à causer avec son gardien particulier, M. E. Bolduc. Cette après-midi, le reporter de la "Presse" a obtenu de M. le géôlier Turcotte, de voir le condamné à mort. En apercevant le reporter à l'entrée du couloir où il se promenait, Tom est rentré dans sa cellule. M. le géôlier le rappelle et Tom est venu près de la porte grillée qui nous séparait de lui. Je lui offris des cigares qu'il accepta en me remerciant. On me permet de faire aucune communication aux journalistes, dit-il, mais je peux quand même vous remercier de voire sympathie. Il me serra la main à travers la grille et partit en allumant un cigare.

A deux heures, le géôlier se dit tellement ennuyé des demandes de visiter la potence, qu'il pria M. le shérif de permettre au public d'entrer dans la cour de la prison. Toute l'après-midi donc, la cour ne désemplit pas de curieux qu'attirait le spectacle de l'échafaud.

UN CHANGEMENT

Celui-ci qui devait être complètement recouvert afin de cacher le supplice aux assistants, ne le sera qu'à demi et le bourreau fera son oeuvre à découvert. Le suppliciè tombera néanmoins dans le noir. Radcliffe trouve la population de nos parages capable de supporter ce spectacle. Tom semble s'amuser de la curiosité du public, qui vient voir l'instrument de son supplice. Il s'enroule un journal autour de la tête et perçant deux trous à l'endroit des yeux, regarde la foule qui ne peut voir ses traits.

Ce matin, le shérif de Joliette est allé voir l'échafaud, et Tom l'apercevant : Dites donc, père Isaac, c'est vous qui allez sonner mes glas. Le vieux bedeau surpris de cette interpellation, se prit à pleurer.

Encore un qui s'effraie de ma mort, dit-il, et il rentra dans son cachot.

Ce matin, il a demandé aux employés de faire jouer la trappe de l'échafaud, pour voir si ça marchait bien.

A huit heures et demie, ce soir, la foule évacue la cour de la prison, et les révérendes soeurs de la Providence arrivent auprès de Tom, veiller son agonie. Il est fort énervé, son front est humide. Il dit toutefois qu'il ne craint rien.

M. de Salaberry est allé le voir. Tom l'a prié de l'accompagner à l'échafaud. Il lui a aussi communiqué son secret qui sera dévoilé avant sa mort. On croit que Tom fera des aveux.

A dix heures, Tom est renfermé dans sa cellule. Les soeurs prient dans le couloir qui y donne accès.

ENTREVUE AVEC RADCLIFFE

Le bourreau est revenu d'un tour de pêche, au septième lac de Chertsey, où il s'est rendu hier soir, après avoir terminé son échafaud. Il n'a pas fait bonne pêche et semble de mauvaise humeur.

Il entretient les journalistes de ses exécutions et de sa vie passée.

Croyez-vous que Tom mourra bravement sur l'échafaud ?

Je n'ai pas vu le condamné, mais d'après la description qu'on m'a faite de son tempérament, je crois qu'il faiblira. On lui demande ensuite combien de temps un supplicié prend de temps à ne plus souffrir.

Je suis convaincu, messieurs, que l'exécuté ne souffre aucunement. Sa chute dans le vide lui semble un rêve qui paralyse la douleur causée par la rupture de la colonne vertébrale. Et cette rupture de la colonne vertébrale ne prend qu'un peu plus d'un instant à se faire. On croit généralement que l'exécuté souffre énormément par ce qu'on le voit se débattre au bout de la corde. C'est absolument l'exemple d'une lampe qui s'éteint d'elle-même, lorsque l'on baisse la mèche. Un vacillement, un vacillement, et puis la mort. Vous comprendrez peut-être davantage par l'exemple d'une volaille qui a le cou tranché.

La tête s'est séparée du tronc et cependant le corps se débat encore pendant quelques minutes.

Sa vie est finie mais le coeur n'a pas cessé de battre ; c'est la palpitation extraordinaire du coeur qui fait ainsi se débattre les suppliciés au bout de la corde.

Le bourreau Radcliffe nous dit que chaque condamné qu'il exécute, lui rappelle, au moment où il se débat ainsi au bout du câble, la mort de sa fille bien-aimée. Et le bourreau s'empresse d'essuyer deux larmes, furtives et sincères, qui paraissent fort dépaysées sur ses joues de tueur d'hommes.

La corde du pendu est l'objet de sa convoitise générale. On proposa au bourreau de la vendre à l'enchère, au pouce. A force de complaisances et de politesses, chacun prétend s'être assuré du bourreau un bout de cette corde, mais Radcliffe dit lui-même, qu'il n'a pas l'habitude de troquer ainsi sa marchandise. Il croit rapporter sa corde avec lui, mais il n'affirme rien.

Cette corde, qui a déjà servi à six exécutions, servira donc probablement à d'autres exécutions.

Elle est de fait de fabrique pour durer longtemps. Comme on le constate ce soir, où le bourreau l'a fait voir à quelques privilégiés. Elle mesure la longueur six brasses et a neuf lignes de diamètre. Radcliffe la "trust" pour un poids de 3,500 livres.

LE PERE NULTY

Rawdon, 19 — Le père Nulty doit se rendre à Joliette demain, pour réclamer le cadavre de son fils, qui sera inhumé à côté de ses soeurs, dans le cimetière de Rawdon.

Hier, avait lieu la première communion en cette paroisse.

M. le curé Baillargé a recommandé aux communiants, l'âme du malheureux Nulty.

La mère de Tom semble plus courageuse que le père.

LA DERNIERE LETTRE D'UN CONDAMNÉ A MORT

Tom Nulty fait ses adieux au monde

Il demande pardon pour son crime

LETTRE

Joliette, jeudi-après-midi, 19 mai.

Dans ma prison.

A M. et Mme Michael Nulty, Rawdon.

Mon cher père et ma chre mère.

Grâce à l'obligeance de mon gardien, je puis accomplir un voeu que je caressais depuis quelque temps : celui de vous faire en ces derniers et suprêmes instants de ma vie, mes solennels adieux. Je vais mourir, mon sort est irrévocablement fixé.

Demain, à 9 heures, la trappe fatale s'ouvrira sous mes pas et je paraîtrai devant le grand juge. Je sais que je n'ai plus que quelques heures à couler ici bas, que mes moments sont comptés et cependant, je me sens calme. Je me suis familiarisé avec cette idée de la mort. Ah c'est qu'aussi le temps que j'ai traîné mon existence dans ce cachot, j'ai été l'objet de bien douces et bien tendres sollicitudes de la part de ceux que la Providence avait choisis pour se constituer mes anges gardiens et m'aider à franchir le grand obstacle qui me sépare de l'éternité. C'est bien à vous, bien chers parents, qu'il convient de rappeler dans cette occasion où pour la dernière fois j'ai l'opportunité de vous entretenir, ce qu'ont fait pour moi mon directeur spirituel, M. Clairoux, les bonnes soeurs de la Providence, et tous ceux des membres du clergé qui se sont occupés de mon âme d'une manière si active, si charitable. J'étais un malheureux, la loi m'avait trouvé coupable du meurtre de mes trois soeurs et de mon frère, J'étais aveugle après cette sentence. Je voyais le monde noir, j'avais l'envie de le maudire ainsi que ceux qui m'avaient condamné. C'est alors qu'un homme, un envoyé de Dieu, pénétra dans mon cachot, y faire naître des sentiments chrétiens, changea mon funeste désespoir en un adoucissement qui m'a fait prendre la punition qui m'était infligée comme un bienfait de Dieu. Merci donc à ce prêtre zélé qui fit descendre en mon coeur, la paix qui réconforte tout pécheur qui revient à son Dieu. Merci, aussi, mille fois, à ce saint archevêque, qui, dans son zèle admirable, est venu, nouveau sauveur, m'apporter les dernières consolations, me montrer la route du ciel et m'engager à accepter avec soumission, le sacrifice de ma vie que la justice humaine me demandait.

Pour ma propre satisfaction et pour la vôtre, je crois le moment choisi pour m'ouvrir à vous. Oh ! n'allez pas me maudire, vous, mon père, qui tant de fois m'avez pardonné mon crime, me pardonnerez-vous encore la peine que je vais vous causer, par cette lugubre déclaration ? J'étais un aveugle, l'amour avait distillé tout son mauvais venin dans mon coeur, c'est alors que n'écoutant que ma folle passion, j'ai sacrifié ceux que j'avais de plus cher, Elizabeth, Annie, Hélène et Patrick.

Cette confession est pénible pour moi, et plus pénible encore pour vous qui la lirez après que je ne serai plus, mais je ne pouvais pas laisser la tombe se fermer sur moi, en emportant mon secret. Je comprends ma mère que je renouvelle vos cuisantes douleurs. Vous aussi vous pouvez répéter, dans votre angoisse maternelle, ces paroles qu'adressait notre mère, à tous, lorsque son fils mourrait pour notre rédemption. Vous tous que passez par ce chemin, voyez s'il est une douleur semblable à ma douleur." Mes moments sont courts, Adieu, ma mère, je vous embrasse avec effusion, je vous demande à cette heure humblement pardon pour tout le mal que je vous ai causé, merci pour tous les soins dont vous avez entouré mon enfance. Si j'avais suivi vos bons conseils, vous n'auriez pas la douleur de voir l'enfant de votre chair monter sur l'échafaud. Mon père, pardonnez-moi, et quand vous lirez cette lettre, qu'une bénédiction parte de vos lèvres et s'envole là-haut où j'espère que je serai Et toi, ma soeur Judith, toi, dont la vie sera désormais empoisonnée, souviens-toi de moi et qu'une prière s'élève souvent de tes lèvres, à l'intention des victimes du 4 novembre et du meurtrier qui subira demain sa peine. Embrassez bien pour moi ma petite nièce Maggie, ma soeur Mme Poudrier, Mme Vaillancourt, et tous ceux qui me sont chers.

Adieu à tous, je vais aller rejoindre ceux que j'ai envoyés dans l'éternité,

TOM NULTY.

LA BOXE

Les amateurs de boxe pourront s'amuser à leur goût, demain soir, samedi, au Parc Sohmer. Kid Lavigne, le fameux boxeur, se rencontrera avec Jimmy Clarke; il y aura une rencontre entre Maber et Jim Dwane, Thomas et Oliver Braunrigg, et plusieurs autres. 50c partout. Galerie, 25c extra.

—Nos bas prix n'existent pas parce que la qualité laisse à désirer; non, c'est dans nos achats qu'est le secret, dans la vente de meubles chez F. Lapointe, 1551 rue Ste Catherine.

RUE ST GEORGES

Quatre beaux lots à bâtir à vendre ; la balance qui nous reste sur cette rue, prix seulement $125, payables $10 comptant et $2.13 par mois, intérêt compris. Georges Marcil, 2220 rue St Laurent. 166-2

—Le tirage de la Tombola organisée par les RR. PP. Jésuites de l'Immaculée Conception, aura lieu dans leur nouvelle église, coin des rues Rachel et Papineau, le 31 mai, à 3 heures de l'après-midi.

Pour éviter l'encombrement, on demandera, à la porte, cinq centins d'entrée.

L'inauguration de la saison d'été du Parc Sohmer se fera dimanche prochain; grand opéra burlesque, des choeurs splendides ; un grand ballet composé uniquement de ballerines de profession, sous la direction de Signor Coccia, le célèbre maître de ballet de Kiralfy, de Londres ; il y aura aussi plusieurs grandes attractions. Les représentations de cette année seront infiniment supérieures à tout ce qui a été donné au Parc Sohmer. Le prix d'admission reste le même. A partir de dimanche prochain, il y aura deux représentations tous les jours, l'après-midi à 3 heures, le soir à 8 heures. 18,20

SPORT

LACROSSE

LE NATIONAL

OUVERTURE DE LA SAISON DE LA CROSSE

L'ouverture de la saison de crosse pour la Ligue intermédiaire, aura lieu le 24 courant, et nos amis du National se préparent depuis quelque temps avec une ardeur extrême à leur première rencontre avec les jeunes Shamrocks. Il y a des pratiques trois fois par semaine, auxquelles assistent une foule de jeunes joueurs.

Lors de la partie du 24, le public pourra voir sur l'équipe des jeunes, plusieurs joueurs qui figureront cette année dans les clubs de la vieille ligue. Il en sera ainsi du côté des Shamrocks comme sous celui du National. Comme on peut le supposer, la joûte ne manquera pas d'intérêt. Les jeunes combattiront sous la direction de leurs aînés et on peut s'attendre à voir beaucoup d'animation de part et d'autre. Les Shamrocks et le National sont de vieux amis qui se sont toujours disputés les palmes de la victoire avec acharnement et cette rencontre ne fera pas exception.

Les deux côtés se préparent depuis longtemps à cette rencontre et ce sera certainement une brillante ouverture de saison.

Un fait qui redoublera certainement l'intérêt parmi notre public, est qu'il verra un bon nombre de jeunes Canadiens-français figurer sur l'équipe qui devra alimenter le club de la vieille ligue. Ce sera aussi une occasion pour voir les améliorations qui ont été faites au terrain du National.

BASE BALL

MASCOTTE vs SOREL

Dimanche prochain, le 22, les Mascottes iront à Sorel pour leur première partie de ligue.

Les joueurs ont pratiqué toute la semaine et se préparent activement à remporter une éclatante victoire.

Viau et Miron, les pitchers, sont en parfaite condition et ils lancent la balle à merveille. Tous les autres joueurs sont décidés à ne pas se laisser battre. L'équipe qui fera rencontrer les Sorel dimanche prochain, se composera des joueurs suivants :

Viau, Miron, Desnoyers, Léveillé, Flood, Hophomie, Lépine, Francoeur, Am. Thomas, Alp. Thomas, Loyer, Faucher.

De sorte qu'avec une équipe aussi forte, les personnes qui assisteront à la partie peuvent être certaines d'être témoins d'une des plus belles parties de la saison. Le club Mascotte fait un appel tous ses amis d'aller l'encourager à Sorel et par là lui aider à remporter une célèbre victoire. Tous ceux qui voudront bien accompagner le club sont priés de se rendre au bateau "Terrebonne," qui partira à 8 heures, dimanche matin, et sera de retour la même soir. Le prix du passage n'est que 75 cents aller et retour.

Il y aura une assemblée du club, ce soir, afin de compléter tous les préparatifs du voyage. Tous les joueurs et membres du club sont priés d'être présents.

Le club de baseball Le National, partira demain soir de Montréal, pour se rendre à Saint-Hyacinthe, où il jouera dimanche sa première partie de ligue avec le club Montcalm. On dit que ce dernier s'est procuré les services de Gannon, que l'on a vu ici l'an dernier avec les Montréals professionnels. Le départ du National aura lieu à 8.30 heures p.m., de la gare Bonaventure. L'équipe est très forte et le capitaine Payette s'attend bien à revenir victorieux.

DEFAITE DES ROCHESTER

MONTREAL L'EMPORTE SUR EUX FACILEMENT

Il s'en est fallu de bien peu de chose, hier, que les Rochester ne subissent un échec complet. C'est grâce à un accident survenu au capitaine Dooley dans la dernière inning, qui le força à se retirer, que les visiteurs ont pu faire la seule course autour des buts qu'ils ont enregistrée dans toute la partie. McFarland, le pitcher des Montréals, a fait merveille, tenant continuellement les joueurs de Rochester dans l'incertitude. A deux reprises, les visiteurs s'avancèrent jusqu'au troisième but, mais McFarland les arrêta là. La partie ne manqua pas d'intérêt malgré la visible supériorité des Montréals, car le jeu au champ fut presque parfait, et celui des Montréals au bat, sensationnel par moments. Cela fut surtout vrai dans la troisième inning, où le two base hit de Boyd permit à trois joueurs de compléter leur course autour des buts, et dans la huitième, où un three base hit de Smink permit de faire deux nouvelles courses autour des buts. McFarland eut aussi l'honneur de lancer la première balle de la saison par-dessus la clôture de la rue Sainte-Catherine. Malheureusement, la balle était lancée dans une mauvaise direction, et elle fut comptée comme un "foul." Un incident amusant arriva, la balle alla rouler sous le banc des joueurs de Montréal et Boyd la chercha parmi les jambes des joueurs avec toute l'ardeur d'un homme qui, dans un pique-nique, veut gagner une course aux patates. Harper, le pitcher des Rochester, ne fit pas de prodiges, et ses balles furent frappées assez facilement par les joueurs de Montréal. Il manqua en outre de précision.

Les décisions de l'umpire McDermott, causèrent pas mal de mécontentement, hier, parmi les spectateurs, favorisant continuellement Rochester. L'assistance était considérable et comprenait au moins 1,500 personnes.

Rochester alla le premier au bat, mais ses trois joueurs moururent successivement. Montréal fit de même. Dans la seconde inning, les Rochester laissèrent un homme sur les buts et Montréal fit une course autour des buts dans sa moitié. Miller mourut sur une balle à Griffin, Dooley prit son premier but sur quatre balles, se rendit au second sur une balle de Henry et au troisième sur une balle lancée sans précision. Un hit de Barry permit alors à Dooley de rentrer au home.

Dans l'inning suivante, les trois joueurs de Rochester moururent successivement. Du côté des Montréals, McFarland mourut sur trois strikes et Schiebeck fit un coup bon pour un but, puis Bannon mourut aux mains du catcher. Shearon fit ensuite un hit bon pour un but. Harner donna quatre balles à Miller, ce qui remplit les buts. Dooley faillit ensuite lancer la balle par-dessus la clôture, et Schiebeck, Shearon et Miller entrèrent au home. Henry fit ensuite un coup bon pour un but et Dooley rentra home en partant du deuxième but. Henry mourut ensuite au deuxième but.

Il n'y eut plus rien de fait jusqu'à la huitième inning alors que les Montréals parvinrent à faire deux nouvelles courses autour des buts. Dans la neuvième, Elsey blessa Dooley à la jambe avec les clous de ses bottines, et Morley remplaça le capitaine au premier but. Les Rochester ont modifié pour faire une course autour des buts. Score:

ROCHESTER

	AB	R	1 B	PO	A	E
Waters, r.f.	4	0	1	0	0	0
Bonner, 2 b.	4	0	2	5	2	0
Griffin, l.f.	3	0	0	3	1	0
Massey, 1 b.	4	0	0	6	0	2
Clymer, c.f.	4	1	1	1	0	0
Elsey, 3 b.	4	0	3	1	3	0
Bean, s.s.	4	0	0	0	4	1
Boyd, c.	4	0	1	8	2	0
Harper, p.	3	0	0	0	0	0
	34	1	7	8	24	12	3

MONTREAL

	AB	R	1 B	PO	A	E
Schiebeck, s.s.	5	1	3	4	4	0
Bannon, l.f.	4	0	0	4	0	0
Shearon, r.f.	4	1	1	1	0	0
Miller, 2 b.	3	1	0	2	4	0
Dooley, 1 b.	2	3	2	9	0	0
Butler, 1 b.	0	0	0	2	0	0
Henry, 3 b.	4	1	3	1	2	0
Barry, c.f.	4	0	0	2	0	0
Smink, c.	4	0	1	2	1	0
McFarland, p.	4	0	1	0	2	0
	34	7	11	27	13	0

Score par innine :

Rochester	0000000001—1
Montréal	0140000 2x—7

SOMMAIRE

Buts volés, Elsey et Clymer ; coups bons pour deux buts, Walters, Boyd et Dooley ; coup bon pour trois buts, Smink ; premier but sur quatre balles, Harper, 2 ; par McFarlan, 1; struck out, par Harper, 1 ; par McFarland, 2; joueur frappé par balle lancée par le pitcher, par Harper, 1 ; wild pitch, Harper, 1; laissés sur les buts, Rochester, 6; Montréal, 5 ; temps, 1.50 heure. Umpire, McDermott.

Providence, R. I., 20 — La partie d'hier a été remise à aujourd'hui, afin de voyager plus avantageusement. Aujourd'hui est une date ouverte.

POSITION DES CLUBS

	Gag.	Perd.	P. C.
Montréal	10	5	667
Toronto	9	5	643
Wilkesbarre	9	5	643
Syracuse	9	7	563
Buffalo	8	9	471
Providence	8	8	385
Springfield	5	8	385
Rochester	3	11	214

LIGUE NATIONALE

A Baltimore :

	R.	H.	E.
Baltimore .00301110x—	6	12	3
Pittsburg .00000000—	0	4	1

Batteries — Kitson et Bowerman ; Hart et Schriver.

A Chicago :

	R.	H.	E.
Chicago .21000030—	6	11	2
Washington .52000000x—	7	10	4

Batteries — Isbell, Woods et Donahue ; Mercer et McGuire.

A Cincinnati : —

	R.	H.	E.
Cincinnati .30100100x—	5	5	1
Boston .10020000—	4	8	0

Batteries — Breitenstein, Hawley et Peltz; Nichols et Bergen.

A Louisville :

	R.	H.	E.
Louisville .22000000x—	4	7	4
Brooklyn .00000100—	1	4	3

Batteries — Cunningham et Snyder ; Kennedy et Ryan.

A St Louis :

	R.	H.	E.
New-York .00011040l—	7	14	3
Saint-Louis .00000109—	1	5	2

Batteries — Doheny et Warner ; Daniels et Clements.

POSITION DES CLUBS

Club	Gag.	Perd.	P. C.
Cincinnati	18	4	818
Cleveland	16	8	667
Baltimore	13	7	650
New-York	13	8	619
Boston	15	10	600
Pittsburg	12	13	480
Chicago	11	12	478
Philadelphia	9	10	474
Brooklyn	9	11	450
Saint-Louis	6	15	286
Washington	5	17	227

LIGUE DE L'OUEST

Détroit, 6 ; Minnéapolis, 1.
Milwaukee, 4 ; Saint-Paul, 0.
Columbus, 4 ; Kansas City, 3.

PARTIES DE MERCREDI

TROISIEME VICTOIRE DES MONTREALS SUR BUFFALO

La dernière partie de la série entre Rochester et Montréal a été jouée mercredi et a résulté en une nouvelle victoire pour Montréal. Buffalo a commencé par prendre l'avantage dans la première inning, mais les hommes du capitaine Dooley n'ont pas tardé à reprendre le dessus. Yerrick, qui jouait comme pitcher pour le club local, reçut un excellent support des autres joueurs, particulièrement du catcher Jacklitz.

Les Buffalos firent de grands efforts pour l'emporter mais tout ce qu'ils purent faire fut de mettre le score 4 à 5. Voici le résultat détaillé :

BUFFALO

	AB	R	BH	PO	A	E
Toman, s.s.	4	1	0	3	4	2
White, l.f.	4	1	1	1	0	0
Gilboy, r.f.	4	0	0	3	0	0
Wise, 2 b.	3	0	1	1	3	1
Field, 1 b.	4	0	0	13	0	0
Lawrence, c.f.	3	0	1	1	0	0
Greminger, 3 b.	4	2	2	1	4	0
Diggins, c.	4	0	2	1	1	1
Mitchell, p.	3	0	0	0	2	1
xMains	1	0	0	0	0	0
	34	4	7	24	14	5

xFrappé pour Mitchell à la neuvième inning.

MONTREAL

	AB	R	BH	PO	A	E
Schiebeck, s.s.	3	1	0	2	3	2
Bannon, l.f.	4	0	0	2	0	0
Shearon, r.f.	4	0	2	3	1	0
Miller, 2 b.	3	0	1	2	4	0
Dooley, 1 b.	3	1	1	8	1	0
Henry, 3 b.	2	0	0	2	1	0
Barry, c.f.	3	2	2	4	0	0
Jacklitz, c.	3	1	1	2	0	0
Yerrick, p.	3	0	0	2	2	0
	28	5	6	27	12	2

Score par inning :

Buffalo	20000101—4
Montréal	00320000x—5

SOMMAIRE

Buts volés, Lawrence, Wise, Schiebeck, Barry, 2; coup bon pour deux buts, Lawrence ; premier but sur quatre balles, par Mitchell, 2 ; par Yerrick, 4 ; Struck out, par Mitchell, 1 ; par Yerrick, 1 ; laissés sur les buts, Buffalo, 7 ; Montréal, 1 ; double plays, Wise, Toman et Field. Temps, 1.35 heure. Umpire, M. McDermott.

PARTIES D EMERCREDI

A Toronto :

	R.	H.	E.
Toronto .00002030—	7	14	4
Rochester .10000021—	4	9	1

Batteries — Williams et Casey ; Morse et Gunson.

A Syracuse :

Première partie :

	R.	H.	E.
Syracuse .00003020—	7	13	5
Providence .00107000—	8	4	2

Batteries — Kissinger et Lake ; Hodson et Crisham.

Deuxième partie :

	R.	H.	E.
Syracuse .02310000x—	6	12	0
Providence .20010200—	5	9	2

Batteries — Mallarkey et Burrill, Braun et Coogan.

A Wilkesbarre :

	R.	H.	E.
Wilkesbarre .02004000—	6	8	3
Springfield .01102101—	7	13	2

Batteries — Coakley et Smith ; Hemming et Duncan.

POSITION DES CLUBS

Mercredi soir

Club	Gag.	Perd.	P. C.
Montréal	9	5	643
Toronto	9	5	643
Wilkesbarre	9	5	643
Syracuse	9	7	563
Buffalo	8	9	471
Providence	5	8	385
Springfield	5	8	385
Rochester	3	10	231

LIGUE NATIONALE

A Baltimore :

	R.	H.	E.
Baltimore .00210000x—	3	6	2
Pittsburg .02000000—	2	5	4

Batteries — Nops et Clark ; Tannehill et Schriver.

A Chicago :

	R.	H.	E.
Chicago .00100102 0—	4	12	3
Saint-Louis .00060020x—	11	14	2

Batteries — Thornton et Donahue ; Sudhoff et Sugden.

POSITIONS DES CLUBS

Mercredi soir

Clubs	Gag.	Perd.	P. C.
Cincinati	17	4	810
Cleveland	16	8	667
Baltimore	12	7	632
Boston	15	9	625
New-York	13	8	619
Chicago	11	11	500
Pittsburg	12	12	500
Philadelphie	9	10	474
Brooklyn	9	10	474
Saint-Louis	6	15	286
Louisville	6	19	240
Washington	4	17	182

CLUB INDEPENDANT

Il y aura, ce soir, à 8 heures, une assemblée du club Indépendant, au bureau de M. Braziers, 1727 rue Notre-Dame, afin de choisir les joueurs qui devront aller dimanche à Saint Jean, pour la première partie de la Ligue Provinciale.

DEFIS

Deuxième équipe du club Saint-Denis va troisième des Massicotte. Dimanche, à 2.30 heures. Champ de Mars. Informations chez A. Laroche, 108 rue Beaudry.

Club Varsity vs Montagnard. Dimanche, ferme Logan. Informations No 1784 Sainte-Catherine.

CHEVAUX COUREURS

CROCKETT GAGNE LE KENTUCKY OAKS

AINSI QU'UNE BOURSE DE $8,000

JOE HILL CONDUIT SA MONTURE AVEC BEAUCOUP D'ADRESSE

Louisville, Ky., 20 — Le Kentucky Oaks, un mille et un seizième de parcours, était la principale course au programme de Churchill Downs, hier, et a été gagnée par la jolie Crockett, à J. C. Cahn. Les paris étaient à 5 à 1 contre elle. La course Oaks amène toujours ensemble la crème des poulinières de trois ans de l'ouest, et cette année pouvait difficilement être appelée une exception, bien que les prévisions des connaisseurs aient été absolument renversées, le favori Lennep, coté quatre à cinq, ne pouvant continuer son train rapide pendant le dernier seizième de mille. Joe Hill conduisit le vainqueur avec beaucoup d'adresse. Assistance, 6,000 personnes. Temps clair et piste rapide.

Quatrième course. — Kentucky Oaks, un mille et un seizième, valeur $3,000.—Crockett, 112, J. Hill, 5 à 1, premier ; Lennep, 112, Martin, 4 à 5, 2; Alleviate, 112, Conley, 6 à 1, 3. Temps, 1.51½. Uarda a aussi couru.

MISS MARION GAGNE LA COURSE DEBUTANTE A SAINT-LOUIS

ET UNE BOURSE DE $1,500

Saint-Louis, Mo., 19 — La course Débutante Stakes a été hier la partie la plus intéressante du programme au Fair Grounds.

Miss Marion, à Barney Schrieber, pouliche de première classe, a gagné facilement. La température était agréable, la piste lente.

Quatrième course : Debutante Stake, valeur $1,500, pour pouliches de deux ans, 4½ furlongs. — Miss Marion, 110, H. Martin, 9 à 5 et 4 à 5, première, Iris, 100, Foucon, 10 à 1 et 3 à 1, 2. Willie Howard, 110, T. Burns, 4 à 1, 3. Temps, 56. Clara Fields, Katie Gibbons, Amonpin, Arline C., et La Joséphine, ont aussi couru.

COURSES DU DRIVINK PARC

Voici le programme des courses qui auront lieu mardi, le 24 mai, au Montreal Driving Park, Pointe Saint-Charles :

Courses de chevaux coureurs :

No 1 — Bourse de $50, dont $15 au second cheval et $5 au troisième. Un mille.

No 2 — Bourse de $50, dont $15 au second cheval, et $5 au troisième, Epreuves d'un mille, 2 dans 3.

No 3 — Bourse de $50, dont $15 au deuxième cheval et $5 au troisième. Un mille et demi, six obstacles à franchir.

La première course commencera à 2.30 heures.

LE BICYCLE

LA PISTE DE QUEEN'S PARK

La nouvelle piste de bicycle de Queen's Park, est entièrement terminée et il ne reste plus maintenant qu'à attendre mardi prochain pour en faire l'ouverture officielle. Ceux qui n'ont pas vu la piste de leurs yeux ne peuvent se faire une idée même approximative de ses immenses dimensions. C'est une construction colossale. La piste est la plus grande et la plus rapide de l'Amérique. Elle a un tiers de mille de tour, 28 pieds et 7 pouces dans sa plus grande largeur et 22 pieds aux endroits les plus étroits. Son plus fort degré d'inclinaison est de sept pieds et elle a une forme elliptique. Elle est si parfaite que même des gens qui n'ont jamais couru, des enfants, peuvent circuler rapidement sur leur machine sans même avoir besoin de tenir les poignées. Nous avons vu des petites filles d'une douzaine d'années, faire le tour de la piste sur leur bicyclette, les mains croisées sur la poitrine ou derrière le dos. La ligne d'inclinaison de la piste les fait tourner tout naturellement. Il ne serait nullement étonnant que, dans des conditions si parfaites, quelque nouveau record fut établi mardi prochain. Le bois employé dans la construction de la piste est tout ce que M. Dandurand a pu trouver de mieux, et grâce à l'habileté des frères Ashinger, dont l'un a fourni les plans et l'autre dirigé les travaux, nous nous trouvons à posséder la plus belle piste de l'Amérique. L'entrade est gigantesque, pouvant contenir entre 8,000 à 9,000 spectateurs. Les plus grands soins ont été pris pour assurer la commodité, le confort et la sûreté des visiteurs. Les travaux sont très solides, seulement que les meilleurs matériaux aient été employés. Les deux tiers des sièges environ sont des sièges réservés, portant un numéro. Chaque siège est muni d'un dossier et est suffisamment large pour que personne ne soit ni gêné ni incommodé par ses voisins. Il y a de l'espace. On a en outre pris des dispositions pour que les gens se rendent à leurs places en passant dans des allées et non en marchant sur les sièges, comme la chose se pratique dans la plupart des estrades. De cette façon, personne ne pourra crosser sa toilette, en marchant que les sièges sont très propres. Le tout doit recevoir trois couches de peinture dont une couple ont déjà été appliquées. Il y a une vingtaine de loges dont la plupart ont déjà été retenues et une de sièges non réservés, qui ne manquent pas non plus de confort, mais qui ne sont pas protégés de la pluie ni du soleil. Il n'y a absolument rien qui puisse obstruer la vue, les poteaux supportant la couverture étant en fer et prenant si peu de place qu'ils ne nuisent aucunement. De chaque place, l'oeil embrasse la surface entière de la piste. Il y a de vastes accommodations pour remiser les machines de ceux qui se rendent là en bicycle, le tout a été fait avait le plus grand soin et les crochets pour accrocher les machines sont de la dernière invention et ne peuvent causer la moindre égratignure ou le moindre dommage à un bicycle. En dessous de l'estrade, il y a un bon nombre de petites fenêtres, d'où les coureurs qui attendent le moment de paraître pourront suivre les courses qui ont lieu sans être vus par personne.

Les quartiers des coureurs, qui occupent le coin nord-ouest du terrain, ont été construits en deux jours. C'est une bâtisse de 75 pieds de longueur par près de 30 de largeur et qui offre toutes les commodités désirables aux coureurs. Mercredi, il y avait environ 50 ouvriers occupés à donner la dernière main aux travaux.

Le site de la piste est admirablement choisi, étant dans un endroit des plus agréables. Le fleuve est à une courte distance et une brise fraîche qui en arrive souffle ordinairement sur la grande estrade. Tout autour, c'est la verte campagne, parsemée des bosquets d'arbres, pittoresque et infiniment charmeuse.

M. Dandurand, qui a lancé le projet et l'a mené à si bonne fin, est un homme d'une prodigieuse et dévorante activité. Chez lui, l'action suit la pensée. Il a construit cette piste dans le temps qu'un homme ordinaire aurait pris à parler du projet à sa femme et à ses amis. La chose s'est faite tranquillement et sans bruit. C'est pourquoi, même aujourd'hui, alors même qu'elle est terminée, un bon nombre de gens en ignorent presque l'existence. Il est à espérer que les courses du 24 mai en amèneront un bon nombre au sens de la réalité et le public comprendra alors toute l'importance de cette entreprise. Comme on a pu le voir par les récentes dépêches, Toronto ne paraît pas très désireuse d'avoir les courses internationales de 1899, de sorte qu'il est fort possible qu'elles aient lieu à Montréal. Cela amènerait ici un grand nombre de voyageurs.

L'ouverture de la piste sera une affaire grandiose et plusieurs personnages importants y assisteront. Lord Aberdeen a fait informer M. Dandurand, par son secrétaire, que, par suite de ses occupations à Ottawa le jour de la fête de la reine, il serait dans l'impossibilité d'être présent à l'ouverture de Queen's Park, mais qu'il lui souhaitait tout le succès possible. Sir Wilfrid Laurier a écrit dans le même sens. Ce sera l'ex-maire Smith qui, en l'absence de M. Préfontaine, fera l'ouverture officielle de la nouvelle piste.

M. McDuff, secrétaire du club de bicycle Wanderers, a écrit à M. Dandurand, disant que le club, en reconnaissance des nombreux services que M. Dandurand a rendus aux bicyclistes de Montréal, l'a nommé son président honoraire. M. Dandurand n'a pas encore accepté la position, mais il répondra sous peu.

Le centre de la piste de Queen's Park pourra devenir, avec de légers travaux, un excellent terrain pour toutes sortes de jeux athlétiques, baseball, football, crosse, courses à pied, etc.

CERCLE SAINT-DENIS

Il y aura ce soir, à 9 heures, une assemblée des membres du club de bicycle Saint-Denis. Tous sont priés d'être présents, car des affaires importantes seront discutées.

LA BOXE

LA BATAILLE McCOY-RUHLIN

C'est ce soir qu'aura lieu à New-York la fameuse bataille McCoy-Ruhlin, qui aura une grande importance dans la question du championnat. L'un des deux aspirants au titre de champion du monde se verra reléguer au second plan avec Sharkey, Maher, etc. Il est tout probable que le vainqueur de la bataille de ce soir et Jeffries, qui l'a emporté sur Sharkey, se battront ensemble prochainement. Tout le monde sportique attend avec une anxiété suprême le résultat de la rencontre de ce soir.

LA RENCONTRE RYAN - KELLAR

700 ou 800 amateurs de boxe, étaient présents, mercredi soir, au Parc Sohmer, où devait avoir lieu la partie de boxe entre Paddy Ryan l'ex-champion de l'univers, et Martin Costello, un heavyweight de renom, établi maintenant à Montréal.

Ce dernier pour une raison ou pour une autre, n'a pas jugé prudent de s'y rendre, et Frank Kellar, qui s'est rencontré dernièrement à Montréal avec Shadow Maher, l'a remplacé.

Il était facile de voir que Ryan ne s'était aucunement entraîné pour la rencontre, et un amateur aurait sans doute fait meilleure figure en face de Kellar.

Pendant les trois rondes, d'une minute et quart chacune, Kellar aurait certainement pu mettre Ryan hors de combat une douzaine de fois, mais il a probablement pris en considération l'âge de Ryan et il a eu pitié de lui.

Plusieurs rencontres préliminaires ont eu lieu entre des amateurs de Montréal. La plus intéressante a été celle entre les deux frères Walsh

A TRAVERS LES PROVINCES

Une jeune femme de Wotton met son enfant dans un fourneau

UNE JOLIE FETE A ST PROSPERE

Deux ouvriers ont failli se faire tuer à Nicolet

LANCEMENT D'UN VAPEUR A ST AIME

Un citoyen de St Denis qui se fait crever un œil par un hibou

Autres nouvelles

(De nos correspondants particuliers)

WOTTON

Un bien pénible accident qui aura probablement une issue fatale s'est produit ici, un de ces jours derniers.

Une pauvre femme du nom de Biron, du deuxième rang de Wotton, atteinte d'aliénation mentale, a mis son enfant dans le fourneau d'un poêle chaud, en s'infligeant à elle-même des brûlures probablement mortelles.

Il est probable que l'on pourra sauver le bébé de la mort, mais la malheureuse mère, qui souffrait déjà d'une maladie grave, succombera probablement.

—Les semailles sont à peu près terminées dans notre région ; nous avons eu du temps très froid, mais la chaleur semble être revenue.

NICOLET

Mercredi, vers neuf heures et demie du matin, deux ouvriers maçons, les nommés Philippe Métivier et J. B. Allard, occupés à des travaux de réparations au couvent de l'Assomption, ont failli perdre la vie dans les circonstances qui suivent :

Ils étaient montés sur un de ces échafauds mobiles construit avec une échelle horizontale et retenu à ses extrémités par des câbles attachés à des poulies qui permettent de monter ou descendre à volonté. A peine l'échafaud était-il arrivé au faîte de l'édifice que l'un des câbles se brisa, projetant Métivier dans le vide, tandis que son compagnon évitait de le suivre dans cette dangereuse route en se cramponnant au câble qui était resté solide au mur. On accourut auprès de Métivier, croyant bien le relever mort ; mais à la stupéfaction générale, comme on allait se pencher pour voir s'il était encore en vie, il se releva sans l'aide de personne, quelque peu abasourdi, mais n'ayant d'autres blessures apparentes que quelques contusions sans gravité. On ne croit pas non plus que Métivier ait reçu de lésions internes. N'importe, voilà deux hommes qui pourront dire qu'ils ont vu la mort de près.

SAINT-DENIS, RIV. RICH.

Ces jours derniers, M. H. Remy s'est fait crever un oeil par un hibou qu'il voulait prendre. Le blessé commence à prendre un peu de mieux.

SAINT-PROSPER

—Samedi dernier, il y a eu une très jolie fête intime, à l'occasion de la fête patronale de M. l'abbé O. H. Lacerte, curé de la paroisse. Les jeunes filles de la congrégation des Enfants de Marie ont présenté au digne pasteur, une jolie canne d'ébène à pommeau d'or, ainsi qu'un riche bouquet spirituel, le tout accompagné d'une superbe adresse de sympathie.

SAINT-AIME

—Une très jolie cérémonie a eu lieu ici, ces jours derniers, à l'occasion du lancement du vapeur " Saint-Aimé ", construit par M. Zotique Lebrun, de cette localité. M. l'abbé Godard, curé de la paroisse, a béni le bateau qui a ensuite été lancé sans le moindre incident digne de remarque. C'est toujours un spectacle nouveau que le lancement d'un navire et plus de cent cinquante personnes ont voulu être témoins de ce spectacle.

L'ASSOMPTION

—Une intéressante partie de base-ball a été jouée, mardi dernier, au collège de l'Assomption, entre les Victor et les Magloire. Ces derniers furent défait par un score de 32 à 27.
Voici le résultat par inning :

Victor	0110323011192—33
Magloire	3002104001052—27

Batterie : Victor, W. Charrette et J. Fafard ; Magloire, Ed. Caisse et Em. Chaussé.

—Mardi dernier eut lieu un grand concours de jeux au collège. A cette occasion, les élèves sont allés passer la journée dans le bois des écoliers, situé non loin de la paroisse. Malgré l'apparence du mauvais temps, la fête a été brillante. Des rafraichissement, des cigares, etc., étaient à la disposition des jeunes gens. Le second club de base-ball Albert, sous la direction de son dévoué capitaine, L. J. Marchand, a remporté une éclatante victoire sur son adversaire, le club Hector. Les élèves sont revenus au collège en chantant de gais refrains canadiens.

—Plusieurs jeunes gens, ici, se sont achetés des bicycles et bon nombre d'autres se proposent de les imiter, ce qui aura pour effet de créer plus d'animation et de gaieté dans notre petite ville de l'Assomption.

L'EPIPHANIE

—M. Deneault, vice-président de l'Union Franco-Canadienne, était de passage ici, dimanche dernier, et l'hôte de notre ami le Dr Malo. M. Deneault profita de cette circonstance pour donner une conférence sur les sociétés de secours mutuels, qui font tant de bien au sein des populations canadiennes-françaises de la province de Québec. Plusieurs personnes se sont rendues pour écouter ce jeune conférencier de talent. Il existe plusieurs sociétés de mutualité à l'Epiphanie. L'Union Franco-Canadienne, établie ici depuis quelque temps, a fait de rapides progrès.

—Il est question, parmi la jeunesse de l'Epiphanie, de fonder un club de baseball.

—Samedi dernier, a eu lieu la première communion des enfants. L'église était remplie d'une foule considérable de fidèles désireux d'être témoins de ce touchant spectacle toujours nouveau.

—Nos bicyclistes s'en donnent à coeur joie de ce temps-ci. Tous les soirs, ils font une promenade à travers notre paisible village qu'ils égalent par le bruit des cloches et les courses vertigineuses auxquelles ils se livrent.

TROIS-RIVIERES

La direction du concert de Dan Godfrey qui doit avoir lieu dimanche soir, à l'hôtel de ville, a reçu la permission de transformer pour l'occasion la salle des délibérations du conseil en vestiaire.

—A sa dernière réunion, le conseil municipal a autorisé le paiement de $1,918.54 à diverses personnes dont les comptes ont été approuvés par la commission des finances.

L'entreprise de la fourniture de la houille nécessaire aux divers départements municipaux, a été adjugée à M. Zéphirin Marchand, le seul soumissionnaire.

Il a été décidé que M. P. M. Martel serait l'avocat de la municipalité dans le procès en dommages-intérêts que lui a intenté M. Antoine Morissette. Celui-ci se plaint d'avoir été victime d'un accident causé par une des voitures de la municipalité.

Le greffier fait la lecture d'une requête des propriétaires d'immeubles des rues Notre-Dame et St Philippe, demandant que ces rues soient réparées de manière qu'on puisse y circuler comme dans les autres parties de la ville. L'affaire a été référée à la commission de la voirie.

L'échevin Verrette, au nom d'un grand nombre de citoyens, demande au conseil de s'entendre avec MM. Hart et Grenier, relativement à l'achat d'une lisière de terrain que ces messieurs possèdent le long de la rue des Forges et dont la municipalité a besoin pour élargir cette rue. Référé à la commission de la voirie.

La question de l'élargissement de la rue St Joseph est de nouveau renvoyée à la commission de la voirie, afin de permettre à celle-ci de s'entendre avec M. Jacques Bureau qui possède des terrains dans cette rue.

L'échevin Panneton demande que le chemin du côteau allant à Ste Marguerite soit rouvert à la circulation. La question est référée à la même commission, ainsi qu'une demande de M. Pagé, à l'effet de faire prolonger le trottoir de la rue Deschamps jusqu'au parc Vanasse.

—La congrégation des jeunes gens fera, dimanche prochain, son pèlerinage annuel au Cap de la Madeleine.

—La première communion des orphelins du couvent de la Providence, a eu lieu hier.

—Une société a été organisée dans le but d'établir ici un vaste entrepôt-frigorifique pour le fromage, le beurre, les oeufs, les fruits, le poisson, etc. Cette entreprise sera d'une grande importance pour notre district. La construction de cet entrepôt serait terminée pour le commencement de juillet.

SOREL

M. Alfred Codère, le gardien de l'écluse de Saint-Ours, devra subir l'épreuve d'une enquête prochainement. Le gouvernement fédéral vient de nommer M. W. L. U. Désy, commissaire-enquêteur à cet effet. M. Désy est aussi nommé agent des terres de l'ordonnance pour le comté de Richelieu.

—Les terrains du gouvernement fédéral situés en arrière de la ville, en face du collège Mont Saint-Bernard, seront vendus prochainement à l'enchère.

—Dans le courant de l'été, le gouvernement fera construire un brise-glace en face de la ville, sur le Saint-Laurent, pour protéger les propriétés de l'extrémité sud-est de la rue Augusta, dont quelques-unes ont subi des dommages lors de la dernière débâcle de la glace du fleuve.

Deux autres brise-glaces seront aussi construits sur l'Ile de Grâce et sur l'Ile du Moine, en face de la paroisse de Sainte-Anne de Sorel.

—Les dommages causés au vapeur "Canada" lors de sa collision avec le "Cacouna", en descendant à Québec, lundi soir, sont moins considérables qu'on l'avait cru d'abord. Il n'y a rien de brisé dans les machines, l'essieu des roues seulement a été reculé d'un côté d'à peu près 18 pouces, une roue a été brisée et quelques parties légères de la machine ont été pliées. Les réparations sont commencées et le "Canada" sera prêt à reprendre sa ligne du Saguenay au commencement de juin.

—Chant magnifique, jeudi soir, aux exercices du mois de Marie, par le choeur des Enfants de Marie, sous la direction de Mlle Léonie Mongeon.

—Le pèlerinage de la congrégation des hommes a eu lieu, hier, à Saint-Antoine, par le vapeur "Cultivateur", sous la direction de M. l'abbé Cormier. L'assistance était nombreuse et tout s'est passé dans la plus grande dévotion.

—Aujourd'hui, vendredi, a eu lieu le pèlerinage des Enfants de Marie, à Montréal. En passant à Verchères, les pèlerines sont arrêtées, pour assister à une messe et faire la sainte communion. Elles se sont ensuite rendues à Montréal où des exercices religieux ont eu lieu dans la chapelle de l'église Notre-Dame de Pitié. Elles retourneront à Sorel ce soir, par le "Québec".

LES MALADIES DU FOIE

telles

AUX ETATS-UNIS

Une opinion de Fall River Mass

(De notre correspondant particulier)

Fall River, 18 — La nouvelle stupéfiante, lancée par "La Patrie", journal publié dans votre ville, que "La Presse" allait être interdite, aux Etats-Unis, parce qu'elle prêche la rébellion, aux Canadiens-Américains, a dû faire tressaillir d'aise tous les jingos qui se trouvent dans nos rangs.

En certains quartiers, par ici, pour être bon patriote et loyal envers le drapeau étoilé, il faut manger de l'Espagnol à pleines dents ou du moins vouer cette nation entière à une extermination complète.

C'est facile à dire pour ceux qui sont cantonnés en lieu sûr, loin des opérations militaires, mais cela ne leur serait pas aussi agréable à faire.

Enfin, parce que dans vos colonnes, vous n'avez pas mangé de l'Espagnol, au moins une fois par jour, on vous accuse de fomenter la discorde, de prêcher la rebellion, parmi nos compatriotes établis aux Etats-Unis.

Pour plaire aux jingos de toutes nuances, vous devriez croquer de l'Espagnol journellement à toutes les sauces, mais vous seriez exposés à en mourir d'indigestion ; ce qui entrerait singulièrement dans les vues de vos détracteurs.

D'aucuns prétendent que l'exclusion de "La Presse" du territoire des Etats-Unis, pour le crime de lèse-nation qu'on lui impute, serait une magnifique aubaine pour certaines feuilles rivales, qui vous trouvent bien gênants, particulièrement pour les rivaux de votre voisinage immédiat, dont le chemin deviendrait ainsi plus libre.

Je ne m'occupe pas, bien entendu, de certains chevaliers de la plume, qui écrivent le français, leur langue maternelle, à peu près comme le pourrait un indigène des Iles Sandwich. Ceux-là croient, de bonne foi, avoir une mission à remplir, et ils s'y dévouent avec acharnement, et je n'inclus pas dans cette dernière catégorie, les journaux canadiens-américains sérieux, comme "l'Indépendant", de Fall R'ver, "l'Etoile", de Lowell, "l'Opinion Publique" de Worcester, et d'autres, dont la rédaction est excellente.

Mais je m'en tiens à la question générale qui occupe tant nos jingos.

La reproduction que vous avez donnée, le 11 courant, d'un article du "Manchester Union", au sujet de la guerre ne leur a pas fait dresser les cheveux sur la tête, parce que, comme vous le dites, ce journal anglais n'est pas sur leur chemin.

Alors voici une autre opinion, sur le même sujet, cette fois émise, par le "Fall River Daily Herald" du 14 courant. Le "Fall River Daily Herald" est l'un des journaux les plus sérieux et les mieux posés de la Nouvelle-Angleterre, et il est inféodé au parti républicain. De plus il affirme ses sympathies à l'égard de notre race, en employant, au nombre de ses reporters, un Canadien-français.

Si "La Presse" publiait un article semblable, les jingos crieraient certainement ques vous incitez à l'émeute.

Voici une traduction fidèle de cet article intitulé : TheAftermath (La Récolte) :

"La Nation a beaucoup de canons et un grand nombre de soldats, mais elle a comparativement peu d'hommes d'Etat qui peuvent voir de l'avant, et jusqu'à présent, personne ne s'est aventuré à nous dire ce qui doit résulter de la politique que nous poursuivons présentement. Personne n'a prédit la conquête des Philippines ou le bombardement de San Juan de Porto Rico. Nous avons commencé les opérations, dans le but ostensible d'affranchir Cuba, bien que neuf sur dix d'entre nous soient animés d'un esprit de vengeance.

"On a dit que c'était là de l'esprit malsain, mais il existe, néanmoins. Quoi qu'il en soit, il a été décidé de faire la guerre, et c'est maintenant le temps de demander où va nous mener la guerre. Jusqu'à présent, nous nous sommes contentés des possessions dont nous avons hérité, et peut-être en sommes-nous encore satisfaits. Mais il y a des indices que le conflit nous imposera l'acquisition de nouveaux territoires, avec toutes les responsabilités que cette possession implique.

"Cela signifie que nous pouvons être obligés de figurer dans la politique européenne, et c'est là un jeu compliqué, dans lequel ce pays a eu jusqu'ici peu d'expérience. De plus, il n'y a rien dans la composition du Congrès pour justifier l'assurance que de nouvelles difficultés ne nous attendent point, une fois que nous serons embarqués sur cette mer inconnue et que nous aurons pris place parmi les grandes puissances du monde. En dépit de tout ce qui a été dit et écrit au contraire, il n'est pas besoin de preuve pour démontrer que ce serait chose facile de ramasser une querelle avec l'Angleterre.

"L'Amérique et la Grande-Bretagne contre le monde, cela sonne bien, mais des questions semblables à celles qui étaient comprises dans la dispute du Vénézuela ne sont pas propres à provoquer une alliance. Il vaut mieux envisager la situation franchement que d'en détourner les yeux. La perspective de cette extension possible, sinon probable, d'intérêts, n'est pas absolument agréable. L'Allemagne est hostile, et la France n'est pas amicale. La Russie se tient coite, et l'Angleterre se montre égoïste.

"Nous réduirons l'Espagne, mais il y a la récolte possible qui peut nous rendre perplexe."

LES INSTITUTIONS CANADIENNES
25e ANNIVERSAIRE DE L'EGLISE ST JOSEPH, A SPRINGFIELD, MASS.
ECOLE PAROISSIALE

SPRINGFIELD, Massachusetts, 18 — Les fêtes du vingt-cinquième anniversaire de l'église Saint-Joseph, de Springfield, ont commencé, dimanche dernier, à 3 heures de l'après-midi. Le sacrement de confirmation a été administré à 150 garçons et fillettes de la paroisse, par Sa Grandeur Mgr Thomas Beaven, évêque du diocèse.

Le sermon a été prêché par le Rév. Léandre Gagnier, de Valleyfield, neveu du Rév. M. Gagnier, de Springfield.

Il y a eu ensuite bénédiction du Saint-Sacrement.

Mme Joseph Boyer présidait à l'orgue, et M. Régnier était maître de chapelle. Plusieurs prêtres du diocèse entouraient Mgr Beaven.

Immédiatement après, les enfants de l'école, les nouveaux confirmés et les paroissiens, se sont rendus dans les salles de la nouvelle école qui a été bénie par Mgr Beaven.

La cérémonie s'est terminée par un "Magnificat" chanté par les membres du choeur de l'église Saint-Joseph.

Lundi soir, les fêtes se sont continuées par un banquet, auquel prirent part presque tous les Canadiens-français de la ville, ainsi que les différentes sociétés. Un grand nombre de prêtres des différentes parties du diocèse ont assisté à cette jolie soirée.

A 7 heures, les membres des sociétés Saint-Vincent de Paul, Saint-Jean-Baptiste, Ligue du Sacré-Coeur, Ligue des Patriotes et Ligue des Artisans, se sont réunis dans la salle Saint-Jean-Baptiste, rue Sanford, et accompagnés de la musique du 2e régiment, se rendirent à la nouvelle école paroissiale au coin des rues Savard et Water. Etaient présents sur l'estrade, le très Rév. Thomas Griffin, de Worcester ; le Rév. A. Delphos, de Chicopee Falls ; le Rév. Joseph M. A. Genest, de Mittineague ; le Rév. A. Langlois, de South Framingham ; le Rév. W. Balthasar, de Shelburne Falls ; le Rév. G. Edward Perreault, de Worcester ; le Rév. J. V. Campeau, de East Douglass ; le Rév. C. E. Bruneault, de Holyoke ; le Rév. C. H. Jeannotte, de North Adams ; le Rév. S. Fitzgerald, de Springfield ; le Rév. John J. M. Cay, de Chicopee ; le Rév. Thomas Smith, de Springfield ; le Rév. E. Collier, de South Hadley Falls ; Les RR. M. A. Griffin, M. A. R. Kelly, et John B. Daly, de Springfield ; Rév. J. E. Marceoux, de Indian Orchard ; Rév. L. O. Triganne, d'Adams ; Rév. P. J. Harkins, de Holyoke ; Rév. Léandre Gagnier, de Valleyfield, et Rév. Emile A. St Onge, de Chicopee Falls.

Le Rév. Louis G. Gagnier occupait la place d'honneur, ayant à sa droite Mgr Beaven.

Le premier discours a été prononcé en français, par M. Napoléon Rousseau, au nom de la paroisse. Un autre a été prononcé en anglais, par M. Charles G. Noel, qui a présenté en même temps au Père Gagnier, un chèque de 700 dollars. M. R. Normandin a prononcé un discours au nom de la société St Jean-Baptiste, accompagné d'un présent de $100.

Puis Mgr Beaven a parlé en termes éloquents des travaux accomplis par le Rév. Gagnier, et l'a remercié publiquement pour son zèle et la façon dont il savait s'identifier avec tous ses paroissiens. Le Rév. Hamond a fait le panégyrique du Rév. Gagnier, qui a ensuite remercié tous ceux qui avaient tenu à assister à cette magnifique fête et qui l'avaient aidé à la fondation de cette nouvelle école dont il était si fier.

On se rendit ensuite dans la salle du banquet qui avait été magnifiquement décorée pour la circonstance. Deux cents personnes environ se pressaient autour des tables qui étaient chargées des mets les plus choisis, et le service s'est fait sous la direction des dames et des demoiselles de la paroisse.

Le Rév. C. Bruneault a porté un toast au Saint-Père, et il a vivement intéressé ses auditeurs par ses remarques sur la ville éternelle qu'il a visitée tout récemment.

D'autres discours ont été prononcés par les Révds L. S. Roy, Benjamin Fagnant et L. Gagnier, qui a fait l'historique de la paroisse Saint-Joseph.

Mardi soir, les fêtes se sont terminées par un excellent concert donné par la musique du deuxième régiment. Deux comédies ont été jouées avec beaucoup de succès. "Never Reckon Your Chicken" et les "Enfants de Perrette".

Le comité d'organisation se composait de MM. Rosario Normandin, Joseph P. Lapierre et Théophile J. Regnier.

Le drapeau étoilé

SON HISTOIRE, SES GLORIEUSES ETOILES

Le drapeau américain, à bandes rouges et blanches alternées, avec une constellation d'étoiles, sur un fond bleu, est appelé "Old Glory", par les citoyens des Etats-Unis, à cause de son origine ancienne. Il a été adopté le 14 juin 1777, par une résolution du Congrès disant :

"Résolu : que le drapeau national soit fait de treize bandes, rouges et blanches alternées, et que l'union soit représentée par douze étoiles sur un fond bleu, représentant une constellation".

Le drapeau étoilé est donc âge de 121 ans, ce qui le fait le plus ancien comparé à ceux des grandes nations de l'ouest de l'Europe.

En effet, le drapeau anglais, tel qu'il est aujourd'hui, n'existe que depuis la fondation du Royaume-Uni, en 1800 ; le tricolore de France a été adopté en 1794 ; les drapeaux de l'Allemagne et de l'Italie datent de l'établissement du régime actuel, et les Espagnols ont adopté le leur en 1785.

Le premier drapeau étoilé a été fait sous la direction d'un comité nommé pour en tracer le dessin. Il fut confectionné, rapporte-t-on, par une pauvre marchande de modes, Mme John Ross, qui tenait un petit atelier dans la rue Arch, à Philadelphie. C'est elle, paraît-il, qui suggéra de mettre des étoiles à cinq pointes. Les étoiles furent rangées en cercle, emblème de la durée éternelle.

La légende veut que Paul Jones, commandant du navire de guerre le "Ranger", ait été le premier à déployer au vent sur son vaisseau les couleurs américaines.

Avant l'adoption des bandes et les étoiles, plusieurs drapeaux avaient paru immédiatement avant les évolutions et durant les deux années de la guerre de l'indépendance.

En 1776, les insurgés arborèrent un drapeau portant la croix de Saint-Georges et un pin. Les puritains n'aimaient pas la croix, et cet étendard fût abandonné. Le pin parut seul ou avec une devise.

Peu avant l'adoption du drapeau national par le Congrès, les bandes rouges et blanches avaient commencé à être déployées, mais elles étaient associées à d'autres emblèmes. On y a vu un aigle entouré d'étoiles et tenant dans ses serres des flèches et un rameau d'olivier.

L'intention première du Congrès était d'adapter une bande et une étoile au drapeau chaque fois qu'un nouvel Etat entrerait dans l'Union. Mais on ne tarda pas à s'apercevoir que les bandes ne pouvaient se mettre en nombre infini et l'on revint au chiffre 13. Quant aux étoiles, on en met autant qu'il se trouve d'Etats, et on les dispose régulièrement sur le fond bleu.

Depuis le commencement des difficultés avec l'Espagne, le patriotisme des citoyens s'affirme sous forme de drapeaux et les villes américaines en sont hérissées.

Quand bébé fut malade, elle prit du Castoria
Quand elle fut enfant, elle en voulut encore ;
Quand elle devint plus grande, elle disait : Je l'ador
Depuis tous ses enfants ont pris de Castoria.

COUPON de LA PRESSE
PHOTOGRAPHIES LACAS
No 3

PARMI LES CANADIENS

MASSACHUSETTS

TOUCHANTE CEREMONIE

HOLYOKE — Cent vingt-cinq garçons et filles ont fait leur première communion, à la paroisse du Précieux-Sang. La messe a été célébrée par le révérend A. Desroches, qui a prêché le sermon de circonstance. Le chant a été rendu par les élèves du couvent, sous la direction des Soeurs Sainte-Anne.

Dans l'après-midi, il y eut distribution du Saint Scapulaire.

A la paroisse de Notre-Dame du Perpétuel Secours, les enfants feront leur première communion le 21 juin. Il y a catéchisme préparatoire tous les jours.

POUR LE SUCCES DES ARMES

Dimanche, à l'église de Notre-Dame du Perpétuel Secours, des prières publiques ont été faites après toutes les messes, pour le succès de nos armes, la protection de nos défenseurs et aussi pour la paix. Ces prières se réciteront dans toutes les églises catholiques, tant que la guerre durera.

Ordonné par les archevêques et évêques du pays.

LE CLUB INDEPENDANT

A leur assemblée annuelle, les membres du club Indépendant du quartier 2 ont élu les officiers suivants :

Président, George L. Coderre ; vice-président, Fred. Aubrey ; trésorier, Félix Labrecque ; secrétaire financier, Charles R. Moreau ; secrétaire archiviste, Hosey Richard. Directeurs, Joseph Bourassa, Fred Monat, Alex. Dugas.

LE 2ème REGIMENT

Les volontaires du deuxième régiment ont été les premiers du nord à partir pour Tampa, Flo., où ils sont arrivés au commencement de la semaine. Il n'y a eu qu'un cas de maladie. Le soldat Cain, de la compagnie D, de Holyoke, a souffert de la trop grande chaleur, mais sa condition n'est pas alarmante.

LE CLUB GUILMANT

Les dames du club Guilmant se sont réunies chez Mme Patoil, de Willimansett. Un joli concert avait été organisé. De nombreux rafraîchissements ont été servis dans le cours de la soirée.

BAZAR SAINT-JOSEPH

WORCESTER — Les paroissiens de Saint-Joseph ont décidé de faire un bazar dans le cours de décembre. Les produits seront employés à l'extinction de la dette du couvent de la paroisse. Le comité suivant a pris l'initiative de la chose :

M. A. T. Lamoureux, président; MM. Edmond Paquette, T. Bousquet, Alci de Perron, Joseph Lajoie, sr., M. Léger et A. Tisdale. Ce comité aura le privilège de s'adjoindre d'autres membres, au besoin.

A L'ARMEE REGULIERE

M. Urgel Jacques, entrepreneur de cette ville, a reçu, dernièrement, une lettre de son neveu, M. Joseph J. Lemieux, dont "La Presse" a annoncé, il y a quelques jours, le départ dans l'armée régulière.

Le jeune Lemieux écrit, de Washington, qu'il a eu un peu de difficulté à contrôler les soldats qu'il avait sous ses charges, ces messieurs voulant trop libéralement inaugurer leur entrée dans l'armée régulière.

ELECTION D'OFFICIERS

—A une assemblée des directeurs de la "Consolidated Street Railway Company", M. F. H. Dewey, a été élu président à la place de M. C. B. Pratt, décédé dernièrement. M. Albert H. Stone a aussi été élu directeur de la même compagnie.

CONDOLEANCES

—A la dernière assemblée des membres du conseil de ville et du bureau des échevins, des résolutions de condoléances ont été votées à l'occasion de la mort de C. B. Pratt, ex-maire de Worcester.

EN AIDE AUX VOLONTAIRES

LOWELL — Le mouvement lancé dans le but de prélever des fonds pour fournir des vêtements aux volontaires de Lowell, obtient un plein succès. Plusieurs centaines de dollars ont déjà été souscrits.

LES FINANCES MUNICIPALES

—La ville a perçu, depuis de 1er janvier, la somme de $181,849.59 dont $147,001 pour les permis de vendre des spiritueux. La commission d'hygiène a dépensé, dans le même temps, $15,111,-05, et a $19,083.69 à son crédit dans le coffre municipal.

Le département des égouts a dépensé jusqu'ici $11,351.25 pour construction d'égouts et $7,291.82 pour ses dépenses courantes.

Le département de la voirie a dépensé $42,950.21, déposé dans le trésor de la ville, $5,403.83, et a encore à son crédit $88,280.19.

LA SOCIETE PROTECTRICE DES ANIMAUX

—La Humane Society a eu assez de besogne pendant le mois d'avril. Cinq chevaux ont été tués parce qu'ils étaient trop malades ; 56 ont été condamnés au repos, plusieurs autres ont été examinés et leurs propriétaires avertis d'en avoir plus soin à l'avenir, et vingt-deux autres animaux ont été tués.

La Société rend des services réels et devrait être encouragée par les Canadiens. On ne devrait pas avoir honte de dénoncer ceux qui ont assez peu de coeur pour maltraiter leurs chevaux. Un homme qui agit ainsi est lui-même pire qu'une brute.

ECHOS URBAINS

—Un cheval attelé à une voiture contenant une femme et son jeune enfant, a pris le mors aux dents, sur la rue Merrimack, près de la rue Central. Le véhicule a donné contre deux chars de l'électrique et a été mis en pièces. La femme s'en est tirée sans la moindre égratignure, mais l'enfant a reçu au front une blessure assez grave.

—Plusieurs marchands de la ville ont été récemment victimes d'un filou qui a réussi à faire accepter des chèques forgés. La police est aux trousses de ce mauvais farceur.

—Les sociétés irlandaises ont décidé de ne pas célébrer le centenaire de la bataille de Vinegar Hill, le 21 juin, à cause de la guerre.

—Michael G. Varveres, un Grec de cette ville, employé à la cordonnerie Stover, a eu un frère tué à bord du torpilleur "Winslow". Il a pris des mesures pour faire venir à Lowell les restes du défunt. Varveres a un autre frère, à bord du monitor "Puritan."

—M. A. G. Thompson, notre nouveau maître de poste, est entré en fonctions lundi. Son prédécesseur, M. Gardner W. Pearson est parti pour rejoindre son régiment, le 6ème, du Massachusetts, où il tient le grade de sergent.

NEW-HAMPSHIRE

UN FAUSSAIRE

MANCHESTER. — La police est à la recherche d'un homme qui a soutiré de l'argent d'une foule de marchands de la ville. L'individu, dont l'apparence était tout autre que celle d'un faussaire se présentait dans les magasins et payait quelques objets par un chèque, par lequel le marchand lui remettait la monnaie. Il a d'abord opéré son truc chez M. P. Gamache, épicier, et lui a passé un chèque de $14. Au Phoenix Hotel, il en a passé un de $35. Chez MM. Auger, Labrecque et Dupaul, Montplaisir et Beaumier, tous marchands de chaussures, il a présenté des chèques de $14, qui ont tous été acceptés par les marchands à l'exception de celui de M. Montplaisir, qui, étant de $35, était plus difficile à changer.

Le jour de son départ, il est allé chez MM. Gadbois et Cie, louer une voiture et cheval, pour transporter sa malle, a-t-il dit, de McGregorville à la gare. Il a été un peu plus d'une heure à son voyage, et a payé avec un billet de banque d'une piastre, le prix que M. C. Gadbois lui demandait. Il a laissé au bureau de ce dernier une paire de chaussures qu'il avait achetées chez M. Beaumier, et devait aller les chercher quelque temps après. On ne l'a plus revu.

VICTIME D'AUDACIEUX ESCROCS

Deux hommes parfaitement bien mis, donnant leurs noms Pelletier et Belleville, se disant l'un Suisse et l'autre Français, ont réussi, en agissant de concert, à enlever à M. T. Lapointe, hôtelier, rue Manchester, la somme de $2,000.

Ils ont fait connaissance avec M. Lapointe, et l'un d'eux lui a proposé de former une société pour exploiter le commerce d'épicerie. M. Lapointe, malgré la prudence et la circonspection qu'il mit dans ses négociations avec l'individu, se laissa cependant tromper et lui accorda sa confiance.

Pelletier, tel est celui qui devait faire le commerce avec lui, laissait même voir qu'il avait des doutes sur l'honnêteté de M. Lapointe, et pour s'assurer, disait-il, de sa bonne foi, demandait une garantie de $2,000.

Il était pour mettre lui-même $3,000 dans les affaires. M. Lapointe déposa dans un coffret les $2,000 demandées, enroulées dans un mouchoir blanc, en même temps que Pelletier y déposait un sac, sensé contenir $3,000. M. Lapointe devait garder le coffret et Pelletier la clef.

Quand M. Lapointe vint à sa saloon, samedi midi, les deux individus demandèrent à Mme Lapointe si elle voulait aller acheter un poulet pour faire un bon dîner,, après quoi, ils iraient tous ensemble faire une promenade en voiture. Mme Lapointe s'exécuta de bonne grâce. Quand elle revint du marché, cependant, les deux individus étaient disparus.

On les attendit quelque temps, mais ne les voyant pas reparaître, on commença à avoir des craintes sérieuses sur le compte des $2,000, qui manquaient réellement.

M. Lapointe est inconsolable. La police est aux trousses des voleurs, qu'on croit, avec quelque raison, alliés à une bande de filous qui opèrent ensemble dans différentes villes. Pelletier paraissait prendre un intérêt très vif à certaines nouvelles de la "Presse" et de la "Patrie", de Montréal, et il disait avoir des amis dans cette dernière ville.

ACCIDENT

MM. J. B. Corbière et Hector Gamache, en revenant de Bedford, ont été victimes d'un accident de voiture qui a failli leur coûter la vie. Le cheval qu'ils conduisaient a eu peur d'un bicycle et dans une ruade il a brisé le chapeau de M. Corbière. Il ne s'en est manqué que de quelques lignes que notre compatriote fut défiguré. La voiture a subi des dommages pour une quinzaine de dollars.

RHODE ISLAND

PAWTUCKET — Le feu s'est déclaré, dans une maison de H. A. Desluariers, de Providence, No 17 rue Exchange. La maison était occupée par MM. Omer et Adélard Houle, hôteliers. L'incendie a presque tout détruit. Les Messieurs Houle estiment leurs pertes à $2,800, en partie couvertes par les assurances.

CLOTURE DE RETRAITE

PROVIDENCE — La clôture de la retraite qui a été donnée par les Pères Capucins de l'Ordre Saint-François, à l'église Saint-Charles, a eu lieu à trois heures, dimanche après-midi. Cette retraite a duré quatre semaines. L'assistance a été nombreuse, et les paroissiens garderont longtemps un doux souvenir du court séjour que les Révérends Pères ont fait au milieu d'eux.

LES CAUSES DE LA GUERRE

—A la prochaine assemblée du club de Naturalisation, il sera donné une conférence sur la cause qui a amené la guerre entre les Etats-Unis et l'Espagne. Les conférenciers seront MM. Letourneau et L'Heureux. Ces Messieurs n'en sont pas à leur premier essai et la séance promet d'être des plus intéressantes.

LA ST VINCENT DE PAUL

Les dames de la Société Saint-Vincent de Paul ont donné une soirée musicale à la salle Casino, au profit des pauvres de la paroisse.

Cette oeuvre mérite tout l'encouragement du public, et l'assistance a été satisfaisante.

DERNIER COURRIER

CONSUL A SAINT-HYACINTHE

CENTRALL FALLS, R. I., 20 — Le président des Etats-Unis, M. McKinley, vient d'assigner le poste de consul à Saint-Hyacinthe, à M. J. M. Authier, de Central Falls. Le nouveau consul a reçu sa commission de Washington.

M. J. M. Authier prendra possession de son nouveau poste le ou vers le 15 juin.

EN ROUTE POUR LE CAMP

NASHUA, N. H., 20 — Un de nos régiments vient de partir pour le théâtre de la guerre, suivi par les voeux de toute la population du New-Hamphshire. Un grand nombre de Canadiens en font partie et ne sont pas des moins courageux. Beaucoup d'autres s'attendent à partir prochainement. Espérons que la guerre finira bientôt.

BLESSEE MORTELLEMENT

WOONSOCKET, R. I., 20—M. l'abbé Jos. R. Bourgeois, directeur du Gymnase Sainte-Anne, et curé "pro tempore" de la paroisse Sainte-Anne, a reçu un télégramme du notaire Desautels, de Saint-Hyacinthe, P. Q., lui apprenant que sa mère avait reçu de graves blessures dans un incendie à la "Métairie" de Saint-Hyacinthe, P. Q.

Plus tard, il recevait un autre télégramme lui disant que sa mère était mourante.

Mme Philomène Bourgeois ne se pensionnait à la métairie en question, que depuis l'hiver dernier. La métairie est un vaste couvent dirigé par les Soeurs Grises de Saint-Hyacinthe, et où l'on recueille les pauvres, les infirmes et les vieillards. On y pensionne aussi un bon nombre de vieux prêtres et de personnes riches. Ce couvent est situé sur une ferme près de la ville de Saint-Hyacinthe.

M. l'abbé Bourgeois est parti pour Saint-Hyacinthe, pour voir sa mère avant qu'elle ne meure.

Mm Bourgeois était veuve depuis vingt-trois ans, et elle est âgée de 54 ans. Son époux s'appelait Raphael. Elle a trois enfants : M. l'abbé J. R. Bourgeois, de cette ville ; le Rév. Frère Raphael, C. S. C., du collège de la Côte des Neiges, et Mme Adélard Paquette, de Saint-Hugues.

M. l'abbé Bourgeois devait donner une conférence sur la guerre au gymnase Sainte-Anne, et à Central Falls, mais ces conférences sont remises.

LES BILLETS DE CHEMINS DE FER

Les passagers pas tenus aux clauses y contenues

Quand ils n'en ont pas pris connaissance

La compagnie du chemin de fer du Grand Tronc n'a pas été heureuse dans le procès que lui a intenté l'un de ses clients, François Lafond ; l'honorable juge Purcell a rendu jugement ce matin.

Le demandeur réclamait $49.75. Il avait acheté à Saint-Jean, P. Q., une passe de chemin de fer pour voyager entre cette dernière ville et Montréal, pour le prix de $14.75. Sur le verso du billet, se trouvaient certaines conditions que le demandeur a signées.

Immédiatement après il vint à Montréal. Le conducteur lui demanda son billet ; il exhiba sa passe. "Votre nom?" fit le conducteur.

—Il est sur la passe.

Le conducteur perfora la dite passe et continua sa besogne.

Le demandeur ne s'en tira pas à aussi bon marché pour revenir à Saint-Jean. Un inspecteur de billets lui demanda aussi son nom.

—Mon nom est sur le billet et un conducteur devrait savoir lire...

L'inspecteur renouvela sa question d'une voix grossie par la mauvaise humeur ; recevant la même réponse, il confisqua la passe.

Voilà pourquoi le demandeur réclame le prix de sa passe et $35 de dédommagement.

La défenderesse plaide que le demandeur aurait dû dire son nom, ainsi que l'exige la clause 3 sur le dos du billet.

Le tribunal opine que si le demandeur avait eu le temps de connaître les conditions imprimées sur le dos du billet, celui-ci aurait été confisqué à bon droit. Mais le demandeur a acheté son ticket et a pris aussitôt le convoi. On n'a pas attiré son attention sur les conditions qu'on lui faisait signer. Le demandeur ne comprend pas l'anglais d'ailleurs. Avant de confisquer la passe, on aurait dû attirer son attention sur la clause 3.

Mais comme la réponse du demandeur n'était pas conciliante, était même provoquante, il ne lui est pas accordé de dédommagement. Il a droit à $12.25 le montant de sa passe moins un passage entre Montréal et Saint-Jean et retour, plus les frais.

Abbey's
Effervescent Salt est une préparation anglaise d'un type parfait, dont les propriétés
Curatives et Preservatives
sont expliquées tous les jours dans ce journal. N'espérez pas le même résultat d'autres préparations parce qu'elles produisent de l'effervescence.

Moore Patent Pocket (Poche Moore Patentée) N'oubliez pas d'envoyer vos vêtements au bureau de la M. P. P., 207 rue St Jacques et faites-leur poser ces poches ou téléphonez 2979 et nous les enverrons chercher. Parfaitement sûres, propres et bien finies. 165—6

Dentier Garanti $8
Fait avec la meilleure qualité de dents et caoutchouc. Travail parfait.
Dr Jos. Versailles, Dentiste 395 Rachel.
118—n Coin de la rue St Denis.

INVENTIONS BREVETEES
et marques de commerce enregistrées dans tous les pays.
OWEN N. EVANS, Temple Building, Montréal.
Ecrivez pour avoir des renseignements plus complets. 283—1Mv-n

Nettoyage des Dents
Le Dr D. Garneau, D.D.S., L.D.S., ancien professeur à l'université Bishop, 541 rue St Denis, coin de la rue Cherrier, désire annoncer que ses heures de bureau sont de 7 hrs du matin à midi, de 2 hrs à 7 hrs p.m., de 10 p.m. à 12 p.m., et au cas de nécessité à toute heure de la nuit. Toute opération sans douleur, par de nouveaux procédés.
Les anesthésiques sont administrés par un médecin spécialiste. Dentiers de $10 à $25. Tout patient venant le matin pourra retourner dans l'après-midi avec l'ouvrage complété.
Le samedi est réservé presque exclusivement au nettoyage des dents, pour 50c, au moyen d'un procédé américain.
Les plombages, aurifications, dents sans palais, en or ou porcelaine, faits à des prix modiques.
L'ouvrage du laboratoir est sous la surveillance d'un expert américain.
Dr Didier Garneau
541 RUE ST DENIS
267—v-n Coin de la rue Cherrier, Montréal.

Les Oreilles des Sourds Débouchées
Le Remède du Dr Chase contre le Catarrhe est une préparation remarquable
Une dame de Toronto guérie de la surdité par son emploi.
Une personne sourde qui recouvre l'ouïe, ce n'est pas un de ces faits vulgaires que l'on constate tous les jours. Il y a aujourd'hui en Canada des milliers de sourds qui devra ent prendre connaissance du cas remarquable de Mme Bindon, 11 rue Maitland, Toronto, Ont.
Il y a environ trois ans, cette dame eut une grave attaque de grippe, son ouïe en fut tellement affecté qu'elle devint complètement sourde.
En présence d'une pareille infirmité elle essaya de presque tous les remèdes et medicaments annoncés et recommandés pour cette pénible affection ; elle consulta un spécialiste éminent sur les maladies des oreilles, mais tout cela en pure perte. Elle fut conseillée à la fin d'essayer le Remède du Dr Chase contre le catarrhe, et on peut s'imaginer sa joie, quand, avant même d'avoir épuisé trois boîtes du remède, elle constata que sa surdité était disparue. Sa confiance dans cette préparation intime était si grande, qu'elle continua à appliquer le remède, et après avoir pris douze boîtes, elle entendait parfaitement bien.
Depuis trois mois, cette dame entend et ses oreilles lui rendent les services pour lesquels elles ont été créées. Elle peut prendre part à la conversation et comprendre très bien tout ce qui se dit. Elle va à l'église et y trouve de l'attrait ; personne n'est plus contente de sa guérison que l'est Mme Bindon. Elle considère qu'il n'y a aucun spécifique égal au Remède du Dr Chase contre le Catarrhe, et ne manque jamais de dire un bon mot en sa faveur.
En vente chez tous les marchands ou de Edmanson, Bates & Co., Toronto, Ont., ou de la Dr Chase Medicine Co., Buffalo, N. Y., complet avec soufflet. (102)

SOUMISSIONS DEMANDEES
Le conseil municipal du comté de Verchères demande des soumissions, adressées au soussigné, à Verchères, avant le vingt-quatre courant, pour la construction d'une voûte au bureau d'enregistrement de ce comté.
Le plan et le devis de cette voûte sont déposés au bureau du conseil à Verchères.
On ne s'oblige pas d'accepter la plus basse ni aucune des soumissions.
Verchères, 13 mai 1898.
AIMÉ GEOFFRION,
163—6 Sec.-Trés.

LA SEULE VERITABLE EAU HUNYADI
Hunyadi János
La Meilleure et la plus sure Eau Naturelle Apéritive
Prescrite et approuvée par toutes les autorités médicales contre la CONSTIPATION, la DYSPEPSIE, la TORPEUR DU FOIE, les HEMORROIDES, ainsi que contre les maladies analogues résultant des excès dans le boire et le manger.
"Elle est remarquablement et exceptionnellement uniforme dans sa composition." British Medical Journal.
"Le prototype de toutes les eaux amères. Absolument constante dans sa composition." Lancet.
DOSE ORDINAIRE : UN VERRE A VIN AVANT DEJEUNER.
ATTENTION : *Voyez à ce que l'étiquette porte la signature de la maison* Andreas Saxlehner.
268—n Y v**

RÉFLÉCHISSEZ CE SOIR
...VENTE... DE PRINTEMPS ET D'ETE
Chances d'Epargnes Pour la Clientèle Economie
Etoffes à Robes dans les plus grandes variétés.
Bengalines, mélanges soie et laine.
Soies pour Blouses dans les nuances les plus nouvelles, et dont la fraîcheur fait envie, dans tous les patrons, rayées, fleuries, carreautées, etc., etc.
Garnitures de fantaisie pour les diverses étoffes.
Riches plissés de toutes couleurs et largeurs.
Ceintures pour Dames
Dans cette ligne, le choix est immense dans les ceintures en métal, en cuir, avec ornements, etc., etc.
SPECIAL
Le plus bas prix parle fort
1 lot de BAS CACHEMIRE pour dames, 19c et 25c, valant le double.
VRAI JOB
MOUSSELINE BLANCHE carreautée 5c seulement, valeur réelle 10c.
Demi-parapluies noirs et en couleurs, manches des patrons les plus chics et les plus à la mode.
Parasols à des prix défiant toute compétition, en soie et satin, du dernier goût.
N. TOUSIGNANT
295 rue St Laurent
COIN DE MONTIGNY
VENEZ DEMAIN

LE PLUS GRAND MAGASIN DE CHAUSSURES DU CANADA.
GEO. McPHERSON Le Gros Magasin de Chaussures
McPHERSON 2223-5 Ste Catherine
GEO. McPHERSON Au-dessous du Queen's Theatre

SAMEDI
Jour de Bons Marchés
AU GROS MAGASIN .....DE CHAUSSURES
Voici quelques-unes des nombreuses bonnes choses que nous avons en magasin pour samedi:
Une table remplie de bottines boutonnées en kid Empress, bout rasoir en cuir patent, trépointe Goodyear et semelles turn, pour dames, valant $4.00 et $5.00, à vendre samedi à.... $2.50
Une table remplie de bottines boutonnées en dongola, bout rasoir en cuir patent, trépointes Goodyear, pour dames, valant $3.00, à vendre samedi pour.... $1.99
300 paires de pantouffles, une lanière, et souliers bas Oxford, en kid Chromé, pour dames, valant $1.25 la paire, à vendre à.... 75c
Bottines tan, genre de la C.W.A., pour hommes qui vont en bicycles.... $1.50
Bottines lacées en veau, bout rasoir, trépointes Goodyear, pour hommes, valant $3.00 et $3.50, pour.... $1.97
Cirage combinaison chocolat.... 6c
Bottines boutonnées en dongola, bout en cuir patent, "spring heel" grandeurs 11 à 2, pour demoiselles.... $1.00
Souliers bas Oxford tan, "spring heel," grandeurs 8 à 10, pour petites filles.... 50c
Bottines tan (la vraie sorte) grandeurs 1 à 5, pour petits garçons qui vont en bicycles, à vendre pour.... $1.25
Bottines lacées, en veau de Boston, grandeurs 11 à 13, pour adolescents qui vont à l'école, pour.... 75c
Les parents épargneront certainement de l'argent et du temps en achetant leurs souliers d'enfants ici. Achetez là où l'assortiment est le plus considérable.
Voyez nos bottines de $3.00 et $3.50 pour hommes. Les plus chic de la ville. Toutes formes.
COMMANDES PAR LA POSTE EXECUTEES AVEC SOIN—OUVERT TOUS LES SOIRS

THE TRUST & LOAN COMPANY OF CANADA
INCORPOREE EN 1845, EN VERTU D'UNE CHARTE ROYALE
Capital souscrit - - - - $7,500,000
ARGENT A PRETER sur propriétés de ville et fermes améliorées, à des taux très bas et à des conditions très désirables. Adressez :
THE COMMISSIONER,
THE TRUST & LOAN CO OF CANADA,
26 Rue St Jacques - - - Montreal, P. Q.
18,20,21,23,25,28

DEMANDEZ A VOTRE PHARMACIEN
—LE—
SIROP CONTRE LA COQUELUCHE
PREPARE PAR
THOS. LAMOUREUX, 175 rue Amherst.
Il guérit les rhumes, bronchites et toux

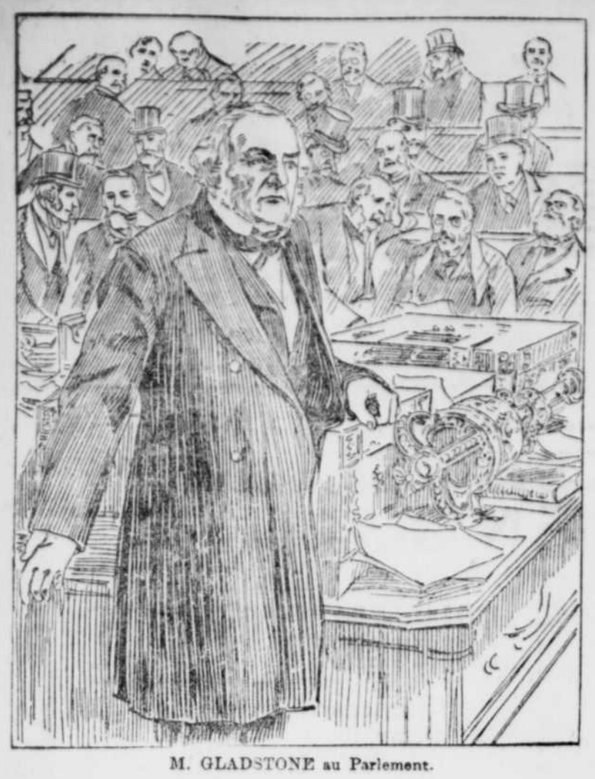

M. GLADSTONE au Parlement.

GLADSTONE MORT

Le "Great Old Man" a Vécu

Hawarden, 20---M. Gladstone est mort hier matin vers 5 hrs, dans sa retraite de Hawerden où ce grand citoyen a passé les plus beaux jours de sa vie.

M. GLADSTONE à l'église.

M. GLADSTONE, D'APRES SA PLUS RECENTE PHOTOGRAPHIE

Le grand homme d'Etat qui vient de disparaître, sir William-Ewart Gladstone, était le fils d'un riche négociant établi d'abord à Leith, puis à Liverpool. C'est en cette dernière ville qu'il naquit le 29 décembre 1809.

Le jeune Gladstone fit ses premières études au collège d'Eton, les termina brillamment à l'université d'Oxford, et, dès 1832, se lança dans la politique, où il devait s'ouvrir une voie si large. Présenté par le duc de Newcastle aux électeurs de Newark, il fut élu, et fut ainsi appelé à faire partie de la première chambre nommée avec application du bill de réforme. M. Gladstone, qui trente-six ans plus tard devait être à la tête du mouvement libéral et combattre l'Eglise officielle, débuta dans les rangs les plus rétrogrades du parti tory et des protestants absolus. Sir Robert Peel ne tarda pas à remarquer le talent oratoire, la facilité exceptionnelle de parole et de travail que le nouveau député apportait à la Chambre des Communes. Très préoccupé de former entre les wighs et les tories un parti conservateur, il résolut d'y faire entrer le jeune député de Newark. Aussi, dès qu'il reprit, en 1834, la présidence du conseil, nomma-t-il William Gladstone lord de la trésorerie, puis sous-secrétaire au ministère des colonies. Mais ce ministère dura peu. Dès le mois d'avril 1835, M. William Gladstone redevenu simple député d'opposition, combattit aux côtés de sir Robert Peel les actes politiques de lord Melbourne, qui pour la seconde fois présidait un cabinet wigh. Il se mêla avec ardeur, et surtout avec une grande influence de parole, aux luttes parlementaires. La tribune ne lui suffisant pas, il publia, en 1838, un livre qui fit sensation, sur la question si vivement débattue alors de l'Eglise et de l'Etat. Il est intitulé : l'"Etat dans ses relations avec l'Eglise." Contrairement aux idées du parti libéral, M. William Gladstone s'y prononce énergiquement pour une religion officielle, pour la religion d'Etat, seule reconnue et permise. Il prouve que la nation, être collectif, doit, comme l'individu, avoir et professer sa religion. Il veut que tout citoyen qui se placerait en dehors de cette Eglise nationale ne soit apte à aucune fonction publique. On sait avec quelle vigueur le célèbre Macaulay combattit cette doctrine. Peut-on croire que M. Gladstone ait publié ce livre célèbre et professé cet absolutisme religieux, si contraire aux idées modernes, lorsqu'on le voit plus tard entreprendre une campagne parlementaire si persistante contre l'Eglise officielle en Irlande ? Trente années changent prodigieusement un homme d'Etat. Il faut toutefois le féliciter de cette conversion aux tendances libérales.

En 1841, le ministère wigh, présidé par lord Melbourne échoua devant le Parlement dans une question de douanes, celle des sucres étrangers. Il se retira. Par ce mouvement de bascule qui est continuel en Angleterre, sir Robert Peel et son cabinet, conservateur, remontèrent au pouvoir. Il nomma M. Gladstone maître de la monnaie et vice-président du bureau du commerce. Celui-ci donna dès lors le spectacle d'une conversion économique assez curieuse. L'orateur du parti conservateur, le réactionnaire de la veille, se trouva amené à formuler les doctrines de la liberté commerciale. Le cabinet débuta par un abaissement des tarifs d'importation ; bientôt il s'engagea dans une révision générale des tarifs. Le rôle personnel de M. Gladstone dans ces innovations fut considérable. Comme vice-président du bureau du commerce, il en fut le promoteur. Ce fut lui qui osa porter devant le Parlement la doctrine nouvelle et présenter les nouveaux tarifs à l'appui. L'émotion fut grande. Toutefois, il mit dans sa discussion tant de science et d'autorité, que la Chambre des Communes accepta en entier ses propositions.

Dès cette époque, M. Gladstone se fit un des apôtres les plus fermes de la liberté du commerce ; un des propagateurs les plus zélés du libre échange qui, vingt ans plus tard, devait franchir le détroit et se formuler par un traité entre la France et l'Angleterre. Non content de porter cette doctrine à la tribune, il la soutenait, la répandait par des articles dans les revues et lui conquérait de nombreux adhérents. Il avait compris que le libre échange est pour l'Angleterre une loi d'intérêt national ; ce pays, dont le commerce est la vie, la force, la richesse, est, de tous les Etats du monde, celui qui avait le plus à y gagner. M. Gladstone appuya aussi l'admission des juifs au Parlement, proposée par lord Russell. En 1841, il fut nommé membre du conseil privé. En mai 1843, il remplaça lord Ripon à la présidence du bureau du commerce. La dotation du collège catholique de Maynooth froissa l'exclusivisme protestant de M. Gladstone, qui se sépara du ministère en février 1845. Toutefois sa retraite fut de peu de durée, car à la fin de la même année il acceptait le portefeuille des colonies, laissé vacant par lord Stanley, qui refusait d'appuyer le rappel des lois sur les céréales. Devenu ministre, M. Gladstone fut forcé, selon la loi, de se soumettre à la réélection : mais le duc de Newcastle le fit échouer dans ce même bourg où il l'avait patronné autrefois. Il ne put donc siéger à la Chambre. Au mois de juillet 1846, tout le ministère se retira. Mais avant leur retraite, M. Gladstone et sir Robert Peel firent adopter par les Chambres une nouvelle extension des principes de liberté commerciale ; au milieu des malédictions du parti protectionniste, ils firent abaisser de 8 shillings à 1 shilling les droits d'entrée sur les céréales de provenance étrangère. Cette mesure fut très populaire.

Le château d'Hawarden où M. Gladstone s'est éteint hier matin.

Aux élections générales de 1847, M. Gladstone eut une éclatante revanche de son échec de Newark. Il fut élu par le collège le plus envié des hommes d'Etat de l'Angleterre : celui de l'université d'Oxford. Rentré à la Chambre des communes, M. Gladstone y prit une place très importante et se trouva, avec Robert Peel, à la tête des conservateurs libéraux. Cette législature fut pour lui très laborieuse et assez agitée. On se souvient surtout de l'ardeur qu'il déploya contre le "papisme", contre le bill sur les titres ecclésiastiques et contre les divers tentatives de M. Disraeli pour revenir au système protectionniste. Cependant il accepta l'enquête proposée par ce dernier sur la détresse des classes agricoles, attribuée à la liberté commerciale. Cet appui mécontenta fortement les libéraux et les électeurs de M. Gladstone. Ce dernier augmenta encore leur irritation, en votant, comme il l'avait déjà fait, en faveur de l'admission des Juifs au Parlement. Ces incidents firent conserver aux protectionnistes l'espoir de se rallier un jour M. Gladstone, qui eût été pour eux un précieux auxiliaire. Lorsqu'en 1851 lord Derby travaillait si péniblement à former son ministère, il fit offrir un portefeuille au député d'Oxford. Celui-ci refusa. Il quitta Londres et alla passer l'hiver à Naples. Pendant ce voyage, il recueillit tous les renseignements à l'aide desquels il écrivit ses fameuses "Lettres à lord Aberdeen sur les persécutions du gouvernement napolitain". Elles furent pour l'Europe presque une révélation ; leur retentissement fut immense ; elles dénoncèrent le roi de Naples à l'indignation des peuples civilisés. C'est aussi en 1851 et en 1852 que M. Gladstone publia une traduction, en 3 volumes, de "l'Histoire des Etats romains", par Farini, à laquelle il travaillait depuis longtemps.

Revenu en Angleterre en novembre 1852, M. Gladstone acheva de dissiper les illusions qu'avait pu concevoir à son égard lord Derby. Le ministère, dans lequel on lui avait offert d'entrer, n'eut pas d'adversaire plus redoutable que lui. Ce fut sur la question financière que la lutte s'engagea, et tous les récits parlementaires de l'époque constatent le talent remarquable, la grande science budgétaire avec lesquels M. Gladstone combattit le système financier du cabinet. Cette lutte eut pour résultat l'échec du ministère Derby-Disraeli, qui dut se retirer du pouvoir.

En décembre 1852, M. Gladstone entra, comme ministre des colonies, dans le plus bizarre et le plus hétérogène des cabinets, formé et présidé par lord Aberdeen. Il y eut pour collègues lord Russell, lord Palmerston, lord Lansdowne, sir Molesworth, c'est-à-dire des hommes d'Etat de tous les partis. Bientôt après, il prit le portefeuille de chancelier de l'Echiquier. Comme membre de ce ministère, il participa à des actes politiques importants : le traité d'alliance avec la France en 1853 et la déclaration de guerre à la Russie en 1854, qui eurent pour conséquence la guerre de Crimée. Personnellement, il fit adopter ses réformes financières sur "l'income-tax" et les droits de succession. Cependant on savait que lord Aberdeen ne s'était résigné qu'avec grande répugnance à l'intervention ; il devint très impopulaire par ses ménagements pour la Russie, par ses hésitations. Enfin, au mois de février 1855, la Chambre prit en considération la motion Roebuck, qui accusait le ministre du mauvais état de l'administration militaire en Crimée. On sait, en effet, à quel point l'armée anglaise eut à souffrir et à se plaindre. Renversé, comme ses collègues, par une majorité écrasante, M. Gladstone quitta le ministère.

En 1858, il fut envoyé comme commissaire extraordinaire aux îles Ioniennes, et c'est lui qui eut pour mission de remettre à la Grèce ces îles, desquelles l'Angleterre retirait son protectorat et qu'elle abandonnait aux Hellènes, selon le vœu ardent des populations. Cette mission était trop populaire pour que M. Gladstone ne fût pas accueilli par les plus vives démonstrations des habitants.

Il revint, en 1859, à Londres, et rentra le 3 juillet dans le ministère de M. Palmerston, avec le portefeuille de chancelier de l'Echiquier, dont il avait été chargé déjà. Ancien défenseur des idées libres-échangistes, il lui appartenait de leur donner alors cette sanction mémorable qui fut le traité de commerce avec la France. Les promoteurs de cet acte furent lord Palmerston et M. Gladstone. En France, on jugea qu'ils avaient obtenu du gouvernement impérial un acte beaucoup plus favorable aux intérêts anglais qu'aux intérêts français. M. Gladstone, en sa qualité de ministre des finances, déploya alors un zèle remarquable et presque courageux pour triompher de la routine financière et assurer l'équité des budgets sans augmenter l'impôt. Ses travaux et ses discours à ce sujet eurent un grand retentissement ; ils lui acquirent une popularité méritée en Angleterre, mais lui suscitèrent certaines difficultés dans le cabinet.

Cependant l'université d'Oxford, cette vieille forteresse des tories, ce rempart de l'Eglise officielle, s'émut de voir son député avancer à grands pas dans les voies libérales, et quitter les traditions des vieux conservateurs pour se faire le promoteur de réformes qui devaient le conduire un jour jusqu'à combattre l'Eglise officielle en Irlande.

Lorsque vinrent les élections générales du mois de juin 1865, l'Université d'Oxford repoussa son député et rompit définitivement avec lui. M. Gladstone trouva aussitôt un autre collège, celui de Lancastre (sud), qui l'envoya le représenter à la Chambre des Communes.

M. Gladstone continua, après cette

M. GLADSTONE, bicycliste.

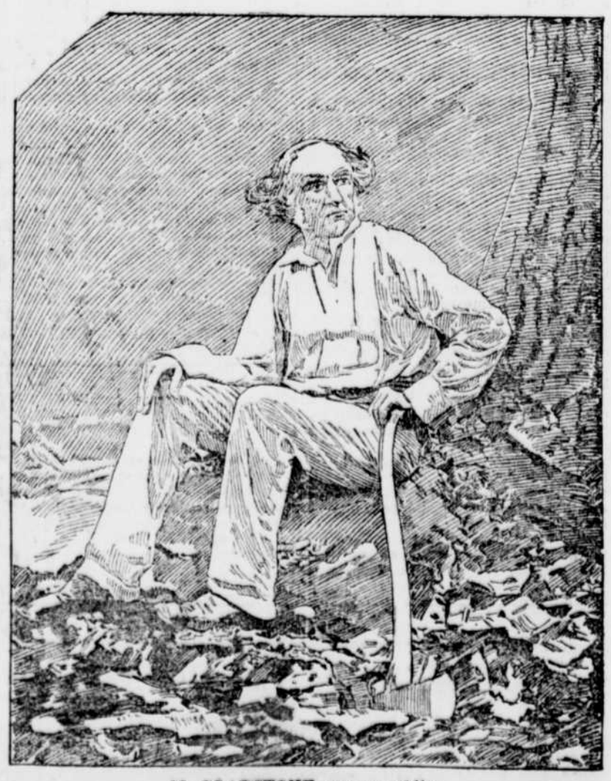

M. GLADSTONE, comme athlète.

élection, à conserver son poste de chancelier de l'Echiquier dans le ministère Palmerston-Russell. A cette époque, le cabinet eut à lutter contre de graves difficultés, suscitées d'un côté par des manifestations en faveur de la réforme électorale de l'autre par les agissements du fénianisme en Irlande et même en Angleterre.

Après la mort de lord Palmerston (18 octobre 1865), M. Gladstone fut maintenu dans le cabinet que réorganisa lord Russell. Il proposa aux Chambres, dans le but de rétablir la paix en Irlande, en proie à de sanglantes émeutes, d'adopter des mesures de rigueur, même d'y suspendre momentanément "l'habeas corpus (février 1866) ; puis, lors de la discussion au sujet de la réforme électorale, il se prononça pour l'adoption de dispositions libérales répondant à l'attente de la nation. Mais la majorité du Parlement s'étant prononcée outre le gouvernement, le cabinet Gladstone-Russell dut déposer sa démission entre les mains de la reine. Après l'avènement du cabinet tory, dont les chefs étaient MM. Derby et Disraëli (6 juillet 1866), M. Gladstone reprit sa place dans les rangs de l'opposition. Cet éminent homme d'Etat, constamment préoccupé d'introduire des réformes nécessaires dans la constitution de son pays, avait été frappé depuis longtemps de ce qu'il y avait de plus odieux dans le maintien d'une aristocratie cléricale protestante au milieu de l'Irlande catholique, et de la haine qu'elle inspirait dans un pays ruiné, dont elle absorbait les plus clairs revenus. Pour mettre un terme à un abus aussi criant, M. Gladstone proposa à la Chambre des Communes un projet de loi ayant pour objet d'abolir l'Eglise privilégiée d'Irlande, d'établir la séparation de l'Eglise de l'Etat et d'assurer le triomphe du principe de l'égalité religieuse par la destruction des Eglises officielles.

En outre, en demandant le retrait, moyennant équitables indemnités de la dotation dont l'Eglise protestante d'Irlande jouissait depuis si longtemps, il voulait que le gouvernement s'engageât à employer, d'une façon avantageuse pour le peuple irlandais, les fonds que le retrait de la dotation laisserait entre ses mains. Ce projet de loi répondait tellement aux désirs de l'opinion publique, que de toutes parts des meetings eurent lieu pour en demander la réalisation, et que des adresses en ce sens affluèrent à la Chambre. Durant cette imposante manifestation, malgré plusieurs demandes d'ajournement proposées par le cabinet tory, contraire à ces mesures, la Chambre des Communes se décide, au mois d'avril 1868, à mettre en discussion le projet de M. Gladstone, projet qu'elle vota après trois lectures, le 18 juin suivant. Mais la Chambre des lords, appelée à son tour à se prononcer sur le bill, le repoussa avec une assez forte majorité. Selon l'habitude anglaise, loin de se tenir pour battus, les partisans du bill recommencèrent avec un redoublement d'ardeur leurs manifestations de tous genres. A cette agitation, MM. Bright, Lowe, Gladstone, prirent une part des plus actives, et ce dernier, dans un discours, n'hésita point à dire, en parlant des membres de la Chambre Haute, "qu'ils n'en savaient pas plus sur les sentiments du pays qu'un homme lancé dans un ballon." Pour mettre un terme à cet état de choses, le ministère tory prononça la dissolution de la Chambre, et fit appel au corps électoral. Les noms des partisans du bill sortirent du scrutin en grande majorité : mais M. Gladstone échoua dans le comté de Lancastre, et il n'arriva à la Chambre que grâce aux votes du bourg de Greenwich. Appelé alors à former un nouveau cabinet (décembre 1868), il confia un portefeuille au célèbre réformiste Bright, et devint premier lord de la trésorerie. Dès le mois de mars suivant, il présente à la Chambre des Communes, qui l'adopta, son bill sur l'abolition de l'Eglise d'Irlande, puis lui fit subir la même épreuve devant la Chambre des lords. Après de vifs débats, la haute Chambre recule devant les conséquences d'une résistance absolue. M. Gladstone continue, de son côté, à faire des concessions au point de vue financier, c'est-à-dire qu'il consentit à donner à l'Eglise irlandaise environ 500,000 louis sterling de plus qu'il ne lui avait alloué d'abord, et en juillet 1867, la majorité vota le bill en vertu duquel l'Eglise d'Irlande a cessé d'exister officiellement, le 1er janvier 1871. Toujours dans le but d'amener la pacification de cette île, M. Gladstone présente, au mois d'avril 1870, un autre projet de loi, l'"Irish land bill", destiné à guérir les plaies faites par sa mauvaise constitution territoriale. Lorsque, au mois de juin suivant, la candidature du prince de Hohenzollern au trône d'Espagne amena un conflit diplomatique entre la Prusse et la France, le cabinet britannique, à la tête duquel était M. Gladstone, fit tous ses efforts pour amener une solution pacifique et s'entendit avec les grandes puissances pour agir en ce sens sur Napoléon III ; mais ce dernier résista à toutes les représentations officieuses, refusa l'intervention d'un congrès, et déclara la guerre à la Prusse (19 juillet). Cette façon d'agir indisposa visiblement les puissances, qui toutes déclarèrent vouloir conserver une stricte neutralité entre les belligérants et persistèrent dans cette attitude, lorsqu'à la suite des incroyables revers de la France, M. Thiers se rendit auprès des principaux cabinets de l'Europe, pour les amener à intervenir. M. Gladstone, devenu, en cette circonstance, l'interprète d'une politique égoïste et à courte vue, persévéra jusqu'au bout dans la voie de l'abstention et nous laissa écraser sans mot dire. Sa conduite en cette circonstance, fut vivement attaquée, notamment par sir Henry Bulmer, qui lui reprocha dans le "Times" (25 septembre 1870), de suivre une politique faite pour exciter le dégoût par son égoïsme, le mépris par sa lâcheté, et qui serait fatale aussi bien aux intéressés qu'à la renommée de l'Angleterre.

Bientôt après une note diplomatique du prince Gortschakoff (31 octobre 1870), annonçant au cabinet britannique que l'empereur de Russie exigeait la revision du traité de 1856, c'est-à-dire l'annihilation des avantages obtenus par la guerre de Crimée, fit comprendre à M. Gladstone quelle faute il avait commise, au point de vue de l'intérêt de son pays, en laissant écraser le seul peuple qui, dans cette circonstance, pouvait lui être un efficace allié. Cette déclaration de la Russie contribua, mais trop tard, à nous ramener les sympathies de l'Angleterre et à ébranler fortement la popularité dont avait joui jusqu'alors son premier ministre. M. Gladstone, pour éviter la guerre avec la Russie, dut consentir à en passer par les exigences du prince Gortschakoff, qui furent pleinement satisfaites dans un congrès réuni à Londres, au commencement de 1871.

Pendant ce temps, ayant été interpellé à plusieurs reprises sur les affaires de France, il n'hésita point, dans un de ses discours, à blâmer avec une grande énergie Gambetta, de pousser le pays à une guerre à outrance. Lorsque après la capitulation de Paris, M. Thiers devient chef du pouvoir exécutif (17 février 1871), M. Gladstone s'empressa de le reconnaître. Peu après, le 24 février, l'ambassadeur français, M. de Broglie, demanda au cabinet britannique de tenter d'obtenir du roi de Prusse, un prolongement d'armistice et une réduction de l'indemnité fixée alors à 6 milliards ; il reçut un refus sur le premier point, un acquiescement sur le second. Après avoir promulgué le traité de Londres, (23 mars), qui supprimait la neutralité de la mer Noire, M. Gladstone essaya de terminer le différend qui existe toujours entre les Etats-Unis et l'Angleterre, au sujet de l'"Alabama" (mai 1871), mais les concessions qu'il fit à ce sujet, au cabinet de Washington, furent mal accueillies par l'opinion publique.

Au mois de juillet 1871, M. Gladstone présenta à la chambre des lords, un bill de réorganisation, tendant à abolir la vénalité des grades jusqu'à celui de colonel. Ce bill ayant été repoussé par la chambre des lords, le ministre résolut de trancher la difficulté par une mesure en contradiction avec les usages ordinaires du parlement. En conséquence, il fit signer par la reine un warrant, ou décret abolissant la vente et l'achat des grades, à partir du 1er novembre suivant. Cette conduite, fort applaudie des libéraux et du pays, a été l'objet d'une vive protestation de la part de la Chambre des lords.

Dans un discours qu'il prononça au banquet de l'ordinaires shrdluvJ,Zpflod banquet du lord-maire en novembre 1871, M. Gladstone s'attacha à justifier la conduite qu'il avait tenue pendant la guerre de 1870-71 entre la France et l'Allemagne, à réfuter l'idée que l'Angleterre aurait pu empêcher ce terrible conflit. "Soyez-en certains, dit-il, il n'est pas de puissance sur la terre qui, dans l'état de la société moderne, soit assez supérieure aux autres puissances de l'Europe pour pouvoir, par un acte de sa volonté, les priver de leur liberté dans le règlement de leurs propres affaires."

Tout en continuant à s'occuper de poursuivre la réalisation des réformes intérieures, notamment l'adoption du scrutin secret dans les élections, M. Gladstone négociait avec le gouvernement des Etats-Unis pour régler la question de l'"Alabama", depuis si longtemps pendante, faisait signer le traité de Washington et consentait à s'en remettre à une commission d'arbitres qui régla les indemnités à payer. Le 15 avril 1872, il éprouva un échec à la Chambre des Communes au sujet d'une motion faite par sir Massey Lopes, réclamant une nouvelle fixation des taxes locales. Toutefois, comme le premier ministre n'était pas hostile en principe à la demande de M. Lopes, dont il ne se séparait que sur une question d'opportunité, l'échec subi par le cabinet ne parut point de nature à entraîner sa démission. Mais, d'autre part, il était évident que le ministère n'était plus maître de la majorité. L'opposition, dirigée par Monsieur Disraëli, redoubla ses attaques avec d'autant plus d'ardeur qu'elle se voyait depuis un certain temps incessamment accrue par les succès remportés dans les élections partielles. Au mois de février 1873, M. Gladstone eut la malencontreuse idée de proposer aux Chambres un bill de réforme sur l'instruction supérieure en Irlande ; ce bill ne satisfit ni les libéraux, ni les tories, ni les Irlandais. Ayant été repoussé par la Chambre des communes au mois de mars, M. Gladstone présenta à la reine la démission du ministère (13 mars). M. Disraëli fut chargé de former un nouveau cabinet ; mais cet homme d'Etat, voyant les difficultés qu'éprouverait un gouvernement conservateur dans une Chambre libérale, comprenant, en outre, l'impossibilité de constituer un ministère solide, déclina l'offre qui lui était faite. Sur la demande de la reine, M. Gladstone et ses collègues durent reprendre leurs portefeuilles. Le 20 mars, le président du conseil annonça cette résolution à la chambre, en ajoutant qu'il conduirait les affaires publiques selon les mêmes principes que précédemment, appuyé sur le parti libéral. Le ministère ne tarda pas à se disloquer. Plusieurs de ses membres donnèrent leur démission, et M. Gladstone cumula les fonctions de premier ministre et celles de chancelier de l'Echiquier. Depuis la dernière session du Parlement, son prestige avait beaucoup baissé. Les tories ne pouvaient lui pardonner d'avoir été l'un des leurs et de s'être rallié à la cause du peuple et de la liberté. Malgré les grands services qu'il avait rendus, les libéraux ne le soutenaient plus que mollement. L'opinion publique qui, pendant si longtemps, avait porté aux nues l'éminent homme d'Etat, se détachait de lui. On trouvait qu'il avait voulu multiplier les réformes et les faire trop vite ; on allait jusqu'à faire un objet de raillerie de l'économie sévère qu'il avait su apporter dans les finances publiques. Sa politique effacée dans les relations étrangères, le payement de l'indemnité de l'"Alabama", la guerre contre les schantis, qui n'avaient pas répondu dans ses résultats à l'attente publique, étaient autant de griefs qu'on invoquait contre lui. Les conservateurs gagnaient sans cesse du terrain dans les élections partielles. En présence de cet état de choses, le premier ministre résolut de consulter directement le pays. Sur sa demande, la Chambre des Communes fut dissoute le 24 janvier 1874.

C'était la première fois qu'on mettait en pratique le scrutin secret, qu'il avait fait adopter par une loi en 1872. M. Gladstone fut réélu député à Greenwich, mais les tories obtinrent une grande majorité dans le pays. La réaction était complète. M. Gladstone n'attendit point la réunion du nouveau Parlement (5 mars), pour se soumettre à la volonté de la nation. Dès le 17 février, il donna sa démission et celle du cabinet, et M. D'Israëli constitut un nouveau ministère. Au mois d'avril suivant, un membre du parti conservateur, M. Smollett, ayant prononcé un virulent discours contre l'ancien chef du cabinet, qu'il accusa d'avoir voulu, par une subite dissolution du Parlement, tendre un piège à ses adversaires, M. Gladstone se leva et se justifia dans un magnifique discours ; il prononça notamment ces mémorables paroles : "Mon regret n'est pas d'avoir fait la dissolution, mais de ne l'avoir pas faite plus tôt. Je ne voudrais en aucune circonstance, exercer le pouvoir étant en minorité à la Chambre ou dans le pays ; il répugne à mes sentiments et il ne me semble pas compatible avec les véritables intérêts du pays qu'un gouvernement soutenu par une majorité parlementaire, puisse rester aux affaires jusqu'au bout sans tenir compte des indices qui viennent, avec une évidence incessamment croissante, témoigner de l'opinion du pays. Si j'avais su ce qui devait arriver, j'aurais certainement demandé à mes collègues d'inviter la couronne à dissoudre le Parlement, non en janvier ou en décembre, mais beaucoup plus tôt." Il était difficile de tomber plus dignement du pouvoir.

Débarrassé du souci des affaires publiques qu'il dirigeait depuis 1868, M. Gladstone se retourna vers des questions qui l'avaient toujours beaucoup occupé, les questions religieuses. Au mois d'octobre, 1874, il publia dans la "Revue Contemporaine", une très remarquable étude sur les conséquences du dogme de l'infaillibilité ; puis il fit paraître, au mois de novembre suivant, sous le titre de : "Les décrets du Vatican, dans leurs rapports avec l'obéissance civile," une brochure qui produisit une grande sensation. Dans cet écrit, il démontra avec une grande autorité, que l'obéissance aux doctrines du "Syllabus" et au dogme de l'infaillibilité papale, est foncièrement incompatible avec les obligations civiles et avec l'accomplissement des devoirs imposés aux citoyens. La lumineuse démonstration de l'ancien premier ministre, lui attira des attaques furibondes de la part des ultra-montains, cependant plusieurs mois la presse anglaise retentit des controverses soulevées de tout côté sur ce sujet. Il répondit à ses adversaires par un nouvel écrit : "Le Vatican" ou "Réponse aux répliques et aux critiques (1875), puis il fit paraître dans la "Anaterley Review", une remarquable étude sur les discours de Pie IX.

Le 13 janvier 1875, dans une lettre adressée au comte Granville, M. Gladstone annonça son intention de renoncer à la situation de chef du parti libéral. "C'est à peine si j'ai besoin de le dire, ajouta-t-il, que dans ma conduite au Parlement, je continuerai à prendre pour règle les principes d'après lesquels j'ai agi jusqu'à ce jour, et quelles que soient les dispositions prises pour le mouvement des affaires publiques, ou pour l'avantage et les convenances du parti libéral, je leur donnerai cordialement mon appui".

Malgré les instances que l'on fit, il persista dans cette détermination, et le parti libéral choisit, pour le remplacer, dans sa direction, le marquis de Hartingdon (3 février 1875). En abandonnant, le rôle de "leader" de son parti, M. Gladstone voulait être libre de son temps, pour poursuivre la lutte qu'il avait entreprise contre les impertinentes et menaçantes prétentions du parti ultramontain, aussi audacieux sur la liberté anglaise que dans les pays habitués depuis longtemps à supporter tous les despotismes. En même temps, il s'occupa de travaux sur mer, qui, depuis de longues années, étaient l'objet de ses études de prédilection. Mais la question d'Orient, avec ses menaçantes complications, et les massacres commis par les Turcs en Bulgarie, vinrent détourner M. Gladstone de ses préoccupations religieuses et littéraires pour le rejeter de nouveau dans des questions de pure politique. Dans des brochures et dans des discours prononcés dans des meetings, l'ancien premier ministre attaqua avec une extrême vivacité la Turquie et son gouvernement. Sa brochure intitulée les "Horreurs de la Bulgarie et la question d'Orient", (1876), produisit en Angleterre une vive sensation. Dans une lettre publiée par le "Times" en septembre 1876, il blâma la conduite du cabinet sur sa politique extérieure et critiqua avec chaleur les discours prononcés par lord Derby, ministre des affaires étrangères ; il énuméra de nombreux griefs contre la politique suivie par le ministère ; sans indiquer toutefois avec une netteté suffisante la ligne qu'il proposait de suivre, et prit en main la défense de la Russie et de la Grèce pour laquelle il demanda des accroissements de territoires.

Dans le même sens, il prononça, en décembre 1876, et en janvier 1877, des discours devant la Chambre des Communes. En mars 1877, il fit paraître une nouvelle brochure, les "Leçons du Massacre", dans laquelle il revint sur les massacres commis en Bulgarie, et il demanda qu'on imposât à la Porte les réformes que l'Europe avait jugé indispensables . Au mois de mai suivant, il présenta à la Chambre une résolution dans laquelle il proposait aux députés de déclarer que la Porte avait perdu tout droit, au soutien matériel et moral de l'Angleterre. Ses efforts restèrent stériles. La guerre entre la Russie et la Turquie était engagée, et le gouvernement, d'accord avec l'opinion, comprenait la nécessité d'attendre l'issue de cette grande lutte avant d'intervenir directement, soit d'une façon matérielle, soit par une action diplomatique. Le dernier acte politique natal de M. Gladstone est le discours qu'il a prononcé en septembre 1877, à la pose de la première pierre de l'université de Nottingham. En ce moment l'Europe suivait avec la plus vive attention la lutte du maréchal de MacMahon, président de la République ; M. Gladstone saisit l'occasion qui s'offrait à lui pour manifester sa sympathie pour le parti républicain français qui, dans ses nouvelles épreuves, montra tant d'esprit politique et de sagesse.

"Je vous prie, dit-il, d'accorder avec moi un tribut d'admiration sincère et fervente, à l'attitude présente de la nation française.... Nous avons vu dans le peuple français, depuis 1870, un véritable développement de sagesse politique que le monde entier pourrait envier et que nous devons admirer. La maîtrise de soi-même, la modération, la fermeté dans ses desseins, le respect de la loi., l'attachement décidé pour le gouvernement libre, telles sont les qualités tranquilles dont la marque indélébile est imprimée dans le coeur de cette nation."

HOME RULE

Le grand acte de la vie de Gladstone, en ce qui concerne la politique intérieure de l'Angleterre, a été sans contredit, d'avoir, le premier des hommes d'Etat anglais, proposé en parlement, une mesure efficace, pour la libération de l'Irlande.

On se rappelle encore l'émoi universel que créa cette attitude vraiment sublime du plus grand politique de l'empire, se levant fièrement, au nom du gouvernement dont il était le chef, pour proclamer à la face du monde, que la cause irlandaise méritait enfin, après tant de sacrifices et de sang versé, de triompher d'une politique traditionnelle, laissée par les persécuteurs de l'Irlande. Ce ne fut pas seulement de l'émoi, ce fut de la consternation, de l'effroi même parmi les soutiens attitrés de la monarchie, toujours attachée à la croyance que les institutions d'un peuple doivent reposer sur des lois inflexibles, plutôt que sur l'affection des sujets. Par contre, chez les nations démocratiques, faites aux idées d'émancipation, ce fut non seulement de l'admiration, mais de la vénération, pour l'homme assez grand, assez énergique, pour s'attaquer aux idées étroites des siècles passés, par cela même d'autant plus enracinées dans les cercles, ayant tout intérêt à vivre de la succession de leurs prédécesseurs.

C'était en 1886. Gladstone sortait des élections générales, auxquelles la chambre des lords l'avait forcé de recourir, par son vote du bill de l'égalité des Eglises (Disestablishment Bill).

Ce bill était une mesure de liberté religieuse, comme le bill du home rule devait être une mesure de liberté politique.

Le peuple, dans ces élections, avait appuyé Gladstone et sa politique, à l'égard des Eglises, et la Chambre des lords ne pouvait plus faire obstacle sur ce point. La voie était tracée, du moins on pouvait le croire, au bill du Home rule. Mais, contrairement à l'attente, il en arriva autrement. Une partie des partisans de Gladstone l'abandonna, et ce fut l'origine de la formation du parti des unionistes. Le bill fut bien passé, dans les Communes, par une majorité réduite, mais il échoua complètement à la Chambre des lords.

Gladstone savait, par sa longue expérience des hommes et des choses, quelle guerre il allait avoir à subir de la part des jingos anglais, de la part des grands seigneurs, reliques du passé, et quelles armes on allait employer contre sa politique d'émancipation. Mais il n'hésita pas, et, il en appela de nouveau au peuple. Cette fois, le pouvoir des traditions, eut raison sur les idées de progrès et de justice. Gladstone fut battu. Et lorsque, par le progrès de l'opinion, son parti revint au pouvoir, l'interruption de sa politique, relative à l'Irlande, ne permettait plus une tentative aussi de front que la première, d'établir un gouvernement autonome, en Irlande.

Qu'importe ? Gladstone passe à juste titre pour un des libérateurs de l'Irlande. Depuis, ses adversaires ont adopté en partie son programme.

Sous le gouvernement actuel, le bill du gouvernement municipal, en Irlande, représente, sinon parfaitement, du moins, comme imitation, le bill d'émancipation de 1886. Et le grand vieillard, avant de mourir, a eu cette suprême consolation de voir que ses nobles efforts pour la libération d'un peuple recevaient la sanction de ceux-là mêmes, qui lui avaient si opiniâtrement résisté, en premier.

L'Irlande comptera Gladstone au nombre des O'Connell et des Parnell. Il aura le même piédestal dans l'affection des Irlandais. Il est parmi les hommes d'Etat anglais le pionnier de l'émancipation politique de la vieille nation irlandaise.

Le grand homme a donc pu revivre, avec sérénité, en ces dernières heures, son long passé fait d'ambitions nobles et de généreuses volontés. Il a été le serviteur des causes justes. Il a donné son effort à l'oeuvre lente du progrès humain.

Il est parti, entouré de toute l'admiration de ses compatriotes et du monde, de la dévotion de tout le peuple dont il a voulu l'affranchissement.

CLUB LIBERAL DES ENTREPRENEURS

La fête d'inauguration des salles du club sera célébrée avec éclat

L'assemblée d'hier soir

Le club des entrepreneurs libéraux s'est assemblé, mardi soir, sous la présidence de M. Félix Sauvageau.

Membres présents : MM. les échevins F. X. Prénoveau, P. E. Paquette, et MM. Elie Gauthier, H. Contant, M. A. Campeau, J. W. Crevier, G. T. Léveillé, Louis David, P. Brunet, N. T. Gagnon, Joseph Landry et M. Joseph Brunet, maire de la Côte des Neiges.

Au nombre des visiteurs, se trouvaient MM. Roch Vallières, trésorier du club Robidoux ; O. Lamert, président du club Letellier ; N. Thivierge, secrétaire du club Robidoux, et nombre d'autres.

Le club des entrepreneurs libéraux inaugurera ses nouvelles salles, 90 St Jacques, le 7 juin prochain. L'hon. M. J. E. Robidoux, ainsi que le maire de Montréal, M. R. Préfontaine, et plusieurs des orateurs les plus marquants de la politique libérale, assisteront à cette fête d'inauguration qu'on se propose de célébrer avec éclat.

Après qu'on eut disposé des affaires de routine, le président, M. Félix Sauvageau, a invité M. J. O. Lamert à dire quelques mots.

Celui-ci, au cours de quelques remarques sur les questions politiques du jour, a promis de donner devant le club, prochainement, une conférence sur l'architecture. Il est fier de pouvoir dire qu'après les dissentions qui ont existé au club Letellier, ce club est resté franchement libéral et disposé plus que jamais à combattre pour le triomphe des principes libéraux.

M. Michel A. Campeau, secrétaire du club des entrepreneurs libéraux, a invité les personnes présentes à assister, jeudi soir, le 19 courant, à l'assemblée du club Robidoux dont il est le président. Cette assemblée aura lieu dans les nouvelles salles du club, au No 107 de la rue Bréboeuf. On y discutera un sujet intéressant pour la classe ouvrière, savoir : "Lequel, du parti conservateur ou du parti libéral, a rendu le plus de services aux ouvriers."

D'autres discours ont été prononcés par MM. Thivierge, secrétaire du club Robidoux ; Roch Vallières, trésorier du même club, et Joseph Lamarche, maître-plombier.

M. Félix Sauvageau, le président, a fait d'éloquentes remarques dans l'intérêt du parti libéral. "Les petites dissensions qui ont existé depuis quelque temps dans les rangs du parti, dit-il, disparaîtront pour toujours au milieu de l'enthousiasme que nous aurons à combattre pour nos chefs."

Il encourage fortement les membres du club à travailler constamment dans l'intérêt de la cause libérale.

Avant l'ajournement de la séance, le club a adopté des résolutions de condoléances à l'occasion de la mort de l'un de ses membres, M. Ovide Mailloux, un ami fidèle de la cause libérale.

ENTRE FRERES

Le juge Langelier a accordé $179 à L. Laganière, qui poursuivait son frère, T. Laganière, pour ce montant.

Le défendeur tenait restaurant au nom du demandeur, rue des Carrières. Des gamins fréquentaient son hôtel et n'obtenant pas de protection de la police, il abandonna le commerce et poursuivit la cité, au nom du demandeur, pour $1,000.

Il perdit, paya ses frais, mais non ceux de la cité.

Comme le demandeur, au nom de qui le défendeur a pris l'action sans sa permission, est exposé à payer ces frais à la cité, il obtient gain de cause.

DANS L'ARMEE AMERICAINE

M. Léonce Labelle, fils de feu le capitaine Labelle, ancien député de Richelieu, au parlement, fédéral, qui vit aux Etats-Unis depuis quelques années, vient d'écrire à sa mère qu'il a pris du service dans le 7e régiment de cavalerie de l'Etat de New-York, comme deuxième lieutenant.

M. Léonce Labelle a fait la campagne du Nord-Ouest, avec le 65e bataillon.

GUERIT LE RHUME EN UN JOUR.— Tablettes "Laxative Bromo-Quinine." Prix 25 cents, rendu si elles ne guérissent pas. 70-n-z

—Aucune mère ne peut se faire une idée de l'effet réellement merveilleux du Sirop Calmant du Dr Fred. J. Demers, pour rendre aux enfants le sommeil calme, naturel, la dentition facile, et pour arrêter la diarrhée, à moins de l'essayer. En vente partout, dépôt 1157 rue Saint-Laurent. 124-j-v-s—n

—CELA NE PREND PAS DE TEMPS, à Messieurs Marion et Marion, pour obtenir des patentes pour les inventions. La plupart des patentes qu'ils demandent sont accordées en moins de trois semaines. Demandez le Guide des Inventeurs, pour renseignements plus complets. Nouvelle adresse, Edifice New-York Life. 165—3

—Le Vin Coca d'Armbrecht pour la fatigue de l'esprit et du corps, la névrose et l'insomnie. 1,M.v—n

—Les mères trouveront que le Sirop Calmant de Mme Winslow est le meilleur remède pour les enfants. 25 bouteille. 247—1 M v—n

LA SANTE EN ETE

Rien de plus agréable que la belle saison, de plus beau que ce ciel pur, cet horizon sans nuage ; de plus délicieux que ces jours ensoleillés. Cependant ne vous faites pas illusion ; vous ne pouvez prendre part à cette joie générale qu'en autant que votre santé sera bonne. Or, pour jouir d'une excellente santé il faut absolument vous purger dès maintenant, sans attendre. Prenez pour cela le "Grand remède du jour", le "Sirop Végétal" de Viel et les "Pilules de Viel", cette préparation combinée qui enlèvera de votre sang toutes matières nuisibles, lui donnant une grande force, une nouvelle énergie et une couleur vermeille.

Ce remède magistral relève les forces digestives, donnant au Foie et aux Reins une impulsion jusque-là inconnue. Se vend partout. 163-16 18 20

LE "CANADA" A SOREL

Il fera le service du Saguenay

Le steamer Canada, qui est venu lundi soir en collision avec le Cacouna, en bas de Verchères, est actuellement à Sorel, où il subira des réparations afin de commencer ensuite le service du Saguenay.

Le Québec, qui le remplace pour le service de Québec-Montréal, n'est arrivé dans le port que cet après-midi, attendu qu'il n'a pu quitter Québec avant minuit, la nuit dernière.

L'HON. M. FITZPATRICK

Modifie encore son projet

L'hon. M. Fitzpatrick a encore modifié sa résolution relative aux changements judiciaires dans les provinces en ajoutant un nouveau juge de la cour supérieure dans Québec avec un salaire de $4,000 par année. Le gouvernement a acheté la propriété Huguenise à Berthier pour y installer le bureau de poste.

Les Excès De Bile

abattent le corps et fatiguent l'esprit. Vous ne pouvez trouver aucun plaisir à manger parce que vous êtes bilieux. Vous prenez toutes sortes de précautions et les attaques bilieuses fondent sur vous comme un tigre en embuscade. Vous connaissez la sensation ? Le sang est comme en ébullition, produisant une chaleur lente ; les yeux sont douloureux ; la tête semble s'ouvrir et se fermer ; l'horrible nausée. Vous connaissez l'irritation qui précède et la lassitude qui suit l'attaque. C'est bien malheureux, n'est-ce pas ? Pourquoi ne pas guérir la maladie ? Il y a des pilules qui guérissent de l'excès de bile. Les PILULES du Dr J. C. AYER sont reconnues comme étant un spécifique sûr pour ce dérangement.

A. Swanger, Tearkana, Tex., E. U., écrit : " Pendant 15 ans j'ai fait usage des Pilules du Dr J. C. Ayer et les ai trouvées très efficaces dans le traitement des maladies bilieuses. J'en suis encore à chercher le cas où elles ont manqué leur effet."

Elles vous guériront aussi. Si vous êtes bilieux ne manquez pas

D'Essayer les Pilules Du Dr J. C. Ayer.

Un Avertissement

Les aliments impropres sont pour une grande part, responsables de l'augmentation, pendant les chaleurs, de la mortalité chez les enfants. La NESTLE'S MILK FOOD est universellement reconnue par les autorités médicales, comme le meilleur aliment d'été. Consultez votre médecin de famille. Ne persistez pas à faire manger à votre bébé des aliments impropres jusqu'à ce qu'il soit frappé de quelque maladie d'été, mais commencez immédiatement à employer la NESTLE'S MILK FOOD et quand les chaleurs arriveront il sera fort pour y résister. Chaque mère qui enverra son adresse, en mentionnant ce journal, recevra un échantillon et une description de NESTLE'S FOOD aussi un livre d'images pour l'anniversaire de naissance des bébés.

Leeming Miles & Co.,
MONTREAL.
—AGENTS POUR—
Nestle's Milk Food
17,18,20—k

SOUMISSIONS Pour Boutiques.

Des soumissions cachetées, adressées au soussigné et portant la mention : "Soumission pour construire les boutiques du département de santé, sur la propriété Amos," seront reçues au bureau du greffier de la cité, jusqu'à vendredi prochain, le vingt courant, à midi.

Les plans et devis devront être examinés au bureau de l'architecte, L. R. Montbriand, No 230 rue Saint-André.

On ne s'oblige pas d'accepter la plus basse ou aucune des soumissions.

L. O. DAVID,
Greffier de la cité.

Hôtel de ville,
Montréal, 17 mai 1898. 165—2

COUSSIN SERINGUE COMBINE AUTOMATIQUE DE LALONDE

Téléphone Marchands — 1575 —

Montréal, 28 février 1898.

Monsieur J. LALONDE,
955 Rue Ste Catherine.

Il me fait grand plaisir de vous dire que votre SERINGUE AUTOMATIQUE m'a procuré un grand soulagement de mon rhumatisme, dont je souffrais depuis longtemps, ainsi que de la constipation à laquelle j'attribuais toutes mes douleurs. Je crois que je suis maintenant guéri, car il y a longtemps que je n'éprouve plus les douleurs que je ressentais continuellement. Cent piastres ne feraient pas plus plaisir que la possession de ma seringue automatique.

17, 20 C. LACAS,
No 278 Rue Champlain.

Récompense de 16,600 fr.
Quina Laroche
VIN CORDIAL
Affections d'Estomac
Anémie, Faiblesse
Epuisement
22 et 19, rue Drouot
PARIS
MM. ROYER et ROUGIER Frères, MONTRÉAL

AUX HOMMES FAIBLES

JEUNES OU VIEUX

qui souffrent d'ECOULEMENT, PERTES, FAIBLESSE DE DOS, IMPUISSANCE, VARICOCELE, etc., je vous dis comme un homme parle à un homme, comme un médecin parle à un malade. Les drogues ne guérissent jamais. Pourquoi ne pas vous servir du simple remède de la nature,

L'ELECTRICITE ?

Avec ma CEINTURE ELECTRIQUE et le SUSPENSEUR SERVANT D'APPUI, j'ai guéri 5000 personnes l'année dernière. Le " LIVRE TROIS CLASSES D'HOMMES " qui explique tout envoyé cacheté gratuitement sur demande. Ou si vous demeurez dans les environs venez me consulter gratuitement.

Dr P. SANDEN, 132 rue St Jacques, Montréal, Qué.

Heures de Bureau, de 9 à 6 heures. Le Dimanche, de 11 à 1 heure. 5

RIEN QU'UN MOT

et c'est le mot confiance. C'est le fondement de tout commerce qui a du succès. Les gens aiment à acheter quand ils savent que les marchandises possèdent toutes les qualités qu'on leur attribue. Nous n'avons que des Rideaux de Fenêtres que nous considérons comme étant parfaitement recommandables quant au fini et à la confection.

VOULEZ-VOUS EPARGNER DE L'ARGENT ?

100 Rideaux de portes, de différentes grandeurs, avec belle dentelle, insertion et gland, complets, seulement..... 60c

125 Rideaux de fenêtres, 3½ pcs par 6 pds, parfaitements faits, huit couleurs à votre choix, avec dentelle, insertion ou frange, seulement..... 65c

BAGUETTES ET GARNITURES DE RIDEAUX.

THE MARTEL STEWART CO., 673-675 RUE CRAIG, 1 porte à l'ouest de la rue Bleury Téléphone 1477.

CELEBRE RANGE A GAZ

TOUT A FAIT NOUVEAU CETTE SAISON.

LE THERMOMÈTRE, dans la porte du fourneau, indique exactement la chaleur du fourneau ; une grande commodité.

GRAND DESSUS A RALLONGE, quatre ronds.

Deux rangées de flamme pointue sur chaque BRULEUR, donnant une plus grande chaleur à meilleur marché que n'importe quel autre.

LES DEUX FOURNEAUX, 17 pouces carrés, doublés en amiante, empêchent la chaleur de s'échapper et épargnent du gaz.

"PILOT LIGHT" pour allumer les brûleurs du fourneau.

On peut y adapter si on le désire, un appareil à eau chaude.

Le corps est en excellent ACIER EN FEUILLE, avec garnitures plaquées en nickel.

Nous faisons 5 genres de poêles à gaz et 10 grandeurs.

The McCLARY MANUFACTURING CO
LONDON, TORONTO, MONTREAL, WINNIPEG, VANCOUVER.
2 EN GROS SEULEMENT : 93 RUE ST PIERRE, MONTREAL.

....Notre Nouvelle....

PRIME

Aux lecteurs de

'LA PRESSE'

Lisez notre offre sans précédent — Lisez.....

Il n'y a rien au monde qui soit plus agréable qu'une photographie bien ressemblante—bien finie. C'est le souvenir le plus apprécié—celui qui dure le plus longtemps. Seulement les bonnes photographies sont rares—et surtout très dispendieuses. Les vrais artiste —ceux qui ont fait des études spéciales — font payer fort cher les productions de leur atelier.

M. EMILE LACAS est l'ancien gérant de l'atelier Mulnier, de Paris, et de Falk, de New-York—deux photographes célèbres et dont le travail artistique a pu etre égalé quelquefois, mais jamais surpassé. M. Lacas vient d'ouvrir un atelier au No **1729 rue Sainte-Catherine.**

Il n'a rien négligé pour acquérir les connaissances nécessaires à tout photographe qui se pique de traiter l'invention de Daguerre en art, et non en métier.

Une douzaine de bonnes photographies de Lacas, d'après le procédé nouveau imitant la gravure sur acier, coûte de **$5.00 à $10.00.**

LA PRESSE, dans le but d'être agréable à ses lecteurs, vient de conclure, avec ce photographe distingué, un arrangement par lequel ils pourront bénéficier de la prime la plus avantageuse qui ait jamais été offerte au public canadien.

Lisez notre offre.

Notre Offre : $5.00 pour $1.50

LA PRESSE offre à ses lecteurs

Une Douzaine de Belles Photographies

(grandeur cabinet) de E. Lacas, finies par le nouveau procédé---imitant la gravure sur acier ---belle carte, fini parfait et garanti, (prix ordinaire $5.00 la douzaine), pour $1.50 et dix coupons de LA PRESSE.

Hatez-vous—commencez à découper le coupon dès CE SOIR. Cette offre est limitée et ne durera pas longtemps.

Manière de Commander

Lorsque vous aurez 10 coupons, apportez-les à la Succursale de LA PRESSE, No 1705 rue Ste Catherine, 2ème porte Nord-Ouest de la rue St Denis, avec $1.50, et nous vous donnerons un bon à M. Lacas pour une douzaine de belles photographies—cabinet, procédé nouveau.

Rappelez-vous que M. E. Lacas vous posera lui-même et qu'il donnera une attention spéciale à vos photographies.

Découpez le coupon.

LA PRESSE

IMPRIMÉE ET PUBLIÉE PAR
T. BERTHIAUME,
PROPRIÉTAIRE,
Nos 71 et 73 rue Saint-Jacques
MONTRÉAL

Abonnement:

ÉDITION QUOTIDIENNE { $3.00 par année. / $2.00 pour 8 mois. / $1.00 pour 4 mois.

ÉDITION HEBDOMADAIRE { $1.00 par année. / 50c pour 6 mois.

Payable d'avance.

LA PRESSE,
Boîte 916, P.P. *Montréal, Canada*

CIRCULATION DE LA PRESSE

POUR LA SEMAINE FINISSANT LE
14 MAI 1898

LUNDI	61,637
MARDI	61,815
MERCREDI	62,053
JEUDI	62,171
VENDREDI	62,213
SAMEDI	73,186
TOTAL	383,075

Circulation moyenne par Jour
SEMAINE FINISSANT LE
14 MAI 1898

63,846

MONTREAL, 20 MAI 1898.

GLADSTONE

L'écho de la mort de Gladstone a eu un douloureux retentissement dans le monde entier. Sa fin était attendue, on savait qu'il touchait au seuil de l'éternité, par le nombre des années qu'il portait ; mais on éprouve toujours un sentiment pénible à voir disparaître le chêne centenaire, qui a couvert plusieurs générations de son ombre protectrice et dont la puissante membrure a résisté au travail du temps.

Gladstone n'a pas été l'homme d'Etat de l'Angleterre seulement, il a été celui des peuples souffrants. De sa carrière, probablement la plus remplie qui ait jamais été fournie par un homme public, l'Angleterre conservera le souvenir, par la mémoire de ceux qu'il a servis, par les monuments et les éloquents tributs de ses écrivains, les peuples le conserveront par le sentiment impérissable de la reconnaissance, en présence des immenses services que cet homme extraordinaire a rendus à la cause des opprimés.

Gladstone n'a pas été homme d'Etat ou diplomate ,dans le sens qu'on donne généralement à ces mots, il a été l'apôtre de l'émancipation, aussi bien dans son pays qu'à l'étranger. L'Angleterre lui doit sa démocratisation plus accentuée, l'Irlande, la reconnaissance officielle et solennelle de ses droits nationaux et les peuples, l'affirmation de leurs titres naturels à la justice des pouvoirs émanant d'eux.

C'est au parlement, pendant plus de soixante ans, c'est à la tribune populaire, et au théâtre encore plus vaste de la publicité littéraire,que Gladstone, politique, littérateur, philosophe, jusqu'aux derniers moments de son existence, a prêché la doctrine des revendications du faible contre le fort. Parmi tous les grands hommes de l'Angleterre, aucun n'aura montré autant de générosité et de sympathie désintéressée à la cause de la communauté humaine. Ce sera une figure à part dans l'histoire anglaise. Ses adversaires, et il en a rencontré et de très prononcés, ont cherché à diminuer l'importance et l'éclat de son oeuvre ,en l'attaquant comme idéale et utopiste, les peuples la comprendront comme la mission providentielle d'un apôtre envoyé à leur secours, pour préparer leur affranchissement.

Le trait de caractère de Gladstone, qui le place à part, dans la galerie des hommes d'Etat anglais, est donc son immunité absolue de tout égoïsme personnel ou national. Et, sa communion d'idées et de sentiment, avec le peuple, la masse, et la parfaite harmonie de ses actes, avec sa doctrine, lui ont préparé, pour l'immortalité, un piédestal autrement solide et durable que les marbres de Westminster Abbey.

INFORMATIONS

On parle du 28, du courant, comme jour de la prorogation du parlement.

* * *

Chicago a un autre budget que Montréal ! Ainsi la métropole de l'ouest se propose de percevoir $12,207,906 de taxes, — soit $6,140,533, pour l'instruction publique ; $3,230,000, pour la police ; $1,487,568, pour le service des pompes à incendie ; $186,160, pour l'hygiène, et $1,000,000, pour l'entretien des rues.

Montréal se sentira pauvre à côté de cela.

* * *

Un colonel et un chirurgien espagnols, prisonniers des Etats-Unis, seront échangés pour deux correspondants militaires américains, prisonniers de l'Espagne.

Les journalistes seront sans doute flattés de voir l'un d'eux estimé à la même valeur qu'un colonel.

* * *

On avait cru, pendant un certain temps, que le règne des destitutions, au moins sur le chemin de fer Intercolonial, était fini, mais ce n'était qu'un arrêt temporaire, et voilà que de nouveau, la hache fonctionne comme de plus belle, et les destitutions d'employés se font en grand nombre.

Ainsi, on nous annonce la destitution de quatorze employés aux usines de la Rivière-du-Loup, qui ont été remerciés de leurs services, simplement parce qu'ils sont conservateurs en politique.

De plus, tous les préposés au bagage, destitués l'an dernier, sous prétexte d'économie, ont été aussi remplacés.

* * *

Par mesure d'économie, le gouvernement provincial abolira la charge d'auditeur-assistant. D'après le "Soleil", le gouvernement Marchand, profite de la retraite de M. F. D. Tims, qui avait cet emploi, pour le remplacer par un simple teneur de livres, aux appointements de $1,500. C'est une économie de $700.

LES ECONOMIES DU PEUPLE

La guerre hispano-américaine promet d'être fertile en résultats que les plus inventifs des prophètes: "Je vous l'avais bien dit", ont totalement oublié de prédire.

Partis en guerre pour l'affranchissement de Cuba, les Etats-Unis en reviendront, très probablement avec des colonies, un prestige et des aspirations qui les obligeront à devenir une grande puissance militaire.

L'armée permanente de vingt-cinq mille hommes que maintenaient nos voisins, ne répondra plus à la situation et, sans tomber dans les exagérations d'armement des puissances continentales, les Etats-Unis seront contraints par la force des circonstances, à entretenir, en temps de paix, une armée prête à répondre aux exigences du rôle qu'ils se préparent à jouer dans la politique universelle.

Quant à la marine américaine, nous ne croyons pas nous tromper en prédisant qu'elle sera, dans très peu de temps, capable de lutter à égalité avec la marine de n'importe quelle puissance.

Mais la guerre a causé et causera d'autres changements que ceux que nous venons de signaler ; elle promet de causer une profonde modification dans le placement et l'utilisation des économies du peuple.

On sait que le gouvernement américain se prépare à faire un emprunt de guerre ; or, au lieu de s'adresser aux banquiers, aux capitalistes, le gouvernement s'adressera directement au peuple, et le "New-York Journal" publie, à ce propos, et en gros caractères, l'article suivant:

LE JOURNAL AIDERA LE PEUPLE A OBTENIR LES BONS

Journal américain pour le peuple américain, le "Journal" se constituera l'agent du peuple et l'aidera à obtenir une proportion équitable des bons émis par le gouvernement pour trouver les fonds nécessaires à la continuation de la guerre avec l'Espagne. Les plans sont activement perfectionnés et ils seront publiés lorsqu'ils seront achevés.

Un bon du gouvernement est le placement idéal dans ce pays—le plus grand sur la surface du globe. Mais les bons du gouvernement constituent un placement à peu près inconnu du peuple—du peuple qui est la base du gouvernement—du commun du peuple qui travaille dur pour gagner ce qu'il a et ce qu'il peut économiser petit à petit. Des millions et des millions de dollars du petit peuple sont, chaque année, engloutis dans des projets insensés, imaginés par des hommes qui, avec leurs profits, achètent des bons du gouvernement. Pour l'homme qui a $500 à placer, les bons du gouvernement semblent aussi loin que la lune. Cependant, ils sont à sa disposition, s'il sait comment les atteindre ; ils sont même à la portée d'un homme qui n'a que $50 à placer. Le "Journal" dira comment les acheter et agira comme agent pour les citoyens qui veulent les acheter.

La loi qui régira cette émission des bons de guerre a été préparée en vue des petits souscripteurs, en ce que ces bons seront émis au montant de $50 et des multiples de cette somme.

S'il est nécessaire, il sera émis pour un montant de $500,000,000 de ces bons. Ils sont remboursables, en espèces, dans 10 ou 20 ans, de la date de l'émission, au choix du gouvernement et portent un intérêt de 3 p. c. par an, payable, en espèces, tous les trois mois.

Ces bons sont exempts de toute taxe: fédérale, d'Etat ou municipale. Les hommes et les femmes dont les capitaux sont petits, paient maintenant la plus grande part des taxes, alors que les banquiers et les capitalistes dont les ressources sont illimitées ont à leur disposition de nombreux moyens de se soustraire au paiement des taxes. C'est là où l'on voit le bénéfice qu'aura le petit peuple à prendre part à cette souscription populaire.

Si les banques et les capitalistes absorbaient la totalité de cette émission, ils ne paieraient pas plus de taxes qu'ils en paient actuellement et les centaines de milliers d'hommes et de femmes dont les faibles capitaux sont placés dans des entreprises taxables, seraient appelés à payer le coût de la guerre, sans obtenir, de cette émission de bons de guerre, les bénéfices qu'ils ont le droit d'en obtenir.

* * *

Et pour soutenir son projet le "Journal" cite un précédent célèbre dans l'histoire des peuples; il dit

Savez-vous comment la France a payé la pus grande indemnité de guerre qui ait jamais été exigée d'une nation ?

Le peuple l'a payée.

Cela fut fait ainsi. A la fin de la guerre franco-prussienne, Bismark demanda une telle rançon à la France que le monde en fut stupéfié. Le conquérant pensa que la France en serait épuisée pendant des générations.

Que fit la France ?

Elle émit un emprunt populaire, auquel purent prendre part ceux mêmes qui ne pouvaient souscrire que 20 francs.

Que fit le peuple—les petits cultivateurs, les boutiquiers et les ouvriers—le peuple ?

Il paya l'indemnité en six ans !

* * *

Nous avons voulu mettre cet article sous les yeux de nos lecteurs, dans son entier, quoique quelques-uns de ses passages ne soient pas applicables au Canada.

Quant au principe qu'il pose du placement des économies du peuple dans les fonds d'Etat, il y a longtemps que "La Presse" en a demandé l'application au Canada.

Ce n'est pas à l'étranger qu'un gouvernement doit demander les fonds dont il a besoin, mais au pays, aux citoyens. Les nations pauvres ou dans l'enfance sont seules excusables d'emprunter hors de leurs frontières.

Cette émission de bons à 3 p. c., par le gouvernement des Etats-Unis, montre combien est injuste, odieuse et contraire aux intérêts des petits capitalistes et du pays, la réduction à 2½ p. c. de l'intérêt des caisses d'épargne du gouvernement canadien.

Que diraient nos maîtres si la plus grande partie des économies du peuple canadien sortait du pays pour se placer en bons américains ?

C'est à de telles situations que nous conduit la politique "d'exploitation du peuple" qui nous a valu, en un an, une réduction de 3½ à 2½ p. c. des intérêts servis aux économies du peuple.

LETTRE D'OTTAWA

Ottawa, 19 mai 1898.

La chambre comme on verra plus loin a eu un moment d'excitation au sujet de la guerre hispano-américaine et puis est retombée dans l'éloquence oiseuse et sentimentale sur la résolution de M. McNeil et sa réthorique loyaliste et impérialiste.

Au début de la séance sir W. Laurier a proposé que la chambre s'ajourne pour aujourd'hui et sir Chs Tupper a demandé ce que le premier ministre entend faire demain après l'ajournement. Sir Wilfrid a répondu qu'il comptait demander à la chambre de siéger samedi. Comme quelques députés ont protesté, il a été décidé que la question serait réglée demain à l'ouverture de la séance.

En même temps sir W. Laurier a annoncé que demain il pensait être à même de déposer le budget additionnel de 1899 et de dire à quelles mesures le gouvernement entendait s'en tenir pour cette session, ce qui aura pour effet de donner une idée assez exacte des probabilités de prorogation.

A partir de mercredi 25, a de plus annoncé le premier ministre, nous aurons deux séances par jour.

Le parlement canadien, pour la première fois depuis le commencement de la guerre hispano-américaine a été officiellement saisi de cette émouvante question qui a provoqué des chefs des deux partis des déclarations assez importantes pour être reproduites textuellement, sans commentaires.

C'est d'abord, M. Charlton dont les sympathies et l'origine américaines sont bien connues qui a attiré l'attention du gouvernement sur les agissements de l'ambassadeur espagnol, M. Polo y Barnabé, qui est soupçonné par les Etats-Unis d'abuser de l'hospitalité canadienne pour faire fonctionner au Canada un système d'informations de nature à compromettre le Canada.

Sir W. Laurier a répondu :

"Je dois dire à mon honorable ami que l'attention du gouvernement n'a pas été appelée sur la présence de l'ancien ambassadeur espagnol à Washington qui réside actuellement ou a pendant quelque temps résidé au Canada. Mon bon ami sait que la Grande-Bretagne a toujours été l'asile des réfugiés dans toutes les circonstances. Tant que l'ambassadeur espagnol n'abusera pas de l'hospitalité de la nation canadienne, le gouvernement ne se croit aucunement obligé de tenir compte de sa présence. Il est traité comme n'importe quel autre citoyen.

" Pendant la malheureuse guerre qui a lieu en ce moment entre les Etats-Unis et l'Espagne, le gouvernement a l'intention, non seulement de son propre gré, mais d'après les ordres formels des autorités impériales, de garder une neutralité absolue entre les deux parties en conflit. Nous prenons toutes les précautions possibles pour que la neutralité ne soit violée ni en faveur des Etats-Unis ni en faveur de l'Espagne."

M. MacLean a dit alors qu'il avait eu le plaisir de rencontrer l'ambassadeur de l'Espagne et de causer avec lui et quelques-uns de ses amis. D'après ce qu'il a pu voir, ce ne sont pas des hommes à violer les lois de la neutralité ni à rien dire qui puisse en aucune façon être considéré comme offensant pour les Américains. Il ne peut concevoir aucune raison pour laquelle on ne le laisserait pas demeurer au Canada aussi longtemps qu'il le désirerait.

Ce premier incident étant vidé, un autre a surgi.

M. McCleary, député de Welland, s'est plaint de la façon dont fonctionne la loi du travail des aubains dans la péninsule de Niagara et a exposé que la compagnie du Grand Tronc renvoyait continuellement de son emploi les Canadiens, pour faire place à des Américains.

Après ces remarques, il a continué comme suit :

"Je crois que le peuple de la Grande-Bretagne et du Canada sympathise ardemment avec les Etats-Unis, dans la guerre actuelle. Mais, malgré cela, il existe un courant, un sentiment intime, qui n'est ni faible ni mince, et qui existe dans le coeur des Canadiens. Ce sentiment est qu'ils aimeraient bien voir les Etats-Unis recevoir une petite correction au début, parce que les Etats-Unis ne nous ont pas traités décemment."

Ici, des oh ! oh ! ont éclaté.

"Ceci est ma manière de voir, et je suis prêt à parler franchement et honnêtement. Je ne le cède à personne dans mon attachement à la race anglo-saxonne et dans ma confiance dans sa supériorité, mais j'exprime le sentiment latent des Canadiens en disant qu'ils n'ont pas été bien traités par les Etats-Unis."

Sir W. Laurier a répondu :

"J'espère sincèrement que mon honorable ami, dans ses paroles qui ont immédiatement provoqué des marques non équivoques de désapprobation, n'exprime que ses sentiments personnels et pas ceux de son parti. J'espère plutôt que dans l'occasion présente, bien que nous soyons tenus d'être neutres,et que nous devions rester neutres dans les difficultés entre les Etats-Unis et l'Espagne. J'espère, si nous professons un sentiment quelconque, en dehors de notre acception et de nos devoirs de neutres, c'est un sentiment d'amitié pour ceux qui sont nos voisins et qui partagent avec nous ce continent."

Puis sir W. Laurier a parlé de la loi du travail des Aubains, dont il a reconnu l'imperfection, en regrettant que l'année dernière, elle ait été passée en son absence, puis il a dit :

"En admettant même que la loi soit défectueuse et même si elle doit être amendée, je demanderai au parlement de ne pas choisir le moment actuel pour l'amender. En ce moment, que nos voisins sont engagés dans une guerre, je repousserais l'idée que le parlement put agir d'une façon, qui, même de très loin pourrait paraître hostile aux Etats-Unis. Je préférerais subir quelqu'ennui, laisser la loi un peu défectueuse, que de voir, en ce moment, où il est possible que la mère-patrie et la nation américaine entrent dans des relations plus intimes que jamais, le parlement canadien mette en péril ce que nous espérons tous voir survenir."

Sir Chs Tupper s'est levé pour dire qu'il approuvait entièrement les paroles du premier ministre.

Après avoir dit quelques mots de la loi des aubains, il a ajouté :

"Je dois dire aussi, qu'ayant assisté comme je l'ai fait avec un indicible plaisir au rapprochement qui s'est opéré récemment entre la Grande Bretagne et les Etats-Unis, j'admets parfaitement avec sir W. Laurier que le moment actuel serait très mal choisi, pour agir, quand bien même en toute autre circonstance, nous serions absolument justifiables d'agir. A mon avis, le sentiment cordial qui a surgi et s'est exprimé si généralement non seulement de la part de la Grande Bretagne et des différentes sections de l'empire, mais encore de la part des citoyens les plus importants et les plus intelligents des Etats-Unis, est pour l'avenir, l'indication d'une état de choses meilleur que celui qui a existé jusqu'à présent. Je crois qu'il est de l'intérêt du Canada et des Etats-Unis qu'il existe entre les deux pays, les relations commerciales et sociales les plus cordiales.

"Bien que nous soyons tenus de respecter la neutralité absolue qui a été proclamée par la nation-mère dans cette guerre malheureuse, qui existe entre les Etats-Unis et l'Espagne, il me semble pourtant que nous ne pouvons pas oublier que le peuple du Canada, comme celui de la Grande Bretagne ne forment qu'une branche de la grande famille de langue anglaise et que les intérêts de la paix, de la civilisation et les intérêts du monde, profiteraient de la coopération intime entre les deux grandes nations qui sont les maîtresses branches de l'arbre anglo-saxon."

En terminant la discussion, M. McCleary a dit qu'il blâmerait toute attitude prise par des Canadiens qui semblerait impliquer de l'antagonisme contre la grande république du sud, mais qu'il considérait cependant que les sympathies du Canada à l'égard des Etats-Unis étaient maintenant légèrement refroidies par la conduite de ce pays à l'égard des Canadiens dans les dernières années."

La chambre s'est livrée, hier, à une discussion platonique de la résolution si souvent remise de M. McNeil, résolution ainsi conçue :

"Qu'il est à propos qu'un arrangement douanier soit conclu entre le Royaume-Uni et ses colonies, pour que le commerce intérieur de l'Empire soit placé sur un pied plus avantageux que le commerce qui se fait avec les pays étrangers."

A cette résolution, M. Bain a proposé l'amendement suivant :

"Que tous les mots après "Que" soient retranchés et remplacés par les suivants : — "Cette Chambre favorisera en tous temps, tous les moyens pratiques de développer le commerce entre les diverses parties de l'Empire, et qu'elle exprime sa satisfaction des mesures déjà prises par le gouvernement dans ce sens."

La discussion ne s'est pas terminée et le débat a été ajourné, ce qui signifie son extinction, car il n'y a plus de chance que l'ordre du jour puisse arriver jusque-là, d'ici à la fin de la session.

Le sénateur Landry ne veut pas se laisser clore la bouche quand il cherche à se renseigner sur les agissements du gouvernement dans le règlement de la question des écoles.

Les ministres sénateurs ayant tenté de le boycotter, voici la motion qu'il présente pour la rentrée du sénat :

"Que mention soit faite dans les journaux du Sénat de toute décision du président sur des questions d'ordre, et que la décision spéciale suivante, donnée le 9 courant, soit consignée au procès-verbal et se lise comme suit, immédiatement après "gouvernement", ligne 45, page 380 :

"Une question d'ordre ayant été soulevée, l'honorable président a donné la décision suivante :

"Le Président — Quand une question est posée à un ministre et qu'il déclare à la Chambre qu'il y a répondu, et qu'il affirme qu'il y a répondu complètement, je ne connais pas de règle qui autorise le président à forcer le ministre à répondre de nouveau, et je suis d'avis que toutes les autres questions identiques que l'on pourrait poser subséquemment sont hors d'ordre."

Voici la disposition spéciale ajoutée par le comité des chemins de fer du Sénat au Bill intitulé : "Acte constituant en corporation la compagnie de chemin de fer, de navigation et de mines du Pacifique et du Yukon", plus connu sous la désignation de Bill Hamilton-Smith.

"2. La construction du chemin de fer autorisé par cet article ne sera pas commencée avant que le Gouverneur en conseil y ait donné son consentement, et ce consentement devra être donné dès que l'un ou l'autre des évènements ci-dessous prévu aura lieu :

"a. Si le territoire à la tête de la baie connue sous le nom de Canal Lynn est légalement déclaré être dans les limites du Canada, ou

"b. Si les Etats-Unis d'Amérique adoptent des dispositions qui paraissent satisfaisantes au Gouverneur en conseil pour le transit en entrepôt des marchandises à destination du Canada par le territoire situé à la tête de la dite baie et actuellement occupé par les Etats-Unis d'Amérique."

La nouvelle du choix du juge Strong, juge en chef de la cour suprême du Canada, comme arbitre entre le Pérou et les Etats-Unis, au sujet de fameuse réclamation McCord, a produit, à Ottawa, un excellent effet.

M. W. H. McCord était un ingénieur américain résidant au Pérou, qui agissait comme surintendant du National Ry., pendant la révolution de 1885. Il fut accusé d'avoir pris part à la révolution, et le maire d'Arequipa le fit emprisonner, sans procès, et il fut maltraité.

Il réclama $200,000 de dommages que le Pérou s'obstina à ne pas vouloir payer. La réclamation fut réduite à $50,000. Maintenant le gouvernement du Pérou, sans admettre être responsable d'incidents provenant d'une révolution, est prêt à faire quelque chose, mais il dit que $50,000 est trop élevé.

Il y a dans le rétablissement des relations amicales que cet arbitrage ramènera entre le Pérou et les Etats-Unis, une signification plus considérable qu'un simple raccommodement. Le grand entrepôt de charbon des vaisseaux qui ont à longer la côte du Pérou est Callao, le port maritime de Luna.

Les sympathies du Chili serait absolument en faveur de l'Espagne, dans le cas d'opérations dans le Pacifique, et il serait certainement très utile pour les Etats-Unis d'avoir à Callao, un pied à terre, pour remplacer Valparaiso, où les Etats-Unis n'auraient aucune facilité.

L'opposition vient de donner avis de l'interpellation suivante, qui est certainement destinée à faire du bruit :

1. Quels approvisionnements, et quelles quantités de chaque espèce, H. N. Bate et Fils, d'Ottawa, ont-ils entrepris de fournir au gouvernement, cette année, pour le contingent militaire du Yukon ?

A suivre sur la cinquième page

PILULES ROUGES du Dr Coderre — Pour les Femmes Pales et Faibles.

AVIS SPECIAL

Pour Lachine, Dorval et Pointe Claire

Une livraison spéciale commançant à Lachine jusqu'à Dorval, Pointe Claire et toutes les places intermédiaires partira du gros magasin de bonne heure, mardi matin (jour de la fête de la Reine), de sorte que toutes les épiceries et autres marchandises achetées samedi et lundi seront livrées mardi matin avant 11 hrs.

AVIS PUBLIC

Les Offres Spéciales du Vendredi, au Gros Magasin, seront toutes répétées Demain.

La Cie S. Carsley, Limitée

Rue Notre-Dame. Le plus grand Magasin de Montréal. 20 Mai 1898

Les Sports !!!

Le sport est roi et son principal domaine se trouve dans le Département des Articles du Sport du Gros Magasin. Il y aura, dans cette section, un Carnaval, SAMEDI et LUNDI.

Tous les hommes et petits garçons amateurs de sport sont invités à venir visiter ce département et à se procurer tous leurs articles de sport pour la Fête de la Reine.

Articles de Sport pour la Fête de la Reine

Une immense collection de tout ce dont on se sert pour le sport, à des prix qui démontrent que le gros magasin est au premier rang pour ces articles de sport.

	Valeur régulièrement.	Notre prix.
275 batons de base-ball	7c	4c
300 bonnes base-balls	7c	5c
150 mitaines pour jeu de base-ball	25c	14c
75 masques pour jeu de base-ball	45c	31c
120 paires de souliers de course pour petits garçons	50c	38c
300 balles en caoutchouc dur	7c	4c
175 manches de lignes, 12 pieds	20c	12c
95 dévidoirs pour la pêche	20c	12c
200 lignes pour la pêche, pour petits garçons	10c	5c

LA CIE S. CARSLEY, Limitée.

	Valeur régulière	Notre prix
350 crosses pour petits garçons	15c	9c
200 casquettes de sport pour petits garçons	15c	9c
320 ceintures élastiques pour petits garçons	12c	8½c
120 sweaters de sport pour petits garçons	35c	22c
95 hamacs pour enfants	50c	33c
200 ceintures pour bicyclistes	25c	19c
120 cloches de bicycles	30c	20c
100 lampes de bicycles	75c	40c
300 bouteilles à l'huile pour bicycles	25c	14c

LA CIE S. CARSLEY, Limitée.

Habillements d'été pour petits garçons

Vêtements légers pour petits garçons, le genre qu'ils aiment le mieux pour se livrer aux exercices du sport.

Blouses légères pour petits garçons, très jolies.... 40c

Blouses en batiste des mieux finies pour petits garçons..... 68c

Blouses crash pour petits garçons, confection spéciale..... 82c

Habillements légers pour petits garçons

Habillements en toile crash pour petits garçons, très forts, depuis..... $1.15

Habillements Galikar pour petits garçons, valeur spéciale, depuis..... $1.25

Habillements en crash Eton, très chic marchandise, pour petits garçons, depuis..... $2.30

Habillements Norfolk crash, bien faits, pour petits garçons, depuis..... $1.25

Chapeaux pour Hommes et Petits Garçons

Tout ce qui est nécessaire dans la ligne des chapeaux et casques pour hommes et petits garçons.

Chapeaux de feutre Fedora pour hommes, 95c.

Chapeaux de feutre légers pour l'été, pour hommes, $1.15.

Chapeaux de paille, pour hommes, 15c.

Casques pour aller en yacht, pour hommes, 25c.

Chapeaux de paille avec bande en ruban de couleur, pour petits garçons, 15c.

Casques de sport, pour garçons...25c

Casques d'écoliers, 25c.

Ecrivez pour avoir le Catalogue d'Eté. Les commandes par la malle exécutées avec soin.

LA CIE S. CARSLEY LIMITÉE
Nos 1768 à 1788 rue Notre-Dame.— MONTREAL —184 à 194 rue St Jacques

THES DE Stroud

Les Facilites que nous avons de les importer nous permettent de garantir chaque livre que nous vendons.

Stroud { 2188 RUE NOTRE-DAME. / 1519 RUE STE CATHERINE. / 2329 RUE STE CATHERINE. / 91 RUE ST LAURENT. / 868 RUE ST LAURENT. / 71 RUE BLEURY.

KODAK { A VENDRE / A ECHANGER / OU A LOUER

8 GENRES DEPUIS $5.00

Développant et imprimant les négatifs pour amateurs.

SEUL AGENT POUR
CAMERAS VIVE et BICYCLES WORLD
Prix $75.00, $50.00 et $40.00.

MONTREAL PHOTOGRAPHIC SUPPLY,
R. F. SMITH,
104 RUE SAINT-FRANÇOIS-XAVIER.
Succursale : 2263 Rue ste Catherine.

Demandez un Catalogue et une Liste de Bons Marchés. 165—2

LE CORSET NATURE

Est le résultat de recherches anatomiques faites par des médecins éminents ; ce corset donne une taille gracieuse aux personnes qui le portent sans faire du tort aux organes vitaux du corps. Demandez le livret qui traite du Corset Nature. En vente seulement au magasin de

La Cie S. CARSLEY, Limitée
MONTREAL.

DEMANDEZ LE CORSET P & A 206
139—n

LIGNE DE STEAMERS DOMINION
SERVICE DE LIVERPOOL

Steamer	de Montréal	de Québec
Dominion	21 mai, 9 a.m.	21 mai, 6 p.m.
Vancouver	28 mai, 9 a.m.	28 mai, 6 p.m.
Scotsman	4 juin, 9 a.m.	4 juin, 6 p.m.
Yorkshire	11 juin, 9 a.m.	11 juin, 6 p.m.
Dominion	18 juin, 9 a.m.	18 juin, 6 p.m.
Labrador	25 juin, 9 a.m.	25 juin, 6 p.m.

Steamer	de Liverpool	de Boston
Canada	18 mai	2 juin, 7 30 a.m.

Prix du passage—Cabine, $52.50 et au delà. Seconde cabine, $34.00 à $42.50. Entrepont pour Liverpool, Londres Londonderry Belfast, Queenstown, et Glasgow, $22.50 à $25.50.

DAVID TORRANCE & CO.
17 rue St Sacrement, Montréal. 137—n
Agents Généraux.

PACIFIQUE CANADIEN

Excursion à bon marché
— A —
OTTAWA
ET RETOUR $2.25

Bons pour aller par les convois de l'après-midi, le 23 de mai, et les convois de l'avant-midi, le 24 de mai. Bons pour revenir le 25 de mai 1898.

DES NOUVEAUX STEAMERS
.....POUR LE.....
YUKON

Partent de Vancouver et Victoria après l'arrivée du convoi pour les champs aurifères.

SS. TARTAR.....Le 23 Mai
SS. ATHENIAN.....Le 2 Juin
Arrêtant à Wrangle et Skagway.

Commençant le 17 Mai, les convois partiront du square Dalhousie pour STE AGATHE, LABELLE et les gares intermédiaires comme suit :

8.25 a. m.....Les Mardis et Jeudis
5.30 p. m.....Les Jours de Semaine
1.45 p. m.....Les Samedis

Pour revenir ils partiront de Labelle à :

2.00 p. m.....Les Mardis et Jeudis
5.30 a. m.....Les Jours de Semaine
4.20 a. m.....Les Lundis

FETE DE LA REINE
Des Billets d'Aller et Retour

de première classe seront émis entre toutes les gares au Canada, Fort Williams et l'Est, au prix d'un

BILLET SIMPLE

Bons pour aller les 23 et 24 mai, bons pour revenir partant du lieu de destination, pas plus tard que le 25 mai, 1898. Et au prix d'un

BILLET ET UN TIERS

Bons pour aller les 20, 21 ou 22 de mai, bons pour revenir partant du lieu de destination pas plus tard que le 25 mai 1898.

Le 24 de mai, le convoi de 1.30 p. m., se rendra à Pointe Fortune et le convoi de 6.15 p. m. se rendra à Plantagenet. Le convoi de 5.15 p. m. ne circulera pas ce jour-là.

Bureau des Billets de la Ville et du Télégraphe
129 RUE ST JACQUES
Voisin du Bureau de Poste.

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM

De Montréal à Toronto, le jour, voie double, en huit heures et quarante minutes. L'express rapide du jour part maintenant de Montréal à 9 a.m. tous les jours, arrivant à Toronto à 5.40 p.m., le même après-midi, correspondant pour Hamilton, Chutes Niagara, Buffalo, Guelph et London.

Fête de la Reine

Des billets d'aller et retour de première classe seront émis entre toutes les gares au Canada au prix d'un

Billet Simple de Première Classe

Bons pour aller les 23 et 24 mai, bons pour revenir partant du lieu de destination pas plus tard que le 25 de mai 1898, et au prix

D'un Billet et un Tiers

Bons pour aller les 20, 21 et 22 mai, bons pour revenir partant du lieu de destination pas plus tard que le 25 mai 1898.

EXCURSIONS

Montreal Lacrosse Club pour Cornwall—Par convoi spécial à 8.10 a.m., le 24 mai. Pour revenir, départ à 10.30 p.m. Prix $1.25.

Shamrock Lacrosse Club pour Ottawa—Billets bons pour aller par le convoi de l'après-midi du 23 mai, et les convois de l'avant-midi, le 24 mai ; aussi, par convoi spécial avec le club à bord partant à 9.15 a.m. le 24 mai. Bons pour revenir jusqu'au 25 mai. Prix $2.25.

St Mary's C. Y. M. Society pour Otterburn Park—Départ spécial à 9 a.m. et 1.15 p.m. Retour à 5.30 p.m. Prix 60c.

Les Sociétés, les écoles du dimanche, etc., qui désirent obtenir des dates choisies pour faire des excursions au Parc Otterburn, au Parc St Laurent, (Cornwall), Cla K's Island, Valleyfield, Parc Richelieu, Iberville et Highgate Springs devraient faire application immédiatement.

Les prix de passage sur la ligne du Grand Tronc, entre tous les points locaux et autres comprenant les taux de passage pour l'Alaska, le Klondyke, la Cote du Pacifique, Winnipeg, et le Nord-Ouest, ainsi que St Paul et tous les nouveaux points où il y a concurrence, sont absolument les mêmes que ceux des autres lignes.

WINNIPEG ET LE NORD-OUEST CANADIEN
Nos Chars-Dortoir Gratis pour Colons

Ces chars dortoir pour colons se rendront directement sans changement de Portland, Maine, de Montréal et Toronto à Winnipeg, partant de Montréal tous les mardis, à 9.00 a. m. et 10.25 p. m. Les passagers pour les

Mines d'Or du Klondyke et de l'Yukon via Victoria, C. A., Seattle, etc.

recevront toutes les accommodations voulues dans ces chars-dortoir gratis pour colons jusqu'à Chicago ou St Paul où l'on pourra se procurer de semblables chars-dortoir pour la Cote du Pacifique.

Pour billets, réserve d'espace, dans les chars dortoir, s'adresser aux agente de la compagnie.

Bureau des Billets de la ville,127 rue St Jacques et à la gare Bonaventure.

LETTRE D'OTTAWA

Suite de la quatrième page

2. Quelle est la valeur de ces approvisionnements fournis ou qui doivent l'être par la dite maison ?

3. En prenant ce contrat, était-il entendu que MM. Bate et Fils pourraient acheter ces approvisionnements en tout ou en partie des Etats-Unis ? Si oui, quelle proportion de ces approvisionnements a été achetée des Etats-Unis ?

4. Les articles ainsi achetés dans un pays étranger, seront-ils admis en franchise en Canada ?

5. A-t-on demandé des soumissions publiques pour la fourniture de ces approvisionnements ?

On se rappelle qu'à différentes reprises, l'opposition et en particulier M. Quinn s'est informé de ce qu'il y avait de vrai dans le fait que des maisons d'approvisionnements des Etats-Unis avaient reçu des commandes considérables pour l'aprovisionnement des troupes canadiennes au Yukon.

En dépit des assertions très catégoriques des journaux américains, le gouvernement a démenti avec indignation l'existence de ces commandes.

Il résulte maintenant des déclarations ministérielles, faites au sénat par l'hon. M. Mills, que MM. Bate et la compagnie de la Baie d'Hudson, chargés des approvisionnements ont pu faire et ont fait des achats aux Etats-Unis.

Il s'agit maintenant de connaître la nature et la quantité de ces achats pour juger si leur importance ne justifiait pas les assertions des journaux américains signalées à la Chambre.

J'ai omis, l'autre jour, de vous signaler un passage important de la discussion du bill de M. Mulocd relatif à la loi des postes. M. Mulock a annoncé qu'il avait décidé de créer un système de distribution rapide des lettres dans les grandes villes. Les lettres portant un timbre spécial seront délivrées aussitôt remises aux bureaux de postes par des courriers ou des vélocipédistes qui seront constamment tenus la pour ce service en particulier.

Le prix du timbre spécial que le maître général des postes fait actuellement imprimer sera de 10 cts et ce service commencera à fonctionner au 1er juillet prochain.

La société Royale du Canada se réunit à Montréal le 24 mai et siégera jusqu'à vendredi 27 mai.

L'hon. G. Marchand, premier ministre de Québec, prononcera le discours présidentiel, mercredi, sous le titre : "Les origines de la Société Royale du Canada".

Le lendemain, jeudi, M. Gilbert Parker, venu spécialement de Londres pour assister à la réunion de la Société Royale, prononcera un discours sur "L'art du roman".

Voici la liste des travaux qui seront lus à la section française :

1. — Pierre Bédard et son temps. Par le Dr N. E. Dionne, bibliothécaire de la Législature de la Province de Québec.

2. — Sonnets rustiques : Les Colons ; La Fenaison ; La Moisson. Par M. Pamphile LeMay.

3. — La Mort de Cavalier de la Salle. Par Benjamin Sulte.

4. — Le Comte de Frontenac. Par Napoléon Legendre.

5. — Le fort Chambly et le territoire environnant. Par J. O. Dion. (Présenté par M. Sulte).

6. — Extraits des lettres de la Mère de l'Incarnation. Par Benjamin Sulte.

7. — Le Commerce de France et le Canada en 1760. Par Benjamin Sulte.

8. — Du rôle des anciens évêques de Québec, dans l'éducation du peuple. Par Monseigneur L. A. Bégin, archevêque de Québec.

9. — Aspect social et militaire de Québec, pendant l'insurrection de 1837-38. Par sir James M. LeMoine.

10. — Les traits caractéristiques du Jubilé. Par M. le juge A. B. Routhier, Docteur-ès-Lettres.

11. — Mgr de Saint-Valier et son temps : ses rapports avec Frontenac, Callières, Vaudreuil. Par l'abbé A. H. Gosselin.

12. — Les Barons de Saint-Castien. Par J. Edmond Roy.

L'honorable sénateur Mills a présenté, hier, au sénat, le bill pour l'organisation du district du Yukon. Ce bill est préparé suivant les mêmes lignes que l'acte organisant les Territoires du N.-O. Il prescrit la nomination d'un administrateur et d'un conseil, pour l'assister ; il prescrit aussi la nomination de juges et d'officiers pour l'admnistration de la justice. Le bill est aussi simple que possible et a subi sa première lecture.

Un bill pour amender l'acte des compagnies de prêt a été également présenté. Ce bill pourvoit à l'incorporation par le parlement fédéral des compagnies de prêt. Le gouvernement est disposé à le laisser de côté pour la prochaine session, s'il y a de l'opposition.

La motion de l'honorable M. Casgrain pour l'ajournement au 25, a été ensuite soumise.

Le sénateur Mills ne s'y est pas opposé, mais a demandé qu'à la rentrée, le sénat siège le soir, pour rattrapper le temps perdu. Dans les conditions actuelles, il y a, dit-il, chance de finir pour la fin du mois.

Sir Mackenzie Bowell a repoussé toute idée de retarder la prorogation, mais il a fait remarquer que le bill du cens électoral pouvait provoquer une discussion pour savoir jusqu'à quel point le sénat pouvait changer ou amender le bill, qui lui viendrait des communes.

Le sénat s'est ajourné à mercredi, le 25.

Le comité du Drummond, nommé par les libéraux des communes, se traine péniblement depuis son lamentable fiasco.

Un ingénieur de la Dominion Bridge Co. est venu, hier, témoigner relativement au prix des ponts construits sur la ligne.

Demain, ce sera la dernière séance, M. Wainright aura quelques chiffres à donner.

Il ne restera de ce comité qu'un monument, la déposition de M. Tarte.

PASCAL.

LE CHAMPION DE LA BOXE

Si vous voulez voir un beau et bon boxeur, allez au Parc Sohmer, demain soir, samedi, voir boxer Kid Lavigne, le champion du monde; il y aura plusieurs autres parties de boxe intéressantes. Prix, 50c, et 25c extra la galerie.

—Jeunes filles, ne vous découragez pas, car les jeunes messieurs comprennent que pour $75, paiements faciles, ils meublent une maison au complet chez F. Lapointe, marchand de meubles, 1551 rue Ste Catherine.

—MARION et MARION, solliciteurs de patentes, donnent le Guide des Inventeurs, gratis : demandez-le : nouvelle adresse, Edifice New-York Life. 165—3

Le Vin Alimentaire du Dr Fred. J. Demers, en raison de ses grands bienfaits, ne peut être trop recommandé pour guérir de la faiblesse, pauvreté du sang, pertes blanches, dyspepsie, migraine. Il a rendu la vie à des centaines de personnes. $1.00 la bouteille, ou trois pour $2.50. Dépôt 1151 rue Saint-Laurent. 161-n

LES BUREAUX DU GRAND TRONC

La question avancée d'un cran

L'EMPLACEMRNT POUR LA STATION No 7

Ces offres de rues dans le quartier St Denis

Le comité spécial nommé pour s'occuper de la translation des bureaux du Grand Tronc s'est réuni, mercredi après-midi, sous la présidence du maire Préfontaine. On a lu les lettres du gérant général, M. Hayes, acceptant l'emplacement offert par la ville, sur la rue McGill, de même que le rapport préparé, à ce sujet, par le comité.

Voici ce dernier document :

"Le comité spécial re les bureaux du Grand Tronc, a l'honneur de faire rapport :

"Que conformément aux instructions reçues du conseil, le 12 avril dernier, il a conféré avec les autorités du Grand Tronc, dans le but de choisir un cite pour y ériger les bureaux de la compagnie.

"Que le 10 courant, il a communiqué avec le gérant général de la dite compagnie, offrant une partie de la propriété de la rue McGill, appartenant à la cité, à savoir : 199.4 pieds sur la rue McGill, et 135 pieds sur la rue Saint-Paul et la rue William.

"Votre comité, le jour suivant, a reçu une réponse du gérant général de la dite compagnie, acceptant cette proposition et demandant que l'on fasse diligence pour permettre de commencer les travaux le plus tôt possible.

"Votre comité a aussi communiqué à la compagnie une suggestion faite par l'échevin Sadler, à l'effet d'offrir à la compagnie, une partie de la propriété sur la rue Notre-Dame, la rue Albert et le carré Chaboillez, mais la compagnie a répondu qu'elle ne favorisait aucunement ce projet, préférant la propriété de la rue McGill.

"Votre comité, après mûre délibération, est d'opinion que l'offre faite par lui à la dite compagnie, devrait être approuvée par le conseil, à condition, cependant, que les bâtisses qui doivent être érigées par la compagnie, ne coûtent pas moins de $250,000 ; que les plans des dites bâtisses soient soumis à l'approbation de la cité et avec l'entente que l'évaluation pour la taxe ne soit faite que sur le dit montant de $250,000 pendant une période de vingt ans, ce dernier arrangement devant être soumis à la sanction de la législature.

"Signé,

"R. PREFONTAINE,
"A. A. STEVENSON,
"G. W. SADLER,
"H. LAPORTE."

Ce rapport a été adopté sans discussion et à l'unanimité.

Comme on était sur le point de lever la séance, on a reçu une délégation de propriétaires intéressés au plan du carré Chaboillez.

M. Martin Phelan, se faisant l'interprète de ses compagnons, s'est plaint de ce que l'on avait méconnu, en cette affaire, les intérêts des propriétaires de l'ouest.

Le maire Préfontaine répondit que le comité comptait parmi ses membres, l'échevin Sadler, représentant le quartier Sainte-Anne, et que ce dernier a fait tout ce qu'il était possible de faire, pour amener les bureaux près de la gare Bonaventure, mais que ce projet n'a pas rencontré l'approbation du comité, ni même de la compagnie.

Le conseil de ville s'est assemblé quelques instants après, et le rapport ci-dessus étant lu, a été référé au comité des finances, de même qu'une lettre demandant qu'il ne soit pas permis à la fanfare de la police de faire concurrence aux autres fanfares, lorsqu'on leur demande de jouer moyennant rétribution.

Le rapport du comité de santé demandant au conseil de ratifier le contrat pour les réparations à faire à la cheminée de l'incinérateur étant présenté, l'échevin Beausoleil fit remarquer que le contrat avait été accordé au plus bas soumissionnaire, mais sans aucune garantie.

L'échevin Ouimet, de son côté, a dit que l'on aurait dû insérer une clause spécifiant exactement la somme d'ouvrage qui devra être faite ainsi que le coût. Le contrat tel qu'il est, est vague. Il y est dit simplement, que les entrepreneurs feront telles réparations qui seront jugées nécessaires.

L'échevin Prénoveau a répondu que l'ouvrage devra être fait sous la direction et les ordres de l'ingénieur sanitaire, et que lui-même verrait à ce que l'on ne refasse que la partie de la cheminée qui est avariée de telle sorte qu'il n'y a pas lieu de craindre que l'on fasse des travaux inutiles.

Le rapport a alors été adopté.

Permission est ensuite accordée à la Montreal Water and Power Co., de poser ses tuyaux à l'eau dans les tranchées faites pour égouts, dans certaines rues du quartier Saint-Denis.

Le maire est autorisé à signer un bail par lequel le gouvernement cède à la ville, le parc Saint-Patrice, à la Pointe Saint-Charles, moyennant $10 par année.

Après quelque discussion, le rapport du comité du feu recommandant l'achat de la propriété sise à l'angle des rues Notre-Dame et Beaudry, pour y construire la station No 7, est adopté.

L'échevin Ames donne avis de motion qu'à la prochaine séance, il demandera que l'auditeur reçoive instruction de ne permettre en aucun cas, que des mandats signés et confiés au département du trésor, en sortent.

Cette mesure a pour but d'empêcher une pratique dont profitent les entrepreneurs ou autres, quand ils ne sont pas payés aussi vite qu'ils le désirent. Ils retirent les mandats et vont les faire escompter aux banques de façon à avoir leur argent immédiatement. Ceci est de nature à nuire au crédit de la ville, et c'est ce qu'on veut empêcher.

Le rapport du comité des chemins, recommandant d'accepter certaines rues dans le quartier Saint-Denis, offertes par la compagnie du Parc Amherst et la compagnie du Boulevard Saint-Denis, donne lieu à quelque discussion.

Les échevins Martineau et Prénoveau insistent pour l'adoption immédiate du rapport. Ces rues sont toutes sur le plan homologué, et on y voit déjà des centaines de maisons de construites. Si le conseil ne les acceptent pas, ces gens-là vont se trouver sans eau et sans drainage.

Quelques échevins anglais, entre autres les échevins Ames, Sadler et Stevenson, craignent qu'en acceptant ces rues, la cité soit appelée à y faire des travaux considérables, que ses moyens ne lui permettent pas de faire.

Finalement, sur proposition de l'échevin Laporte, la question est remise à la prochaine séance.

Dans l'intervalle, le rapport et les plans qui l'accompagnent seront dans le bureau du greffier, à la disposition de tout membre qui voudra les examiner.

Après quelque débat, le rapport recommandant de permettre à la compagnie du chemin de fer urbain, de poser ses rails sur la Côte de la Place d'Armes, est adopté, avec l'entente que les chars ne descendront pas la côte, mais la monteront seulement. Ils descendront par la Côte Saint-Lambert.

La séance est ensuite levée.

DANS LA GATINEAU

Notes diverses sur la colonisation

Deux Canadiens-français de Carson City, Californie, M. A. Tougas et M. E. Gill, sont arrivés ce matin, à Montréal, en route pour la région de la Lièvre, où ils choisiront des lots pour eux et pour d'autres familles canadiennes-françaises venant du même lieu lesquelles familles viendront prochainement les rejoindre.

Le gouvernement a décidé de reprendre son projet de colonisation dans la Gatineau. Dimanche, le 5 juin, des excursionnistes quitteront Ottawa en grand nombre pour visiter les terres de la Gatineau. On se rendra jusqu'à Gracefield. On visitera les cantons Blake, Hincks et Northfield. Plusieurs membres importants des clergés de Hull et d'Ottawa, entre autres le R. P. Valiquette, supérieur des Oblats à Hull, et quelques députés, au nombre desquels MM. Bourassa, d'Ottawa ; Champagne, de Deux Montagnes, et Major, représentant le comté d'Ottawa à l'Assemblée législative, y prendront part.

Cette excursion sera faite sous le patronage de la société de colonisation de Montréal.

Vendredi, le 3 juin prochain, M. L. E. de Carufel, secrétaire de la société de colonisation de Montréal, donnera une conférence dans la salle de la Jeunesse, à Hull. M. Major, M.P.P., pour Ottawa, et quelques autres, y porteront la parole.

La compagnie de chemin de fer de la Gatineau émettra, à cette occasion, des billets de passage à prix réduits, pour les colons qui voudront s'établir sur les terres baignées par la rivière de la Gatineau.

A L'ACADEMIE DE MUSIQUE

Du Mikado à la Bohémienne il y a un pas immense.

Les deux oeuvres sont complètement différentes, tant sous le rapport de la mise en scène que sous celui de la musique. Il est par suite difficile de s'attendre à ce qu'une compagnie qui a rendu le Mikado avec autant de perfection que la Mark Smith Opera Company, puisse réussir aussi bien dans la Bohémienne, et cependant lorsque l'admirable opéra de Balfe a été produit à l'Académie de Musique, lundi soir, par les mêmes artistes qui avaient interprété le Mikado, on aurait cru qu'ils n'avaient de leur vie exécuté d'autre oeuvre. Tout a marché à la perfection, tellement grand avait été le soin apporté à la préparation de cet opéra.

Mlle Willard a fait une délicieuse Arline et a chanté avec beaucoup de gentillesse et d'âme les jolis couplets qui lui incombent. Il y avait un nouveau tenor, M. George Lyding, qui est venu ici il y a quelque cinq ans, avec la Roth Opera Company. Il a une voix puissante, et il s'en est servi avec avantage dans le rôle de Phaddeus. Mlle Bernice Holmes, la contralto, qui a fait son début avec la compagnie, la semaine dernière, a rempli d'une façon originale le rôle de la reine des Bohémiens, elle a chanté d'une façon superbe les vers sombres et tristes de son rôle. M. Mack Smith a rendu d'une manière magistrale, le rôle de Devilshoof, et il a profité des quelques passages de comédie qu'offre l'opéra, pour amuser les spectateurs.

Les choeurs ont été excellents et la représentation dans son ensemble laisse peu à désirer. Plusieurs chansons ont été redemandées avec un enthousiasme remarquable. La direction annonce pour la semaine prochaine, "Les pirates de Penzance."

Une Bronchite Guerie. Roy & Boire Drug Co.—Après avoir été traitée pour une bronchite aiguë sans beaucoup de résultats, j'ai pris de votre **Menthol Cough Syrup**. Je suis complètement guérie. Mme S. Brault, Montréal, P. Q.

Le Menthol Cough Syrup est en vente partout, 2 c la bouteille.

Dr G. L. LAFOREST.
....Specialiste....
(MALADIES DES FEMMES)
A transporté son bureau au No 445 rue Sherbrooke, coin avenue Laval.
Téléphone Bell, 6749. 158—26

Moore Patent Pocket (*Poche Moore Patentée*) N'oubliez pas d'envoyer vos vêtements au bureau de la M. P. P., 207 rue St Jacques, et faites-leur poser ces poches ou téléphonez 2979 et nous les enverrons chercher. Parfaitement sûres, propres et bien finies. 165—6

DEMANDEZ LE CORSET
P & A 206
139—n

---

10 Médailles D'OR
Les Corsets P. D.
sont sans pareil pour la grâce, confort et durabilité.
A obtenir dans tous les grands magasins.
147-l-M-V-n

ACANITOL
PLUS DE CHEVEUX GRIS
Ne salit ni la tête ni la plus blanche.
ESSAYEZ-LE.
50c chez tous les Pharmaciens. 51—n

Tuyaux de Drainage
Ciments, Brique à Feu, Matériaux de Constructeurs.
F. HYDE & CO.
161-n 31 rue Wellington. Phone 2812

EFFROYABLES CYCLONES

Nombre de personnes mortes

Rhinelander, Wis., 19—Un effroyable cyclone allant de l'ouest à l'est a ravagé les comtés Pierce et Ouelda, partie septentrionale du Wisconsin, vers six heures hier soir. A Pennington, l'entrepôt des locomotives, la gare et un grand nombre de maisons ont été détruits. Deux hommes ont été tués et huit blessés. A Harshaw, cinq personnes ont perdu la vie.

Milwaukee, Wis., 19—Une dépêche de Rhinelander dit que les corps de dix-huit personnes ont été trouvés dans la gare de Hessford Junction. Tous les poteaux de télégraphes ont été renversés.

CLUB LETELLIER

L'assemblée de mercredi soir

Nombreuse assemblée du Club Letellier, mercredi soir, sous la présidence de M. J. O. Lamert. Sur motion de M. J. A. Gareau, secondé par M. Emery Boudriau, le club a adopté des résolutions de condoléances à l'occasion de la mort de M. F. Bourassa, ancien député de St Jean. Des discours ont été prononcés par MM. M. A. Campeau, président du club Robidoux; l'ex-échevin Jérémie Perreault, R. D. Latulippe.

M. Campeau parlant sur l'éducation, blâme le conseil législatif d'avoir rejeté le bill Robidoux pour tenir le peuple dans l'ignorance. Il a traité plusieurs questions qui intéressent spécialement la classe ouvrière et l'assemblée l'a chaleureusement applaudi.

Le président remercie M. Campeau d'avoir su si bien intéresser les membres du club et l'invite à y revenir plus souvent.

Chicago, Ill., 19—Quarante personnes ont perdu la vie et 28 autres ont été blessées mortellement durant la tempête qui a dévasté une partie de l'Iowa, l'Illinois et le Wisconsin.

Les Remèdes Homéopathiques Améliorés de

MUNYON

Font éviter des Comptes de Médecins

Les remèdes de Munyon agissent instantanément, donnent un soulagement après les deux ou trois premières doses et opèrent une guérison rapide dans les cas les plus opiniâtres. Il y a un remède de Munyon pour chaque maladie, et chaque spécifique a des directions claires afin qu'il n'y ait aucune erreur. Si vous êtes malade, procurez-vous le guide de la santé de Munyon chez votre pharmacien le plus près ; il décrira votre maladie et vous dira comment vous guérir avec un remède de Munyon à 25 cents. Si vous souffrez de rhumatisme, prenez le remède de Munyon contre le rhumatisme. Si vous souffrez de maladie de rognons, prenez le remède de Munyon pour les rognons. Si vous êtes nerveux, prenez le remède de Munyon pour les nerfs. Si vous souffrez du catarrhe, le remède et les tablettes de Munyon contre le catarrhe vous guériront. Pour les maladies des femmes, faites usage du remède de Munyon contre les maladies des femmes. Si vous souffrez de maladies d'estomac, prenez le remède de Munyon contre la dyspepsie. Pour les rhumes et les toux, prenez les remèdes de Munyon contre les toux et les rhumes, ainsi de suite. Quelle que soit la maladie, vous pouvez être absolument certain de vous guérir si vous prenez le remède recommandé dans le "Guide."

Quand vous êtes dans le doute, écrivez une lettre personnelle au professeur Munyon, 11 et 13 rue Albert, Toronto, il vous répondra en vous donnant des conseils médicaux gratuits pour n'importe quelle maladie.

Chez tous les pharmaciens, 25 cents la bouteille.

HARDES FAITES CHEZ DUPUIS FRERES

Les Hommes, les Jeunes Gens, les Jeunes Garçons les Enfants, Tous peuvent trouver un Habillement à leur convenance chez DUPUIS FRERES

POUR PETITS GARCONS
Habillements en Jersy "matelot" de $1.00 à $6.00
Habillements en serge bleu "matelot" de 98c, $1.00, $1.25, $1.75
Habillements, deux morceaux, avec plis, $1.50, $1.75, $2.00
Pantalons seuls, valeur spécial 50c.
JOB d'Habillements de garçons, 3 morceaux, assortiment immense

HABILLEMENTS POUR HOMMES
HABILLEMENTS pour hommes, $4.50, $5, $6.00, etc.
HABILLEMENTS pour hommes, Homespun. Spécial $6.00.
HABILLEMENTS pour hommes, grande spécialité, valant $15.00 pour $10.00.
PANTALONS pour hommes, valeur spéciale, $1.00 $1.25, $1.35 et $1.50.
VESTES d'été, 1 rangée de boutons, $1.00.

VESTONS D'ÉTÉ
VESTES d'été, 2 rangées de boutons, $1.25.
VESTONS sans doublure, en alpaga, Vestons et Gilets d'été, Vestons et Gilets en alpaga, Vestons et Gilets en cachemire, depuis $1.25.

Costumes de Bicyclistes
POUR HOMMES
$4.50, $5.00, $6.00, $7.00 Etc.

Pantalons de Bicyclistes
$1.75, $2.00, $2.50

DUPUIS FRERES, Coin des rues STE CATHERINE ET ST ANDRE

CAPITOL

Cigare de l'Union à 10 cents. 150—n E. N. CUSSON & CIE, Montreal

---

Chaussures de Couleur

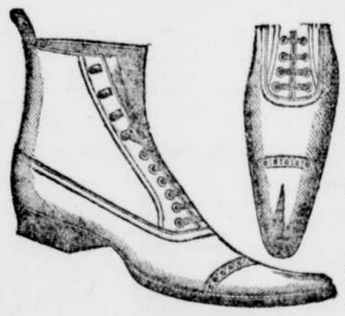

Légères, molles et durables ; elles donnent le comble du confort. Les jeunes gens de Montréal reconnaissent une bonne chaussure quand ils la voient, et ils savent qu'ils ont vu les plus belles chaussures de couleur quand ils ont examiné notre stock.

Chaussures lacées, couleur chocolat, bouts pointus, pour hommes, **$1.75 et $2.00**

Chaussures lacées, couleur chocolat, forme nouvelle, bonnes fournitures, cousues avec une trépointe, **$2.50, $3.50 et $4.00**

Demandez à voir notre Bottine lacée en Dongola chocolat, cousue avec une trépointe, deux largeurs, pour messieurs, à..... **$3.00 la paire.**

VOYEZ NOS VITRINES

LE MODELE
1507 Rue Ste Catherine,
166—1 PRES DE LA RUE AMHERST

Le plus Agréable des Purgatifs

THÉ CHAMBARD

Le Meilleur Remède de la Constipation

EN VENTE : à *Montréal*, Pharmacie DÉCARY ; à *Québec*, Dr ED. MORIN & Cie ET DANS TOUTES LES PHARMACIES ET DROGUERIES
PRIX (en France) : 1 fr. 25 LA BOITE.
2,5,9,11,14,17,20,23,26,30

JOHN MURPHY & CO.

Quelques Bons Marchés Pour Cause d'Incendie

Département des Manteaux

75 Collerettes de dames à écouler comme suit : valant $7.50 pour $7.95, valant $12.50 pour $6.95 ; valant $11.75 pour $5.75.

AUSSI ENVIRON

40 Collerettes Golf valant $7.50 pour $4.45 ; valant $5.75 pour $3.45.
Longues Collerettes en tweed pour enfants, valan $5.50 pour 98c.
50 Gilets faits par tailleurs, pour dames, valant $5.75 pour $3.90.
Vêtements en caoutchouc à l'épreuve de l'eau, pour dames, valant $4.00 pour $1.79.

Département des Modes

Chapeaux "Sailor" garnis et non garnis, 100 douzaines à vendre à 35, 45, 50, 60, 75 et 85c. Tous dans les derniers goûts et valant 25 pour cent de plus.
Notre magasin est le quartier général pour élégants articles de modes.

Parasols de Dames

Gros "Bargains" offerts ici, et tous les Parasols sont nouveaux et élégants.
120 Parasols valant $5.50 pour $2.45.
Autres lignes à très bon marché.

Etoffes à Robes

2,000 verges d'étoffes à robes de fantaisie. Prix réguliers, 35c à 50c. Votre choix à 20c la verge.
50 pièces des plus belles étoffes à robes, prix réguliers $1.25 à $2.10. Prix de vente, 69c la verge.
100 patrons de belles mousselines à robes de fantaisie, tous les dessins et couleurs de choix, valant 25c, 35c, 38c. Prix de vente, 12½c la verge.

Toiles

Toiles de tables blanchies, pure toile irlandaise, valant 50c la verge. Prix de vente, 32c la verge.
Lot spécial de dessus d'oreillers, valant de $1.00 à $4.00. Prix de vente 75c à $2.75 la paire.
1000 magnifiques tapis de bureaux, lavabos et buffets en belle pointe d'Irlande et guipure suisse, valant 75c à $2.50. Prix de vente 40c à $1.50.

Mouchoirs

Un lot de Mouchoirs en toile brodés, à écouler à moitié prix.
Un lot de Mouchoirs de soie brodés, à écouler à moitié prix.
Un lot de Mouchoirs pure soie, ourlés, toutes couleurs, à écouler à moitié prix.

Rouleaux de Fil de Coton

45 grosses de Rouleaux de Fil de coton, 800 verges, en noir seulement, 3 rouleaux pour 10c.

JOHN MURPHY & CO.,
2343 RUE STE CATHERINE, COIN METCALFE.
CONDITIONS COMPTANT. TEL. 3833.

LES PLUS GRANDS DRAPIERS DE MONTREAL

C'EST TRÈS EMBÊTANT

Quand vous lisez les différentes annonces de vêtements de décider quel magasin vend réellement le meilleur marché, d'autres prétendent comme nous qu'ils ont ce qu'il y a de mieux et également à meilleur marché, mais si vous vous donnez la peine de prendre en considération les faits suivants, vous comprendrez les raisons qui nous font dire que nous vendons moins cher que les autres.

RAISON No 1

Nous sommes les seuls drapiers en gros de Montréal qui possèdent des magasins de détail, ce qui nous donne l'avantage d'acheter directement des manufacturiers de lainage, ces achats étant fait à 25 pour cent meilleur marché que ne le peuvent faire les détailleurs ordinaires.

RAISON No 2

Nous sommes obligés d'acheter en très grande quantité pour fournir nos établissements de gros et de détail, ce qui nous procure l'avantage de pouvoir acheter de grands lots de jobs qui peuvent se trouver sur le marché et qu'aucun marchand de détail n'oserait acheter, à cause des affaires nécessairement limitées que font les détailleurs ordinaires.

RAISON No 3

Nous vendons des vêtements au prix du gros, ce qui signifie que vous pouvez actuellement acheter de nous au même prix que les autres détailleurs sont obligés de payer en achetant leurs marchandises à la douzaine. Nous venons justement de recevoir de notre manufacture les nouvelles lignes suivantes :

Ligne spéciale de 1630 habillements en tweed tout laine, pour hommes, le prix du gros était de $8.75, notre prix pour écouler maintenant à seulement $5.00.
Ligne spéciale de 1320 habillements en tricot anglais importé, tout laine, pour hommes, le prix du gros était $12.50. Notre prix pour écouler maintenant, seulement $7.50.
Ligne spéciale de 630 habillements de bicyclistes, en tweed écossais tout laine, différents patrons, pour hommes, le prix du gros était $7.75. Notre prix pour écouler maintenant, seulement $4.00.
Nouvelles lignes spéciales d'habillements 3 morceaux, pour petits garçons, à $2.50 et $3.00.
Nouvelles lignes spéciales d'habillements en tweed pour adolescents, à $3.50 et $4.50.
Lignes spéciales d'habillements 2 morceaux, pour petits garçons, à $1.00, $1.50 et $2.00.

MESSIEURS

Nous attirons particulièrement votre attention sur notre stock considérable de vestes d'été devants simples et croisés, pour hommes, prix de 75c à $2.50 chacune.

M. SAXE & FILS

Fabricants de Vêtements en Gros et en Détail.

NOS 3 MAGASINS DE DETAIL :

Angle des rues St Laurent et Ste Catherine
Angle des rues Craig et St Laurent
1337 et 1341 rue Ste Catherine Est

Automne 1898

AU COMMERCE

Nos commis voyageurs sont maintenant sur la route avec un assortiment d'échantillons d'automne des plus complets. Si nos vendeurs ne vont pas vous voir, écrivez-nous pour avoir des échantillons.

M. SAXE & FILS

Fabricants de Vêtements en Gros
En Gros Seulement, 7 RUE STE HELENE

PETITES ANNONCES

EMPLOI DEMANDE

COMMIS DE BAR — Garçon de campagne, demande emploi comme commis de bar. Parle français et anglais. Ecrire R. R. 22 "La Presse." 163—6

COMMIS — Un commis-épicier demande place ; est expérimenté et peut fournir des références. Ecrire V. V. 943 "La Presse." 166—2

COMMIS — Un commis ayant sept années d'expérience dans la marchandise sèche, parlant les deux langues, bonnes références, demande place. Ecrire L. L. 38 "La Presse." 166—2

COMMIS — Un commis ayant 5 années d'expérience, dans un magasin général, parlant l'anglais et le français, demande emploi dans une épicerie ou marchandises sèches, bonnes références, on donnera une garantie d'une somme exigible. Ecrire D. D. 971 "La Presse." 166—2

DESSINATEUR — Coupeur et tailleur pour dames, élève du nord de Paris, actuellement avec M. Parcher, de Boston, désire se placer dans une maison de premier ordre, à Montréal. Ecrire F. E. Vortier, Cutting Room, No 4 rue Arlington, Boston, Mass. 164—3

EMPLOI DEMANDE en qualité de ménagère, gouvernante, bonne ou pour n'importe quelle position de confiance par une jeune femme bien instruite et très capable. Ecrire R.R. 960, bureau de LA PRESSE. 164—5

INSTITUTRICE — Une institutrice munie d'un diplôme modèle français et anglais, parlant les deux langues, ayant plusieurs années d'expérience, demande place. S'adresser à E. E. Leclerc, Ottawa, Ont., No 120, coin des rues West Queen et Bridge. Madame L. H. Grondin. 165—3

INSTITUTEUR. — Un instituteur, marié, ayant diplôme pour école modèle anglais et français et plusieurs années d'expérience, demande place. Adresser à J. T. M., Instituteur, St Stanislas de Kostka. 170—4

JARDINIER, célibataire, connaissant toutes les cultures, parlant les deux langues, excellentes références, demande place. 119 rue Cadieux. 165—2

JEUNE FILLE — Une jeune fille connaissant les deux langues, demande emploi dans un bureau. Adresser 175 rue Berri. 164-3

SITUATIONS VACANTES

UNE DEMANDE une modiste de première classe et une fille ayant deux ou trois années d'expérience dans les robes, au No 726 rue St Urbain. 166—1

ON DEMANDE une fille pour les travaux légers du ménage. S'adresser 2206 rue Ste Catherine. 166—1

ON DEMANDE une servante générale pour petite famille, 682 rue Cadieux. 166—1

ON DEMANDE un barbier, 168 rue Ottawa. S'adresser immédiatement. 166—1

ON DEMANDE de bonnes tricoteuses à la machine, 473 rue St Laurent. 166-1

ON DEMANDE une servante recommandée. Alfred Lambert, 759 St André. 166—2

ON DEMANDE des couturiers et des couturières de première classe dans les habits au No 3465 rue Notre-Dame. Omer Brossois, tailleur. 166-1

ON DEMANDE un couple marié pour travailler dans un hôtel. S'adresser Européan Hotel, 125 rue des Commissaires. 166—2

ON DEMANDE un apprenti barbier ayant un peu d'expérience. S'adresser à C. Neveu, 354 rue Craig, coin de la rue Berri. 166—1

ON DEMANDE deux bons peintres de maison, ce soir, à 7 heures, ou demain matin, au No 2616 rue Notre-Dame, 84 Henri. 166—1

ON DEMANDE un apprenti barbier ayant de l'expérience. 3 ou 4 piastres par semaine seront payées ; aussi un compagnon pour samedi, 1462 Ste Catherine. 166—1

ON DEMANDE un barbier et un autre ayant deux années d'expérience, 2280 rue Notre-Dame. Place permanente. 166—1

ON DEMANDE une fille d'expérience pour repasser le linge dans une teinturerie. Se présenter au No 1459 rue Ontario. 166—1

ON DEMANDE un commis d'expérience dans l'épicerie, devra être sobre et fournir de bonnes références. S'adresser par lettre à G. G. 974 "La Presse." 164—3

ON DEMANDE des filles expérimentées pour coudre aux machines Singer et Wheeler et Wilson. J. P. Block et Co, 361 rue Saint-Jacques. 163—6

ON DEMANDE une jeune fille pour aider aux travaux généraux du ménage, une qui pourra coucher chez elle préférée. Se présenter après 6.30 heures p.m., 285 rue St Denis. 166—1

ON DEMANDE un garçon fort au No 101 rue Bleury, se présenter à 7 hrs demain matin. 166—1

ON DEMANDE deux servantes générales dont une sachant bien faire la cuisine, pas de lavage. S'adresser 136 Berri. 166—1

ON DEMANDE deux agents comme collecteurs et solliciteurs, s'adresser J. H. Charrette, secrétaire, l'Union Mutuelle de Montréal, 62 rue St Jacques, de 10 hrs à midi samedi. 166—1

ON DEMANDE cinquante cigariers de première classe. Ouvrage permanent. North American Cigar Co., 78 rue Ottawa. 168—1

GARÇON DEMANDÉ—Bon salaire. S'adresser au No 890 rue Lagauchetière, le matin, entre 10 et 11 heures. 166—1

BUREAU DE PLACEMENT GRATUIT, No 1544 rue Notre-Dame, vis-à-vis l'hôtel de ville. Mains-d'oeuvre de toutes sortes fournies.

On demande des servantes, une bonne cuisinière, une apprentie modiste, une modiste pour confection.

On trouvera à ce bureau :

Un tanneur et corroyeur, un apprenti horloger, deux années d'expérience, un apprenti boulanger, 6 mois d'expérience, un commis connaissant bien le commerce de bois, des terrassiers, des couffleurs, des commis-voyageurs, des plombiers, des assistants teneurs de livres, des commis épiciers, des garçons de salles, des garçons de bar, des charretiers, des conducteurs d'express, des agents, des collecteurs, des garçons de bureau, des typographes, des pressiers, des mécaniciens, des cochers, des hommes de cour, des ingénieurs, des chauffeurs, des journaliers, des storemen, des gardiens, des poseurs d'appareils de chauffage, des pâtissiers, des boulangers, des cultivateurs, des copistes, des cuisiniers, des jardiniers, des bouchers, des teneurs de livres, des commis dans la mercerie, des gardes-malades, des femmes de journée, un meunier, un jardinier-fleuriste, un teinturier, un horloger-bijoutier, un charretier qui fournira cheval et voiture pour livrer les effets, un apprenti boulanger et pâtissier, un an et demi d'expérience, un fromager, un tanneurr, un tailleur de corniches en tôle et métal, des repasseurs de chemises, un apprenti mécanicien, un cultivateur diplômé, un commis-épicier solliciteur, qui dispose d'une bonne clientèle.

Une visite des patrons est sollicitée. Bureau ouvert de 9 heures du matin à 5 heures du soir. — Durant les mois d'été, le bureau sera fermé à une heure, le samedi après-midi. —Urbain Lafontaine, gérant.

—TARIF—

ELEVES DEMANDES
EMPLOI DEMANDE
CHAMBRES A LOUER
TROUVE
} 20 MOTS POUR 10 CENTS

½ CENT PAR MOT EXTRA

SITUATION VACANTE
SERVANTE DEMANDEE
MAISON A LOUER
A VENDRE
PROPRIETE A VENDRE
PERDU
} 25 MOTS POUR 25 CENTS

1 cent par mot extra

"PERSONNEL" 2 cents par mot.

SITUATIONS VACANTES

ON DEMANDE une servante générale au No 44 rue St Laurent. Références exigées 166-1

ON DEMANDE une vendeuse, une bonne modiste et apprentie pour la mode, avec bonnes références. S'adresser au No 1626 rue Ste Catherine. 166—1

ON DEMANDE un garçon pour travailler à la cuisine, au Arcade Café, 2256 rue Ste Catherine. 166—1

ON DEMANDE un garçon pour une épicerie, 610 rue Dorchester, coin St Urbain. 166—1

ON DEMANDE un barbier au No 805a rue Craig. 166—1

ON DEMANDE de bonnes couturières pour faire des pantalons chez elles. Elles devront apporter un échantillon de leur ouvrage et être bien recommandées. S'adresser à 524 rue St Paul. 166—1

ON DEMANDE—Un jeune homme pouvant disposer d'un capital de $200 à $300 trouvera un associé pour partager les bénéfices en s'adressant à Louis Lebeau, 271 Sanguinet. 166—1

ON DEMANDE une jeune fille pour un magasin de confiserie ; elle devra savoir parler les deux langues. S'adresser à W. Worley, 114 avenue du Parc. 166—1

ON DEMANDE un jeune barbier au No 251 rue Craig, place permanente. 166—1

ON DEMANDE une servante, 11 rue Visitation. 166—1

ON DEMANDE pour le commerce de nouveautés un jeune homme et une jeune fille, devront avoir quelques années d'expérience, références exigées. S'adresser personnellement, 1869 et 1871 Notre-Dame. 166—1

ON DEMANDE une jeune fille comme servante dans une petite famille. S'adresser immédiatement au No 192 St Antoine. 166—1

ON DEMANDE des filles pour servir au restaurant 549 rue St Laurent, immédiatement. 166—1

ON DEMANDE une femme de moyen âge, respectable, active, pour ouvrage général et assister aux soins des enfants. S'adresser 14 rue Mayor. 165—3

ON DEMANDE des modistes au No 51a rue Sainte-Elizabeth. 165—2

ON DEMANDE une bonne couturière de première classe et un apprenti tailleur, au No 3140 Notre-Dame. J. A. Gignac. 165-2

ON DEMANDE un commis ayant 3 ou 4 années d'expérience dans le commerce de fer et peinture, 1122 rue Ontario, ou 629 avenue Delorimier. 165—2

ON DEMANDE un concierge expérimenté pour chauffer et prendre soin d'une propriété ; références requises. S'adresser au bureau de Laurence et Robitaille, coin des rues Craig et Saint-Denis. 162—6

ON DEMANDE des filles pour le moulin Standard Shirt Co, Ltd, avenue de Lorimier. 163—12

ON DEMANDE immédiatement trente ou quarante personnes expérimentées et compétentes pour faire des cravates ; les plus hauts gages payés. Se présenter immédiatement à la fabrique Gault Bros, rue Sainte-Hélène. 163—5

ON DEMANDE une bonne cuisinière pour suivre la famille à la campagne. Références exigées. Gages, $12 par mois. S'adresser 330 Saint-Denis. 165—2

ON DEMANDE une bonne servante générale. Se présenter au No 79 rue Saint-Mathieu. 165—2

ON DEMANDE une couturière d'expérience dans les habits. S'adresser 17 Bleury. 166—1

ON DEMANDE des pensionnaires, 84 rue Désery, maison privée, bon marché. 20,21,24,26

ON DEMANDE un apprenti ayant de l'expérience dans le métier de boulanger, au No 1836 Saint-Hubert. 166—1

ON DEMANDE une fille de chambre et une cuisinière, avec bonnes recommandations, 631 rue Sherbrooke. 166—1

ON DEMANDE une fille respectable en qualité de servante générale; devra bien savoir laver, repasser et faire la cuisine et aller coucher chez elle. Références. 25 rue Drummond. 166—2

ON DEMANDE des filles d'expérience pour faire des bottes de carton. The Sim Paper Box Co, 64 rue Queen. 166—2

ON DEMANDE des barbiers. A. Provencal, 591 rue Dorchester. 166-1

ON DEMANDE une servante générale, No 570 Saint-Denis. 166—1

ON DEMANDE une servante générale au No 26 rue Bishop. Références exigées. 166—2

ON DEMANDE une bonne d'enfants au No 953 rue Saint-Denis. 166—1

ON DEMANDE un barbier, 154a rue Saint-Laurent. 166—1

ON DEMANDE un menuisier. S'adresser au No 165 rue Sainte-Elizabeth. 166—1

ON DEMANDE un barbier pour le samedi, 1479 rue Saint-Jacques. 166—1

ON DEMANDE un jeune garçon parlant les deux langues pour faire la collection et se rendre généralement utile dans un bureau. Devra avoir des références. S'adresser par écrit à V. V. 46 "La Presse." 166-2

ON DEMANDE un apprenti barbier ayant une couple d'année d'expérience, au No 227 rue Plessis. L. N. M. 166—1

LES AGENTS qui désirent faire de l'argent rapidement, sont priés de nous écrire pour avoir nos conditions. Nous fournissons un bicycle à nos agents. Nos marchandises sont en grande demande. Stone et Wellington, pépiniéristes, Toronto, Ont. 161—1Mv—n

SITUATIONS VACANTES

ON DEMANDE une modiste de chapeaux et une modiste de robes sachant ajuster et tailler, au No 3590 rue Notre-Dame, Saint-Henri. 164—3

ON DEMANDE des apprentis cigariers, chez E. N. Cuson et Cie, au No 8 rue Saint-Laurent. 165—3

ON DEMANDE un apprenti barbier ayant un peu d'expérience. S'adresser au No 298 rue Saint-Denis, Montréal. 166—1

ON DEMANDE 10 menuisiers de première classe. S'adresser à John McIlhone, à la nouvelle gare de l'Est. 166—1

ON DEMANDE une servante générale et une bonne d'enfants, pour aller à la campagne. Se présenter avec références, au No 272 rue Bishop. 166—3

ON DEMANDE des bons couvreurs, 2228 rue Notre-Dame. 166—1

ON DEMANDE un barbier, 310 avenue Duluth. 166—1

ON DEMANDE un bon barbier de première classe. Place permanente, au No 1574 rue Notre-Dame. 166—1

ON DEMANDE un barbier pour le samedi, 1480 rue Notre-Dame. 166—1

ON DEMANDE un bon barbier, 1152 rue Ontario. 166—1

ON DEMANDE un apprenti barbier ayant 5 ou 6 mois d'expérience, 227C rue Champlain. 166—1

ON DEMANDE un garçon de 15 à 16 ans, pour faire les commissions, au No 4 rue Bonsecours. 166—1

ON DEMANDE une bonne repasseuse dans le linge de fantaisie. Place permanente. Bons gages, 358 rue Plessis. 166—2

ON DEMANDE immédiatement des couvreurs en tôle. S'adresser à M. Télesphore Paquette, couvreur, Saint-Jérôme ou à J. H. Morin, Saint-Hyacinthe. 166—2

ON DEMANDE une personne qui prendrait charge à son propre compte du département de la musique en feuilles et des petits instruments à notre nouveau magasin, coin Sainte-Catherine et Sanguinet. On disposera d'une vitrine et d'un espace convenable. S'adresser immédiatement chez Foisy Frères, 431 Saint-Laurent. 166—2

ON DEMANDE un homme pour mettre les chaussures dans les bottes. Doit bien connaître le cuir et la façon. Inutile de se présenter sans cela. S'adresser à Geo. T. Slater et Sons, coin Saint-Alexandre et des Jurés Montréal. 166—1

ON DEMANDE deux barbiers. S'adresser au No 331 avenue de l'Hôtel de Ville. 166—1

ON DEMANDE une jeune fille de 15 à 18 ans pour ouvrage général, petite famille. S'adresser 1526a rue Ontario. 166—2

ON DEMANDE des personnes d'expérience pour faire des articles pour le cou pour hommes, aussi des bonnes filles qui désireraient apprendre. S'adresser à Tooke Bros., rue Latour. 162—6

ON DEMANDE un apprenti barbier ayant un ou deux ans d'expérience. Emploi permanent. 1921 rue Sainte-Catherine. 166—1

ON DEMANDE un forgeron-ferreur, 351 rue Notre-Dame. 166—1

ON DEMANDE un barbier, place permanente, au No 996 rue Ontario. 166—1

MAISONS A LOUER

A LOUER — Pacage pour chevaux et vaches, à conditions faciles. S'adresser à J. C. Emard, New-York Life Building, ou à W. B. Davidson et Sons, au Pont de la Côte Saint-Paul, Canal Lachine. 164—8

A LOUER — A Boucherville, 3 cottages pour la saison de l'été. S'adresser à Joseph Paquette, coin des rues Lacroix et Perthuis ou au capitaine Mainville, du Str Hochelaga. 163—12

A LOUER — Deux jolis logements sur plein pied, chauffés à l'eau chaude, éclairés à la lumière électrique. Toutes les améliorations modernes. Convenables pour médecin, dentiste ou tout autre genre d'affaires, 2350 Sainte-Catherine, coin Metcalfe. S'adresser sur les lieux. 166—1

A LOUER — A Valleyfield, P. Q., la boulangerie de H. Beauregard, établie depuis 30 années. Conditions très faciles. S'adresser à George H. Normandin, boîte 232 bureau de poste, Valleyfield, P. Q. 166—3

A LOUER — Une maison située sur le bord du Lac à la Truite, à environ deux milles du village de Sainte-Agathe des Monts, magnifique place d'été, conditions faciles. S'adresser à Gilles Fortin, Sainte-Agathe des Monts, comté de Terrebonne, Qué. 10,12,14,17,20,21,24,26,28

A LOUER—A Contrecoeur, près du village et sur le bord du fleuve, un cottage de huit appartements, en partie meublé. S'adresser au No 135 rue Saint-Denis. 166—2

A LOUER — Bonne place pour magasin de chaussures ou autre, à Valleyfield, Qué. Bloc Beauregard, Petit Loyer. 166—2

A LOUER — Logement de 6 appartements, au-dessus du magasin, 18 Bonsecours, tapissé et blanchi à neuf. S'adresser au notaire Levy, 36 Saint-Vincent. 166—1

A LOUER ou à vendre, magnifique hôtel à la campagne, près des chars. Bonne clientèle. Conditions faciles. Ecrire O. O. 979 "La Presse." 162—6

CHAMBRES A LOUER

CHAMBRE A LOUER au No 68 rue Saint-Denis, entre Dubord et Lagauchetière, lumière Auer, bain d'orage. Bell Téléphone 6226. 165—3

CHAMBRE ET PENSION — Grande chambre et une petite, bien meublées; bonne pension, b. et w.c., 128 Champ de Mars. 165-2

CHAMBRE — On trouvera chambre meublée ou non, 2763 rue Sainte-Catherine. 165—2

CHAMBRE A LOUER—Magnifiques chambres doubles et simples, avec gaz, garde-robe, dans une maison où il n'y a pas d'enfant. S'adresser 188 Berri. 165—3

CHAMBRE ET PENSION, à Saint-Lambert, nouvelle maison de pension à l'ancien hôtel Irvine. Belle place d'été, sur le bord du fleuve. A. Monchamp, prop. 162—7

CHAMBRES — 4 belles chambres à louer, pas meublées, à un couple sans enfant, avec toutes les commodités, ou meublées, par chambre, rue Sainte-Catherine, No 1853, coin de la rue Cadieux. Esmonin. 163—5

CHAMBRES A LOUER

CHAMBRE A LOUER au No 60 rue St Denis, entre Dubord et Lagauchetière, lumière Auer. Bell Téléphone 6226. 164—3

CHAMBRE—A louer, un grand salon bien meublé, pouvant servir de chambre à coucher ; convenable pour un ou deux messieurs, avec gaz et chauffé à l'eau chaude, 138 Berri. 165—2

CHAMBRES — On trouvera chambres pour monsieur, 77 avenue de l'Hôtel de Ville. 163—6

CHAMBRES A LOUER — A louer, belles chambres simples et doubles, sur 1er et 2e étages, bien meublées, lumière Auer, améliorations modernes. Conditions faciles, 130 rue Saint-Denis. 165—2

CHAMBRE — A louer, grande chambre devant, meublée, sur étage du bain, w.c. lumière Auer. Famille privée. Possession immédiate, 160 avenue de l'Hôtel de Ville. 163-6

MAGNIFIQUES CHAMBRES à louer, vis-à-vis le carré Viger, 6 rue Saint-Denis. 163—6

A VENDRE

AVENDRE—$1.00 le voyage, bois sec de moulin scié, livré à domicile, chez G. Vaillancourt, 374 rue Beaudry, Tél. Marchands 231. 31—n

A VENDRE — Pour tout le monde — Bois pour allumer le poêle, etc. $2 ; érable coupée, $2.50; blocs de moulins, longueurs du poêle ; $1.50; blocs d'épinette, $1.75 le voyage, livré dans une partie quelconque de la ville. J. C. Macdiarmid, Carré Richmond, Téléphone 8353. 168—n

A VENDRE — Un beau cheval de selle et un mikado presque neuf, 1418 rue Ontario. 165—3

A VENDRE — Buggy concord avec harnais, en parfait ordre. S'adresser à Jos. Lavid, 688 Saint-Antoine, Westmount. 165—3

A VENDRE — Une belle ligne de véhicules d'été, carrosses de toutes sortes, buggies concord, phaétons, Gladstones, Cornings, etc., une belle ligne complète de wagons-express d'épiciers, charrettes de bouchers. Venez examiner notre stock avant d'acheter. Hibbard Chadburn Co, 590 rue Saint-Paul. 165—3

A VENDRE — Destructeur fameux des punaises, des rats et des souris, en boîtes de 25 cents, 50 cents et $1. Si la vermine ne quitte pas la maison, l'argent sera remis. Rappelez-vous, 71 rue Saint-Laurent. 16,18,20

A VENDRE — Une chaudière et engin, 600 Sainte-Catherine. Art. Paquette. 163-6

A VENDRE — Une ronde de lait avec cheval et voiture. S'adresser No 287 rue Delisle, Sainte-Cunégonde. 166—1

A VENDRE—Un piano droit de fantaisie en bon ordre, fait à Paris, $70. Se présenter au No 47 rue Rivard. 166—1

A VENDRE, chevaux, harnais et carrosses, à l'encan, chaque jour, à 2.30 p.m. Nous avons en mains 60 à 100 chevaux de choix convenables pour toutes fins. Ventes privées en tout temps. Montreal Horse Emporium, angle des rues St Paul et McGill. Euzzell & Smith, propriétaires. G. W. Foster, encanteur et vendeur. 17,20,21

A VENDRE—Piano droit, dernier modèle, en bon ordre, $35 comptant, 85 rue Versailles. 166—1

A VENDRE — Une ronde de lait, peut vendre 25 à 30 gallons de lait par jour. S'adresser à 450 rue Centre. 166—1

A VENDRE — Une élégante charrette de dame, aussi bonne qu'une neuve. C'est une élégante charrette pour la ville ou la campagne. Elle sera vendue bon marché à un prompt acquéreur. Se présenter au No 4 Côte du Beaver Hall. 166—2

CARRIERE DE GRANIT à proximité de la ville, à vendre, à bon marché ; la pierre est facile à travailler et très convenable pour pavage de rues. S'adresser à H. Frost, Imperial Building, 107 rue Saint-Jacques. 14,17,20

DEUX CENT CINQUANTE PIASTRES, par versements mensuels faciles, achèteront un très beau piano Heintzman presque neuf. Caisse en noyer français, grand devant mobile sculpté. Nous donnons la même garantie pour ce piano que s'il était parfaitement neuf. Lindsay-Nordheimer Co, 2366 rue Sainte-Catherine. 166—1

PROPRIETES A VENDRE

A VENDRE—Une propriété située au No 590 rue Albert, aussi deux voitures de promenade, couvertes, une à un siège et l'autre à deux sièges. S'adresser F. Rochon, 14 rue Quesnel. 166—2

A VENDRE, une belle propriété de neuf logements, coin des rues Rachel et St Hubert, bon revenu, conditions faciles. S'adresser à 607 rue St Antoine. 166—2

A VENDRE—Bloc de maison, sur fondations en pierre, contenant plusieurs logements : grandeur 50 x 90 avec ruelle, rapporte 20 p. c. d'intérêt. Conditions $2,000 comptant, balance dans 3 ans à 6 p. c. E. R. Gareau, 1511 rue Notre-Dame, entre les rues Gosford et Bonsecours. 166—1

A VENDRE — $590, maison neuve de 11 chambres, au village de Sainte-Rose. J. A. Charland, 1618 rue Notre-Dame. 162—n

A VENDRE — Cottage sur la rue Mance, $3,200 ; seulement $500 comptant; nouvelle façade en pierre, comprenant salon double, cuisine à rallonge, 5 belles chambres à coucher, bain, latrines, dépense et buanderie. Tout est magnifiquement décoré ; il y a de splendides dessus de cheminée et des grilles. Véranda en arrière ; balcon en avant ; grande cour ; fournaise à eau chaude. Conditions très faciles. 45 rue Saint-Jean. Tél. 2137. 164—5

TERRE A VENDRE, contenant environ 122 acres de terre, située dans le Canton d'Halifax, 1 mille à l'ouest du village de St Ferdinand et en face du lac William et ¾ de mille du bureau de poste de Woodside. La maison et dépendances sont toutes de première classe et en bon état. Il y a aussi à proximité une source d'eau qui ne manque jamais, et une belle sucrerie de 1,000 érables. Cette propriété, avec son sol fertile et location splendide, est offerte en vente à bon marché. Pour autres informations, s'adresser à Jas. O. Richardson, Woodside, Mégantic, Qué., ou O. L. Richardson, Québec. 155—26

PERDU

PERDU—Le 20 mai, un soulier à bicyclette rues Ontario, St Hubert et DeMontigny. Veuillez remettre au No 1193 rue DeMontigny. 166—1

PERDU—Le 19 courant, en face du Drill Shed, une montre en argent, pour homme, fabrique Elgin, découverte. Prière de retourner 48 rue Sanguinet. 166—1

PERDU—Dimanche au Parc Logan, un chien levrier jaunâtre. Récompense au No 97 St Chs Borromée. 166—1

PERDU

PERDU—Entre la voie du C. P. R. et la Côte de Blue Bonnet, chemin du haut de Lachine, jeudi soir, une épingle avec perle. Récompense 5 avenue Oxenden. 166—2

PERDU—Un chien collie noir et blanc, répondant au nom de "Bruce," portant un collier sur lequel est inscrit le nom du propriétaire. Récompense en le ramenant à 93 rue St Marc. Quiconque détiendra le chien après cet avis sera poursuivi. 166—3

PERDU—En sortant de l'église Ste Cunégonde, hier après-midi, en se rendant 758 rue Albert, un porte-monnaie contenant divers objets, tels que 2 pièces d'or et menue monnaie. Récompense libérale en le rapportant à 758 rue Albert 166—1

TROUVE

TROUVE — Le 15 courant, un chien lévrier drab, poil court, porte collier en cuir rouge, garni en blanc. Le propriétaire pourra le réclamer, "Half Way House," Montreal Junction, Victor Chénier. 165—2

DIVERS

ACHETER — Meubles et effets de toutes sortes. Aussi un express. E. Gaudet, No 7 avenue de l'Hôtel de Ville. 165—4

AVIS — Je ne serai responsable d'aucune dette contractée en mon nom par qui que ce soit sans un ordre signé de ma main. Mme Herménégilde Poitras, Côte Saint-Paul, Qué. 164—3

CATARRHE—Venez demain, au No 2102 rue Ste Catherine, pour obtenir un échantillon du meilleur remède de la terre contre le catarrhe. Heures : de 1 à 5.30 p. m. 165—1

PENSION à Beauharnois, en face de l'aqueduc, bonne pension, grande chambre bien meublée, bain, piano, chaloupe. Conditions faciles. Mme Grenier. 165—5

REMERCIEMENTS à saint Antoine de Padoue, pour une grâce obtenue par la très sainte Vierge avec promesse de publier. — L. P. 166—1

REMERCIEMENTS à saint Antoine de Padoue et à la sainte Vierge, pour position obtenue. — L. T. 166—1

REMERCIEMENTS à saint Antoine de Padoue pour faveur obtenue. S. St J. 116—1

$3,000 A PRETER sur première hypothèque. S'adresser à Amédée Bouchard, notaire, 15 rue St Jacques. 166—1

PROVINCE DE QUEBEC, district de Montréal, Cour de Circuit, No 5171. — Ovila Chapal, demandeur, vs Dame Mathilde Cadieux, défenderesse. — Le trentième jour de mai courant, 1898, à deux heures de l'après-midi, au domicile de la dite défenderesse, au No 1238 rue Notre-Dame, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de la dite défenderesse, saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc. Conditions: Argent comptant. J. A. Renaud, H. C. S. Montréal, 20 mai 1898. 166—1

PROVINCE DE QUEBEC, district de Montréal, Cour de Circuit, No 5636. — Philippe Gervais, demandeur, vs Pierre Gadbois, défendeur. Le trentième jour de mai courant, 1898, à dix heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur, au No 114 rue Bufferin, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc. Conditions : Argent comptant. D. Mireault, H. C. S. Montréal, 20 mai 1898. 166—1

ARGENT A PRETER
Sur première hypothèque. S'adresser à
O. LEGER, SUN LIFE ASSURANCE CO.
1766 Rue Notre-Dame.

ARGENT A PRETER
Sur Premiere Hypotheque
S'adresser à
EUGENE LAPIERRE, - 294 rue St Paul.
164—3

ALPHONSE GAGNIER
SUCCESSEUR DE G. A. MILLER
Peintre de maison et d'enseignes, tapissier, décorateur, doreur, vitrier, imitateur, blanchisseur, etc., etc.
1950 Rue Ste-Catherine Montréal
Tel. Bell 1178. 207—n

X DE LORIMIER X
MERCERIES
25 pour cent d'escompte.
Balance du stock Kelly & Frère.
X 1700 NOTRE-DAME X
158—n

Dr ARTHUR LEMIEUX
DENTISTE
Graduè du Collège Dentaire de Philadelphie. Procédès américains les plus récents. Dentiers de tous genres. Prix modéré. 187 rue St-Denis
237—n

BEAU DENTIER $7.00
A. E. VADEBONCOEUR, Dentiste,
265—n 272 ST HUBERT, coin Ontario.

Résidence à Vendre
A Bon Marché,
Sur l'avenue du Parc,
Avec Ecurie et
Remise à Voitures.

Cette maison, commode et bien construite, avec façade en pierre, ayant 13 chambres, chauffée à l'eau chaude, plombage moderne et en parfait ordre partout.

J. CRADOCK SIMPSON & CO.
181 Rue St Jacques
166—1

NOUVELLES MARITIMES

Les visiteurs à bord du "Dominion"

Le steamer "Dominion", de la compagnie Dominion, a été examiné, hier, par des hommes pratiques et tous sont d'avis que MM. Richards, Mills et Cie n'ont rien exagéré quand ils ont annoncé que le Dominion serait le plus beau steamer qui visitera le port de Montréal, cette année. Parmi ceux qui ont fait l'inspection du vaisseau, se trouvaient MM. C. M. Hayes, gérant général de la compagnie du Grand Tronc; G. B. Reeve, gérant général du trafic de la compagnie du Grand Tronc ; D. McNichol, gérant des passagers du Pacifique ; F. Wolferstan Thomas, W. M. Macpherson, E. S. Clouston, H. V. Meredith, Richard White, Robert Mackay, président de la commission du havre ; James McMullen, M. P. ; Robert Bickerdike, John Torrance, John Torrance, jr ; D. Thomson, E. H. Lemay, R. M. Cox, A. F. Gault, R. Hampson, le major E. L. Bond, J. H. Routh, J. J. Riley, A. Racine, H. Montagu Allan, Andrew A. Allan, James Crathern, C. F. Smith, Alex. McFee, président de l'Association de la halle aux blés ; Jonathan Hodgson, L. H. Gault, le maire Préfontaine, S. Carsley, T. Brophy, F. May, R. L. Dillon, E. B. Greenshields, J. T. Wilson, H. Molson, J. Brierley et J. G. Dillon.

Après l'inspection, les visiteurs sont passés au salon, où un excellent goûter leur fut servi. Plusieurs toasts ont été proposés, entre autres celui à la reine.

M. McMullin, au cours de quelques remarques, dit que le port de Montréal est le port national et qu'on doit le regarder comme tel. Il est d'avis que le gouvernement devrait accorder immédiatement l'argent nécessaire aux améliorations du havre, afin que tous les vaisseaux construits d'après les plans les plus modernes puissent y avoir accès.

M. C. M. Hayes, gérant général de la compagnie du Grand Tronc, en réponse au toast porté au commerce, a félicité la compagnie Dominion de s'être fait construire un si beau steamer.

M. A. F. Gault a porté un toast à MM. D. Torrance et Cie. Un autre toast a été porté au capitaine.

Le Dominion part demain pour Liverpool.

COUR D'AMIRAUTE

La cour d'amirauté de Londres vient d'être saisie de la cause des propriétaires du Catalonia, poursuivi par l'équipage et les propriétaires du Delaware pour avoir remorqué le Catalonia, de la ligne Cunard, sur une distance de 507 milles, dans le nord de l'Atlantique. Le Catalonia était désemparé et en danger de périr. La cour a accordé aux demandeurs une somme de 2,210 louis.

LAKE SUPERIOR

Voici les noms des passagers du Lake Superior, actuellement en route pour Montréal : M. Murray, Mme Murray, Mme Curtis, M. McCallum, Mme McCallum, M. Bruce, Mlle Scott, Mme Seadale, Mlle Baker, M. Holland, M. Dickson, Mme Maloney, Mlle Maloney, le Rév. M. Faulconer, Thos. Faulconer, Mlle Faulconer, Mlle Taylor, M. Rowat et M. Johnston, ainsi que 28 passagers de seconde classe et 88 de troisième.

NOTES

Le Livonian est arrivé hier à Londres.

Le Cervona, de Newcastle, a été signalé hier à Matane.

Des drapeaux flottent à mi-mât sur tous les navires actuellement dans le port, par respect pour la mémoire de M. Gladstone.

La profondeur de l'eau à Sorel est de 30 pieds et 5 pouces ; dans le port de Montréal, elle est de 30 pieds et 9 pouces.

Le "Vancouver", en route pour Montréal, a été signalé hier soir au Cap Race. Il a à son bord 72 passagers de première, 61 de seconde et 120 de troisième.

Le "Coban" partira demain matin pour St Jean.

PORT DE MONTREAL

Arrivages

Torr Head, McCalmont, Belfast, McLean, Kennedy et Cie., sur lest.

Montcalm, Morgan, Liverpool, Elder, Dempster et Cie., sur lest.

Campana, Demers, Pictou, J. G. Brock, chargement général.

Barque Grei, Annonsen, Barbades, Gilespie et Cie, mélasse.

Coban, Fraser, Sydney, Kingman et Cie, charbon.

Turret Bell, Pallister, Sydney, Kingman et Cie, charbon.

Départ

Escalona, Lindsay, Newcastle, R. Reford et Cie., cargaison générale.

Antwerp City, Richards, Hambourg, Furness, Withy et Cie, cargaison générale.

Coban, Fraser, St Jean, Kingman et Cie, cargaison générale.

Turret Bell, Pallister, Sydney, Kingman et Cie, cargaison générale.

VAISSEAUX DANS LE PORT

Ivydene, Marcussan, Carbray, Routh et Cie.

Loughrigg, Holme, Millican, McLean, Cresswell, Russell, McLean, Kennedy et Cie.

Netherholme, Wilson, McLean, Kennedy et Cie.

Saint-Romans, Heeley, D. Torrance et Cie.

Norwegian, Gunson, H. et A. Allan.

Carthaginian, France, H. et A. Allan.

Dominion, James, D. Torrance et Cie.

Akaba, Power, McArthur Bros.

Nordkyn, Beer, McLean, Kennedy et Cie.

Montcalm, Morgan, Elder, Dempster et Cie.

Oswestry, Wilson, McLean, Kennedy et Cie.

Montcalm, Morgan, Elder, Dempster et Cie.

Torr Head, McCalmont, McLean, Kennedy et Cie.

Ganges, Dykes, R. Reford et Cie.

Wansbeck, Jones, Carbray, Routh et Cie.

Campana, Demers, J. G. Brock et Cie.

BARQUES

Grei, Annonsen, Gillespie et Cie.

Svithold, Svensson, Gillespie et Cie.

GOELETTE

Marie Elmire, Ménard, C. A. Boucher.

PORT DE QUEBEC

Québec, 20 — Le "Merrimac" et le "Concordia" sont arrivés hier, en route pour Montréal.

Le "Malin Head" le "Baltimore" et le "Cape Breton" sont vers l'océan.

RAPPORTS DU GOLFE

Québec, 20

L'Islet. — Temps clair ; vent nord-ouest.

Rivière du Loup — Nuageux ; vent nord.

Pointe au Père — Nuageux ; pluvieux ; calme.

Matane. — Nuageux ; vent nord-est.

Rivière Martin. — Nuageux ; vent est.

Cap de la Magdeleine. — Nuageux ; vent sud.

Pointe à la Renommée. — Clair ; fort vent nord-ouest.

Rive Nord. — Nuageux ; vent nord-ouest.

Cap Race. — Brumeux ; vent nord-est.

MOUVEMENTS DES VAPEURS OCEANIQUES

Steamers.	Arrivés à	De
Aurania.	.New-York.	.Liverpool
Barbarrossa.	.New-York.	.Brême
Germania.	.New-York.	.Liverpool
Britannia.	.Queenstown.	.New-York
Nederland.	.Philadelphie.	.Anvers
Rhynland.	.Liverpool.	.Philadelphie
Servia.	.Liverpool.	.Philadelphie
Kilmorack.	.Manchester.	.Halifax
Massachusetts.	.Londres.	.New-York
Werkendam	.Boulogne.	.New-York

NAVIGATION INTERIEURE

PRESCOTT

Prescott, Ont., 20 — Départ. — Steamer Kittle M, de Prescott au Welland Canal, sur lest ; Fitzpatrick, de Prescott au canal, sur lest ; Maryann Lyndon, de Prescott à Hamilton, sur lest. Vent léger du sud-ouest.

CANAL WELLAND

Port Dalhousie, 20 — Vers le haut. — Steamer S. J. Murphy, Kingston à Chicago, sur lest ; steamer Marion, Oswego à Milwaukee, charbon ; steamer Inter Ocean, Oswego à Toledo, charbon ; barge R. Winslow, Oswego à Toledo, charbon ; steamer S. L. Tilley, Montréal à Fort William, chargement général ; steamer Toledo, Oswego à Duluth, sur lest ; barge Shawnee, Oswego à Duluth, sur lest.

Vers le bas

Commerce-Industrie-Finances

REVUE ECONOMIQUE HEBDOMADAIRE DE "LA PRESSE"

LA SEMAINE FINANCIERE

Montréal, 20 mai 1898.

Les sénateurs démocrato-populistes de Washington ont des idées géniales en fait de finances. Ils avaient à délibérer sur la proposition de la chambre des Représentants, imposant certaines taxes nouvelles et remaniant quelques autres, pour assurer le remboursement des sommes dépensées pour la conduite des opérations de guerre. Ils ont dit : A quoi bon des taxes ? C'est le gouvernement qui fait la monnaie, qu'il en fasse assez pour payer les frais de la guerre et tout sera dit. En augmentant le nombre des billets du trésor fédéral en circulation et en émettant des certificats d'argent, représentant le "seigneurage" sur l'argent en lingot que possède le trésor, on pourrait faire face à tous les besoins, pourvu que la guerre ne dure pas trop longtemps.

Cette résurrection de l'argentisme est aussi inattendue qu'inopportune. Inattendue, parce que le principal argument des argentistes, pendant la campagne présidentiel, était tiré du bon marché de tous les produits agricoles. Ces produits avaient baissé de prix, disaient-ils, parce que l'on avait démonétisé l'argent et ils ne reviendraient à des prix rémunérateurs que si l'on rendait à l'argent sa pleine valeur, en permettant la frappe libre de la monnaie d'argent à 16 pour un, c'est-à-dire à $1.25 l'once.

Il n'est guère possible pour eux de retenir cet argument aujourd'hui que tous les produits agricoles ont renchéri, sans qu'on ait eu recours à leur panacée, et que les cultivateurs de l'ouest vendent leur blé $1.00 le minot en or et même davantage. Et pourtant les propositions qu'ils ont fait adopter au sénat ne sont que le développement de la théorie argentiste, additionnée de la théorie "inflationniste". Cette dernière consiste à prétendre que l'Etat peut émettre autant de papier monnaie que son crédit peut le supporter, sans faire aucune provision pour le rachat de ce papier, auquel la loi donnerait cours forcé. Les partisans de l'"inflation of currency" qui ont formé un parti actif et nombreux il y a une vingtaine d'années s'allient et se confondent maintenant avec les argentistes ; d'où la double proposition du sénat, d'augmenter l'émission des billets du trésor et d'émettre des certificats d'argent représentant le "seigneurage".

Le seigneurage est la différence de valeur intrinsèque entre le métal employé et la pièce de monnaie frappée. En fait de monnaie d'or, par exemple, si l'or employé pour frapper un "Aigle" américain ne coûte que $19.00, le seigneurage sur la pièce de monnaie de $20.00 est de $1.00 et c'est le bénéfice de l'Etat. En vertu des dispositions de la loi Sherman, le trésor fédéral a été obligé d'acheter sur le marché une certaine quantité d'onces d'argent tous les mois. Ces achats, qui ont duré jusque pendant la première session du parlement sous la présidence de M. Cleveland, ont encombré le trésor d'une énorme quantité d'argent. Pour en tirer quelque parti, le congrès avait autorisé le trésor à émettre des certificats de $1.00, $2.00, $5 et $10, jusqu'à concurrence de la valeur du stock d'argent dans ces caves. Ce sont les "silver certificates" actuellement en circulation.

Mais le trésor n'a émis de certificats que pour la valeur réelle sur le marché de l'argent en stock, c'est-à-dire jusqu'à concurrence de 55 à 60c l'once. La différence entre 55c et la valeur de l'once d'argent monnayé $1.25, est de 70c. C'est le "seigneurage", le bénéfice supposé du gouvernement. En demandant l'émission de certificats représentant cette différence de 70c, on demande virtuellement la frappe et la mise en circulation de tout l'argent que contiennent les caves du trésor, à raison de 16 pour 1. De là à la frappe libre pour tous les propriétaires de métal blanc, il n'y a qu'un pas.

On ne s'y est pas trompé, en Europe, et, malgré que l'on ait une certitude à peu près absolue que ces propositions ne seront acceptées ni par la Chambre des Représentants, ni par une conférence des deux chambres et, que, enfin, elles seraient certainement frappées du veto présidentiel, les porteurs européens de valeurs américaines ont fait entendre une protestation énergique, en vendant des quantités considérables de ces valeurs.

Un autre fait politique qui est venu influencer le marché monétaire, c'est le discours de M. Chamberlain. "Joe" Chamberlain joue avec succès, dans la politique conservatrice anglaise, le rôle que jouait lord Randolph Churchill dans la politique libérale du regretté M. Gladstone et de lord Roseberry. Il lance des ballons d'essai, tire des pétards et fait généralement l'enfant terrible ; si ça prend, tout va bien ; si le bruit des vitres cassées provoque des grondements dans le lointain, on en est quitte pour le désavouer. Il avait, il y a quelques mois, lancé l'idée d'un droit compensateur pour protéger l'industrie sucrière des Antilles Anglaises. Cobden Club en a tremblé sur ses fondations, et la grosse artillerie libre-échangiste a commencé à tonner. On l'a fait taire, on a rassuré Cobden Club en disant que "Joe" n'avait exprimé qu'une opinion personnelle et l'on a prié notre M. Fielding de tâcher de trouver autre chose pour secourir les Jamaïcais, les Bahamois, les Barbadais, etc.

Les hardiesses de langage de M. Chamberlain, cette fois, étaient dirigées contre certaines nations étrangères et on y a déjà répondu par une demande d'explications de la part de la Russie. Le désaveu officiel n'est pas encore prononcé, mais on commence par plaider ignorance, ce qui est déjà un commencement d'excuses. On y viendra plus carrément sans doute, dans quelques jours. Ce fameux discours de Birmingham, trop grossier envers la Russie pour être diplomatique, expose l'idée qu'une alliance entre l'Angleterre et les Etats-Unis serait désirable, même au prix d'une guerre avec le reste de l'Europe. Les consolidés en ont perdu 1 point d'un coup et ils se remettent difficilement de ce choc. Lord Salisbury n'a pas la tête aussi chaude que son collègue du ministère des colonies ; il n'envisage pas comme lui, d'un coeur léger, la possibilité d'une guerre entre l'Europe coalisée et l'Angleterre, même aidée par les Etats-Unis. Et comme il se rend bien compte qu'une alliance avec les Yankees, dans les circonstances actuelles, serait un défi porté à l'opinion européenne et serait suivie immédiatement d'une coalition entre les cinq grandes puissances du continent, il n'est pas probable qu'il consente à risquer ainsi, de gaieté de coeur, une conflagration auprès de laquelle la guerre actuelle ne serait qu'une bagatelle et où la prépondérance de l'armement ne serait peut-être pas du côté de l'alliance anglo-saxonne.

Mais, irrités par les frasques du sénat des Etats-Unis, inquiétés par les indiscrétions de M. Chamberlain, les financiers anglais, français et allemands, serrent les cordons de leur bourse et liquident les valeurs qui semblent les plus susceptibles d'être affectées par les événements qui peuvent en résulter.

Recettes du Pacifique Canadien, du 7 au 14 mai :

1898.	$501,000
1897.	446,000
Augmentation	$ 55,000

Recettes du Grand Tronc, du 8 au 14 mai :

1898.	$475,591
1897.	393,802
Augmentation	$81,789

Le bilan de la banque de Montréal, publié samedi, accuse une somme de bénéfices nets égale à 10½ p. c., sur son capital de $12,000,000 ; les bénéfices de 1897 n'avaient été que d'à peine 10¼ p. c. ; il y a donc augmentation de ¼ p. c. sur l'année dernière. Ce n'est pas suffisant, au moins dans l'opinion des directeurs, pour justifier le paiement d'un bonus de 1 p. c., comme la banque l'a fait souvent. Ce n'est pas qu'elle ne puisse pas payer ce bonus, avec l'accumulation des reliquats des exercices précédents. On peut même s'étonner de la voir accumuler, en sus de son fonds de réserve de $6,000,000, une sorte de fonds contingent qui a atteint déjà tout près d'un million — il n'y manque que $48,000 environ. Mais on a dû croire que, prendre sur ce fonds contingent pour compléter le 1 p. c. de bonus, ce serait affaiblir la banque ; et, si les traditions actuelles sont maintenues, les actionnaires ne pourront s'attendre à un bonus que lorsque les bénéfices nets dépasseront 11 p. c. ; et encore.

A examiner les chiffres de ce bilan, comparés à ceux de l'année dernière, on pourrait peut-être s'étonner qu'il n'y ait pas un écart plus considérable entre les bénéfices des deux années. L'exercice 1897-98 a été certainement plus rémunérateur pour les banques que celui de 1896-97 ; le taux de l'escompte est resté à peu près le même ; mais celui des prêts sur titres a haussé de 1 p. c. à Montréal, de 1½ p. c. à Toronto, et l'on a payé par moments aux Etats-Unis des taux de 3 à 4 p. c. En outre, la circulation de la banque a augmenté de $1,000,000, ce qui seul suffirait pour produire un revenu additionnel de $40,000 à $50,000. Quoiqu'il en soit, et en attendant les explications que l'on demandera certainement aux directeurs, l'état de situation de la banque accuse un progrès général et témoigne d'une augmentation de la prospérité générale du pays.

Les événements signalés au début de cette revue, ont affecté les bourses de Londres et de New-York. Les baissiers paraissent avoir eu leur tour de triomphe cette huitaine, quoique la baisse n'ait été dans aucun cas très remarquable, A New-York, on a manqué de ce stimulant patriotique qu'avaient infusé les premiers succès des Etats-Unis. Les opérations de la guerre se prolongent sans résultat ; on a tâté un peu la cote cubaine et on l'a trouvée plus dure qu'on ne croyait ; on a appris la présence d'une flotte espagnole dans le golfe du Mexique et on l'a ensuite perdue de vue. Les escadres des Etats-Unis sont allées à sa recherche et peut-être la trouveront-elles. Il faudrait un grand combat naval, pour éclaircir la situation et l'attente de cet événement rend la bourse irritable et nerveuse.

Chez nous, on paraît avoir perdu tout esprit d'initiative, on attend aussi les événements, et les transactions, peu nombreuses, se ressentent de l'absence d'acheteurs sérieux. Les cours ont un peu baissé, mais par suite de manque d'appui. Le public n'est pas acheteur.

Voici un tableau résumé des opérations de la huitaine :

Nombre.	Valeurs.	Plus bas.	Plus haut.	Dern. cours.
10	B. de Montréal.	...	...	243
2	B. des Marchands.	...	...	174
10	B. d'Hochelaga.	...	...	160
3	B. de Toronto.	...	...	230
10	B. Molson.	...	...	202
1677	Chars Urbains.	249	255	250
70	Do. nouvelles actions.	248	253	248
3145	Chars de Toronto.	94⅞	97	96½
70	Chars de Halifax.	129	128½	127
4640	Pacifique Canadien	81¼	84½	83⅛
125	Richelieu	96	97¾	96
945	Gaz de Montréal.	181	186	182
470	Câble Commercial.	173	175	173
25	Bell Téléphone.	...	...	170
126	Dominion Coal pref.	104¾	106	106
35	Dominion Cotton Co.	92	92½	92½

11363 actions.

Obligations : —

$2,500	Câble nominatives	...	...	103
3,000	Dominion Coal Co.	...	...	104

$5,500.

REVUE IMMOBILIERE

Montréal, 20 mai 1898.

Avec une liste de 69 ventes d'immeubles cette semaine, il est difficile de se plaindre de marasme dans le marché de la propriété foncière. Le fait est que nous voyons maintenant arriver à l'enregistrement les ventes du mois d'avril, et, comme on le voit, elles sont nombreuses. Toutes les parties de la ville sont bien représentées. Dans la partie est, les quartiers Saint-Jacques et Saint-Louis, ont chacun une longue liste. Dans Hochelaga, les quartiers St Jean-Baptiste et Saint-Denis, et la ville de Westmount, ont aussi de nombreuses transactions. Dans Saint-Jacques et St Louis, ce sont des résidences qui se vendent, et quelques-unes assez chères ; autour du carré Saint-Louis et de la rue Cherrier, par exemple. Des propriétés commerciales, rue Sainte-Catherine, dans Sainte-Marie, et rue Notre-Dame, dans Saint-Jacques, ont aussi changé de propriétaires. Une propriété industrielle, à Sainte-Anne, s'est vendue $28,000. A Saint-Jean-Baptiste, un nombre considérable de terrains sont vendus ; plusieurs sont déjà à couverts de bâtisses, les acheteurs ayant commencé à bâtir avant d'avoir leur titre. Les terrains à bâtir, ont rapporté les prix suivants :

Rue Gain, quartier Sainte-Marie, 27c le pied.

Rue Cherrier, quartier Saint-Jacques, $1.00 le pied.

Rue Sherbrooke, quartier Saint-Laurent, $1.17½ le pied.

Rue Saint-Jacques, quartier Ouest, $24.00 le pied.

Rue Saint-Urbain, quartier Saint-Jean-Baptiste, 58½c le pied.

Rue Saint-André, quartier Saint-Jean-Baptiste, 24c le pied.

Rue Lasalle, quartier Saint-Jean-Baptiste, 30c le pied.

Rue Saint-Hubert, quartier St Jean-Baptiste, 30c le pied.

Rue Chambord, quartier Saint-Denis, 10c le pied.

Rue Saint-Denis, quartier Saint-Denis, 57¼c le pied.

Rue Saint-Hubert, quartier Saint-Denis, 7½c le pied.

Rue Cowan, quartier Saint-Denis, 7c le pied.

Rue Logan, quartier Hochelaga, 30c le pied.

Rue Liverpool, quartier Saint-Gabriel, 39c le pied.

Rue Lasalle, Maisonneuve, 14c le pied.

Rue Mance, Montréal Annexe, 17½c le pied.

Rue Souvenir, Sainte-Cunégonde, 50c le pied.

Rue Albert, Saint-Henri, 25c le pied.

Rue St Ambroise, Saint-Henri, 18c le pied.

Rue Chesterfield, Westmount, 60c le pied.

Rue Selby, Westmount, 50c le pied.

Rue Columbia, Westmount, 50c le pied.

Rue Clarke, Westmount, 51c le pied.

On remarquera le terrain vendu $24 le pied superficiel. C'est une partie de la propriété Barron — ancien bloc Barron — au coin des rues Saint-Jean et Saint-Jacques. Les acheteurs ont pris le coin à $24 le pied, payé comptant. Pour le reste de la propriété, qui compte encore une soixantaine de pieds de front, on dit que M. Barron a des offres de $17.00 le pied.

Voici les totaux des prix de vente par quartiers :

Quartier Ste Marie. . . .	$ 9,175.00
Quartier St Jacques. . . .	46,691.80
Quartier St Louis. . . .	28,650.00
Quartier St Laurent. . . .	14,393.75
Quartier St Antoine. . . .	9,975.00
Quartier Ste Anne. . . .	28,000.00
Quartier Ouest.	77,275.20
Quartier St Jean-Baptiste .	24,776.80
Quartier St Denis.	5,504.14
Quartier Hochelaga. . . .	9,482.00
Quartier St Gabriel. . . .	1,400.00
Maisonneuve.	350.00
Montréal Annexe.	12,600.00
Ste Cunégonde.	664.00
St Henri.	5,000.00
Westmount.	32,950.84
	$306,875.53
Sem. précédente.	180,169.35
Ventes antérieures. . .	5,018,590.34
Depuis le 1er janv. 1898. .	$5,505,635.22

Semaine corresp. 1897. . . .	$316,877.15
Semaine corresp. 1896. . . .	87,540.16
Semaine corresp. 1895. . . .	148,651.34
Semaine corresp. 1894. . . .	254,325.35
Semaine corresp. 1893. . . .	207,110.58
Semaine corresp. 1892. . . .	240,741.25
A la même date 1897. . . .	$4,363,012.41
A la même date 1896. . . .	2,882,148.45
A la même date 1895. . . .	2,578,412.46
A la même date 1894. . . .	3,363,778.67
A la même date 1893. . . .	3,790,677.33
A la même date 1892. . . .	5,024,296.71

Les prêts hypothécaires sont encore nombreux et un certain nombre est destiné à payer les frais de constructions. Les taux de ceux-là sont naturellement plus élevés, et varient de 5½ à 6 p.c. On trouve cette semaine, trois prêts à 4½ p.c. de $5,000, $8,000 et $50,000 respectivement : cinq à 5 p.c., pour un total de $21,950, en sommes variant de $1,200 à $9,000 ; six à 5½ p.c., pour un total de $49,000, en sommes variant de $2,000 à $28,000. Les prêts à 6 p.c. sont au nombre de vingt et forment un total de $25,540 ; ceux à 7 p.c. sont au nombre de 6, avec un total de $2,000 ; un prêt de $500 porte 8 p.c. et un de $215, 12 p.c. Deux prêts ont un intérêt nominal.

Voici les totaux des prêts par catégories de prêteurs :

Cies de prêts.	$61,800
Assurances.	10,250
Autres corporations.	5,000
Successions.	14,000
Particuliers.	76,055
	$167,105
Sem. précédente.	215,830
Sem. antérieures.	2,306,603
Depuis le 1er janv. 1898. .	$2,689,538

Semaine corresp. 1897.	$340,062
Semaine corresp. 1896.	170,033
Semaine corresp. 1895.	261,925
Semaine corresp. 1894.	236,375
Semaine corresp. 1893.	133,119
Semaine corresp. 1892.	83,001
A la même date 1897.	$3,071,708
A la même date 1896.	2,438,947
A la même date 1895.	5,193,674
A la même date 1894.	2,291,747
A la même date 1893.	2,970,487
A la même date 1892.	1,838,125

VENTES ENREGISTREES A MONTREAL

Du 9 au 14 mai 1898

BUREAU DE MONTREAL-EST

Quartier Sainte-Marie

Rue Lafontaine, Nos 251 à 255, maison en brique, lot No 1461-16. Terrain, 22.6 x 75. Stanislas D. Vallières à Joseph Linner, $1,800. — 46088.

Rue Gain, lot 630, terrain 37 x 80, vacant. La succession Alfred Roy fils, à Henri Coutu. $800. — 46111.

Rue Sainte-Catherine, No 798, maison en brique, partie du lot No 1571, terrain 32 x 75. Mme J. O. Gadoury à Pierre Roux. $6,575.—46128.

Quartier Saint-Jacques

Avenue Ernest, Nos 13 à 17, maison en pierre et brique, lot No 1200-35A. Terrain 14 x 71.6 d'un côté et 71.4 de l'autre. Mme Adolphe Duperrault à Joseph M. Wilson. $7,500 — 46082.

Rue Cherrier, la moitié N.-O. du lot No 1203-71 et partie sud-est du lot No 1203-70, terrain 23 x 120, superficie, 2760 pieds, vacant. Joseph Lespérance à M. Rochon, $2,800. — 46091.

Rue Mentana, Nos 201 à 205, maison en brique, lot No 1211-74, terain 25 x 106. Joseph A. Allard à Emma Sancer, épouse de Edouard Saint-Denis, $1,500 —46102.

Rue Saint-Denis, Nos 483A B et C, maison en pierre et brique, lot No 1200-13. Terrain 25 x 100. Mme Napoléon Deslauriers à Azarie Brodeur, $12,912.-50 — 46105.

Rue Notre-Dame, No 1387 à 1389, maisons en pierre et brique, lot No 137, moins partie expropriée. Terrain 29 x profondeur irrégulière, superficie 2,002 pieds. Jacques Henri Dubord à Hormisdas Laporte, $8,446.30 — 46108.

Rue Saint-André, maison en construction, lot No 871-3, terrain 19.9 x 154.7 d'un côté et 154.5 de l'autre, superficie 3,051 pieds. Le shérif de Montréal à Amiot, Lecours et Larivière, $3,833. — 46115.

Avenue du Parc Logan, No 736, maison en pierre et brique, lot 1211-43, terrain 26 x 110. George Meunier à Henry Senécal, $6,900 — 46121.

Rue Wolfe, Nos 397 à 401, maison en brique, lots Nos 974-151 et 152, terrains 22 x 72 chacun. Frs X. Chevalier fils à Alexandre Saint-Jean, $2,800 — 46122.

Quartier Saint-Louis

Avenue de l'Hôtel de Ville, maison en brique, lot No 904-16, terrain 20 x 60. Hippolyte Gonée à Wm Andrew McIntosh, $3,800. — 46085.

Rue Saint-Dominique, Nos 151 à 155, maison en bois et brique, lot No 293, terrain 41 x 98, Toussaint Alfred Gauthier à François Martineau. — 7,600.—46087.

Rue Saint-Laurent, Nos 579 à 581, maison en brique, lot No 998, terrain 31 x 73, Mme veuve Michel Verdon et autres, à Isaac Giroux, $2,800.— 46097.

Avenue de l'Hôtel de Ville, Nos 1274 et 1276 ,maison en brique, partie N. E. du lot No 493, terrain 40 x 70. Basile Jos. Fauteux à Pierre Milot, $3,500.— 46109.

Rue Saint-Laurent, Nos 691 et 693, maison en pierre, lot No 1043, terrain 21.6 x 73, Mme Vve A. Courteau à Hermann Bald, $1,950. — 46135.

Rue Saint-Denis, Nos 536 à 542, lot Nos 902-112 et 113, terrains 26 x 100 chacun, Mme Veuve Olivier Robert, à George Normandin, $10,000. — 46137.

Quartier Saint-Laurent

Rue Sherbrooke, lot No 44-104 et partie des lots 44-103 et 105, terrain de 91 x profondeur irrégulière : superficie 12,252 pieds, vacant, Azarie Brodeur à Victoria Martin, épouse de Napoléon Deslauriers, $14,393.75. — 46104.

BUREAU DE MONTREAL-OUEST

Quartier Saint-Antoine

Rue Latour No 45 et 45½, maison en bois, lot No 1088, terrain 24.3 x 100, Patrick F. Cusock à The Dominion Express Co., $2,315. — 131031.

Rue Latour, Nos 43 et 43½, maison en bois, lot No 1087, terrain 20 x 100, Patrick F. et Thomas Cusock, à The Dominion Express Co., $2,010. — 131032.

Rue Latour, Nos 41 et 41½, maison en bois et brique, lot No 1086 ,terrain 20 en front, 18 en arrière x 95.6 d'un côté et 95 de l'autre, David McLean à The Dominion Express Co, $2,650. — 131033.

Rue du Palais (Lagauchetière), No 810, maison en pierre et brique, partie du lot No 1103, terrain 22 x 86. Horatio N. Tobb, ès-qual., à The Montreal Loan and Mortgage Co., $3,000. — 131,024.

Quartier Sainte-Anne

Rue Wellington, Nos 223 à 229 et 233 maisons en pierre et brique (magasins), lot No 1470 et parties du lot No 1471, terrains, le 1er de 96 x 159 d'un côté et 192 de l'autre ; le dernier de 30.8 en front x 202.7 d'un côté et 212.6 de l'autre, J. B. Renaud et Cie, à The Union Cold Storage Co., $28,000. — 131036.

Quartier Ouest

1 Rue Saint-Jacques, coin Saint-Jean, partie du lot No 152, terrain de 40 x 80.43, 100 d'un côté et 80.54 100 de l'autre ,vacant. Thomas P. Barron, à sir D. A. Smith et autres, in trust pour la London and Lancashire Fire Insurance Co., $77,275.20. — 131027.

BUREAU DU COMTE D'HOCHELAGA

Quartier St Jean-Baptiste

Rue Saint-Urbain, lot No 497 ,terrain 60 x 168, superficie 10,080 pieds vacant. Janet S. et Jane P. Coroon, à Léandre Ouimet, jr., $5,896.80. — 72982.

Rue Chambord, Nos 13 à 19, maison en pierre et brique, lots Nos 6-36 et 37, terrains 24 x 70 chacun, Madame Maxime Deslauriers à Alphonse David,— $6,000. — 72994.

Rue Chambord, Nos 7 à 11, maison en pierre et brique, lot No 6-35, terrain 24 x 70, François Martineau à Fortunate Lavictoire, épouse de Jos. Laurin, $2,500. — 73008.

Rue Saint-André, lots Nos 11-41 et 42, terrains 22 x 94 chacun vacants, Damase Masson à V. Pauzé et fils, $1,000. — 73012.

Rue Saint-André, lot No 11-36, terrain 23 x 94, vacant, Damase Masson à Grégoire Léveillé, $500. — 73013.

Rue Lasalle, lot No 6-12, terrain 24 x 69 vacant, Geoffroy Lefebvre à Gédéon Limoges et Jos. Guilbault, $500. —73034.

Rue Saint-André, Nos 950 et 952,maison en bois et brique, lot No 10-134,terrain 24 x 94, Mme Edouard Saint-Denis à Joseph Arthur Allard $1,500. — 73054.

Rue Saint-Hubert, lot No 12-97, terrain 24 x 109.9, vacant, la succession J. C. H. Lacroix, à Louis Guérin, $1,000. — 73069.

Rue Saint-Hubert, partie des lots Nos 12-123 et 124, terrain 30 x 109.9, la succession J. C. H. Lacroix à Téléphore Julien, $1,000. — 73070.

Rue Amherst, No 1034, maison en bois et brique, lot No 8-109, terrain 26 x 100, Arthur Corbeil à Edouard Roy, $1,200. — 73071.

Rue Rivard, Nos 466 et 468, maison en brique, partie des lots Nos 15-328 et 329, terrain 20 x 70, Jean-Bte Coderre à Wm H. Rose, $2,600. —73089.

Rue Saint-Hubert, lot No 12-125 et partie de 12-124, terrain 30.5 x 109.9. La succession J. C. H. Lacroix à Alexandre Hogue, $1,080—73,093.

Quartier Saint-Denis

Rue Chambord, la moitié nord du lot 331-169, terrain 25 x 73.6,vacant. Rienzi Athol Mainwaring à André Laurence, $183.70 — 72977.

Quartier Saint-Denis

Rue Carrière, Nos 190 et 192, maison en bois, partie sud-est du lot No 204, terrain 40 x 72. Evariste Gélinas à Joseph Bourdeau, $600 — 72885.

Rue Chambord, la moitié nord du lot No 331-169, terrain 25 x 73.6, vacant. André Laurence à Napoléon Séguin, $175 — 72978.

Rue Saint-Denis, lots Nos 209-21, 196-118 et 119, terrains 50 x 122, vacant. Joseph M. Wilson à Anastasie Poissant, épouse d'Adolphe Duperrault, $3,492.80 — 72993.

Rue Rivard, Nos 609 à 613 et 621, maisons en brique, écuries, etc, un tiers indivis des lots Nos 162-123 à 129, 131 à 132. Terrains de 22 x 70 chacun. Wm Arthur Stuart à Enoch Jones Stuart et Robert Herbert. Prix : bonnes et valables considérations — 73037.

Rue Saint-Denis, etc, les terrains non vendus par H. V.Meredith, faisant partie des lots Nos 7 et 8, et leurs subdivisions ainsi que de 489 Sault au Récollet. Hon. Geo. A. Drummond et autres à The St Denis Land Co. Prix nominal — 73065.

Rue Saint-Hubert, lots Nos 7-394 et 395, terrains 25 x 87 chacun, vacants. Henry Vincent Meredith à Napoléon Fortin, $326.24 — 73080.

Rue Cowan, lot No 8-201, terrain 42 x 110, vacant, Henry Vincent Meredith à Louis Filion, $323.40 — 73081.

Rue Saint-Hubert, No 1551, maison en bois, lot No 7-139, terrain 25 x 87. Pierre Milot à Joseph A. Renaud, $500 — 73091.

Quartier Hochelaga

Rue de Montigny, Nos 152 à 158, maison en brique, lots Nos 166-624 et 625, Hochelaga et 1598-56-57 Sainte-Marie, terrains 22.6 x 80 chacun. David Tardif à Charles Eld, $4,200 — 73006.

Rue Logan, lots Nos 166-108, 109, 594, 595 et 596, terrains, les deux premiers de 21 x 80 chacun et les trois derniers de 22.6 x 80 chacun, vacants, Louis Henry Senécal à George Meunier, $2,582 — 73010.

Rue Désery, les 4-10 ind., des lots 59-21 à 55, 57 à 69, 33 à 91, 104 à 106, 109 à 111, 92 à 103, terrains de 25 x 100 chacun, vacants, Silvio, Raoul, Alphonse et Alexandrin Moisan à Rose Délima Roy, veuve de F. X. Moisan, prix : hypothèques — 73050.

Rue Desery, le 1-10 ind. des lots 52-21 à 55, 57 à 69, 73 à 91, 104 à 106, 109 à 111a à 103, terrains de 25 x 100 chacun, vacants. Zacharie Moisan à Rose Délima Roy, veuve de F. X. Moisan, prix : hypothèques — 73051.

Rue Frontenac, No 208, maison en brique, lot No 166-518, terrain 22 x 80, Mme Toussaint Mallette et autres à Olivier Proulx, $2,700 — 73087.

Quartier Saint-Gabriel

Rue Liverpool, lot No 3239-25, terrain 22.6 x 80, vacant. Joseph Daniel à Arthur James Martin, $700 — 72998.

Rue Liverpool, lot No 3239-26, terrain 22.6 x 80, vacant. Joseph Daniel à George Daniel, $700 — 72999.

Maisonneuve

Avenue Lasalle, lot No 8-263, terrain 25 x 100, vacant. Frs. Xavier Laplante à Napoléon Massy, $350 — 73002.

Avenue Letourneux, maison en brique, la moitié indivise des lots Nos 8-79, 80 et 81, terrains 25 x 100 chacun. Joseph Riendeau, père, à Joseph Riendeau, fils, prix non mentionné — 73003.

Montréal-Annexe

Rue Mance, lot No 12-19-10, terrain 50 x 105, vacant. Wm. A. Parnell à Martha Donelly, épouse de Patrick Murphy, $600 — 72983.

Rue Clarke, maisons en brique, etc., les ¾ sud-est du lot No 11-420, terain 37½ x 88. Louis Saint-Amour à Héloïse Villeneuve, épouse d'Olivier Lecours, $4,000 — 73009.

Rue Mance, maisons en construction, lots Nos 12-10-19 et 20 et partie de 12-10-18 et de 12-13-1, terrain 130 x 105. Benjamin Bean à Sophie Noël, veuve Alexandre Bourgeau, $8,000 (quittance) — 73088.

Sainte-Cunégonde

Rue Souvenir, la moitié indivise du lot No 386-212, terrain 24 x 110, vacant. Alfred Leduc, $664 — 73005.

Saint-Henri

Rue Albert, maison en brique, lot No 879, terrain 28.2 x 90. Louis Poirier à Wilfrid Ladouceur, $3,000 (à réméré)— 73026.

Rue Albert, lot 941-120, terrain triangulaire de 116 en front x 36 de côté; superficie 2,088 pieds vacant. Ormiston Brown, ès-qual. à Magloire Charbonneau, $500 — 73030.

Rue St Ambroise, lots Nos 1913-78, 79, 80 et la moitié S. O. du lot No 1913-81, terrain 87 x 95, vacant, George Gamelin Gaucher à Louis Lachaine, fils, $1,500. — 73078.

WESTMOUNT

Avenue Chesterfield, lot No 214-11A-3 et partie de 11A-1, terrain de 28.6 en front, 28.2 en arrière x 100.5, vacant, Narcisse Nolin à W. Gariépy and Co., $1,700. — 72990.

Rues Selby et Clandeboye, lots Nos 283-80, 93 et 94, terains ,le 1er de 49 en front, 16.4 en arrière x 100 ; les deux autres 22.2 x 105 chacun, vacants, F. Wolferstan Thomas à Stanislas D.Vallières, $2,400. — 73014.

Avenue Columbia, lot No 941-313 et partie des lots 941-312 et 314, terrain 40 x 92, vacant, C. T. S. A. Peverley à Anne B. Campbell épouse de Thos. Gilday, $1,840. — 73015.

Avenue Columbia lot No 941-315 et partie de 314, terrain 40 x 92, vacant, C. T. S. A. Peverley à Gardiner Gilday, $1,840. — 73035.

Avenue Argyle, maison en pierre et brique, lot No 282-15,13, terrain 20 x 112.6, Madame Wm Mann à Elizabeth Warden, épouse de George Brooke, $6,750 (promesse de vente), 73041.

Avenue Elgin, maison en brique, partie nord-ouest du lot No 251, terrain 127 en front, 125.9 en arrière x 112.4 d'un côté et 113 de l'autre, James Elliott à Veronica M. Ritchie, épouse de John B. Wood, $8,000. — 73066.

Avenue Clarke, lots Nos 301-10 à 14, et 302-1 et 2, terrain 148 x 137 d'un côté et 138 de l'autre ; superficie 20,335½ pieds, vacant, The Ellock School, Montréal, au révérend John Williamson, $10,420.84. — 73075.

Avenue Western, partie S. O. du lot No 240-44, terrain 42 x 65.6 et de là en courbe jusqu'à une profondeur de 105 pieds du côté sud-ouest, vacant, Mme Geo. R. W. Kittson à William B. T. Reddy, prix non mentionné. — 73086.

LE CONCERT DU CONSERVATOIRE

Le troisième concert annuel des élèves du conservatoire de Montréal, donné mercredi, au Monument National, a été fort goûté des amateurs.

Le chœur était sous la direction de M. Charles Labelle, avec M. Emery Lavigne pour accompagnateur.

A mentionner principalement, une sonatine de Kublau, par Mlle Bernadette Renois, un air de piccolnio, de Guiraud, par Mlle Mary Calder, le trio d'avril, de Chs Lefebvre, exécuté par Mlles Anna Landry, Mary Calder, et Minnie Brophy, un solo de violon par M. Henri Arucoldi, et "pleurez, pleurez mes yeux" de Massenet, par Mlle Anna Landry,

Des lavabos—il est coûteux d'en mettre partout—mais des lavemains, c'est peu coûteux, et qu'ils sont jolis chez F. Lapointe, le marchand de meubles populaire, 1561 rue Ste Catherine.

SOIREE INTERESSANTE

Demain soir, samedi, à 9 heures, grande partie de boxe. Kid Lavigne, le champion du monde, et Jimmy Clarke; Maber et Jim Dwane, Thomas et Braunrigg, etc. Prix 50c, galerie 25c extra.

—N'oubliez pas que des concerts seront donnés tous les soirs à la salle de piano J. A. Hurteau marchand de pianos, 1680 à 1686 Sainte-Catherine. Admission sur présentation de cartes de visites. 16 17 18 20 21

LES PERTES

Causées par l'éboulis de Saint-Thuribe

(De notre correspondant particulier)

Québec, 20 — Le souvenir de la récente catastrophe qui jeta le deuil et la ruine dans une partie de la paroisse de Saint-Thuribe, comté de Portneuf, et publiée exclusivement dans "La Presse", doit être encore frais à la mémoire des lecteurs du journal.

Toute la partie de la paroisse visitée par ce mystérieux éboulis n'a pas changée d'aspect depuis le jour de la catastrophe. Affolés de peur, les habitants de la région se sont réfugiés à une certaine distance, où ils vivent dè la charité publique.

La listes des victimes de l'éboulis, que votre correspondant donne plus bas est longue et le nombre de familles ruinées est considérable. Les curés de Saint-Thuribe et de Saint-Casimir, rivalisent de zèle pour aider les malheureuses familles qui ont perdu leur bien lors de l'éboulis. Les paroissiens à l'aise, ont souscrit généreusement ; mais le fardeau est trop lourd pour leurs faibles épaules et en définitive, les intéressés ont décidé de faire un appel de secours aux gouvernements fédéral et local. Ils ont fait l'évaluation suivante des pertes qu'ils ont subies :

" Nous, soussignés, nommés pour faire l'évaluation des pertes subies à Saint-Thuribe, par suite d'un éboulement survenu dernièrement dans le rang Nord-Est de la rivière Blanche ,et dans le rang Sud-Ouest de la dite paroisse de Saint-Thuribe, certifions, au meilleur de notre jugement et connaissance, que l'estimation ci-dessous des pertes et dommages, est correcte :

Philippe Guertin, dommages, fonds de prairies	$ 600.00
Philippe Morin	600.00
Philéas Foley	600.00
Ulderic Gendron	800.00
Noé Therrien	1,000.00
Philozor Trottier	500.00
Elzéar Douville	600.00
Charles Bélanger	400.00
Alfred Foley	500.00
Damase Douville	100.00
Cyrille Bussière	150.00
Théode Bussière	400.00
Treffié Tessier, prairies et terres	1,800.00
Philéas Douville, do.	3,000.00
Dolor Tessier, do.	1,500.00
Félix Tessier, do.	2,000.00
Treffié Douville, do.	700.00
Philippe Laquerre	300.00

ENFIN ON A DES NOUVELLES : LE GROS DE L'ESCADRE ESPAGNOLE EST A SANTIAGO DE CUBA.

On connait la position des flottes. L'amiral Cervera serait à la Havane. La situation à Washington. Dépêches de la nuit dernière.

DEPECHES DE LA NUIT DERNIERE

Madrid, 19 — Un message direct de Santiago de Cuba confirme la nouvelle de l'arrivée de l'Escadre espagnole dans le port de cette ville. Le message dit que l'arrivée des vaisseaux espagnols a créé un enthousiasme indescriptible à Santiago.

ÉTATS-UNIS

ON Y AJOUTE PAS FOI

Key West, Fle., 19—L'on n'ajoute pas foi à la nouvelle du bombardement de Santiago de Cuba. Personne n'a même entendu parler d'une telle rumeur.

Tampa, Fle., 19—La censure la plus sévère a été établie ici contre les nouvelles expédiées par la presse. L'on ne permettra de faire connaître aucune information se rapportant aux mouvements des escadres ou de l'armée. Quand les chefs de la marine ou de la guerre le jugeront à propos ils publieront un bulletin officiel. Cette mesure de rigueur sera maintenue jusqu'au débarquement des troupes à Cuba. C'est l'intention du gouvernement de laisser le gouvernement espagnol dans l'ignorance complète des plans projetés de la campagne.

Chicago, Ill., 19 — Le télégramme suivant a été envoyé aujourd'hui au président McKinley :

"J'ai l'honneur de vous offrir tout un régiment de soldats canadiens-américains parfaitement disciplinés. La majorité a déjà été au feu. Nous désirons servir sous Merritt.

Signé : GEO. A. BARNES,
Lieutenant-colonel.

LA JOURNÉE A WASHINGTON

Washington, D. C., 19 — Malgré toutes les dispositions dont l'exécutif pourrait être animé de faire de la guerre actuelle une campagne courte, rapide et décisive, on commence à réaliser plus froidement la situation. On conprend que les délais sont inévitables et qu'il reste encore énormément d'organisation à faire pour mettre la nation en état de guerre véritable. Chaque jour fait découvrir quelque point faible ou défectueux. Ainsi le Congrès a été appelé à corriger une clause insérée dans la loi qui veut que chaque officier d'armée régulière acceptant une nomination pour l'armée volontaire, soit privé de son grade à la fin de la guerre. Quel officier osera risquer son avenir ainsi ? Et que dire de l'équipement de l'armée insignifiante, pourtant, que les Etats-Unis ont actuellement sous les armes ? L'on en est encore réduit à se pourvoir d'articles les plus indispensables pour le soldat en campagne. Cependant, un travail herculéen a été fait, il n'y a pas à le nier. On prétend avec beaucoup de raison que si l'armée d'invasion n'est pas encore partie pour Cuba, cela est dû au manque d'organisation ou d'équipement. Tous les transports sont prêts.

Le général Miles a eu une entrevue, cette après-midi, avec le capitaine Crownshield, chef du bureau de la navigation ; on prétend qu'il a été question de l'invasion. La nouvelle que le général Miles devait partir pour Tampa a été contredite.

Le coût du maintien sur pied de guerre d'une armée de 200,000 hommes est de $30,000,000, suivant les estimations faites par le paie-maître général Stanton ; les chefs de l'exécutif commencent à craindre que les hostilités aient une plus longue durée, parce que l'on en est arrivé à constater que les insurgés ne rendront pas autant de services qu'on était en droit d'espérer et, qu'ensuite, il faudra attaquer les Espagnols dans leurs retranchements.

Les autorités navales se trouvent soulagées d'un grand embarras, par suite du consentement de la part de la France à permettre au "Harvard" de subir, à la Martinique, toutes les réparations nécessaires. On avait craint qu'il ne lui serait alloué que sept jours, au risque, à l'expiration de ce temps, de tomber aux mains des Espagnols.

LES TROUPES

Les troupes régulières à destination des îles Philippines devront s'embarquer bientôt. Aux réguliers s'uniront les volontaires recrutés en Californie, au Colorado, au Kansas, au Minnesota, au Montana, au Nebraska, dans l'Orégon, l'Utah, le Wyoming, les Dakota Nord et Sud et l'Idaho. Une preuve que les Etats-Unis sont bien résolus d'occuper les Philippines, c'est que le gouvernement a déjà nommé des officiers qui devront s'y établir en permanence. Dans dix jours au plus les vaisseaux affrétés pour le transport des troupes seront prêts à prendre la mer. Le "City of Pekin" partira le premier.

L'absence de nouvelles officielles de quelque nature que ce soit, au sujet des escadres américaines, a fait naître une foule de rumeurs et de suppositions. La dépêche reçue de Madrid au sujet du bombardement de Santiago de Cuba, semble quelque peu fondée ; mais ce ne serait que le résultat d'une tentative faite en vue de couper les câbles qui relient la Havane au reste du Monde, tentative qu'auraient combattue les Espagnols en tirant sur les vaisseaux américains.

Le juge Lemly a terminé aujourd'hui la préparation des demandes de soumissions pour la construction de seize contre-torpilleurs et douze torpilleurs, telle que prévue par un crédit voté par le Congrès. Les contre-torpilleurs seront beaucoup plus gros que des types du même genre en service ; quant aux torpilleurs, ils auront le même tonnage. Aucune soumission ne sera prise en considération si elle ne répond pas à la description des vaisseaux telle que donnée dans la circulaire et si le soumissionnaire ne garantit pas au moins 28 noeuds à l'heure pour les contre-torpilleurs. Ces vaisseaux devront être construits en un an.

M. ROBINEAU

Washington, D. C., 19 — M. Robineau, de Paris, l'un des journalistes français les plus éminents, est arrivé aujourd'hui, à Washington. Tout en représentant le "Temps" et le "Matin", deux organes du gouvernement Méline, M. Robineau est aussi chargé d'une mission semi-officielle. Il est accrédité par M. Hanotaux, ministre des affaires étrangères, auprès de l'ambassadeur français, par l'entremise duquel il a été reçu à la Maison Blanche, et par les membres de l'administration. L'entrevue à la Maison Blanche a été des plus cordiales. C'est l'impression qu'en a rapportée M. Robineau, qui a télégraphié à Paris, que les membres du cabinet américain étaient animés des meilleurs dispositions envers le gouvernement et le peuple français.

En même temps, M. Robineau a déclaré aux membres du cabinet que le gouvernement français entretenait les sentiments les plus cordiaux envers les Etats-Unis, et qu'en aucune façon il n'éprouvait pas de sympathie ou d'amitié plus vives envers l'Espagne, par suite de la présente guerre. Parlant de l'antipathie qui se manifeste en France contre les Etats-Unis, M. Robineau s'est exprimé comme suit :

"Vous avez entendu parler de cette antipathie qui se manifeste à Paris, mais la cause en est bien simple. Le peuple français a placé 800,000,000 de francs de ses économies dans l'entreprise du canal de Panama et a presque tout perdu. Cet argent sortait de la bourse du pauvre, de celui qui peine, des bouches, des boulangers, des petits commerçants, etc. C'était une perte terrible pour cette classe de gens. Maintenant ces mêmes gens du peuple ont risqué leurs économies sur les valeurs espagnoles. Bien qu'une part légère de ces valeurs soient détenues par des capitalistes français, la grande majorité, environ 400,000,000 de francs, est détenue par le pauvre, dans toute la France. Naturellement, toutes leurs économies étant investies sur les valeurs espagnoles, ils voient avec désappointement cette guerre qui menace de leur faire perdre leurs économies une seconde fois. Ce n'est pas un sentiment d'amitié que ce peuple ressent envers l'Espagne. C'est simplement l'effroi qu'il éprouve à la pensée de se voir dépouillé une seconde fois de ses faibles épargnes, par suite du conflit de l'Espagne, avec les Etats-Unis. C'est là la base de cette sympathie apparente de la France envers l'Espagne, et la raison qui explique les déclarations de sympathies envers l'Espagne, de quelques journaux français."

San Francisco, Calif., 19 — L'accident au croiseur "Charleston", n'est pas considéré comme sérieux, et l'on croit que dans quarante-huit heures, il pourra repartir pour Manille. Au départ, hier, tout semblait fonctionner à merveille. Mais une fois rendu à la baie, les tubes du condenseur commencèrent à faire eau. On aurait pu faire ces réparations en pleine mer, mais le capitaine préféra ne pas les risquer, étant trop rapproché du port.

Chickamangua, 19 — Les trois divisions du premier corps de volontaires sont complètes. Il y avait ce soir, au parc national, 24,000 hommes réunis. Ca été aujourd'hui, la journée la plus active. Des provisions en quantités énormes sont arrivées durant la journée.

LE BLOCUS

Washington, 20 — Les autorités ont de nouveau permis, par courtoisie, que le blocus soit rompu, au profit de l'Allemagne. Après une longue conférence, hier, entre le secrétaire d'Etat, Daly, le secrétaire Long et l'ambassadeur allemand, il a été résolu de laisser passer le paquebot allemand "Polaris", et de lui permettre d'entrer dans le port de la Havane. On comprend maintenant que l'on a eu tort de permettre au "Lafayette" de traverser la ligne du blocus, car on ne pourra pas refuser aux autres nations ce que l'on a accordé à la France. Dans les cercles diplomatiques, on blâme ouvertement les autorités d'avoir eu une telle faiblesse.

Washington, 20 — J'ai appris tard, hier soir, que le département de la marine a reçu des informations semi-officielles, confirmant l'arrivée de la flotte espagnole à Santiago de Cuba. La source de cette information n'est pas révélée à la marine.

Bien que l'on soit généralement fort soupçonneux, relativement aux nouvelles reçues de Madrid, on reconnaît que les deux dernières informations reçues de cette ville ont été confirmées.

Washington, 20 — Le vice-amiral Sampson, avec la division de l'escadre Atlantique nord, qui a attaqué San Juan, Porto-Rico, est revenu à Key-West, où il a opéré sa jonction avec l'escadre volante. Il se trouve avoir sous ses ordres les navires "Iowa", "Indiana" et "Massachusetts", et les navires de seconde classe "Texas" et les croiseurs cuirassés "Brooklyn" et "New-York", ce qui rend sa flotte supérieure de deux vaisseaux à celle de l'amiral Cervera. J'apprends que Sampson a été autorisé à faire réparer les carènes des navires qui étaient avec lui devant San Juan, pourvu qu'il le juge opportun. S'il est vrai que la flotte espagnole soit à Santiago de Cuba, il va sans doute remettre la chose à plus tard. Les coques de ses navires sont en mauvais état, bien qu'elles aient été réparées il y a trois mois.

Un haut fonctionnaire, avec qui j'ai conversé, m'a dit que d'après des informations reçues de différentes sources, il a lieu de croire que les carènes des navires espagnols sont en plus mauvais état qu'on ne le pensait tout d'abord.

"Je ne crois pas, dit-il, qu'ils puissent faire de 18 à 20 noeuds par heure, bien qu'ils aient fait cela à l'essai. Le "Viscaya" et le "Almirante Aquendo" n'ont pas subi de réparations depuis quatre mois au moins. Ceci, nous le savons positivement, vu que le "Vizcaya" a visité New-York, à peu près vers le temps que le "Maine" a été détruit, ; le "Aquento" l'a suivi peu après."

Bien qu'il ne soit pas connu si le département de la marine a considéré la question de former une escadre volante, on est fondé à croire qu'il n'a encore été rien fait pour la formation d'une telle flotte, et l'on dit qu'il n'en sera rien fait à moins que les Espagnols continuent à éviter la flotte américaine.

Le fait est, a dit un officier, que le département regarde les croiseurs cuirassés espagnols comme des vaisseaux pouvant être rencontrés sans risque que par des frégates ou des croiseurs cuirassés. La cuirasse de ces croiseurs a de dix à douze pouces d'épaisseur, et celle des tourelles 9 pouces, en sorte que les canons des cuirassés de défense américains ne peuvent les traverser.— Aucun des croiseurs de défense, à part le "Minneapolis" et le "Columbia" ne possède des canons d'un calibre plus grand que 6 pouces, en sorte que les Américains doivent compter sur les cuirasses d'attaque et les frégates pour faire la lutte.

ESPAGNE

Madrid, 19, 4 p.m. — Il est rumeur à Madrid que l'escadre de l'île du Cap Vert commandée par l'amiral Cervera, est arrivée en vue de la Havane.

LE NOUVEAU CABINET

Madrid, 19 — Le nouveau cabinet a été installé en office cette après-midi.

Les journaux espagnols censurent le gouvernement de Hong Kong pour avoir permis aux vaisseaux de guerre américains de se ravitailler, et ils disent qu'ils ne peuvent comprendre pourquoi la Grande-Bretagne a permis aux Etats-Unis de couper le câble anglais des Indes Occidentales.

Le nouveau cabinet se présentera devant les Chambres demain ; Senor R. Robledo demandera des explications au sujet de la crise que vient de subir le gouvernement.

Les carlistes et les républicains veulent prolonger le débat sur le budget jusqu'à la fin de juin.

L'"Epoco" annonce que les directeurs du chemin de fer ont offert au gouvernement 250,000,000 de pesetas pour une prolongation de ses concessions.

Madrid, 19 — M. Léon y Castillo, l'ambassadeur d'Espagne à Paris, nommé nouvellement ministre des affaires étrangère, n'a pas encore accepté ce portefeuille.

Les autorités espagnoles ont bien voulu se départir de leur sévérité en ce qui concerne les secrets des mouvements des escadres et permettre la publication de la nouvelle que l'escadre de l'amiral Camara partira bientôt de Cadix. Cette escadre se compose du vaisseau de guerre "Pelayo", le croiseur cuirassé de première classe "Carlos V", les croiseurs "Patriota" et "Rapido", autrefois de la ligne américaine-hambourgeoise ; les croiseurs "Alfonso XIII" et "Antonio Lopez", trois contre-torpilleurs et le yacht "Giralda." Une escadre de réserve sera organisée immédiatement.

Madrid, 19, minuit, viâ Paris — L'escadre espagnole est arrivée à Santiago de Cuba sans encombre.

Madrid, 20 — Les correspondants espagnols disent que Gibraltar a reçu depuis quinze jours 100,000 tonnes de charbon et une grande quantité de munitions.

ANGLETERRE

L'ALLIANCE ANGLO-SAXONNE

Londres, 19—L'agent d'une maison de commerce de Londres aux îles Canaries écrit que le consul anglais a été informé que les Etat-Unis ne bombarderaient pas les îles Canaries par suite d'une entente entre la grande Bretagne et les Etat-Unis survenue à la déclaration empressée de la première à déclarer sa neutralité. Un bombarbement des îles Canaries aurait causé des pertes sérieuses aux maisons anglaises.

Londres, 20 — Le correspondant du "Times" à Paris, dit: M. Leon de Castillo, l'ambassadeur d'Espagne, part aujourd'hui pour Madrid, mandé par le premier ministre Lepaste.

Londres,20—Le "Times" dit ce matin: "Nous regrettons d'aprendre que la santé de M. Arthur Balfour, premier lord du trésor, et leader du gouvernement à la Chambre des Communes, est sérieusement altéré par suite d'une attaque d'influenza, dont une rechute a occasionné une grande faiblesse dans la région du cœur. Il est maintenant forcé de s'abstenir de tout travail. C'est à cette faiblesse générale de M. Balfour qu'il faut attribuer l'impossibilité à peu près complète où il s'est trouvé jeudi, de se faire entendre."

LE REFUS DE CASTILLO

Londres, 20 — Le correspondant du "Times" à Madrid, dit :

"M. Léon de Castillo a de nouveau télégraphié à M. Sagasta pour lui expliqué plus au long les raisons de son refus d'accepter un portefeuille dans le nouveau cabinet, disant qu'il était en mesure de rendre de plus précieux services à l'Espagne à son poste d'ambassadeur en France. Cette dépêche de M. Castillo a vivement impressionné le cabinet.

"Les derniers événements, surtout le discours de M. Chamberlain à Birmingham, ont ouvert de nouveaux horizons politiques. Les hommes d'Etat espagnols anticipent la possibilité d'une conflagration universelle dans laquelle l'Espagne se trouverait aisément des alliés efficaces. L'Espagne a naturellement les yeux tournés vers la France et la Russie.

"Il est donc de la plus haute importance, dit le correspondant, que l'Espagne ait à Paris un ambassadeur bien au courant de tous les rouages de la diplomatie européenne et "persona grata" auprès du gouvernement français. On croit que M. Castillo remplit ces conditions. De là, les hésitations de M. Sagasta à rappeler l'ambassadeur. D'autre part, il est assez difficile de trouver dans le parti libéral un homme également bien qualifié pour le poste des affaires étrangères.

"On annonce aujourd'hui que le cabinet a décidé de renforcer considérablement les défenses et les garnisons des îles Baléares, des Canaries, de Ceuta, en face de Gibraltar, décision qui est très significative, si l'on considère que les Etats-Unis n'ont pas l'intention de porter la guerre dans la Méditerranée. Depuis quelque temps, l'espoir d'une intervention désintéressée des puissances a presque disparu, parce qu'il est de plus en plus évident que celles-ci sont très divisées entre elles.

Londres, 20 — Le correspondant du "Mail" à Madrid, dit qu'il est facile de constater une recrudescence d'activité extraordinaire pour la défense des côtes d'Espagne. Des comités navals et militaires, dits comités de vigilance, ont été formés pour surveiller les approches du port. On craint donc soit une attaque des Américains, soit des complications européennes. Le capitaine Aunon, le nouveau ministre de la marine, a eu une longue entrevue aujourd'hui avec son collègue sortant, l'amiral Bermejo.

DE PARTOUT

RUMEUR SENSATIONNELLE

Halifax, 20 — Plusieurs résidents de West Dublin et de Getson's Cane, ont répandu le bruit, hier, qu'une flotte de vaisseaux de guerre espagnols longeait les côtes de la Nouvelle-Angleterre, dans le but de prendre les autorités navales américaines, par surprise. L'imagination surchauffée de ces gens leur a fait voir, à cinq milles au large de l'Atlantique, neuf gros vaisseaux se dirigeant vers le sud. Ils étaient certains que ces vaisseaux étaient des engins espagnols et toute la contrée fut bientôt sous l'impression qu'une flotte considérable naviguait près des côtes. L'excitation créée par cette nouvelle ne cessa que vers le soir, alors que plusieurs pêcheurs américains entrèrent dans le havre Mosher, et rapportèrent que plusieurs bateaux de plaisance, en excursion de pêche dans les parages, stationnaient à quelques milles du cap La Have. Dans la matinée, deux gros vapeurs passèrent en vue des côtes et comme ils faisaient route de conserve et qu'ils étaient à une grande distance, il n'y a rien d'étonnant à ce qu'on les ait pris pour une flotte.

Une autre nouvelle à sensation a bientôt succédée à la première. Le "Kingfisher", côtre du gouvernement canadien, a jeté l'ancre dans le havre de Shelburne, hier soir. Quelques minutes après, le bruit se répandait que l'équipage du "Kingfisher" avait aperçu près du cap Sable, un croiseur espagnol de forte dimension. Cette nouvelle fut téléphonée de Shelburne à Halifax, à une heure avancée. Le même message ajoutait que le croiseur avait dépassé le cap Sable, vers 5.30 heures, se dirigeant vers l'embouchure de la baie de Fundy.

L'équipage du "Kingfisher" est convaincu que le navire aperçu appartient aux Espagnols, mais depuis que cette nouvelle a été télégraphiée à divers endroits, pas un seul officier du "Kingfisher" n'a pu être rejoint.

Saint-Pierre, Martinique, 20 — Le "Harvard" est parti hier, après avoir complété toutes les réparations nécessitées par ses avaries. Le "Terror", torpilleur espagnol, a aussi quitté Fort de France. Cet événement a causé un grand émoi ici, car on croit que le "Terror" va se lancer à la poursuite du "Harvard" et tenter de le détruire. Le paquebot ambulancier espagnol "Alicante" est entré dans le port hier pour prendre du charbon.

Le navire anglais "Twickenham", est arrivé hier, à Fort de France, avec une cargaison de charbon. On croit que ce charbon est destiné aux Espagnols, dont le gouvernement a signé un contrat avec les propriétaires du "Twickenham" pour approvisionner la flotte espagnole pendant trois mois. Le gouvernement français a refusé à l'"Alicante" la permission de prendre du charbon, mais le consul espagnol a obtenu que le navire reste dans le port pendant cinq jours. En même temps, le capitaine du "Twickenham" a câblé aux propriétaires du navire, à Londres, leur demandant des ordres avant d'entrer le charbon en douane.

CHACUN SON MÉTIER

Paris, 20 — Le dernier numéro de la "Revue des Deux Mondes" contient sur les "Marines de l'Espagne et des Etats-Unis", un article d'une si grotesque ignorance des faits les plus élémentaires, soutenant en outre les théories les plus absurdes et faisant preuve d'une haine mal déguisée contre les Américains, que l'on pourrait croire que le journal de M. Brunetière est publié à Madrid plutôt qu'à Paris. M. Trois-Etoiles, l'auteur de cet article, a bien le droit, si cela lui fait plaisir, d'aimer l'Espagne et de haïr les Etats-Unis ; c'est son affaire et l'Espagne n'en est pas mieux ni l'Amérique plus mal pour tout cela. Il pourrait toutefois apprendre les premières notions de la géographie, cela lui serait fort utile. M. Trois-Etoiles écrit : "Nous nous demandons sérieusement si le temps n'est pas venu d'envoyer l'escadre du Cap Vert à la côte de la Nouvelle-Angleterre, disons à la hauteur du Delaware."

Même l'éternité ne serait pas assez longue pour le malheureux amiral espagnol, qui serait obligé de chercher la côte de la Nouvelle-Angleterre à la hauteur du Delaware.

"C'est sur la côte de la Nouvelle-Angleterre, dit-il, qu'on aurait dû établir un point d'approvisionnement. Le meilleur plan pour l'Espagne, aurait été de s'emparer, au commencement des hostilités, d'un endroit favorable sur la côte des Etats-Unis, l'île de Nantucket, par exemple, d'y établir une solide garnison qu'elle aurait logée dans des forts construits à la hâte et défendus par de puissants canons et d'avoir en outre quatre ou cinq fort torpilleurs ; elle aurait de plus installé des mines sous-marines partout, en laissant un passage connu des Espagnols seulement. Une fois ces choses accomplies, elle aurait envoyé à cet endroit plusieurs steamers chargés de plusieurs mille tonnes de munitions."

C'est très fort. C'est à peu près comme si une puissance étrangère qui serait en guerre avec la France, choisissait l'île St Louis, sur la Seine, pour point de ravitaillement. Même en temps de paix, on ne peut approcher de Nantucket qu'à grand risque. L'île est entourée de récifs et de bancs de sable. M. Trois-Etoiles dit que New-York devrait être bombardée.

"On ne peut le répéter assez, dit-il, qu'on se vengera sur New-York, des dommages faits à Manille et à la Havane."

M. Trois-Etoiles est fort embarrassé de savoir comment l'amiral Dewey a pu avoir des pilotes pour le conduire dans la baie de Manille. Il n'a donc jamais vu le service des cartes par lesquelles un étranger peut conduire un navire dans presque tous les ports du monde. Il dit qu'il est impossible de s'emparer de Manille.

"Ils pourront causer de grands dommages à la ville avec leurs canons, dit-il, mais ils ne pourront jamais s'en emparer et encore moins l'occuper. Pendant ce temps-là, que deviennent les insurgés ?"

On a déjà dit que les chefs étaient partis de Hong Kong pour aller se mettre à la tête des insurgés. M. Trois-Etoiles insulte aussi gratuitement les officiers du "Yale" et du "Harvard", et dit qu'ils cherchent les moyens de faire augmenter leur salaire, s'ils viennent à être blessés. Depuis le commencement jusqu'à la fin, l'article sur les navires de l'Espagne et des Etats-Unis, est rempli d'erreurs.

Saint-Pierre, Martinique, 19 — Le contre-torpilleur espagnol Terror a terminé, à Port de France, ses réparations et est prêt à partir.

Le steamer anglais Twickenham ayant 2,800 tonnes de charbon, est arrivé à Port de France. On rapporte qu'un contrat a été conclu avec le gouvernement espagnol au terme duquel le Twickenham doit fournir durant deux mois le charbon nécessaire à Port de France, servant ainsi de base aux vaisseaux espagnols. Le gouvernement français a jusqu'ici refusé de permettre à l'Alicante, navire hôpital espagnol, de prendre du charbon à bord du Twickenham.

INDES OCCIDENTALES

Kingston, Jamaïque, 19 — Quelques réfugiés arrivés aujourd'hui de Santiago de Cuba disent que les commandants des forces insurgées dans la partie orientale de l'île s'avancent graduellement vers Santiago. Par ordre du général Garcia, le brigadier général Mindez a conduit se troupes de la partie est de Cuba jusque dans les environs de Caimanero, sur la côte nord, et le général Castillo, chef d'une autre armée, s'est avancé jusqu'à 25 milles de Santiago de Cuba.

Quelques bandes d'insurgés ont réussi à enlever nuitamment une foule de provisions dans certaines villes où elles pénétraient sans être vues. Le but des insurgés est de réduire les Espagnols à la famine en les privant de viande, de légumes, etc. Cependant, le prix des provisions à Santiago de Cuba est aujourd'hui moins élevé qu'il ne l'était il y a quelques semaines, au début des hostilités. Plusieurs cargaisons de viandes, épiceries, farine, fruits en conserves, etc., ont été reçues de la Jamaïque. Outre l'arrivée récente de ces vaisseaux, quelques goélettes ont transporté de grandes quantités de poisson, de sorte que Santiago de Cuba est loin de souffrir de la famine.

M. Enrique Cafriles, gouverneur de Santiago de Cuba a déclaré hier dans une entrevue que publie "La Bandera Espagnola" : "L'Espagne a 300,000 hommes sous les armes à Cuba, en comptant les réguliers et les volontaires. Nous sommes chez nous, sur notre sol. Ceux des soldats qui nous ont été envoyés d'Espagne sont maintenant acclimatés. Nous sommes retranchés, par conséquent, chacun de nous vaut deux, même trois envahisseurs.

"On nous dit que les Etats-Unis se proposent d'envahir Cuba avec 100,000 hommes, quelques personnes portent ce chiffre à 150,000. Nous voudrions en voir quatre fois autant, car plus il y en aura plus nos terrains s'enrichiront de leurs carcasses. Plus ils seront nombreux plus grande sera notre gloire. Elevons nos coeurs et nos pensées par le patriotisme."

Le sentiment anti-américain à Santiago de Cuba est de plus en plus violent. Les Espagnols menacent de confisquer les plantations que possèdent quelques américains.

Les représentants des capitalistes étrangers qui croyaient au début des hostilités que la guerre serait de courte durée, sont maintenant d'opinion qu'elle va durer plusieurs mois.

UN ENGAGEMENT

Kingston, Jamaïque, 19 — Deux vaisseaux de guerre américains dont les noms n'ont pu être distingués du rivage, sont apparus au large de Santiago de Cuba hier. Le steamer Adula, arrivé hier avec des réfugiés, était dans le port. Les batteries firent feu sur les vaisseaux, qui y répondirent bientôt.

La canonnade continua de midi à une heure. Le capitaine Walker, de l'Adula, en sortant du port, ne put voir aucun dommage à la forteresse Morro. Les boulets américains n'ont pas semblé atteindre leur but, et les artilleurs des vaisseaux semblaient plutôt tenter une expérience.

L'excitation était très vive en ville. Les réguliers et les volontaires furent appelés en service. De nouveaux travaux de fortifications en terre ont été élevés à l'entrée du port. On ignore le nombre des canons du fort, mais on sait qu'il y a vingt-deux torpilles dans le chenal reliées par un fil avec la rive.

Le croiseur Mercedes, dont les chaudières sont brisées a été ancré dans le chenal pour barrer le passage. Le vaisseau marchand Mexico, de Barcelone, armé de quatre petits canons à tir rapide, est aussi dans le port. Plusieurs steamers et goélettes sont ammarrés aux quais.

Il y a quelques jours, un steamer allemand arrivait avec 16,000 sacs de riz à Santiago de Cuba. Le riz et les sardines sont les aliments les plus ordinaires.

Hier soir, à environ soixante milles de Santiago de Cuba, sept grands vaisseaux, naviguant en deux colonnes, ont passé près de l'Adula, se dirigeant vers l'ouest. C'était évidemment des vaisseaux de guerre, dont il a été impossible de connaître la nationalité.

Kingston, Jamaïque, 20 — Le vapeur "Adula", de la ligne Atlas, qui arrive de Santiago, Cuba, rapporte qu'il a rencontré sept navires entre la Jamaïque et Cuba. Ils allaient sur deux rangs. On ne connaît pas leur nationalité.

Deux navires de guerre américains, qui étaient stationnés dans le havre de Santiago, hier après-midi ,ont attiré le feu des forts, durant une heure, hier après-midi. Les navires n'ont pas répondu au feu des forts, mais les réguliers et les volontaires de Santiago ont été appelés, comme si l'on craignait une attaque. Le capitaine Walker dit qu'il a vu dans le havre de Santiago, trente torpilles, et il a aussi remarqué que plusieurs redoutes avaient été érigées au haut de la ville. Il a observé pour s'assurer si les navires de guerre américains avaient causé quelque dommage aux forts de la cité, mais aparemment, du moins, les vaisseaux américains n'ont pas tiré.

Le croiseur "Reina Mercedes" est à l'ancre, près du quai. Un croiseur marchand de quatre canons, le "Mexico", de Barcelone, est aussi à l'ancre dans le même port.

LA GUERRE DU TARIF

On appréhende une paix prochaine

New-York, 20 — Le comité nommé à une récente assemblée des agents des compagnies de chemin de fer de l'Ouest en vu d'aviser aux moyens de mettre fin à la guerre des tarifs pour le Klondike, puis de faire rapport aux agents des compagnies intéressées, ont déré aujourd'hui qu'il leur était impossible d'en arriver à une conclusion unanime. Le comité a reçu instruction de continuer ses travaux. Il paraît maintenant que les compagnies américaines ne veulent pas accorder les avantages différentiels que demandait le Pacifique Canadien.

Environ cinquante agents généraux de passagers étaient présents. Les chemins de fer représentés au comité sont le Pacifique Canadien, le Grand Tronc, le Great Northern, le C. B. and Q. et le C. M. and Saint-Paul.

SIX HOMMES SE NOIENT

Pittsburg, Pe., 19 — Six hommes se sont noyés cette après-midi en voulant traverser la rivière Alleghany sur un radeau.

GUILLEMAIN SE REPREND

Guillemain, qui s'était désisté de son bref contre Leprohon et Leprohon, imprimeurs et éditeurs d'une chanson contre l'accusé du crime de Saint-Liboire, a repris sa poursuite.

Habitudes de Whisky et de morphine guéries

Les personnes désireuses de se procurer un traitement privé chez elles, et qui produira une guérison permanente de ces habitudes, sans que les amis les plus intimes même en aient connaissance, devraient correspondre avec la "Dixon Cure Co." No 40 avenue du Parc, près de la rue Milton, Montréal. Son traitement consiste en un simple remède végétal à prendre pendant quelques jours, et qui détruit positivemeat tout désir de boissons ou de drogues pour toujours. C'est une guérison absolue pour épuisement nerveux. Références et informations complètes fournies sur application. Téléphone. 3085. 17—n—w

NOUVELLES DE TORONTO

Toronto, 20—Hammond, le meurtrier qui, l'on s'en souvient, a déjà subi deux procès, et qui est à la veille d'en subir un troisième, a failli s'évader la semaine dernière.

Durant la nuit, une femme détenue à la prison, entendant du bruit, donna l'éveil. Le gardien vit un homme à la fenêtre de la cellule de Hammond, qui s'enfuit à toutes jambes, à son approche. L'on s'aperçut alors que trois des barreaux de la fenêtre avaient été sciés et arrachés.

Si Hammond avait réussi à s'échapper, il est probable que l'on aurait eu beaucoup de peine à le capturer de nouveau.

—M. W. B. McMurrich va entendre aujourd'hui les témoignages dans les causes des manufacturiers qui ont violé l'acte du travail étranger. Cet acte, dit-il, diffère complètement de celui des Etats-Unis, et il est à peine effectif, si ce n'est que le manufacturier peut être poursuivi pour avoir engagé des étrangers par contrat.

—Depuis la publication des estimés du gouvernement du Canada, les militaires ont découvert qu'il n'y a pas d'appropriations de votées pour équiper la cavalerie, comme on l'avait promis. Les officiers se sont adressés au greffier de la cité pour savoir quelle action le Conseil de Ville allait prendre à leur endroit.

—L'assemblée du comité des missions étrangères de la congrégation presbytérienne, a eu lieu ici, hier.

—Il n'y aura que deux candidats à la succession de Dalton McCarthy, dans North Simcoe. Il est probable que M. F. E. Pepler, l'associé de M. McCarthy, sera le candidat conservateur et le col. O'Brien, le candidat libéral.

ERREUR INVOLONTAIRE

Dans un entrefilet publié hier dans "La Presse," sous le titre "Entre échevin et policeman," il s'est glissé une erreur involontaire. Les lecteurs doivent lire l'article comme suit : "M. N. Vermette, constable, poursuit M. Montbriand, échevin, etc." Cela change l'histoire du tout au tout, comme on le voit.

—Les victoires pacifiques et les guérisons par la Salsepareille de Hood, sont également satisfaisantes. (9)

C'EST L'AVIS DE CHACUN

Le BAUME RHUMAL est le remède populaire pour guérir la toux, le rhume, la coqueluche, la grippe, et les affections pulmonaires, 25c partout.
166—2 q h

—L'admiration du public est la chaussure en veau français patent. Venez voir l'immense choix de cette nouveauté, chez O. P. Demontigny, 1420 rue Ste Catherine, entre Visitation et Beaudry.

BROMA

Le premier des toniques pour le sang et les nerfs prenez-le pour vos douleurs névralgiques ou rhumatismales pour votre dyspepsie, manque d'appétit, pâleur et manque de courage.

Le "Broma" vous rendra la santé et vos forces d'autrefois. 6,13,20,29

—De même que les oiseaux ont différents plumages, les lits se font de mélanges de plumes. Si vous voulez avoir un vrai lit de plumes comme vos ancêtres seuls en avaient, voyez F. Lapointe, le marchand de meubles populaire, 1551 rue Ste Catherine.

IMPORTANT POUR LES ACHETEURS DE PIANOS

Les pianos actuels de Heintzman & Co., contiennent les plus importantes améliorations qui ait été mises jusqu'ici dans les pianos au Canada. Ces perfectionnements sont rapidement compris et appréciés quand ils sont expliqués aux acheteurs. Cette nouvelle invention de Heintzman & Cie, donne à leurs pianos droit cette ampleur de son et cette puissance invinsible de sonorité que possèdent seuls les grands pianos à queue provenant des meilleures fariques américaines. Stock choisi de nouveaux pianos Heintzman & Cie, maintenant en vente dans les entrepôts des représentants en gros et en détail, Lindsay-Nordheimer Co., 2366 rue Sainte-Catherine. 166—1

—N'oubliez pas que des concerts seront donnés tous les soirs à la salle de piano J. A. Hurteau, marchand de pianos, 1680 à 1686 Sainte-Catherine. Admission sur présentation de cartes de visites. 16 17 18 20 21

— A. Brosseau, dentiste. — Dentiers faits d'après les procédés les plus récents. Extractions de dents sans douleur, 7 rue St Laurent. 110-n

Il y a de la Musique Dans l'air

Un grand nombre de personnes iront sans doute entendre la fanfare Godfrey. Elle mérite d'être entendue, parce que la réputation dont elle jouit promet un régal à toutes les personnes qui iront l'entendre. Si la réputation compte pour quelque chose, celle que nous avons acquise durant notre carrière de vingt ans en affaires, de vendre les meilleurs vêtements aux prix les plus bas, est une garantie suffisante que vous pouvez acheter vos vêtements de nous avec pleine et entière confiance.

Chacun met ordinairement ses plus beaux vêtements le jour de la fête de la reine, et ceux qui ont besoin d'habillements devraient venir examiner nos élégants habillements en tweed brun que nous vendons de $7.50 à $10.00 ou ceux en serge noire ou bleue de $10.00 à $12.00. Nous avons sans doute un grand nombre de lignes à meilleur marché, de $3.50 à $6.00 qui donneront satisfaction.

Nos vêtements pour enfants sont de beaucoup supérieurs sous tous rapports à la plupart de ceux exposés ailleurs et nos prix sont très bas.

Toutes nos blouses d'été sont exposées en vente, nos prix varient depuis 50 cents.

Habillements avec collet de matelot pour enfants, exclusivement importés pour nous d'Autriche à très bon marché.

Le choix de nos chapeaux de paille "sailor" à 50c, valant de $1 à $1.50.

Magasin de Vêtements Monstre
—DE—
WORKMAN
1888 et 1890 rue Notre-Dame
MARK WORKMAN,
Propriétaire
Succursale, 647 rue Craig. 161—1

Moore Patent Pocket (Poche Moore Patentée) N'oubliez pas d'envoyer vos vêtements au bureau de la M. P. P., 207 rue St Jacques et faites-leur poser ces poches ou téléphonez 2979 et nous les enverrons chercher. Parfaitement soignés, propres et bien finies. 165—6

LE LAC . . . DE CRISTAL

De magnifiques eaux courantes et pures qui coulent d'abondance aux **Laurentiens** n'a pas de supérieur au monde comme place de natation.

Douche et Nage - - 25c
Enfants - - - - - - 15c

Essayez le trolley et apprenez à nager.

Bains Laurentiens
Angle des rues
CRAIG ET BEAUDRY
Jours des dames
Le lundi matin et le mercredi après-midi.

PATENTES OBTENUES PROMPTEMENT

Avez-vous une idée ? Si oui, demandez notre "Guide des Inventeurs," pour savoir comment s'obtiennent les patentes. Informations fournies gratuitement. MARION & MARION, Experts. Bureaux : (Edifice New York Life, Montréal. (et Atlantic Build., Washington, D. C.

M. URBAIN LEDOUX

Consul américain aux Trois-Rivières, interviewé par l'un de nos reporters.

CE QU'IL DIT DE LA GUERRE HISPANO-AMERICAINE, DE SES CAUSES ET DE SES RESULTATS.

Ce qu'il dit aussi de nos compatriotes émigrés aux Etats-Unis, et de la position prise par LA PRESSE à leur égard.

Appelé à Montréal par des affaires particulières, M. Urbain Ledoux, consul américain aux Trois-Rivières, a fait au représentant de "La Presse" la faveur d'un interview, dont le lecteur aimera, croyons-nous, à avoir le compte rendu.

Comme on le sait, M. Ledoux est l'un de nos rares compatriotes des Etats-Unis engagés dans le service consulaire, et l'intérêt qu'offre son sentiment sur un sujet comme celui du conflit hispano-américain, s'augmente de tout ce que sa communauté d'origine avec les Canadiens peut, à leurs yeux, ajouter de créance aux observations attentives que lui commande sa position officielle.

LE REPORTER — Que pensez-vous de la guerre qui se poursuit actuellement entre l'Espagne et les Etats-Unis ?

M. LEDOUX — Ce que j'en pense ? C'est bien, je crois, ce que vous en pensez vous-même : qu'on trouvera difficilement dans l'histoire une guerre plus excusable, au point de vue humanitaire, que celle entreprise par les Etats-Unis pour l'émancipation de Cuba.

LE REPORTER — Et comment vous expliquez-vous alors l'attitude peu sympathique de quelques puissances européennes à l'égard de la république américaine ?

M. LEDOUX — Je dois vou confesser que je ne me l'explique pas du tout, du moins au point de vue humanitaire. Ne devraient-elles pas plutôt applaudir à nos efforts pour empêcher l'extermination des populations cubaines et venger l'assassinat des 267 de nos braves marins du "Maine".

LE REPORTER — Et que pensez-vous du résultat probable de la lutte ?

M. LEDOUX — Il ne fait pas de doute dans mon esprit, pas plus, du reste, que dans celui de tout observateur tant soit peu judicieux. Le combat naval de Manille prouve surabondamment la supériorité de la flotte américaine ; la supériorité de nos armées de terre s'affirmera aussi clairement, soyez-en sûr, à la première occasion. Quant à nos ressources financières, surtout comparées à celles de l'Espagne, je n'ai que faire, je crois, de vous en parler.

LE REPORTER — Le sentiment national est-il tout à la guerre, aux Etats-Unis, comme il l'est en Espagne ?

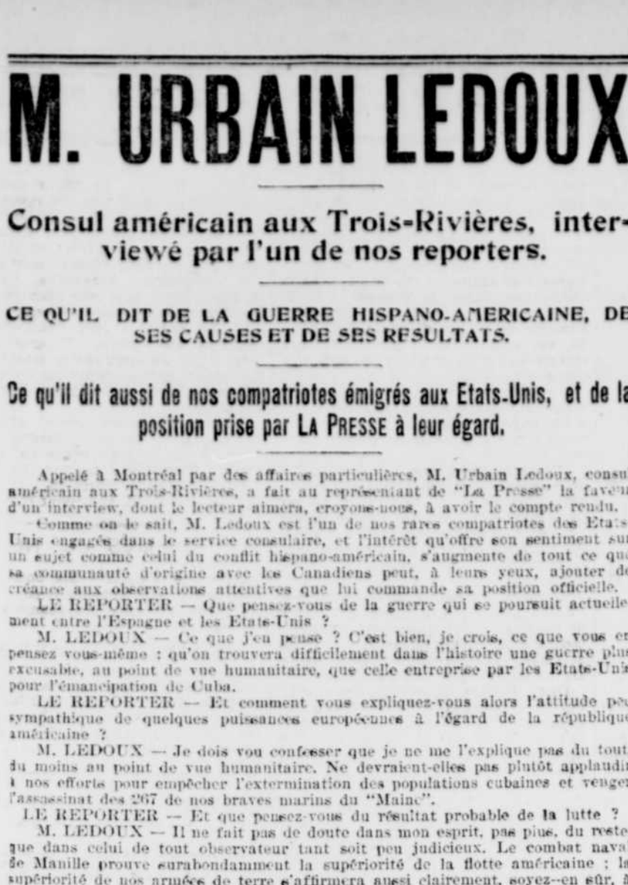

M. URBAIN LEDOUX

M. LEDOUX — Assurément : avec cette différence qu'en Espagne, il s'impose comme pis-aller dans une situation, apparemment sans issue, tandis que chez nous, aux Etats-Unis, il est le résultat de considérations humanitaires d'autant plus fortes sur l'esprit de la nation que, grâce à la liberté de la presse, elles ont été discutées plus à fond.

LE REPORTER. — En effet, avant que la guerre n'ait été déclarée officiellement, nombre de journaux américains s'étaient prononcés fortement en faveur de la paix.

M. LEDOUX — Oui, mais du moment que le sort en a été jeté, tous n'ont eu qu'une voix pour crier guerre à l'Espagne et c'est précisément ce qui fait la force du sentiment national aux Etats-Unis, c'est que son unité lui est venue, non pas d'un mouvement irréfléchi et encore moins d'une sujétion à un gouvernement despotique, mais d'un entraînement graduel tout de patriotisme et de logique pour les intelligences.

LE REPORTER — Dois-je comprendre que cette unité du sentiment national s'entend même des groupes nationaux, tels que les Allemands, les Italiens et autres, établis aux Etats-Unis ?

M. LEDOUX — Parfaitement. Et, dans cet ordre d'idées, je puis vous dire que l'un des plus beaux spectacles qu'aient jamais offerts les groupes canadiens des Etats de la Nouvelle-Angleterre, c'est l'entrain, l'unisson qui les caractérisent. C'est sans étonnement aucun que je le constate, mais plutôt pour rendre hommage à leur patriotisme, puisque l'occasion m'en est offerte.

LE REPORTER — Alors, pas plus que nous, vous n'avez cru aux histoires de certains journaux anglais disant que nombre de Canadiens revenaient des Etats-Unis pour n'avoir pas à servir dans l'armée américaine ?

M. LEDOUX — Assurément que je n'y ai pas cru. Je connais assez mes compatriotes des Etats-Unis pour savoir qu'au besoin ils verseront jusqu'à la dernière goutte de leur sang pour la défense du drapeau américain. Comme "La Presse" l'a si bien expliqué, aux journaux anglais, le retour en cette province de forts contingents de Canadiens des Etats-Unis s'explique, à cette saison de l'année par la reprise des travaux des champs, fatalement délaissés pendant l'hiver, par le chômage résultant de la dernière crise industrielle dans les Etats de la Nouvelle-Angleterre, par la perspective plus brillante des affaires au Canada et par les promesses alléchantes des autorités canadiennes à la colonisation des nouvelles terres.

LE REPORTER — Comment se manifestent cet entrain, cet unisson que vous avez constatés chez nos compatriotes des Etats-Unis, dans le conflit hispano-américain ?

M. LEDOUX.—Eh ! Mon Dieu ! par les actes les plus pratiques, tels que les enrôlements volontaires. C'est au point que des compagnies sont entièrement composées de Canadiens et qu'il n'est pas un seul régiment levé dans les Etats de la Nouvelle-Angleterre qui ne contienne un assez fort contingent de nos compatriotes.

LE REPORTER — A quoi attribuez-vous cet entrain, cet unisson ? Est-ce à des animosités personnelles contre l'Espagne, ou à un goût inné chez les Canadiens pour la carrière des armes ?

M. LEDOUX — Je l'attribue simplement à la conscience nette qu'ils ont de leurs devoirs comme citoyens américains, conscience que les journaux canadiens des Etats-Unis s'appliquent patriotiquement à développer chez nos compatriotes.

LE REPORTER — Dois-je comprendre qu'en signalant ainsi les journaux canadiens des Etats-Unis, vous entendez distinguer entre leur action et celle des journaux français du Canada ?

M. LEDOUX — Pas absolument. Il n'en est pas moins vrai que j'ai constaté au Canada un courant d'opinion favorable à l'Espagne, mais ce courant d'opinion ne s'est pas que je sache, manifesté dans les grands journaux du pays.

LE REPORTER — Mais n'avez-vous pas appris que "La Presse" était dénoncée aux Etats-Unis comme un danger public pour la République Américaine à cause de ses sympathies pour l'Espagne et qu'on était allé jusqu'à demander aux autorités postales de Washington de lui fermer l'entrée du territoire américain ?

M. LEDOUX — Oui, j'ai appris cela par les journaux, mais j'ai mis la chose au compte du patriotisme ardent qui anime nos compatriotes de là-bas et qui les aura portés à s'offenser de nouvelles ou de reproductions publiées dans votre journal.

LE REPORTER — Mais, vous, Monsieur le consul, à qui nous adressons "La Presse" chaque jour, avez-vous jamais trouvé dans nos colonnes des choses blessantes pour les Etats-Unis en général et pour nos compatriotes du pays voisin en particulier ?

M. LEDOUX — Non, assurément; Non. Je puis même ajouter que vous avez exposé dans toute son intégrité, la doctrine patriotique qui veut que les Canadiens naturalisés, aux Etats-Unis, s'acquittent fidèlement de leurs devoirs de citoyens américains.

LE REPORTER — Comment vous expliquez-vous alors qu'on ait pu porter contre nous une pareille accusation, celle de vouloir égarer le sentiment de nos compatriotes des Etats-Unis ?

M. LEDOUX — Je vous le répète : Je mets la chose au compte du patriotisme ardent qui les anime et qui aura fait voir dans vos nouvelles, vos dépêches ou vos reproductions, des préférences pour l'Espagne de la part de votre journal, alors que ces nouvelles, ces dépêches ou ces reproductions n'étaient que le fait d'un journal moderne tenant à renseigner parfaitement ses lecteurs.

LE REPORTER — Dans cet ordre d'idées, Monsieur le consul, me permettrez-vous de vous demander quel rôle vous attribuez au journal moderne puisqu'ainsi vous désignez le nôtre ?

M. LEDOUX — Décidément, ce n'est plus chez moi le consul que vous interviewez, mais le journaliste. Eh bien, puisque vous me rappelez que j'ai été journaliste et que je le serai peut-être encore, je vous dirai que je mets la liberté de la presse au premier rang des franchises populaires. Pour répondre plus catégoriquement à votre question, peut-être devrai-je ajouter que le rôle du journal moderne est de satisfaire la légitime curiosité du lecteur, du public, en lui montrant les deux côtés de la médaille, en lui donnant sur un fait particulier, comme le font tous les grands journaux dignes de ce nom, les versions, même contradictoires des différentes sources d'informations qui leur sont ouvertes à prix d'argent dans le monde. C'est au public, c'est au lecteur de tirer de ces données, les seules, très souvent, qu'il soit possible de recueillir, la conclusion qui doit fixer la notion exacte, la certitude.

LE REPORTER — Pour parler plus particulièrement de notre journal, "La Presse" ?

M. LEDOUX — Ce que je puis dire sur ce point, c'est que depuis le commencement de la guerre "La Presse" s'est montrée on ne peut plus impartiale. Elle rivalise avec les grands journaux des Etats-Unis pour donner de toute source, à ses lecteurs, les nouvelles les plus complètes. Au risque, naturellement d'être trompée par les agences de nouvelles, comme la chose arrive journellement aux journaux les mieux informés.

LE REPORTER — Voudriez-vous me donner sur ce point votre sentiment encore plus catégoriquement ?

M. LEDOUX — Comment le pourrai-je ? J'admire votre journal ; l'appréciant au point de vue souverainement américain, je lui trouve de ce "go ahead" qui est comme la caractéristique nationale des fondations américaines. Il a pour lui surtout d'avoir démontré péremptoirement que les Canadiens constituent un élément désirable pour les Etats-Unis et d'avoir contribué énormément, par ses prédilections pour les questions ouvrières et la mutualité, à rapprocher, à resserrer nos compatriotes aux Etats-Unis autant qu'au Canada.

LE REPORTER — Pour pénible que soit la question, je ne veux pas prendre congé de vous sans vous demander ce que vous pensez de l'interdiction qu'on veut nous faire appréhender de la part des autorités politiques de Washington ?

M. LEDOUX — Ca ne peut être sérieux : le plus simple bon sens le veut ainsi. S'il fallait en effet interdire l'entrée des Etats-Unis aux journaux qui publient des nouvelles de source espagnole, il faudrait alors exclure tous les journaux étrangers.

SA GRANDEUR

Et la question de la prohibition

Plusieurs membres influents de la Dominion Alliance, se sont adressés à Mgr Bruchési, cherchant à obtenir la sympathie et le concours de Sa Grandeur, dans la grande bataille qu'ils se préparent à livrer dans l'intérêt de la prohibition.

Bien que ces messieurs aient été reçus avec la plus grande courtoisie par Mgr Bruchési, l'on peut dire, qu'ils n'ont pas obtenu tout le succès auquel ils s'attendaient.

L'Archevêque a déclaré qu'avant de se prononcer définitivement sur un sujet aussi important, il avait besoin de se consulter avec les autres membres de l'épiscopat.

Parlant des diverses phases par lesquelles a passé cette question, Sa Grandeur n'a pas caché sa croyance qu'elle ne considérait pas la question du plébiscite tout à fait aussi sérieuse que la Dominion Alliance le fait. Mgr Bruchési a dit qu'il ne croyait pas que la législation suivrait la théorie de la prohibition adoptée par une mojorité de l'électorat du Dominion.

Sa Grandeur s'est déclarée en faveur d'une restriction plus grande du commerce des liqueurs alcooliques et elle a dit que la bière et les vins faibles pouvaient remplacer les liqueurs alcooliques avec un grand avantage pour le peuple.

L'HOPITAL GENERAL

L'assemblée annuelle a eu lieu hier après-midi

L'assemblée annuelle du bureau des gouverneurs de l'hôpital Général, pour le choix des officiers de l'année courante, a eu lieu hier après-midi, à la salle des gouverneurs de l'institution. M. Wolferstan Thomas occupait le fauteuil présidentiel et les gouverneurs dont les noms suivent étaient présents : MM. S. H. Ewing, trésorier ; F. G. Finley, M.D., secrétaire ; Robert A. Becket, Edmund H. Botterell, J. P. Cleghorn, J. B. Clearihue, E. H. Copland, James Coristine, Dr R. Craik, G. B. Cramp, Thos. Cushing, Walter Drake, John Date, R. A. Dunton et S. Ewing, W. N. Fessenden, Wm. Francis, Charles Gurd, H. D. Hamilton, M. D. ; J. C. Holden, J. B. Learmont, R. D. McCallum, M.D; Colin McArthur, J. T. McBride, Murdock McKenzie, F. B. McNamee, James Moore, J. A. Ogilvie, John Palmer, John Patterson, C. S. J. Phillips, A. Proudfoot, M.D. ; A. F. C. Ross, G. B. Sadler, G. F. C. Smith, A. R. Stevenson, Louis Sutherland, David Watson, James Williamson, James Wilson, W. F. Robertson, James Tasker, Malcolm Thompson.

A l'ouverture de l'assemblée, M. W. S. Kerry a été élu gouverneur à vie. L'on procéda ensuite aux élections qui donnèrent le résultat suivant :

MM. F. Wolferstan Thomas, président ; Chas. Alexander, vice-président ; F. G. Finley, M.D., secrétaire; S. H. Ewing, trésorier.

Comité de direction : MM. Thomas Davidson, Robert Craik, M.D. ; John Stirling, Chs. Garth, Samuel Finley, Richard White, Harry Stikeman, J. B. Learmont, G. F. C. Smith, David Morrice.

Médecins : W. A. Molson, M.D.,M.R.C.S., Eng. ; George E. Armstrong, B. A., M.D., M.R.C.S., Eng. : F. G. Finley, M.D. ; H. A. Lafleur, M.D.

Chirurgiens : F. J. Shepherd, M.D., M.R.C.S., Eng. ; J. Alex. Hutchison, M.D., L.R.C.P., et S. Edin. George E. Armstrong, M.D. ; J. M. Elder, B.A., M.D.

Assistant médecins : F. W. Campbell, M.D., L.R.C.P., London ; G. Gordon Campbell, M.D. ; S. Ridley McKenzie, M. D.

Assistant chirurgiens : Kenneth Cameron, B.A., M.D.; Charles W. Wilson, M.D.; M.R.C.S., Eng.; J. Anderson Springle, M. D.

Spécialistes : Oculistes et auristes, John J. Gardner, M.D.; assistant, A. Proudfoot, M.D. ; gynécologiste. G. A. Lockhart, M.D., Edin ; assistant, John D. Cameron, M.D.; laryngologiste, H. Stanley Birkett, M.D.; assistant, H. D. Hamilton, B.A., M.D. ; pathologiste, Wyatt Johnston, M.D.

Les gouverneurs ont ensuite voté une motion de remerciements aux membres du comité de direction, pour la manière dont ils ont administré les affaires de l'hôpital durant l'année écoulée. Des remerciements ont aussi été votés à MM. Farquhar Robertson, J. T. McBride, David Watson, Louis Sutherland, G. C. Nicholson, A. Peden William Masterman, J. C. Kirkpatrick, J. Wilson, C. A. Jacques, Charles Gurd, T. G. Vasey, Wm. W. Doyle, H. F. Jackson, J. C. Wray, et O. L. Clark, pour les services qu'ils ont rendus à l'hôpital en organisant des collections parmi les citoyens, au cours de l'année dernière.

D'autres motions de remerciements ons aussi été votées au bureau médical, aux employés des divers départements et au public en général, aux ministres et aux congrégations qui ont fait des collectes pour l'hôpital, dans le cours de l'année et finalement à la "Gazette", au "Witness" et au "Herald" pour avoir inséré les annonces gratuitement.

Après l'assemblée, les gouverneurs ont visité le nouveau pavillon des infirmières qui fait partie de l'hôpital.

RUE ST LAURENT

Six beaux lots à bâtir (la balance de 84 lots) à vendre, seulement $350, payables $25 comptant et $5.50 par mois, intérêt compris, Georges Marcil, 2220 rue St Laurent. 166-2

MODES ELEGANTES

Un assortiment incomparable de chapeaux garnis, dessins choisis, riches combinaisons de nouveaux effets, prix modérés. Mme H. Poitras, 1989 Notre-Dame. 161—1Mvs—n

—IL Y A DE L'ARGENT dans les Inventions. Si vous avez une idée, demandez le Guide des Inventeurs. — Marion et Marion, nouvelle adresse, édifice New-York Life. 165—3

CLUB ROBIDOUX

On se plaint de la "Patrie"

L'inauguration des nouvelles salles du club Robidoux, No 107 rue Bréboeuf, a eu lieu hier soir sous la présidence de Michel A. Campeau. L'assistance était nombreuse et des discours ont été prononcés par MM. A. E. Forest, Félix Sauvageau, président du club des entrepreneurs libéraux et autres.

On s'est plaint de ce que "La Patrie" ait refusé de publier l'annonce du club, faveur qu'elle refuse également aux clubs Geoffrion, Bickerdike et Letellier. Il a été décidé de déléguer quelques membres du club au bureau de ce journal pour lui demander quelles sont les raisons qui ont motivé son refus.

LES FAISEURS DE "TURNS"

Le ConBseil Central des cordonniers, invite les faiseurs de "turns" à une grande assemblée qui aura lieu demain soir, à la salle St Joseph.

DERAILLEMENT

(Dépêche spéciale)

Vaudreuil, 20—Ce matin, vers une heure, un convoi du Grand Tronc, composé de 11 chars à marchandises, a déraillé près de la gare ici. Les dommages ne sont pas considérables. Les chars étaient vides au moment de l'accident. Personne n'a été blessé.

DEPECHES FINANCIERES

Londres, 20 mai., 12.30 heures p. m. Consolidés, 110 13-16 au comptant. 110 15-16 à terme. Mexican 18 ; Mexican Central, 6½. St Paul 99 1-8. Erié 12 5-8. Erié prêt. 35¼. Reading 9 1-8. Canadian Pacific 85. Louisville et Nashville 54½. Atchison 12¼. New-York Central 117¾. Illinois Central 105⅝. escompte, banque d'Angleterre, 4 p.c. Marché libre, 3½ à 3 5-8 p. c.

Paris, 20 mai. Ouverture. Rente française, 3 p. c., 102 fr. 65 ; change sur Londres, 25 fr. 32½.

Londres, 20 mai., G. T. R., 4 p. c. garanti, 74⅝. 1re préférence, 68 5-8 ; 2e préférence 49½, 3e préférence 23, ordinaire, 8½.

Londres, 20 mai, 4 heures p. m. Consolidés, 110 13-16, au comptant, 111 à terme. Illinois Central, 106 ; St Paul, 99¼. N. Y. Central, 118, Reading 9¼. Louisville et Nashville, 55¼. Atchison 12 5-8. Escompte, marché libre, 3 3-8 à 3½ p. c.

Paris, 20 mai. Clôture. Rente française, 3 p. c., 102 fr. 65 : change sur Londres, chèques, 25 fr. 33½.

New-York, 20 mai. (Spéciale de MM. J. S. Bache and Co., à leur gérant à Montréal, M. C. D. Monk). A Londres, à 2.15 heures p. m. le 4 p. c. espagnol est coté 32½. Les valeurs américaines sont sans changement important, cours en baisse de 1-8, mais sans affaires. Il y a un peu d'activité dans le Northern Pacific. Le "World" publie une dépêche de Madrid, disant que la flotte espagnole, à son arrivée à Santiago de Cuba, y a trouvé deux petits navires de guerre américains qui se sont retirés à toute vitesse. La reine régente a envoyé par le câble ses félicitation à l'amiral Cervera.

Une dépêche spéciale de Washington au "Journal" dit : "Des instructions ont été envoyées à l'amiral Sampson, de s'arranger de manière à avoir sous ses ordres les plus forts navires de la flotte et à se mettre à la recherche des navires espagnoles pour les chasser des eaux cubaines ou les détruire.

New-York, 20 mai — (Par fil spécial à MM. C. Meredith et Cie, courtiers) : "La bourse s'est ouverte avec un ton soutenu et comme Londres s'est mis à l'unisson, les cours ont pris la hausse. Mais il n'y a qu'un marché de spéculateurs ; le public n'achète ni ne vend. Le sucre a été actif et en hausse. Vers midi, le marché devient terne et les cours un peu lourds.

DEPECHES COMMERCIALES

Service spécial de "La Presse"

Liverpool, 20 mai. — Ouverture. Blé disponible terne ; blé à livrer tranquille. Mai nominal ; juillet 10s. 6 ; septembre 7s. 11½ ; décembre 7s 2¾. Maïs disponible tranquille ; américain mélangé 3s 9½. Maïs à livrer tranquille ; mai nominal ; juillet 3s 8⅞ ; septembre 3s 9¼ ; décembre 3s 9¾. Farines patentes de Minneapolis, 35s 6.

Londres, 20 mai. — Ouverture. Blé à la côte ; trop d'écart entre vendeurs et acheteurs ; blé en route, tranquille ; marchés anglais de province, faibles. Maïs à la côte sans affaires ; en route plus tranquille. Paris, blé, mai 30 fr. 15; septembre-décembre, 24 fr. 95 ; farines, mai, 65 fr. 75 ; semtembre-décembre 54 fr. 90. Marchés français de province tranquilles.

Liverpool, 20 mai. — Clôture. Blé à livrer, tranquille. Mai nominal, juillet 10s 3¾ ; septembre 7s 9½ ; décembre 7s 1⅞. Maïs disponible tranquille ; américain mélangé 3s 9. Maïs à livrer tranquille ; mai nominal, juillet 3s 8⅝ ; août nominal, septembre 3s 8⅝. Farines fortes de Minneapolis 35s. Fromage américain finest, blanc 40s ; coloré 42s.

Londres, 20 mai — Clôture. Blé à la côte, acheteurs indifférents ; blé en route, plus demandé. No 1 Californie, janvier, 52s 6. acheteurs. Maïs à la côte sans affaires, en route facile. Danube disponible 21s. Américain do. 17s 6. Farines patentes de Minneapolis, 41s 6. Mark Lane, blé tranquille et soutenu ; maïs américain soutenu ; maïs du Danube plus facile ; farines sans changement. Anvers, blé à peine soutenu ; No 1 Californie 28½s ; No 2 roux d'hiver 28s. Paris, blé terne, mai 30 fr. 10 ; septembre-décembre 25 fr. Farines ternes, mai 66 fr. 45; septembre- décembre 55 fr. Pluie en France.

New-York, 20 mai — Marché au comptant. Farines fermes, blé terne, nominal et en baisse ; No 2 roux d'hiver $1.50½ franco bord. Maïs plus ferme ; No 2 41c. Avoine soutenue ; seigle soutenu, 64 à 65c. Lard salé ferme $11.75 à $12.25 ; saindoux soutenu $6.72½ ; suif ferme 4⅛c.

LA SEULE OCCASION D'ENTENDRE

Le Lieut. Dan. Godfrey
ET SA FANFARE DE
40 MUSICIENS ANGLAIS

SALLE D'EXERCICES
Vendredi, le 20 de Mai
Deux représentation, à 3 et 8 p. m.
Prix—1.00, 75c. 50c.
Billets en vente chez Nordheimer et chez Shaw.

BASE BALL

POUR LE CHAMPIONNAT

Montreal Base Ball Park, ANGLE DES RUES ATWATER et SAINTE-CATHERINE-OUEST

Rochester et Montreal

LES 19, 21, 23 ET 24 MAI

ADMISSION 25c — SIEGES RESERVES 35c et 50c

165—3

GRANDE PARTIE DE CROSSE
DEPARTEMENT DU FEU DE MONTREAL Vs
BATTERIE DE CAMPAGNE DE MONTREAL
Au bénéfice du fonds de secours de l'Association, (sur les Terrains de l'Exposition) SAMEDI, le 28 MAI 1898. Billets 25c. En vente à LA PRESSE. 20 21 24 26 28

LA MORT DE M. GLADSTONE

Deuil général en Angleterre

Hawarden, 20 — M. Gladstone est mort, hier matin, vers 5 heures, dans sa paisible retraite de Hawarden, où ce grand citoyen a passé les plus beaux jours de sa vie. L'Angleterre a perdu là un de ses plus grands hommes d'Etat, un de ses plus illustres enfants, et ce décès bien qu'attendu depuis quelques jours a créé une sensation profonde ici et dans tout l'empire. Les derniers moments de l'illustre malade furent des plus paisibles et sans aucun signe de douleur. Mme Gladstone tenait la main de son mari et la portait à ses lèvres de temps à autre. Le seul moment où le malade a fait voir qu'il réalisait ce qui se passait autour de lui, a été quand le Rév. Stephen Gladstone, son fils, a récité les prières des agonisants. Le mourant a alors murmuré d'une voix faible "Amen." Ce fut sa dernière parole. Quelques instants auparavant, une garde-malade lui épongeait le front et on l'entendit murmurer quelques paroles de reconnaissance pour ce service qui évidemment lui faisait du bien. Puis on le vit visiblement affaiblir et c'est au milieu des sanglots de sa famille réunie que le grand vieillard s'est éteint.

Des télégrammes de sympathie arrivent de toutes les parties du monde au château de Hawarden. On a reçu, entre autres, des messages de condoléances de la Reine, du Prince de Galles, du président de la République Française, M. Faure, et du gouvernement des Etats-Unis.

Londres, 20 — Tous les journaux du continent européen parlent en termes émus de la mort de M. Gladstone. Les journaux français sont surtout très sympathiques : en Grèce, l'on rappelle avec reconnaissance tout ce que le Grand Old Man a fait pour ce pays.

Par respect pour la mémoire de M. Gladstone, le grand bal d'Etat, au palais de Buckingham, fixé à lundi prochain, a été remis.

Les marques de deuil et les manifestations de regrets se remarquent partout à Londres. Partout le drapeau flotte en berne, et l'on voit le portrait du défunt, dans presque toutes les vitrines, entouré d'insignes de deuil.

Londres, 20 — La Chambre des Communes était bondée, hier, quand M. A. J. Balfour a annoncé la triste nouvelle et proposé l'ajournement. Au milieu d'un silence solennel, M. Balfour a fait l'éloge du défunt et a déclaré qu'une demande sera faite à la Reine pour que des funérailles publiques aient lieu aux frais de l'Etat, et qu'un monument soit élevé à Westminster, à sa mémoire.

Ottawa, 20 — Le gouverneur général assistait à une séance du Conseil National des femmes du Canada, hier, et en annonçant la mort de M. Gladstone, il fit un discours fort émouvant, faisant voir la perte immense que l'Angleterre venait de faire.

Lady Aberdeen a proposé qu'une résolution de condoléances fut adoptée et adressée à Mme Gladstone. Son Excellence paraissait très affectée.

Washington, 20 — Le télégramme suivant a été envoyé hier par le secrétaire d'Etat, à l'ambassadeur des Etats-Unis, à Londres, M. Hay.

"Veuillez exprimer à la famille Gladstone la sympathie et le regret du peuple américain, à l'occasion de la disparition, dans la maturité de l'âge, de l'une des plus nobles figures parmi les hommes d'Etat modernes."

A la Chambre des Communes, de même qu'au sénat, on a parlé de M. Gladstone, en terme des plus admiratifs, louant son grand caractère comme écrivain, homme d'Etat et chrétien.

Dimanche, le 22 mai prochain, à 7.30 heures p. m., les jeunes apprentis du Patronage St Vincent de Paul, donneront une soirée récréative et musicale. Le public est invité. Entrée rue Chenneville, près N.-D. des Anges.

AVIS AUX MENAGERES

Quand il vous faut des coupons de toile cirée pour des nattes, n'allez pas payer quatre ou cinq centins aux colporteurs, mais venez directement chez Jas. Ellement, 927a rue Sainte-Catherine, seul agent pour le Canada, et où vous recevrez n'importe quelle quantité pour trois centins la livre. N'oubliez pas l'endroit.

KLONDYKE CIGAR STORE,
Vis-à-vis les ateliers du C. P. R.

PAR MARCOTTE FRERES

VENTE DE MEUBLES

Nous avons reçu instructions de vendre à l'encan public, au No 708 rue Ste Catherine,

Vendredi, le 20 du courant

à DIX heures, sans réserve, tout le contenu de la maison, savoir : Piano cottage, set de salon, sideboard, cadres, gravures, portières, gazeliers, poêle à gaz, sets de chambres, glacière, pupitre de bureau, chaises, tables, tapis, rideaux, vaisselle, verrerie, ustensiles de cuisine, prélart, etc. Aussi, un cheval, voitures d'été et d'hiver, robes, harnais, etc.

MARCOTTE FRERES,
164—2 Encanteurs.

PAR FRASER FRERES

Immeuble de Valeur à Vendre à l'Encan sans Réserve

Forte construction en brique solide. Résidence avec lot vacant adjacent et petite maison en arrière

Nos 157 et 159 Rue de l'Hotel-de-Ville.

Les soussignés ont reçu instruction de vendre à l'encan public, POSITIVEMENT SANS RESERVE AU PLUS HAUT OFFRANT, par

Mme GEO. PERRY,

Sur les lieux, Samedi après-midi, le 21 Mai

Cette propriété des plus désirables.

La maison est dans le meilleur état : elle contient 14 pièces, y compris une rallonge de trois étages érigée récemment au prix de $2,000. Plancher de cuisine en tuile. Poêle construit dans un piombage à jour, etc.

SERA VENDU EN BLOC.

Vente à 3 Heures.

FRASER FRERES,
165—2 Encanteurs.

Plants de Couches et autres Plants de choix A L'ENCAN

Fraser Frères vendront, par ordre de M. S. S. Bain, fleuriste,

SAMEDI MATIN, le 21 MAI

Un magnifique assortiment, comprenant : Plants de palmiers, fougères, geraniums, pensées, petunias, musc, œillets, asters, cannas, fierre, lobelies, marguerites, lantanas, verbenas, mignonettes, plants huile d'olive, etc. ; aussi, étagères rustiques, paniers suspendus, plantes d'ornementation.

Vente à nos salles de ventes, 453 et 455 RUE ST JACQUES, angle de la rue des Inspecteurs. La vente commencera à 10 heures.

FRASER FRERES,
166—1 Encanteurs.

PAR DECELLES & DUROCHER

Vente de Meubles et Effets de Ménage

Nous sommes chargés par la succession de Dame Joseph Dechesne, de vendre à l'encan public, au No 28 rue Amherst, près de la rue De Montigny, tous les biens de la succession, lundi, le 23 mai courant, à deux (2) heures de l'après-midi, consistant en magnifiques sets de chambre en chêne, sideboard en chêne, tapis, prélarts, sofa, chaises, machine à coudre, poêles, ustensiles de cuisine, vaisselle, etc., etc. Vente sans réserve.

La vente sera faite en français.

DECELLES & DUROCHER,
165—2 Encanteurs Licenciés.

AVIS DE VENTE

Nous avons reçu instruction de vendre à nos salles, 60 rue Saint-Jacques,

LUNDI LE 23 DU COURANT

A 11 heures

Tout l'actif du magasin connu sous le nom de Universal Store, 244 rue Saint-Jacques.

L'actif se compose d'articles de fantaisie, papeterie, nouveautés, etc. au montant de $2,903.12
Garnitures de magasin 2,065.12
$4,968.24

Le tout pour être vendu en bloc à tant dans la plastre et absolument sans réserve. On peut voir le stock et l'inventaire sur les lieux, tous les jours.

MARCOTTE FRERES,
166—1 Encanteurs.

Contre les Maladies Bilieuses et Nerveuses, les
BEECHAM PILLS
Sont sans Rivales.
Ventes annuelles au delà de 6,000,000 de boîtes
25 cents dans toutes les Pharmacies.
96—v—**

HOMMES FAIBLES

HOMMES FAIBLES

jeunes et vieux—Guérison permanente, assurée, de perte de vitalité—faiblesse, impotence, débilité, perte de mémoire, etc. 25 ans de succès en Europe. Ecrivez pour notre livre "Hommes Faibles," gratis sur demande.

PASTILLES du Dr. JEAN

$1.00 le flacon. Par la malle, cachet, franc de port
Seuls dépositaires : Cie Medicale du Dr. Jean
Adresser: B. Poste Boîte 187, Montréal, Can.

Moore **P**atent **P**ocket (Poche Moore Patentée) N'oubliez pas d'envoyer vos vêtements au bureau de la M. P. P., 297 rue St Jacques, • faites-leur poser ces poches ou téléphonez 2979 • nous les enverrons chercher. Parfaitement satisfaites propres et bien finies. 165—6

AMUSEMENTS

ACADEMIE :-: OPERA D'ETE.
Matinées—Mercredi et Samedi
THE BOHEMIAN GIRL
SOIRS—15c, 25c, 50c et 75c
MATINEES—15c et 25c seulement.
Semaine prochaine—Pirates of Penzance.

QUEEN'S THEATRE Semaine Prochaine
—MATINEES—
MARDI, JEUDI ET SAMEDI
LE CHAMPION DES PUGILISTES
Bob Fitzsimmons
Et son Excellente troupe de Vaudeville.
La vente des billets commencera SAMEDI, le 21 mai
166—n Prix : 15c, 25c, 35c, 50c.

THEATRE ROYAL Chaque après-midi et chaque soir.
....COLUMBIAN BURLESQUERS....
Une représentation entièrement nouvelle.
Prix populaire : 10c, 20c et 30c.—Semaine prochaine—*The Merry Widows Burlesquers.*
163—5

THEATRE FRANCAIS W. H. PHILLIPS, Locataire et gérant.
Semaine du 9 mai — Le plus grand succès de John Drew et Maud Adam, "*THE BUTTERFLIES*" et The Clover Trio, The Vassar Students.
Prix : 10c, 20c, 25c. Contrôle ouvert, de 10 hrs a.m. à 10 hrs p.m. 163—6

GRAND TIR AUX PIGEONS
Grand Tir aux Pigeons vivants le 24 Mai, chez J. B. THOMAS, barrière du chemin Papineau. 166—1

EXCURSION A VARENNES
en arrêtant à Boucherville, par le magnifique vapeur
"FILGATE"
récemment réparé et amélioré,
DIMANCHE, LE 21 COURANT
Départ du quai Jacques-Cartier à 1 heure p.m. Prix du passage, adultes 25c ; enfants, moitié prix. Rafraîchissements à bord.

FETE DE LA REINE
MARDI, 24 COURANT
EXCURSION A LACHINE
et retour par les
RAPIDES LACHINE
Départ du quai Jacques-Cartier à 1 heure p.m., et du Canal, pied de la rue McGill, à 1.30 heure p.m.
Prix du passage, adultes 50c ; enfants à moitié prix.
GOHIER & LANGLOIS,
170—3 Propriétaires

RÉOUVERTURE DU CAFÉ WAGNER
Ce soir, 20 courant, réouverture du "The Wagner Café". Les amis et patrons sont invités à être présents. Musique durant le goûter. P. A. Livie, ci-devant Mlle Smith, maintenant libre de toute entrave. 166—1

HOTEL DES VENTES
443 RUE CRAIG,
Vis-à-vis le Champ de Mars,
Nous invitons toutes personnes ayant des meubles et effets de toutes sortes à faire vendre à l'encan, ou à commission, de nous faire l'honneur d'une visite, nous garantissons pleine et entière satisfaction.
Nous ferons dans toutes les paroisses du district de Montréal et à des conditions libérales, les ventes qu'on voudra bien nous confier.
DECELLES & DUROCHER,
166—4 Encanteurs licenciés.

St Lawrence Hall
M. S. U. Giroux, ex-gérant de la "Barber Shop" du Saint-Lawrence Hall, ouvrira lundi le 23 courant, un salon magnifique rue McGill, deuxième porte de la banque de Toronto, où il sera très heureux de revoir ses nombreux clients et amis. 20.21

ORDRES DU LT. COL. LABELLE, commandant.
Le bataillon paradera aux quartiers, dimanche après-midi, le 22, à 2 heures, pour prendre part à la parade d'église de Brigade. Tous doivent être présents en grande tenue.
Par ordre,
J. E. PELTIER, Capt.
Adjt des C. M. R.
166—2

Cie de Navigation R. & O.
Premier Bateau du Dimanche pour Quebec
Le 22 MAI à 3 hrs P. M.
Excursions de la Fête de la Reine . . .
$3.00—Québec aller et retour—$3.00
Départ les 23 et 24 mai, retour le 25, ou $4.00 départ les 20, 21 et 22 de mai, retour le 25.
Aussi excursions pour les ports intermédiaires. Pour plus amples renseignements s'adresser à
H. FOSTER CHAFFEE,
128 rue St Jacques, En face du Bureau de Poste. 165—2

The Canadian Colored Cotton Mills Co., Limited
L'assemblée générale annuelle des actionnaires de la "Canadian Colored Cotton Mills Co., (Limited)" pour la réception du rapport annuel, l'élection des directeurs et la transaction des affaires générales aura lieu au bureau principal de la compagnie, 1774 rue Notre-Dame, mercredi le 25 courant, à 12 hrs midi.
Par ordre du bureau.
A. BRUCE,
162—8 Secrétaire-Trésorier.

Pourquoi
Ne pas être
Propriétaire
Chez vous ?
Songez-y, il ne vous faut que $25 comptant, la balance est payable par petits versements mensuels de $5.95 chacun.
POURQUOI PAYER LOYER
Venez ou envoyez chercher notre pamphlet.
G. W. BADGLEY,
45 Rue St Jean
Ouvert chaque jour et chaque Vendredi soir. 166—2

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal. No 243. } COUR SUPERIEURE

DAME ELIZABETH HALL, de la cité et du district de Montréal, épouse d'Alexander McKay du même lieu, faiseur de chaudières (boiler maker) dûment autorisé à ester en justice, demanderesse, vs le dit ALEXANDER McKAY du même lieu, faiseur de chaudières (boiler maker), défendeur.

TEMPERATURE

Toronto, 20 — Vents modérés, temps beau et un peu plus frais.

Montréal, 18 mai 1898.

Bulletin d'après le thermomètre de Hearn & Harrison, 1660-1662 rue Notre-Dame:

Aujourd'hui maximum	65
Même date l'an dernier	70
Aujourd'hui minimum	45
Même date l'an dernier	50

D'après le baromètre, aujourd'hui, à 8 hrs a.m., 30.06 ; 12 hrs a.m., 30.05 ; 2 p.m., 30.00

LA BANQUE DU PEUPLE

Une importante assemblée mercredi

Les déposants de la banque du Peuple ont eu une assemblée mercredi après-midi, dans la bâtisse de la banque, rue Saint-Jacques. M. Jacques Grenier présidait. Il a dit que l'assemblée avait été convoquée d'après une résolution passée en janvier 1897, demandant aux créanciers de la banque, d'accorder un délai de deux ans et d'avoir une assemblée tous les six mois.

M. Ovide Dufresne, gérant, lui un état des affaires de la banque qui montre que le passif de la banque, le 1er mai 1898, est de $1,828,793.08, comparé à $1,912,976.94 qu'il était le 1er novembre 1897, et l'actif de $2,579,155.54, le 1er mai dernier, comparé à $3,146,819.- té qu'il était le 1er novembre 1897. La différence de $183,479 est expliquée par la vente de mauvaises dettes, qui avaient paru à l'actif pour le plein montant, mais sur lesquelles on a perdu, leur pleine valeur n'ayant pu être réalisée, on les a mises au compte des profits et pertes.

M. Grenier a ensuite expliqué en détail la condition actuelle de la banque et a dit que les propriétés immobilières ne pouvaient être vendues pour leur pleine valeur. La banque elle-même a coûté $300,000, et la seule offre d'achat qui ait été faite est de $150,000. On a refusé une offre de la banque d'Hochelaga, de louer les bureaux parce qu'on demandait de louer pour trop longtemps. La banque d'Hochelaga voulait louer pour vingt-cinq ans ; si cette offre avait été acceptée, la banque du Peuple aurait été en liquidation pendant 25 ans, au lieu de deux.

Plusieurs déposants ont alors fait des questions au président. L'un d'eux a dit que lorsqu'on avait payé les dividendes, on avait été injuste en payant plus à quelques-uns qu'à d'autres. M. C. A. Geoffrion a répondu que cela ne pouvait pas se faire et que tous étaient traités sur un pied d'égalité. Un autre a demandé si l'on était pour payer un autre dividende bientôt. M. Grenier a dit qu'un autre dividende serait payé aussitôt que possible. "C'est notre argent qu'il nous faut", a crié un déposant, quand M. Grenier a demandé si l'on avait encore d'autres questions à poser.

Et l'assemblée a été ajournée.

LA COLONIE FRANÇAISE

C'est avec regret que nous apprenons la mort de Madame veuve François Génin, née Victorine Perrin, décédée mercredi dernier, chez son gendre, Monsieur J. N. Arsenault. La famille Génin est depuis de longues années établie au Canada, et ses membres, grâce à leur travail, occupent aujourd'hui une place des plus honorables à Montréal. Monsieur Génin, de la maison Sayes, Génin et Cie, est le fils de la regrettée défunte.

Sa Grandeur Mgr Bruchési qui est visite pastorale de son diocèse, ne reviendra à Montréal que le 4 juin prochain. Monseigneur passera le dimanche ici et repartira aussitôt pour continuer sa visite.

RUE MANCE

Sa Grandeur Mgr Bruchési qui est en balance de 56 lots), seulement $125, payables $10 comptant et $2.13 par mois, intérêt compris. Georges Marcil, 2220 rue St Laurent. 166-2

—Il y aura des excursions le jour de la fête de la Reine, sur le chemin de fer St Lawrence et Adirondack, de Montréal à Châteauguay, Beauharnois, Valleyfield, Huntingdon et Malone.

Pour renseignements se présenter au No 129 rue St Jacques, ou au bureau des billets à la gare Windsor. 165-2 z

—AVEZ-VOUS UNE IDEE ? — Demandez à Marion et Marion, édifice New-York Life, le "Guide des Inventeurs". Gratis. 165—3

LA GUERRE

DEPECHES DE CET APRES-MIDI

Dernière heure

Moscou, 20 — La Gazette de Moscou accentue ses tendances espagnoles. Elle dénonçait dernièrement les Américains comme des pirates ; aujourd'hui elle espère que les Espagnols les battront. Les autres journaux russes sont plus réservés.

Londres, 20 — Le 4 p. c. espagnol cloture à 32¼.

Paris, 20 — Le 4 p. c. espagnol cloture à 32 3-16.

Madrid, 20 — En prenant possession de son ministère, le ministre de la marine a fait un discours patriotique aux officiers et a prononcé l'éloge des marins morts pour leur pays à Manille.

Madrid, 20 — Le lieutenant Arturo De Carantha, attaché naval à Washington, est arrivé ici. Il dit que pendant son séjour au Canada il a été constamment surveillé par des agents américains.

Madrid, 20 — On apprend ici que la situation à Manille est de beaucoup améliorée.

Madrid, 20 — Dans une entrevue, ce matin, le ministre de la marine a dit qu'il se réjouissait de l'arrivée de Cervera à Santiago.

La Havane, 20 — Deux navires américains ont bombardé Guantanamo ; la canonnière espagnole Sandora leur a répondu et a empêché un débarquement de marins.

Madrid, 20 — 4 hrs a. m. — La flotte espagnole, en arrivant à Santiago, y a trouvé deux navires de guerre américains qui se sont éloignés à toute vitesse. La Reine régente a télégraphié ses compliments à l'amiral Cervera.

Londres, 20—Le correspondant du "Standard" à Madrid, dit que l'habileté de l'amiral Cervera à éviter les escadres américaines, a causé le plus grand enthousiasme dans la capitale espagnole. On demande de toutes parts que l'escadre de réserve de Cadix soit envoyée sur la côte américaine. Senor Sagasta doit définir la politique du nouveau cabinet aujourd'hui même.

New-York, 20 — Un câblegramme spécial au "World", de Washington, dit : — L'arrivée de la flotte espagnole à Santiago, n'est pas confirmée officiellement. On ne croit pas ici aux informations venant de Madrid et on affirme que Cervera n'aurait pas pu entrer à Santiago, sans que les croiseurs américains l'aient signalé.

L'amiral Sampson est toujours à la recherche de l'ennemi et les officiers de marine pensent qu'une grande bataille aura lieu sous peu.

Barcelone, 20— De gros contingents de troupes s'embarquent en ce moment pour les Philippines. Ces troupes viennent de la Catalogne, l'Andalousie, l'Aragon et la province de Valence.

Madrid, 20 — 8 hrs a. m. — Le ministre de la marine a télégraphié ses félicitations à l'amiral Cervera pour son arrivée à Santiago de Cuba.

La Havane, 20 — Les inconvénients du blocus se font lourdement sentir ici. Les affaires sont paralysées. Toutes les personnes qui ont de l'argent cherchent à quitter l'île.

Madrid, 20 — A dix heures hier soir, le ministre de la marine a reçu un télégramme de l'amiral Cervera, qui se lisait comme suit :

Santiago de Cuba, 19 — Ce matin je suis entré avec l'escadre, sans aucun incident, dans le port de Santiago.

Signé, CERVERA.

La reine a été immédiatement informée.

L'amiral Camara, commandant de l'escadre de Cadix est à Madrid, recevant les dernières instructions de son gouvernement, au sujet de la route à faire prendre à ses navires. Il est évident que le nouveau cabinet espagnol entend pousser vigoureusement la guerre. Il entend de plus négocier, auprès des autres puissances pour empêcher les Américains de se trouver des filles.

Senor Léon y Castillo, qui devait entrer dans le cabinet, va rester à son poste d'ambassadeur à Paris, où il est en train de poursuivre de très importantes négociations.

CAPTURE EMOUVANTE

Un perroquet qui fait des siennes

Hier soir, vers 7 heures, une centaine de personnes ont assisté à une capture émouvante à l'angle des rues Saint-Laurent et Vitré. Il s'agissait ni plus ni moins que d'un magnifique perroquet qui avait pris sur lui d'aller respirer l'air de la liberté sur les fils télégraphiques. De son perchoir improvisé, maître Jacquot semblait défier les spectateurs; mais son propriétaire ne se tint pas pour battu. Il grimpa sur les fils d'un des poteaux de la lumière électrique et saisit l'oiseau, qui, malgré ses cris discordants et ses coups de bec, fut réintégré dans sa cage, aux applaudissements de la foule, témoin de ce coup d'audace.

L'abbé CLAIROUX, aviseur spirituel de Tom Nulty.

KID LAVIGNE

Le fameux champion boxeur, Kid Lavigne, rencontrera Jimmy Clarke,au Parc Sohmer, demain, samedi soir, à 9 heures; Maher avec Jim Dwane; prof. Thomas avec Oliver Braunrigg; et plusieurs autres. Ce sera très intéressant. Prix populaires, 50c partout, à l'exception de la galerie, 25c extra.

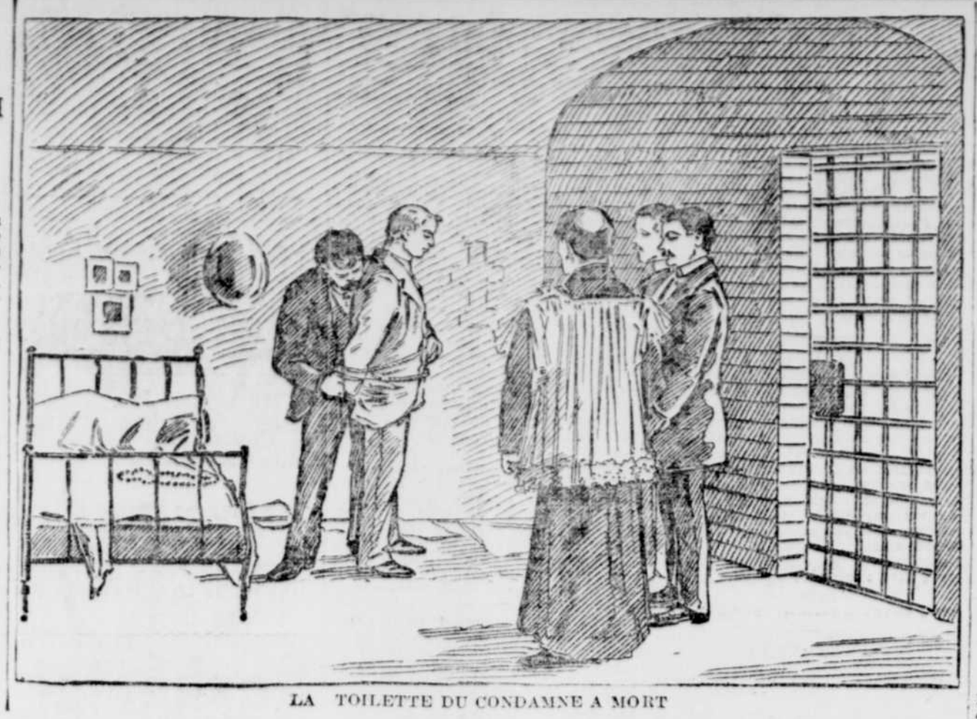

LA TOILETTE DU CONDAMNE A MORT

LE DRAME DE SHERBROOKE

Entrevue avec le blessé à l'hôpital

Notre correspondant a eu une entrevue avec le blessé James Griffins, la victime de l'attentat d'hier soir, qui occupe maintenant un des lits de la salle principale de l'hôpital du Sacré-Coeur, à Sherbrooke. Grâce à la bienveillance des révérendes Dames religieuses de l'hôpital, il a pu pénétrer jusqu'au lit du blessé et converser avec lui. Il paraît souffrir énormément de la blessure causée par la balle qu'il a reçue au côté gauche. Sa figure est toute marquée de petits points noirs causés par les grains de poudre échappés du pistolet qu'on a déchargé sur lui à bout portant. Le blessé parle peu. La seule question qu'il ait faite à notre correspondant a été la suivante : "Pensez-vous que je vais en mourrir. Je me sens plus faible que d'habitude".En réponse aux questions de notre correspondant, il répond comme suit : "Nous étions ivres tous quatre. Une légère discussion s'est élevée entre nous au cours de laquelle on a tiré sur moi. Je ne me rappelle plus avec qui j'étais. Je crois qu'ils ont tiré avec l'intention de me tuer". Il ne connaitre l'individu qui a été arrêté quelques moments après les coups de feu, sous les wagons du C. P. R. Ce dernier, au moment où il a été arrêté, s'est écrié : "I dont know anything the row". "Je n'ai rien à faire avec cette bagarre". Une dizaine de personnes cependant ont certifié avoir vu le prisonnier, quelques instants auparavant, dans la buvette de l'hôtel, en compagnie du blessé et de deux autres individus.

D'un autre côté, quelqu'un du nom de J. Brown, assure avoir rencontré le fuyard qui se dirigeait du côté de la station du C. P. R., qui, tout en courant, lui dit entre les dents : "Ne dis pas à personne ce que je viens de faire ou bien tu paieras pour". Une chose curieuse, c'est le mutisme dans lequel s'enferment et les risonnier et le blessé. Ce dernier raconte indifféremment qu'il vient soit de Toronto, soit de Hamilton, soit de Kingston, soit de Montréal, soit de New-Westminster. Il refuse obstinément de répondre à toute question qui lui est posée. M. le Dr Rioux le croit maintenant hors de danger, quoique ses blessures le fassent encore souffrir beaucoup.

Les trois autres vagabonds ont été arrêtés dans le cours de la nuit de l'attentat.

CORDELIA VIAU

Tandis que Tom Nulty expiait son quadruple fratricide à Joliette, ce matin, la cour d'appel à Montréal commençait à prendre connaissance du fameux appel des aveux de Cordélia Viau.

A plusieurs reprises, nous avons exposé les prétentions des avocats de la fameuse accusée, qui rapporteront de nombreux exemples du droit anglais, parait-il, à l'appui de leur thèse et qui semblent certains d'obtenir un autre procès pour la célèbre criminelle.

L'argumentation sera longue et requiérera 2 jours entiers, affirme-t-on.

Mtres Poirier, Desmarais et Leduc représentent Cordélia ; la Couronne est soutenue par Mtres Mathieu et Mackay.

VOL AVEC EFFRACTION

La salle de danse située au No 1452 rue Notre-Dame, et occupée par M. A. Guérin, a été visitée par des voleurs, la semaine dernière. Les cambrioleurs, après avoir défoncé la porte d'entrée, ont fait main basse sur une foule d'objets d'une grande valeur. Ils ont tout mis à pillage, et ils n'ont laissé derrière eux que débris. Les détectives sont sur les traces des voleurs.

DEPOT ADDITIONNEL AU GOUVERNEMENT

Par la Mutual Reserve Fund Life Association

La Mutual Reserve Fund Life Association, de New-York, a récemment augmenté son dépôt au département des assurances, d'Ottawa, de cent cinquante mille dollars, ce qui fait maintenant au delà d'un quart de million de dollars déposés au gouvernement fédéral, pour la garantie de ses porteurs de polices au Canada.

Les porteurs de police au Canada seront heureux d'apprendre cette nouvelle, qui démontre la bonne foi de l'association et son habileté à répondre à toutes les exigences du département des assurances à Ottawa.

—Le piano Aeriol, l'orgue Aeolien et l'orchestrelle Aeolienne nous permettront d'avoir de la musique chez nous en n'importe quel temps, sans avoir recours à un musicien. Tous les membres de la famille peuvent s'en servir, car n'importe qui peut apprendre à les jouer en quelques jours de pratique. Ce ne sont pas des instruments mécaniques, mais ils sont capables de rendre les nuances les plus délicates de temps et d'expression.

On peut se servir du clavier, de la manière ordinaire. Prix,de $90 à $1500. Pianos et orgues pris en échange. Venez visiter les salles de pianos Pratte, 1676 rue Notre-Dame et examiner ces merveilleux instruments. Concerts gratis pour tout le monde, de 3 à 4 heures p. m., chaque jour.

LE R. P. CASSIEN AUGIER

Elu à l'unanimité supérieur général des Oblats

Hier, les R. R. P. P. Oblats réunis à Paris, en chapitre général,ont élu le R. P. Cassien Augier, en remplacement du R. P. Soulier, décédé en octobre dernier.

Le R. P. Augier est dans la force de

l'âge. Etant né en 1845, il n'est âgé que de 53 ans. Homme de grand talent et de savoir, et aussi d'une indomptable énergie, il a tout ce qu'il faut pour donner une forte impulsion à la florissante congrégation des missionnaires Oblats. De plus, ayant été pendant plusieurs années procureur auprès du St Siège, il est très favorablement connu à Rome.

Enfin, ayant visité les établissements des Oblats en Europe, en Asie,en Afrique et en Océanie, et ayant été dans l'administration pendant plusieurs années, il est déjà en état de rendre les plus grands services comme supérieur général de son ordre.

Voici le texte de la dépêche reçue hier, vers midi et demi, par le R. P. Lefebvre, supérieur des Oblats à l'église St Pierre:

"Le R. P. Cassien Augier vient d'être élu supérieur général à l'unanimité".

COUR DE POLICE

Alex. Pilon, un garçon âgé de 12 ans, a été traduit devant le magistrat Lafontaine, par l'assistant détective Gignère pour répondre à l'accusation d'avoir volé $1 à son père. Le procès du prévenu a été fixé au 27 courant.

—Jos. Frappier, de la rue Dufferin, et Jos. Riendeau, de la rue Champlain, ont été arrêtés par les inspecteurs Fletcher,Williams et Garragher, pour avoir pris des oiseaux au piége en temps prohibé. Procès cette après-midi.

—La cause de Wm Riley, arrêté pour vol de tuyaux de plomb, dans une maison vacante, rue Fortier, a été renvoyée au 27.

LA BOURSE

Montréal, 20 mai 1898.

Il y a un peu plus d'activité à la bourse, ce matin; le ton des bourses de Londres et de New-York étant plus confiant, on a cru pouvoir faire quelques petites affaires ici. Le Pacifique a été coté 83½ et 83 3-8. A Londres, il fait 85 et à New-York 85 1-8. Les chars urbains sont mieux tenus ; ils se vendent 251 et 251¼. Les chars de Toronto montent aussi; ils font, de 96¾ à 96¾. Le Dominion Coal préférentielle gagne ¼ à 106¾. La Royal Electric est soutenue à 150 et le gaz en hausse, ouvrant à 184 3-8 et montant à 185. Le Cable remonte à 174¾. Le Richelieu gagne 2 points à 98. La banque Nationale, qui n'avait pas été cotée depuis longtemps, est placée à 96¼. La banque Jacques-Cartier, ex-dividende, est ferme à 101.

Fonds à prêter à demande : 4½ à 5 pour cent.

BOURSE DE MONTREAL

MM. Charles Meredith & Cie, courtiers, 77 rue St François-Xavier, nous fournissent le rapport suivant à 12.30 p.m.

STOCKS	Vend	Ach.	STOCKS	Vend	Ach.
C.P.R.R.	83⅛	83	B. Marc. Hal	180	.....
D.S.S.& A.	3	2½	B. N. Scotia	.....	.....
D.S.S.& A.p.	7	5¼	East.T.Bk.	158	.....
C. Cable Co.	175	174	B. Québec	.....	122
" C. Bds.	105	103	B. National	97½	94
" B. Bds.	.....	103	B. Union	115	103
M. Tel. Co.	180	175	C. Bk. Com.	140	135
St John Ry.	.....	100	B.Ville-Mar.	100	90
R.& O.N.Co.	100	97½	B. Hochelg.	164	157
Cornwall R.	.....	15	N.W.L.Pref.	50	47½
M.S. Ry.	251	250½	M. Cot. Co	152	147½
M.St.Ry N.S.	250	247½	" Bds.	.....	.....
M. Gas Co.	185½	185	C.C.C.M.Co.	75	40
Bell Tel. Co.	175	169½	" Bds.	97	.....
Royal E. Co.	150½	150	Dom.C.M.Co	93½	91
Toronto R.Co.	96¾	96	" Bds.	.....	.....
" Bds.	108	106	Dom.C.Pfd.	107	105¾
H.E.T.Co.	129	125	" Com.	22½	22
" Bds.	107	100	" Bds.	106	103½
B.Montréal.	242	230½	P.H.&L.Co.	38	30
B. Ontario	110	100	" Bds.	87½	80
B.B.N. Am.	.....	.....	Hôtel Wind.	100	.....
B.Molson	210	200	.....	.....	.....
B.Toronto	235	225	.....	.....	.....
B.Jacq.-C.	102	101	.....	.....	.....
B.Marché	175	167	.....	.....	.....

VENTES DE L'AVANT-MIDI

Canadian Pacific Ry—325 à 83½, 300 à 83¾.
Com. Cable Co—10 à 174, 25 à 174¼.
Montreal Tel. Co—50 à 175.
R. & O. Nav. Co—25 à 98.
Montreal St Ry—25 à 251, 25 à 251½, 100 à 251.
Montreal Gas Co—100 à 184½, 25 à 184½, 25 à 185.
Royal Elect. Co—175 à 150.
Toronto Ry Co—200 96¾, 25 à 96⅞, 150 à 96⅞, 50 à 96¾.
La Bq. J.-Cartier —55 à 101.
La Bq. Nationale—50 à 96¼.
Dom. Coal Pfd—25 à 106½.
Dom. Coal Bds—$500 à 103¼.

VENTES DE L'APRÈS-MIDI

Can. Pacific Ry—25 à 83, 75 à 83½.
Toronto Ry Co—50 à 96½, 50 à 96¾, 25 à 96⅝, 50 à 96.
R. & O. Nav. Co—50 à 98½.
Montreal St Ry—50 à 251½, 5 à 250, 50 à 250½.
Montreal Gas Co—20 à 184½, 25 à 183, 100 à 185¼, 25 à 185.
Royal Elect. Co—120 à 150, 25 à 150½, 25 à 180.
Bk of Montreal—50 à 241.
Merchants Bk.—12 à 170.
Bk of Commerce—6 à 136½.
Dom. Coal Com—100 à 22¾.

BOURSE DE NEW-YORK

VALEURS	Ouv.	Clot.	VALEURS	Ouv.	Clot.
A.Cotton Oil	.....	.....	Mis. Pacific	33½	33⅛
A.C. Oil, prf.	.....	.....	Mich. Cent.	103	.....
A. Tobac. Co	109	108¾	Nat.Lead Co	.....	103
A.T.Co. pfd.	134⅛	.....	Nat.L.Co.pf.	.....	33
A.Sug.Ref.Co	.....	137⅛	North Amc.	5⅞	5¾
A.S.H.C.prf.	.....	.....	N. Pac.C. fd.	26	26
A.S. M'f'g Co.	11⅝	11¼	N.P.C.n. pfd	65	65
A.S.M.C.prf.	.....	.....	N.Y.C. & H.	115	115⅜
A.T.&S.F.p.	12¾	12	N.Y.L.E.&W.	.....	12¾
A.T.&S.F.p.	30⅜	30⅛	" 1 pfd	.....	.....
Balt.& Ohio	.....	.....	" 1 pfd	34⅛	.....
B. State Gas.	.....	3	N.Y.O.& W.	14⅝	.....
Can. Pacific	.....	83	N.Y.C.& S.L.	.....	77¼
Can. South.	45⅜	45⅝	Omaha Com	.....	27⅜
Ches. & Ohio	21⅛	21	Pacific Mail	27⅝	.....
C.B. & Q'cy.	100¾	99¾	P.C.C.& S.L.	97⅞	17¾
Chicago Gas	97⅞	97⅜	Phil.& R. p.	.....	188
C. & N.West	124¾	123⅞	Pullman	.....	.....
C.R.I.& Pac.	102	101¾	South R.—C.	182½	29⅜
C.M.&St.P.I.	90¾	90½	" pfd	.....	.....
Con.G.N.Y.	.....	194	Stan.R. & T.	29	25⅝
C.C.C.& St.L.	32½	32½	Ten. C. & I.	.....	10¾
D.Lack.& W.	.....	.....	Texas Pac.	25⅞	.....
Del.& Hud.	.....	.....	U. S. L. Co.	10¾	65⅞
D.& R.G. prf.	.....	45⅛	U. S. L. pfd.	74	21⅞
D.S.S.& At.	.....	.....	U. S. Rub. C.	65	77¾
" prf.	.....	.....	U.S.Rub.pfd	.....	22
Gen. Elect.	.....	31¼	U. Pacific R.	.....	.....
Hock. Vall.	.....	.....	Wabash	22⅜	10⅛
Jers. Cent.	.....	94⅛	Wabath pfd.	.....	20⅜
Lac. Gas Co.	46¼	46⅞	West. U.Tel.	.....	.....
L. E. & W.	.....	.....	W.& L.Erie	90	.....
L.E.& W.pr.	.....	73	W.& L.Erie p.	.....	.....
Lake Shore	.....	186¼	Metropoli'n	150	132
Louis. & N.	53⅜	53⅞	R. R. T.	40⅜	42⅜
Manh. Elev.	104½	104			

MARCHE DE CHICAGO

Cours reçus aujourd'hui, par câble privé, par M. Charles D. Monk, 16 rue St Sacrement, Montréal.

		Ouverture	Plus haut	Plus bas	Fermeture
Blé	Juil.	107⅜	109	105½	108⅜
	Sept.	89	89½	88¼	89
Blé-d'Inde	Juil.	36	36	35⅜	35⅝
	Sept.	37	37	36⅜	36⅝
Avoines	Juil.	26¼	26¼	26	26⅛
	Sept.	23¼	23⅜	23⅛	23⅛
Lard	Juil.	12 65	12 22	12 05	12 20
	Sept.	12 15	12 30	12 15	12 30
Saindoux	Juil.	6 30	6 47	6 30	6 42
	Sept.	6 45	6 52	6 45	6 52
Short Ribs	Juil.	6 15	6 20	6 10	6 15
	Sept.	6 25	6 27	6 15	6 22

ROSA LESPERANCE

Le détective McCaskill opère son arrestation

Le détective McCaskill a reçu, ces jours derniers, une dépêche de Joliette lui enjoignant d'arrêter Rosa Lespérance, accusée d'avoir abandonné son enfant. La prévenue habite Sainte-Julienne. Rosa Lespérance a abandonné son enfant, il y a quelques jours, pour se réfugier à Joliette. Ayant appris qu'un mandat avait été émis contre elle, elle s'est enfuie hier à Montréal où elle a été arrêtée à l'arrivée du convoi par les officiers du Service Secret. L'accusée sera reconduite ce soir à Joliette où elle sera enfermée à la prison pour y attendre son procès. Cet événement, qui remet en mémoire les tristes souvenirs de la tragédie de Rawdon, a causé une pénible impression à Joliette.

La compagnie du Pacifique a été victime, depuis quelque temps, de nombreux vols dont les auteurs semblaient insaisissables. Les hardis voleurs semblaient avoir choisi le département du fret comme centre de leurs opérations. Avec une habileté et une audace consommées, ils s'introduisaient dans les hangars, ouvraient les caisses et s'emparaient de certains objets, ayant bien soin de refermer les caisses et de ne laisser aucune trace d'effraction. Le vol passait ainsi inaperçu jusqu'à ce que le consignataire portait une plainte aux autorités et exigeât le remboursement des marchandises volées.

On surveille étroitement les employés et, hier, on avait réuni assez de preuves pour justifier l'arrestation de quatre d'entre eux ; en conséquence, des mandats ont immédiatement été émis, et ce matin, le sous-chef Campeau et les agents Riopel, Côté, Picard et Vaughan ont opéré l'arrestation des prévenus, qui se nomment comme suit : Frank Campbell, John Downey, Mac Sullivan et Paul Couture. Traduits devant le magistrat Lafontaine, les accusés se sont déclarés innocents. Enquête demain.

Les Petites annonces sont reçues à notre Succursale de l'Est, 1705 rue Ste Catherine (coin St Denis) de 9 hrs a.m. à 1 heure p.m.

—TARIF—

Naissance—2c par mot chaque insertion.
Mariage—50c chaque insertion (suivant la formule usuelle).
Décès—50c pour une fois—25c pour les insertions supplémentaires.
Service Anniversaire 50c chaque fois

Payable d'avance.

MARIAGES

LEFEBVRE-ROCHON—Le 16 courant, à la chapelle du Sacré-Coeur, église St Jacques, M. P. H. L. A. Lefebvre, commis-épicier à Melle Virginie Rochon.

La bénédiction nuptiale a été donnée par le Rév. M. Guilbault.

Nos meilleurs souhaits les accompagnent.

NAISSANCES

BEDARD — A la Pointe Saint-Charles, le 18 courant, au No 608 rue Centre, l'épouse de M. Harphila Bédard, un fils, qui a reçu au baptême les noms de Joseph-Thomas-Charles-Edouard.

Parrain et marraine, M. Thos. Gaudry, barbier, et son épouse.

McCAUGHAN — A Montréal, le 18 mai, au No 551 rue Mont-Royal, l'épouse de M. Alf. McCaughan, manufacturier de chaussures, un fils. Parrain et marraine, Ovila Bédard et Mlle Analda Gaurre.

MEUNIER — En cette ville, le 19 courant, au No 859 rue Saint-André, l'épouse de M. Joseph Meunier, un fils.

RIVERIN — A Maisonneuve, le 19 courant, au No 43 Jeanne d'Arc, Madame George Riverin, un fils.

Parrain et marraine, M. Ph. Tremblay et Mlle Clara Martineau.

DECES

CADIEUX—En cette ville, le 19 courant, à l'âge de 11 mois et 10 jours, Joseph-Edouard-Napoléon, enfant de Napoléon Cadieux. Funérailles privées.

GENIN — En cette ville, le 18 courant, à l'âge de 64 ans, 7 mois et 7 jours, Dame Victorine Perrin, épouse de feu François Genin. Les funérailles auront lieu samedi, le 21 courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de son gendre, M. Arsenault, No 7 rue Drolet, à 7½ heures précises, pour se rendre à l'église Saint-Louis de France et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 2

PARIS—En cette ville, le 18 courant, à l'âge de 8 ans et 11 mois, Valeda Paris, enfant de Ovila Paris.

Les funérailles ont eu lieu cette après-midi.

LEFEBVRE—En cette ville, le 20 courant, à l'âge de 43 ans, Virginie Pitre, épouse de Hormisdas Lefebvre.

Les funérailles auront lieu lundi, le 23 courant. Le convoi funèbre partira de la demeure mortuaire, No 102 rue Canning, à 7½ hrs pour se rendre à l'église St Joseph, et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 2

LACROIX—En cette ville, le 20 courant, à l'âge de 33 ans et 7 mois, Louisa Bellefleur, épouse de W. J. Lacroix, peintre.

Les funérailles auront lieu lundi, le 23 courant. Le convoi funèbre partira de la demeure mortuaire, No 370 rue Rachel, à 7½ heures, pour se rendre à l'église St Jean-Baptiste et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 2

REEVES—En cette ville, le 18 courant, à l'âge de 37 ans, Edgar Reeves, marchand.

Les funérailles auront lieu samedi, le 21 courant. Le convoi funèbre partira de la demeure du défunt, No 1646 rue Notre-Dame à 7.30 pour se rendre à l'église Notre-Dame et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ROY—En cette ville, le 19 courant, à l'âge de 34 ans et 8 mois, Arthur Roy, employé civique, fils de F. X. Roy, carrossier.

Les funérailles auront lieu demain, samedi, le 21 courant. Le convoi funèbre partira de sa demeure, No 302 rue Parc Logan ouest, continuation de la rue Amherst, près de la rue Dulath, à 8½ hrs, pour se rendre à l'église St Louis de France et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Les membres de l'Union des charpentiers-menuisiers sont priés d'y assister.

JOANNETTE — Le 18 mai 1898, au No 411 rue Saint-Hypolite, Jean-Baptiste Joannette, charretier, à l'âge de 65 ans.

Les funérailles auront lieu demain, lundi, le 21.

POWER — A Saint-Henri, le 19 courant, Mary Ellen Power, âgée de neuf ans, fille de feu Edward Power, jardinier, de Saint-Henri.

Les funérailles auront lieu dimanche, le 22 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence de son oncle, M. F. X. Gougeon, No 183 rue Saint-Philippe, à Saint-Henri, à 2 heures p.m.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 2

SERVICE ANNIVERSAIRE

A l'église Saint-Pierre, samedi, à 7½ heures, le 21 mai, sera chanté le service anniversaire de dame Exilda Pesant, épouse de M. Domingue Legault.

PERDU — Un bracelet en or, cadenas et fermoir surmonté de trois pierres, à partir du Saint-James aux chars de la rue Windsor jusqu'à 1249 de Montigny. Mme Tacco, 1249 de Montigny. 166—1

HOTEL A VENDRE — Chance rare, situé dans un bon centre, coin de rue, près des manufactures, nouvellement réparé, licence payée. S'adresser par lettre à C. C. 949 "La Presse." 166—2

BUREAU DE PLACEMENT MUNICIPAL GRATUIT, No 1544 rue Notre-Dame, vis-à-vis l'hôtel de ville. Les détenteurs des numéros suivants sont priés de passer au bureau : 1890, 1898—Urbain Lafontaine, gérant.